



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

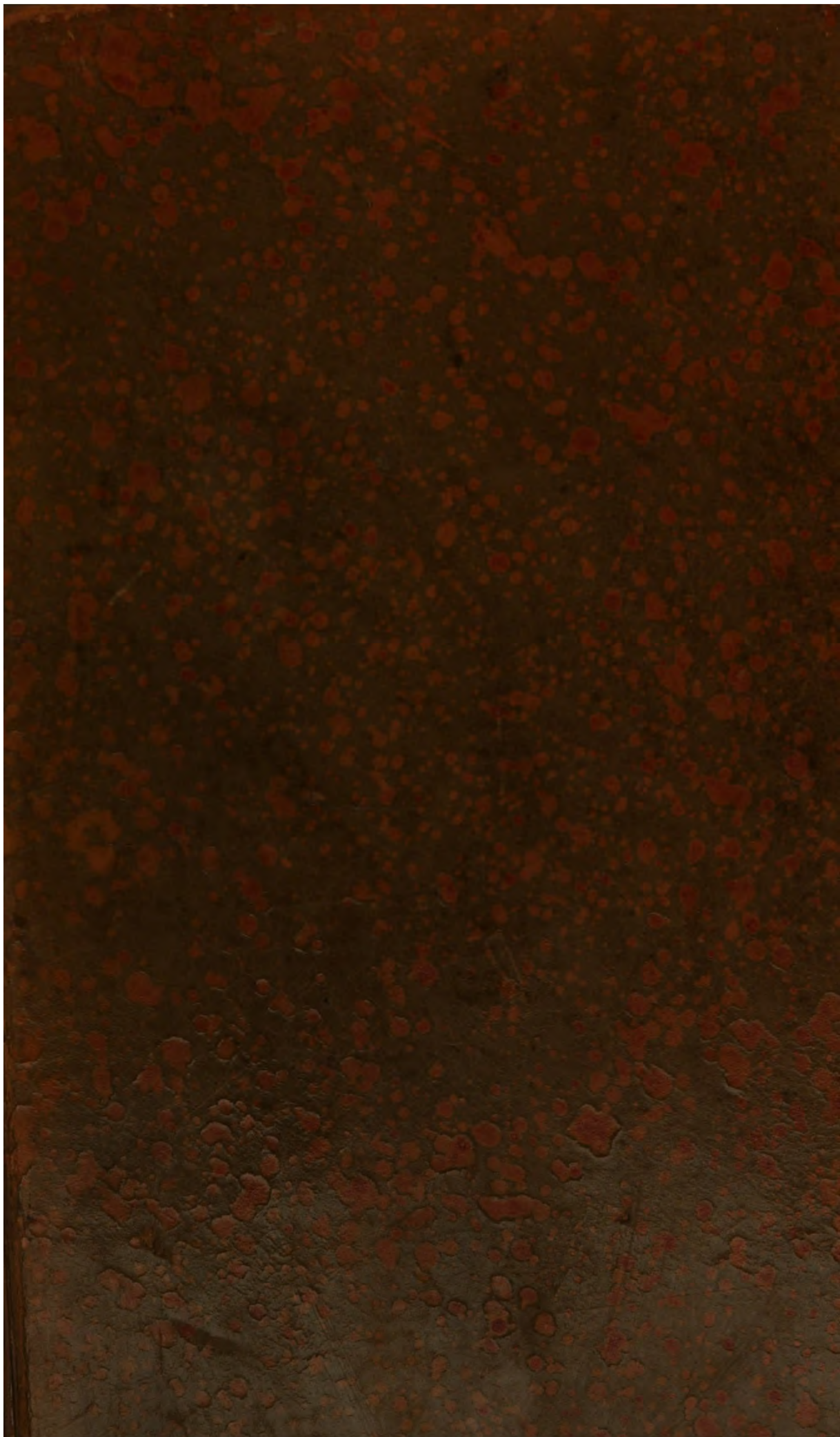
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

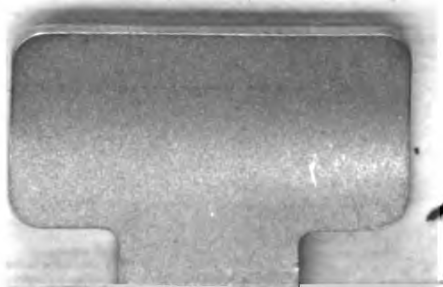
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

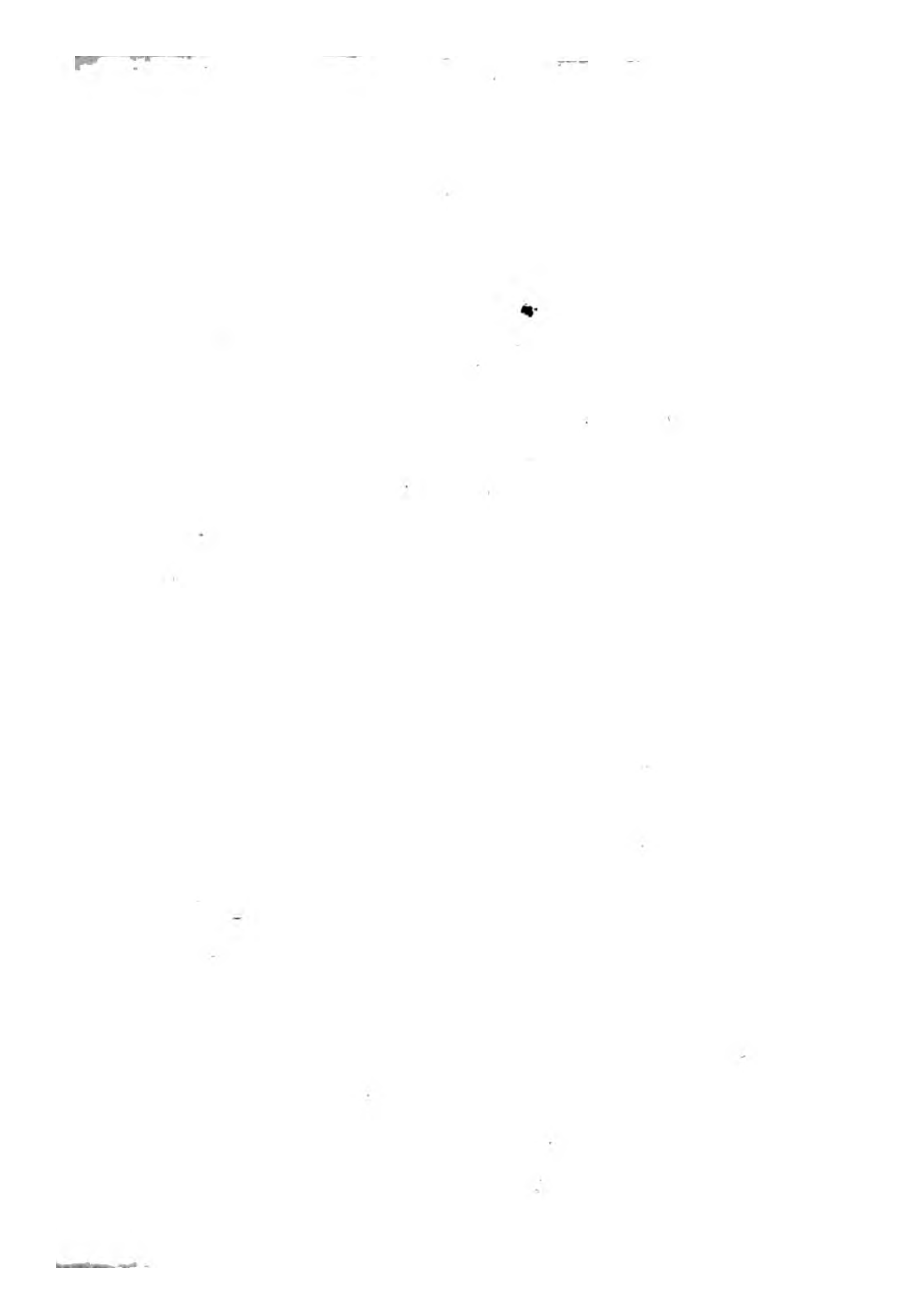


Catalogue









B.S. 8°

A 224.

COLLECTION
UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME LXIV.

CONTENANT *la fin des Dames Illustres &
les Dames Galantes de BRANTOME.*

XVI^e SIECLE.



COLLECTION

UNIVERSELLE,

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME LXIV.

A LONDRES,

Et se trouve à PARIS,

RUE ET HOTEL SERPENTE.

1790.

IL paroît chaque mois un Volume de cette Collection, aussi régulièrement que le travail peut le permettre.

Le prix de la Soufcription pour douze Volumes à Paris, est de 54 livres pour les nouveaux Soufcripteurs, à dater du premier Décembre 1788, & de 48 livres pour les anciens. Ceux qui voudront recevoir les Volumes en Province, par la poste, payeront de plus 7 livres 4 fols.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente, à Paris, & avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



S U I T E
DES DAMES ILLUSTRÉS
FRANÇOISES
ET ÉTRANGÈRES.
DISCOURS SIXIÈME.

*Des Mesdames Filles de la noble Maison
de France.*

A R T I C L E P R E M I È R .

Madame YOLAND DE FRANCE.

C'EST une chose que j'ay veu noter de grandes personnes, tant hommes que Dames de la Cour, que, coustumierement, les filles de la maison de France ont esté, ou fort bonnes & spirituelles, ou gracieuses, ou généreuses, & du tout bien accomplies; & pour confirmer leur dire, n'alléguoient celles qui avoient esté du vieux temps ny les antiques, mais seulement celles dont elles avoient ouy parler à leurs peres & ayeuls, qui avoient esté à la Cour.

Or, entr'autres, & pour la première elles alléguoient Madame YOLAND DE FRANCE, femme du Duc de Savoye, & Prince de Piedmont.

Elle fut très-belle & habile, & bien sœur de

2 Y O L A N D D E F R A N C E :

frere le Roy Loüis XI. Elle pencha un peu du party du Duc Charles de Bourgogne, qui estoit son beau-frere, pour avoir espousé sa sœur aînée Catherine, qui ne vesquit gueres après avoir espousé son mary; & pour ce, ne peut long-temps ses vertus faire valoir ny paroistre. Voyant donc Yoland tant prospérer & tant estre redouté ce Duc Charles, & qu'il estoit son voisin, elle fit tout ce qu'elle put pour l'entretenir en son amitié, qui luy servoit beaucoup aux affaires de son Estat. Puis luy venant à mourir, le Roy Loüis XI s'en vint ruer sur sa grandeur, sur ses despens, & sur ceux de Savoye. Mais Madame la Duchesse, habile Dame, trouva moyen de gagner le Roy son frere, & le venir trouver au Plessis les Tours, pour establir ses affaires; où estant arrivée, le Roy alla au-devant d'elle jusques à la basse-cour, pour la recueillir; & en la saluant, la baisant & l'accolant; moitié en riant, moitié en la piquotant, luy dit: *Madame la Bourguignonne, vous soyez la très-bien venuë.* Elle, en luy faisant une très-grande révérence, luy dit: *Monseigneur, je ne suis point Bourguignonne; vous me pardonerez, s'il vous plait. Je suis bonne Françoise, & vostre très-humble servante.* Le Roy la prit sous le bras, & la mena en sa chambre avec un fort bon recueil. Mais elle qui estoit fine, & qui connoissoit bien l'humeur du Roy son frere, songea à ne demeurer gueres avec

luy, ains seulement à faire ses affaires le plustost qu'elle pourroit, & s'en aller.

Le Roy, de l'autre costé, qui connoissoit la Dame, ne la pressoit point autrement de long séjour; & si l'un se faschoit de l'autre, l'autre se faschoit de l'autre: par quoy, fans y avoir demeuré que huit jours, elle s'en retourna en sa Duché, un peu assez contente du Roy son frere.

Philippe de Comines (a) en fait ce conte plus au long. Mais les anciens d'alors disoient, qu'ils trouvoient cette Princesse une fort habile femelle, & qui ne devoit rien au Roy son frere, lequel la brocaroit souvent de ce party de Bourguignon: mais elle se reviroit le plus doucement & modestement qu'elle pouvoit, de peur de l'offenser; & qui sçavoit bien ou mieux dissimuler que le Roy son frere, & qu'elle estoit cent fois plus fine que luy, tant à sa mine qu'à ses paroles & façons, mais pourtant très-bonne & très-sage.

(a) Si Brantôme s'étoit bien rappelé le texte des mémoires de Comines, il auroit raconté ces anecdotes avec plus d'exactitude. Il auroit dit que la duchesse de Savoye couroit le risque d'être releguée dans une prison, si Charles le téméraire n'eût pas été tué à Morat. La duchesse de Savoye avoit été enlevée par l'ordre de ce prince qui se défioit d'elle. (Lisez ces détails dans les mémoires de Comines, Tome XI de la collection, Chap. IV, pag. 369).

ARTICLE II.

Madame JEANNE DE FRANCE.

JEANNE DE FRANCE (a), fille du Roy Louïs XI, fut bien spirituelle, mais si bonne, qu'après sa mort on la tenoit comme Sainte, & quasi faisant miracles, à cause de la sainteté de vie qu'elle mena après que le Roy son mary Louïs XII l'eut répudiée, & qu'elle se fut retirée à Bourges, qui luy avoit esté donné pour son doüaire, & pour sa vie durant, où tout son exercice fut de vaquer aux prieres & oraisons, servir Dieu & ses pauvres, sans bailler aucun signe autrement du tort qu'on luy avoit fait de cette répudiation. Mais le Roy protesta de l'avoir espousé par force, craignant l'indignation du Roy Louïs XI, son pere, qui estoit un (b) *Maistre*

(a) La vie de cette princesse a exercé la plume de plusieurs écrivains, dans le genre ascétique; & cela devoit être, puisque Jeanne a été la fondatrice de l'ordre austère des *Annonciades*. On a même imprimé un *in-12*, ayant pour titre..... Miracles qui se font au tombeau de la bienheureuse Jeanne de France, en l'église des Annonciades de Bourges..... Jeanne avoit épousé Louis XII en 1476, son mariage fut déclaré nul en 1498, & elle mourut en 1504; elle étoit aussi douce, que bonne & vertueuse.

(b) Ces expressions de Brantôme, pour caractériser Louis XI, s'accordent on ne peut mieux avec les mémoires

D I S C. V I. A R T. I I. 5

homme ; & qu'il ne l'avoit jamais connue ny touchée, encore qu'ils eussent esté assez long-temps mariez & couché ensemble. Mais pourtant cela passa ainsi : en quoy cette Princesse se monstra très-sage, & n'en fit la responce de Richarde, fille d'Escoffe, femme du Roy de France Charles le Gros, lorsque sont mary la répudia, affirmant par sermens & juréments ne l'avoit connue ny touchée. *Or cela va bien, dit-elle, puis que, par le serment de mon mary, je suis demeurée encore vierge & pucelle.* Par ces paroles cette Reyne se mocquoit bien du serment de son mary, & de son pucelage. C'est à douter aussi si ledit Roy Louïs, ayant couché tant de fois avec sa femme, durant le Roy Louïs son pere, & le Roy Charles son frere, s'il ne la toucha pas, & s'il osoit dire autrement à son pere & frere: encore estoit-il bienheureux de s'en vanter, & de l'avoit très-bien dépucellée; autrement, il luy en fust mal allé. Mais après la mort du pere & du frere (a), il nia tout, & prit sur le sujet de n'y

de la Tremoille, où en parlant de ce prince, l'auteur dit *qu'on doutoit sa furieuse imagination...* Tome XIV de la collection, page 130.

(a) Beaucaire, historien sage & bien instruit, dit positivement, que les moyens de cassation employés par Louis XII, furent que cet hymen avoit été contracté de force, qu'il n'avoit point usé du droit conjugal avec Jeanne, & que la mauvaise constitution de cette princesse

6 JEANNE DE FRANCE,

avoir touché, afin d'espouser cette belle **Reyne** veufve ; ainsi que rien n'est impossible à un **grand Roy**. Possible aussi, que sçait-on, que **la femme** s'en fust plainte au **Roy son pere**, ou au **Roy son frere**, ou bien à d'autres, tant hommes que femmes : ou bien elle estoit en cela par trop sage & continente ; ce qui est incroyable.

Nous avons veu **Jeanne d'Albret (a)**, **Reyne de Navarre**, qui, en premieres nopces, espousa le **Duc de Cleves à Chastellereaut** ; mais elle estoit petite, n'ayant que douze à treize ans : & le mariage s'en rompit : d'autant qu'encore qu'il ne fust consommé, & n'eust couché encore avec elle, il ne la toucha ny connut jamais pour la tendresse de son age, encore que le **Roy de Navarre (b)**, avant que de l'espouser, en fust en quelque soupçon ou doute, & en priaist **Madame la Sénéschalle de Poictou**, ma grand'mere, de ne luy en céler

la condamnoit à la stérilité. Sur cet exposé, **Alexandre VI** prononça la dissolution de leur mariage. Ce pape (on le fait,) n'étoit pas difficile ; d'ailleurs il avoit besoin de **Louis XII** pour l'avancement de ses bâtards, (*Francisci Belcarii Historia Gallica, Lib. octav., pag. 222*).

(a) C'étoit la mère de **Henri IV** : mais à l'époque dont il s'agit, elle ne devoit pas être aussi âgée que **Brantôme** le prétend.

(b) **Antoine de Bourbon**, duc de **Vendôme**, comme on va voir, qui ne devint **Roi de Navarre** que par ce mariage.

la vérité, d'autant qu'elle le sçavoit très-bien ; car elle estoit pour lors Dame d'honneur de la Reyne de Navarre, mere de la fille. Mais madite grand-mere luy jura et asseura que l'Infante estoit pucelle, aussi-bien qu'alors quelle nasquit ; à quoy adjouta foy Monsieur de Vendosme, & l'en espousa de meilleur cœur, dont il n'en devoit faire difficulté, sans s'enquérir autrement ; car la fille estoit si tendre, qu'il luy estoit impossible d'en supporter le faix. Mais en des femmes âgées, & qui ont couché et dormy longuement avec leurs marys, & continuellement, certes tels serments sont fort scabreux, & un peu incroyables ; si ce n'est qu'ils fussent du chapitre *de frigidis & maleficiatis* (a), comme il y en a force, ou qu'ils le fassent par quelque sainte dévotion, ou d'un bon vœu, ainsi qu'on lit d'un Roy Alfonse d'Arragon, lequel, ayant espousé une fort belle Dame, & demeuré long-temps avec elle, il ne la connut jamais, & le jura & le protesta, ainsi, dont les uns ont escrit que c'estoit pour la sainteté, & pour mieux sauver son ame. Comme si le mariage en apportoit la damnation !

D'autres disent qu'il estoit inhabile, ce qui est le plus vray-semblable ; ainsi qu'il s'en trouve force hommes, mais point de femmes, comme il ne

(a) C'est-à-dire, *des froids & des maléficiés.*

s'en trouve aucune , dans ledit chapitre , des froides, ny des refusantes, & qui s'en abstiennent : j'entends celles qui sont du monde & mariées, & comme les autres requises, & bien pourchassées & sollicitées; si ce n'est la Reyne Edelfrude, Reyne d'Angleterre, laquelle on lit & dit-on avoir esté mariée par trois fois, & pourtant demeurée toujours Vierge, & mise au Catalogue des Saintes: Cet article, selon aucuns, est bien incroyable; si ce n'est qu'elle eust rencontré des eunuques pour marys, & inhabiles, & qu'elle l'eust fait exprès.

Il se trouve bien plusieurs femmes, qui rencontrent des marys inhabiles & impuissants & auxquels on a noué l'esguillerte. Nous en avons veu une infinité depuis vingt ans en France & ailleurs, que ce meschant usage de nouement est venu: mais au diable l'une seule qui l'eust voulu cacher; mais dans la huitaine, le révéler aussi-tost, & en prendre acte, & en faire les hauts cris. Nous avons veu pourtant une fort honneste & belle Dame en Piedmont, nommée Madame de Monjovan, fille de Madame la Comtesse de Poncallier, sœur de Monsieur de Rais, laquelle endura l'espace de dix ans l'inhabileté & l'impotence de son mary, attendant toujours la bonne heure qu'il se remist, & n'en dit jamais mot, mais se tint coye toujours en son pucelage; jusques à ce que, ne le pouvant plus tenir, à cause des esguillons de la chair qui la piquoient

à toute heure, & ne pouvant plus attendre, car elle estoit une des belles de Piedmont, elle révéla tout; en fit ses plaintes, & fit divorce, & se maria après à Monsieur d'Araconnois, grand & honneste Seigneur dudit Piedmont, & fort favory de Son Altesse, & qui gourvenoit tout.

Tels mariages certes sont dissolvables pour telles incapacitez. Mais il ne se peut croire qu'un homme bien puissant, ayant couché quelques années avec sa femme, aille dire puis après qu'il ne l'a point touchée, & en jurer. Tels serments, certes, sont fort frauduleux & suspects à la croyance. J'aimerois autant croire qu'une infinité de belles femmes, qui aux assauts des villes ont passé par les piques des soldats qui les ont prises, sont chastes & intactes; & veulent contrefaire les pucelles de Maroles. Ce sont abus; comme je cognois deux grandes Dames Huguenottes, lesquelles au massacre de la Saint-Barthélemy, souffrirent la charge de quelques-uns que je sçay bien: car tout estoit lors à l'abandon; qui faisoit le pis, estoit le plus galant & mieux venu: & puis elles faisoient des prudes & effrontées, & juroient & protestoient de plustost mourir, que l'endurer; & qu'il n'en estoit rien. Là-dessus, fiez-vous sur leur serment. Elles ont raison; car pourquoy l'advoüeroient - elles? Il leur suffit du souvenir du plaisir.

Nous avons un conte pareil, qui me fut fait en

la ville de Fondy auprès de Naples, & qui est tout commun de par-de-là, vray & frais encore, de la signora Livia (a) Gonzaga, qui avoit espoufé Afcanio Colonne. Elle fut estimée de son temps la plus belle femme de toute l'Italie, & de telle sorte, dis-je, estimée, que sa beauté vola jusques au Levant, (j'en ay veu le portrait en femme veuve plusieurs fois, qui le confirme ainsi, & en Constantinople), dont Ariadan Barberouffe, lorsqu'il eut le baston de Général de l'armée de mer du Grand-Seigneur, la première fois, avec une très-solemnelle pompe (comme il est escrit, ayant passé par le Fare de Messine, & costoyé la Calabre, & y fait de grands ravages, & vers Naples, fit entreprise sur la ville de Fondy, & y arriva de nuit, & si à propos, & si à l'improviste, qu'ayant mis deux mille Turcs en terre, prindrent la ville d'assaut & d'escalade, donnerent au chasteau où estoit ladite Livia Gonzaga endormie & couchée en son lit : laquelle, oyant l'allarme, fut tellement surprise, qu'elle se leva en sursaut; & tout le loisir qu'elle eut, ce fut de se jeter en chemise par une fenestre, & se sauver par les montagnes, si à propos, que les Turcs entrerent dans sa chambre ainsi qu'elle n'estoit que quasi sortie. On dit que Barberouffe en vouloit faire un présent au Grand-Seigneur, &

(a) Il falloit dire *Julia*.

que ladite entreprise ne fut faite que pour cela ; & quand il sçeut qu'elle avoit esté faillie , il s'en cuida désespérer : mais le malheur de la Dame voulut que , tombant de Scille en Caribde , vint à tomber en se sauvant , parmy les Bandoliers & Foruscis (a) du Royaume , laquelle fut reconnue d'aucuns , d'autres non. Je vous laisse donc à penser , si ce bon & friand *boucon* (b) , tombé entre les mains & puissance de ces affamez , ne fut pas gousté & tasté à bon escient , ainsi que plusieurs n'en doutent point , d'autres si. Mais quelque serment & exécution qu'elle pust faire , n'en peut estre creue ; car , volontiers une si belle & bonne viande ne sçauroit eschapper impollue de telles gens. Les plus clairvoyants , & qui s'entendent en ces choses , & qui en ont tasté , n'en sçauroient que bien dire , & qu'aucuns du pays le disent.

Par ainsi , voilà comme hommes & femmes se damnent aisément par leurs serments , mesme que les plus belles Reynes & Princesses , quand elles tomberoient en tels hazards , ne feroient espargnées non plus que les autres , puisqu'une grande beauté ne porte aucune regle ny sauvegarde avec foy ; qu'elle ne soit par-tout desprisée , & que l'amour en cela n'use de son droit & autorité sans aucun res-

(a) Ces *Foruscis* étoient des bannis à qui il n'y avoit pas plus à se fier qu'aux Bandoliers.

(b) Vieux mot qui signifie morceau.

pect. Au partir de-là, font quittes pour dire & jurer que leur grandeur a fait perdre la hardiesse à ceux qui l'ont voulu entreprendre ; & Dieu sçait.

Il en arriva de mesme à la Reyne de Sicile, *Constance*, laquelle, trajettant de Barlette à Salerne, tomba entre les mains de quelques corsaires & brigands, qui luy firent de grands outrages, dit l'Histoire de Naples. Pensez qu'ils la repassèrent sous le ventre & par-tout, comme on dit : car à tels gens, tous C font C, mesme quand ils sont royaux, voire à tout le monde ; car ce sont viandes royales & très-exquises, autant pour les friands que pour les sobres, bien que cette Reyne ne fust des belles ny des jeunes.

Je sçay (a) une très-grande Dame, & un Gentilhomme, qui s'estoient mariez & couchez ensemble, ce disoit-on. Enfin, la Dame se faschant parce qu'il n'estoit assez riche pour elle, & qu'elle en vouloit un autre, qu'elle eut après, très-riche & grand Seigneur ; le Gentilhomme la mit en procès, qui vint à la noitice du Roy François qui les fit venir à luy, & conter leurs particularitez. Le Gentilhomme asseuroit de son costé les siennes, & entr'autres alléqua les plus secretes qui estoient sous sa chemise, & qu'elle avoit tels fis, & telles

(a) On n'attend pas de nous des éclaircissemens sur ces anecdotes impures. Nous laissons aux amateurs le soin de deviner les noms des personnages.

marques sur sa nature & à l'entour, & aux cuisses; bref, par-tout le corps nud: & demandoit qu'on la visitast, pour voir si on ne les y trouveroit pas. Sur ce furent femmes députées commissaires, pour faire la visitation, qui fut trouvée semblable au dire de l'autre: mais pourtant la Dame ayant nié fort & ferme, que pour cela il ne s'ensuivoit pas qu'il fust venu jusques au criminel & au centre, mais senty & cognu seulement quelques légers privautez & mignardises. Enfin, d'autant qu'elle avoit de la faveur à la Cour, fut remise au serment, qui fut fait solennellement à Nostre Dame de Paris sur le grand autel; & recevant le corps de Nostre-Seigneur, tous deux ensemble, sur la damnation de leurs ames, firent & l'un & l'autre leurs serments tout contraires: l'homme fut débouté, & la Dame creue & receue au sien; & par ainsi, du depuis chacun prit son party, & se pourveurent ailleurs où ils peurent: mais pourtant ils n'ont pas esté heureux en lignée; car de l'un & de l'autre elle n'est jamais venuë en perfection, & n'en ont eu gueres de plaisir: & voilà comment Dieu les punit, & tant d'autres, qui sont de ces parjures.

J'ay ouy parler d'une Dame de la Cour du Roy François, de laquelle un très-grand Prince devenu fort amoureux, bien souvent fut, ou pour sa grandeur qu'elle n'osoit contredire, ou plustost pour la

privauté qu'elle luy permettoit, facilement autant amoureuse de luy, que luy d'elle, la venoit trouver, ou du soir ou du matin, dans son lit, tout en chemise, & rien que sa robe de nuit sur luy, & privément se couchoit auprès d'elle sans aucune cérémonie. Elle en estoit quitte pour dire: *Eh bien, Monsieur, que pensez-vous faire? Vous ne me ferez rien: car j'ay les jambes & les cuisses bien croisées. Vous ne me forcerez non plus: car je crieray à l'ayde à mes femmes; aussi que vous estes trop honneste pour l'entreprendre.* Mais pour tout cela, elle ne sortoit point du lit, (quelque sotté l'eust fait); fut, ou de peur de morfondre, ou pour endurer le doux plaisir & l'attouchement du gentil corps de ce Prince près du sien qu'il embraisoit du sien & d'ardeur, & tastoit, tant de son corps, que de ses mains, & y duroit assez longtemps. Je voudrois bien sçavoir comment cela se peut appeller, après toutes ces privées façons; & si, pour nier après fort & ferme à ses femmes, un peu de là esloignées, ou d'autres, qu'il n'estoit jamais venu à cela, si elles le pouvoient croire? Je dis si elles estoient habiles, & sçavoient que c'est du jeu d'amour, & si elles ne croyoient pas que la comédie avoit esté jouée toute entiere, & sans s'estre contentez de se pourmener à l'entour de l'eschaffaut?

J'ay cognu la Dame sur son viel âge, qui, à la

voir & l'oïir parler, toutes les femmes estoient putains, fors elle. Il s'en falloit ce trait, & plusieurs autres; car l'un amene l'autre.

J'en alléguerois une infinité d'exemples, & de femmes, & mariées, & à marier, & de filles, ainsi parjurantes & négatives: mais je les remets à un autre (a) traité, craignant encore d'avoir esté trop long en cette digression; mais je suis excusable, d'autant qu'il m'est venu ainsi en la pensée & mémoire, si que possible je l'eusse pu oublier.

Et pour retourner à nostre Princesse Jeanne de France, je crois que son mary, comme j'ay ouy-dire, l'avoit fort bien cognüë & vivement touchée, encore qu'elle fust un peu gastée (b) du corps: car il n'estoit pas si chaste de s'en abstenir, l'ayant si près de foy, & autour de ses costez; veu son naturel, qui estoit un peu convoiteux, & beaucoup, du plaisir de Venns, comme ses prédécesseurs. Mais il vouloit rattrapper ses premieres amours, qui estoit la Reyne Anne, & cette belle Duché, qui luy donnoient de grandes tentations dans

(a) Cet autre traité est sans doute *ses Dames galantes*.

(b) C'est-à-dire *difforme*. On a cité ailleurs le mot de Louis XI, à qui on présenta la princesse Jeanne, après une absence assez longue. (Lisez les observations sur les mémoires de la Tremoille, Tome XIV de la collection, page 291).

l'ame, & pour ce, il répudia cette *belle* (a) Princesse; & son serment fut creu & receu du Pape, qui en donna la dispense, receue en la Sorbonne & Cour de Parlement de Paris. En quoy cette Princesse fut sage & vertueuse; car elle n'en fit aucun esclandre, ny semblant de s'ayder de Justice: aussi qu'un Roy peut beaucoup, & fait ce qu'il veut; mais se sentant forte de se contenir en continence & chasteté, elle se retira devers Dieu & l'espousa, tellement qu'oncques puis n'eut autre mary: meilleur n'en pouvoit-elle avoir.

ARTICLE III.

Madame ANNE DE FRANCE.

APRÈS elle, fut sa sœur ANNE DE FRANCE, fine femme & déliée, s'il en fut oncques, & vraye image en tout du feu Roy Loüis son pere. L'élection qui en fut faite, pour avoir la tutele & ad-

(a) L'épithete *belle*, est à coup sûr une ironie de la part de Brantôme. Car tous les contemporains attestent la laideur de Jeanne. L'historien Mathieu dit formellement que Louis XI la haïsoit, parce qu'elle étoit *noire, petite, & vouûtée*; il ajoute que le sieur de l'Esquièrre, gouverneur de cette princesse, la cachoit souvent sous sa robe longue, quand le Roi la rencontroit, afin qu'il ne s'affligeât de sa vue. Hist. de Louis XI par Mathieu, Liv. X, Chap. XI, page 606).

ministration du Roy Charles son frere, en fait foy, qu'elle gouverna si sagement & vertueusement, que ç'a esté un des grands Roys de France, & qui par sa valeur (a) fut proclamé Empereur de tout l'Orient. Quant à son Estat, elle l'administra aussi tout de mesme : vray qu'à cause de son ambition, elle le cuida un peu broüiller, pour la haine qu'elle porta à Monsieur d'Orléans, depuis Roy. J'ay ouy dire pourtant que, du commencement, elle luy portoit de l'affection, voire de l'amour; de sorte que, si Monsieur d'Orléans y eust voulu entendre, y eust eu bonne part, comme je tiens de bon lieu : mais il ne s'y put commander, d'autant qu'il la vit trop ambitieuse, & qu'il vouloit qu'elle dépendist de luy, comme premier Prince & le plus proche, & non luy d'elle; ce qu'elle désiroit le contraire, car elle vouloit tenir le haut lieu & tout gouverner. L'on dit que la source de leur plus grand différend, sans que je parle des petits provenants de jalousie, d'amour & d'ambition, qui arrivoient bien souvent entre eux deux, fut que ledit Monsieur d'Orléans, jouant un jour à la paume à Paris, madite Dame de Beaujeu le voyant joüer avec les Dames de sa Cour, selon la coustume d'alors, vint un coup en dispute (comme il arrive souvent) dont

(a) L'éloge est plus qu'exagéré : on y reviendra à l'article de Charles VIII.

il fallut rapporter aux gens. L'on en vint demander à Madame de Beaujeu. Ladite Dame jugea contre ledit Monsieur d'Orléans. Luy qui estoit haut à la main, & se doutant d'où venoit ce jugement, commença à dire assez bas (a), *que quiconque l'avoit condamné, si c'estoit un homme il avoit menty, & si c'estoit une femme, c'estoit une putain.* Aucuns disent & escrivent qu'il la démentit tout haut; mais c'est une mocquerie. Je le sçay par le moyen d'une grande Dame; & qu'aussi il n'estoit vraysemblable qu'une turtice du Roy fust ainsi vilipendée publiquement. Ce qu'estant rapporté à Madame, & l'ayant ouy à demy, la luy garda bonne sous un beau semblant, & depuis oncques ne cessa de luy fusciter de tels mescontentemens, voire attentats sur sa personne, & fut contraint de sortir de Paris à grand'haeste, & se sauver; & ce fut alors que ceux de la ville d'Orléans luy refuserent les portes, & s'en alla à Blois, & puis se retira à Sauveté en Bretagne vers le Duc François, où il commença à faire ses premières amours avec Madame Anne, fille du Duc, qui le reçeut & retira si fidèlement, qu'il ayma mieux d'encourir le courroux du Roy & la guerre, que d'user d'infidélité envers son refuge, qui fut un très-grand honneur

(a) Le propos n'étoit ni galant ni honnête; & la rivalité d'ambition, qui existoit entre Louis XII, & la dame de Beaujeu, n'excuse pas ce prince.

à luy, en quoy beaucoup de gens n'ont fait de mesme.

Pompée en sçauroit bien que dire, s'estant réfugié chez *le traistre d'Egypte*. Ainsi voulut-on gagner Monsieur d'Orléans, pour quitter la pratique de ses confédérez; mais il ne le voulut, tant pour son honneur, que connoissant le naturel de la Dame, qui estoit fort dissimulée. La guerre enfin pour tel sujet fut tellement esmeüe, & à la suscitation tousjours de Madame de Beaujeu, comme ma grand'mere nourrie avec elle contoit, fille qu'on nommoit de Lude, & depuis Sénéchalle de Poitou, Dame d'honneur de la feuë Reyne de Navarre, Marguerite, qu'enfin Monsieur d'Orléans fut pris à Saint Aubin de Cormier, & mené prisonnier à Lusignan & Bourges, au grand contentement de sa Dame ennemie, & y demeura longtemps (a), jusques à ce que le Roy Charles VIII, voulant faire son tant désiré voyage de Naples, pour ne rien laisser derriere soy qui pût brouiller en France, encore qu'il fust en prison: mais un tel Prince que celui-là, tout prisonnier qu'il estoit, pouvoit esmouvoit encore le peuple; & aussi que le Roy, qui estoit tout bon Prince, le fit sortir,

(a) Tous ces détails se trouvent dans les observations sur les mémoires de la Tremoille, (Tome XIV de la collection,) & on y voit, (page 287,) la loyauté avec laquelle Charles VIII lui rendit la liberté.

craignant que sa sœur luy fist un mauvais tour en la prison, & le fist mourir, & aussi qu'il se vouloit servir de luy en son voyage, comme il fit : car il estoit un brave & vaillant Prince, ainsi qu'il le monstra en son combat de mer vers Gennes, qui fut cause de la véritable conquête du Royaume de Naples.

Madame Jeanne de France, luy servit (a) bien fort aussi à sa liberté. Quelle bonté de femme ! & là-dessus, croyez si elle n'estoit pas bien au vray sa femme, & très-bien connuë, en importunant tous les jours le Roy son frere, (dont il en fut blasmé de mesconnoissance lorsqu'il la repudia), & sa sœur, qui répugnoit tant qu'elle pouvoit ; car elle estoit fort vindicative, & de l'humeur en cela du Roy son pere, voire en tout. Car elle estoit trinquate (b), corrompuë, pleine de dissimulation & grande hypocrisie, qui, pour son ambition se masquoit & se déguisoit en toutes sortes ; dont le Royaume commençant à se fascher de ses humeurs, encore qu'elle fust sage & vertueuse, les porta impatientement : & lorsque le Roy alla à Naples, elle ne demeura plus en titre de Régente, mais son mary, Monsieur de Bourbon, Régent. Il est bien

(a) Lisez les mémoires de Comines, (Tome XII de la collection, page 168).

(b) C'est-à-dire, *rompue, fretée, usée*, du Languedocien *rompre*.

vray, qu'elle luy faisoit faire beaucoup de choses de sa teste; car elle le gouvernoit, & le sçavoit bien mener, d'autant qu'il tenoit un peu *de la sotte humeur*, voire beaucoup: toutesfois le Conseil luy répugnoit & la controlloit. Elle vouloit user un peu de quelque prérogative & autorité à l'endroit de la Reyne Anne; mais *elle trouva bien chaussure à son pied*, comme l'on dit: car la Reyne Anne estoit une fine Bretonne, comme j'ay dit, & qui estoit fort superbe & altiere à l'endroit de ses égaux; de sorte qu'il fallut à Madame de Bourbon cesser, & laisser à la Reyne sa belle-sœur tenir son rang, & maintenir sa grandeur & majesté, comme estoit de raison: ce qui luy devoit fort fascher; car estant Régente (a), elle tenoit terriblement sa grandeur.

J'ay veu force lettres d'elle en nostre maison, du temps qu'elle estoit dans sa grandeur; mais je n'en ay veu de nos Roys, & si en ay veu beaucoup parler & escrire si bravement & impérieusement comme elle faisoit, tant envers les plus

(a) Brantôme se trompe: la dame de Beaujeu n'eut point le titre de *régente*: afin d'éviter les démêlés que ce titre pouvoit faire naître, l'assemblée nationale de Tours se contenta d'ordonner que la dame de Beaujeu auroit le gouvernement de la personne du jeune Roi: c'étoit bien lui donner tout le pouvoir; & voilà ce qu'Anne vouloit.

grands que les plus petits, & jamais ne signoit qu'ANNE DE FRANCE. Quelquefois, mettoit ANNE simplement : mais le plus beau nom d'une fille de France est de mettre toujours ce beau surnom *de France*, ainsi que je le tiens d'un Grand, qui le conseilla à Madame de Savoye, estant jeune fille, de signer ainsi; ce qu'elle faisoit, car j'en ay veu d'elle force lettres : & si cette Anne ne mettoit que fort peu souvent *vostre*, ce qui n'appartient qu'aux Roys & à quelques grands Souverains & Reynes Souveraines : & encore que tout à plein elle ne se meflast des affaires comme elle avoit fait, si vouloit-elle mettre le nez pourtant où elle pouvoit. Certes, c'estoit une maîtresse femme, un petit pourtant brouillonne : car si Monsieur d'Orléans n'eust esté pris, & que la fortune ne luy en eust dit mal, (a) elle avoit mis la France déjà en grand branle. Et tout pour son ambition, que tant qu'elle a vescu n'a jamais pu la bannir de son ame, encore qu'elle fust en sa maison retirée, où elle faisoit pourtant semblant de s'y plaire & faire valoir sa Cour, qui estoit toujours belle & grande, comme disoit ma grand'mere, & estant toujours accompagnée de grande quantité de Dames & filles

(a) Pouvoit-elle faire autrement, pour réprimer l'ambition du duc d'Orléans ? C'étoit-là ce qu'il falloit examiner : au surplus, Brantôme a raison. Cette princesse étoit une maîtresse femme.

qu'elle nourrissoit fort vertueusement & sagement. Il y en eut pourtant une des siennes, qui luy eschappa un jour de faire la folie avec les garçons, comme telle espece de sexe y est sujette, & la garde en est très-mal-aisée, tant estroite soit-elle. Elle le sceut, & lui demanda pourquoy elle avoit tombé en une si lourde & infame faute, bien que la bonne Dame ne fust exempte d'amour. Cette fille, ainsi criminelle, dit que l'autre luy avoit fait par force. Elle luy fit la comparaison d'une espée desgaisnée, qui ne se peut jamais non plus qu'une autre engaisner, si le fourreau se remue de-çà de-là, & ne demeure ferme en cela, & luy en fit monstrier l'expérience de l'espée devant elle, & toutes ses femmes & filles, qui luy servit & à elles de leçon. Elle avoit aussi un commun dire à la bouche, quand on lui parloit de quelque Dame, & qu'on la luy louoit, & lui disoit-on que c'estoit une très-sage Dame. *Dites donc, disoit-elle, elle est des moins folles, & non pas très-sage; car gueres y en a-t-il, qui, ou jeune, ou en aage, n'ait aymé, ou entré en tentation, mais les unes moins, les autres plus.*

Si a-t-elle fait de très-belles nourritures, ainsi que je tiens de ma grand'mere, & n'y a gueres eu Dames ou filles de bonne Maison de son temps, qui n'ait appris leçon d'elle, estant alors la Maison de Bourbon une des grandes & splendides de la

24 C L A U D E D E F R A N C E ;

chrestienté. Aussi certes elle l'a fait valoir : car encore qu'elle fust opulente en grands biens & richesses de foy, elle, ayant bien fait (a) sa main en sa régence, y en apporta davantage; si-bien que tout y servoit à bien faire reluire cette Maison, outre qu'elle estoit splendide & magnifique de sa nature, & qu'elle ne vouloit en rien diminuer de sa grandeur premiere. Elle avoit bien aussi des grandes bontez à l'endroit des personnes qu'elle aymoît, & prenoit en sa Main. Pour fin, cette Anne de France a esté fort spirituelle, & assez bonne. J'en ay assez dit.

A R T I C L E I V,

Madame C L A U D E D E F R A N C E.

IL faut parler de Madame CLAUDE DE (b) FRANCE, qui fut très-bonne & très-charitable, & fort douce à tout le monde, & ne fit jamais desplaisir ny mal à aucun de sa Cour, ny de son Royaume. Elle fut aussi fort aymée du Roy Louis, & de la Reyne Anne, ses pere & mere, & estoit leur bonne fille & la bien-aimée, comme ils luy monstrerent

(a) Si Brantôme dit vrai, on a donc toujours volé : est-ce que le peuple ne seroit fait que pour être dépouillé ? La perspective ne seroit pas consolante.

(b) Fille de Louis XII, & d'Anne de Bretagne.

bien : car après que le Roy fut paisible (a) Duc de Milan , ils la firent déclarer & proclamer en la Cour de Parlement de Paris , à huis ouverts , Duchesse des deux plus belles Duchés de la Chrestienté , qui estoient Milan & Bretagne , l'une venant du pere , & l'autre de la mere. Quel héritage ! s'il vous plaist. Ces deux Duchés , jointes ensemble , eussent bien fait un beau Royaume.

La Reyne sa mere la voulut fort marier à Charles d'Autriche , depuis Empereur. Si elle eust vescu , cela se fust fait ; car elle s'en faisoit accroire par-dessus le Roy son mary , & mesme pour le mariage de ses filles , desquelles elle vouloit avoir la totale charge & soucy. Jamais elle ne les appelloit autrement que par leur nom ; *ma fille Claude* & *ma fille Renée*. Aujourd'hui il faut donner des Seigneuries aux filles des Princesses , voire des Dames , pour les y appeller. Et si elle eust vescu , jamais le Roy François ne l'eust espousée , comme j'ay dit en son discours (b) , car elle prévoyoit bien le mauvais traitement qu'elle en devoit re-

(a) Ce fut vraisemblablement en 1513 , lorsque son armée , commandée par Louis de la Tremoille reprit pour la troisième fois le Milanéz.

(b) Pour être plus exact , Brantôme auroit dû dire qu'Anne de Bretagne , si elle eût vécu , auroit empêché la consommation de ce mariage ; à l'égard du contrat & de la célébration du mariage , le vœu de la nation avoit

cevoir , d'autant que le Roy son mary luy donna la vérole (a) qui lui avança ses jours. Et Madame la Régente (b) , sa belle-mere , la rudoyoit fort : mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son beau esprit , & de sa douce patience , & grande sagesse , pour supporter ses rigueurs , ny plus ny moins qu'on lit de Marguerite , fille de Raimond , Comte de Provence , femme du Roy Saint-Louis , fort sage & prudente Princesse , qui supportoit les rudesses de Blanche , sa belle-mere , qu'elle luy faisoit , par sa prudence , & les vainquoit par sa patience. Quoy qu'il en soit , elle produisit une très-belle & généreuse lignée au Roy son mary : trois fils , François , Henry & Charles ; & quatre filles , Louïse , Charlotte , Magdeleine & Marguerite.

Elle fut fort aymée aussi du Roy son mary ,

contraint Anne de Bretagne d'y consentir. (Voyez les mémoires de Fleuranges , Tome XVI de la collection , page 325).

(a) Il paroît constaté que François I mourut des suites douloureuses de son incontinnence. Mais il n'est pas également prouvé qu'il ait infecté sa femme du mal vénérien. Au surplus , la fécondité de Claude de France semble indiquer qu'en admettant le récit de Brantôme comme authentique , François I commit ce crime , (car c'en est un) , vers les dernières années de la vie de son épouse.

(b) Louïse de Savoye , duchesse d'Angoulême , mère de François I.

& bien traitée, & de toute la France, & fort regrettée après sa mort pour ses admirables vertus & bontez.

J'ay leu dans la *Chronique d'Anjou*, qu'après la mort, son corps fit miracles, si bien qu'une grande Dame des siennes, estant un jour tourmentée d'une fièvre chaude, & s'estant vouée à elle, soudain elle recouvra santé.

A R T I C L E V.

Madame RENÉE DE FRANCE.

MADAME RENÉE, sa sœur, a esté aussi une fort bonne & habile Princesse; car elle avoit un des bons esprits & subtils, qui estoit possible. Elle avoit fort étudié, & l'ay vu fort sçavante discourir fort hautement & gravement de toutes Sciences, jusqu'à l'astrologie & la connoissance des astres, dont je la vis un jour entretenir la Reyne-Mere, qui l'oyant ainsi parler, dit que le plus grand Philosophe du monde n'en sçauroit mieux parler.

Elle avoit esté promise à l'Empereur Charles (a) par le Roy François; car elle demeura

(a) Du tems de Louis XII, Ferdinand, Roi d'Arragon, l'avoit déjà fait rechercher par l'Infant Ferdinand, cadet de Charles. *Lett. de Louis XII*, Tome IV, page 251.

fort jeune après le Roy son pere & la Reyne sa mere : mais la guerre qui survint interrompit le mariage ; & fut donnée (a) à Monsieur le Duc de Ferrare , qui l'ayma fort , & la traita honorablement , comme fille de Roy. Vray est , qu'ils furent quelque temps un peu mal ensemble , pour la Religion Luthérienne (16) , de laquelle il la soupçonnoit. Peut-estre que se ressentant des mauvais tours que les Papes avoient faits au Roy son pere , en tant de sortes , elle renia leur puissance , & se sépara de leur obéissance , *ne pouvant faire pis , estant femme*. Je tiens de bon lieu , qu'elle le disoit souvent. Son mary pourtant , eut esgard à son sang illustre , la respectoit tousjours & l'honoroit fort. Aussi comme la Reyne Claude , sa sœur , fut-elle très-heureuse en lignée : car elle en produisit à son mary , la plus belle qui fut , ce crois-je , en Italie , encore qu'elle fust très-gastée de son corps.

Elle eut Monsieur le Duc de Ferrare , qui est

Mezerai dit , que le Roi François I , en la mariant au duc de Ferrare , avoit eu en vue de s'assurer la Bretagne , qu'un petit prince , & si éloigné , ne pourroit lui quereller. Elle ne fut promise à Charles , prince d'Espagne , qu'en 1515 , par François I , dans le traité entre ces deux princes. *Hist. de la Ligue de Cambray*. Tome II , pag. 226.

(a) Elle épousa Hercule d'Est , duc de Ferrare , en 1528.

aujourd'hui un des beaux Princes d'Italie, & des sages & généreux, & feu Monsieur le Cardinal d'Est; la bonté, la magnificence & la libéralité du monde; desquels j'espere parler: & trois filles, les plus belles qui nasquirent jamais en Italie; Madame Anne d'Est, depuis Madame de Guise; Madame Lucrece, Duchesse d'Urbain; & Madame Eléonor, qui mourut sans estre mariée. Le deux premieres porterent le nom de leurs grand'meres, l'une d'Anne de Bretagne, du costé de la mere; & l'autre du costé de la mere (a), de Lucrece Borgia, fille du Pape Alexandre, de mœurs fort différentes, comme de qualitez; bien que ladite Dame Lucrece fust une gentille Princesse Espagnolle, douée de beaucoup de beauté & de vertu. (*Voyez* Guichardin.) Madame Léonor porta le nom de la Reyne Léonor. Ces trois filles furent très-belles: mais la mere les fit embellir davantage, par la belle nourriture qu'elle leur donna, en leur faisant apprendre les Sciences & les bonnes Lettres, qu'elles apprirent & retindrent parfaitement, & en faisoient honte aux plus savants; de sorte que si elles avoient beau corps, elles avoient l'ame autant belle. J'en parleray ailleurs. Or si cette Princesse estoit habile, sage, spirituelle & vertueuse, elle estoit accompagnée d'autant de

(a) *Ou plutôt* du père.

bontez , qu'elle estendoit si bien sur les sujets de son mary , que je n'ay veu aucun dans Ferrare , qui ne s'en contentast , & n'en dist tous les biens du monde ; car ils se ressentoient sur-tout de sa charité qu'elle a eue toujours en recommandation , & principalement sur les François : car elle a eu cela de bon , que jamais elle n'a oublié sa nation ; & bien qu'elle en fust très-loin , elle l'a tousjours fort aymée. Jamais François , passant par Ferrare , ayant nécessité , & s'adressant à elle , n'a party d'avec elle , qu'elle ne luy donnast un ample aumosne & bon argent , pour gagner son pays & sa maison ; & s'il estoit malade , & qu'il n'eust peu cheminer , elle le faisoit traiter & guérir très-soigneusement , & puis luy donnoit argent pour se retirer en France.

J'ay ouy-dire à gens qui le sçavent bien , & à une infinité de soldats & gens de guerre , qu'ils en avoient fait la bonne preuve : qu'au (a) voyage de Monsieur de Guise en Italie , elle sauva , après son retour , plus de dix mille ames de pauvres François , tant de guerre que d'autres , qui fussent morts de faim & de nécessité sans elle , lesquels , passant à Ferrare , elle secouroit tous de remedes & d'argent , autant qu'il y en avoit ; & si y en avoit force Gentilshommes de bonne Maison , de ce

(a) En 1557.

nombre de nécessiteux. A d'aucuns d'eux, j'ay ouy-dire que jamais ne se fussent conduits en France sans elle, tant sa charité & libéralité fut grande envers ceux de sa nation : si bien que j'ay ouy-dire à un sien Maistre d'hostel, que cette passade lui cousta plus de dix mille escus ; & quand les Intendants de sa maison luy en remonstroient la despense excessive, elle ne leur disoit autre chose, si-non : *que voulez-vous ? Ce sont des pauvres François de ma nation ; & lesquels, si Dieu m'eust donné barbe au menton, & que je fusse homme, seroient maintenant tous mes sujets. Voire me seroient-ils tels, si cette meschante Loy Salique ne me tenoit trop de rigueur.*

Voilà une grande bonté & charité de cette Princesse, qui me fait du tout ressouvenir d'une Grande de Canouze, Dame de la Pouille, qui se nommoit *Bersa*, autrement *Paulina*, laquelle, après cette grande bataille & occision de Cannes pour les Romains, il y en eut environ dix mille soldats de reste de cette grande déroute, lesquels eschappez esperdus, esgarez, & vagabonds par certains détroits, arriverent de nuit à Canouze, ville pour lors alliée des Romains, en laquelle cette honneste Dame pour lors estoit ; & ne s'estonnant de la fortune ensuivie par la puissance du victorieux Annibal, les retira tous dans ses propres maisons, ainsi qu'ils estoient las, pauvres, desar-

mez, affamez & couverts de playes, les fit remettre & rafraîschir, revestir, nourrir, & guérir. Enfin, quand ils eurent recouvert leurs forces, & repris leurs espérances, moyennant sa piété, partants d'elle à leur vouloir, eslargit à chacun d'eux de quoy faire ses dépens sur le chemin : & jamais, quelque nouvelle multitude qu'il en survînt tous les jours, ne retira ses mains de sa libéralité, mais toujours pourveut aux nécessitez de tous ceux qui se retiroient; ce qui est une chose merveilleuse à dire, & beaucoup plus louable en cette honneste Dame. Nostre Princesse Ferraroise en est d'autant à louer; car sans elle, pour cette fois le Proverbe vieux se fust pratiqué, *quel' Italie estoit le vray cimetièrre François, & à quantité.*

Or, si sa charité pour cette fois s'est monstrée en cela, je vous puis assurer qu'en tous les lieux qu'il a fallu, elle l'a monstrée. J'ay ouy dire à aucuns de ses gens, qu'estant de retour en France, & s'estant retirée en sa ville & maison de Montargis, quand les guerres civiles se venoient à esmouvoir, tant qu'elle a vescu, elle retiroit chez elle une infinité de peuples; & ceux de la Religion, qui estoient chassés & bannis de leurs biens & maisons, elle les aydoit, secouroit, & nourrissoit de tout ce qu'elle pouvoit.

J'ay bien veu, moy, aux seconds troubles, les forces de la Gascogne, conduites par Messieurs de
Terrides

Terrides & de Monfalès, montants à 8000 hommes, & s'acheminants vers le Roy. Nous passâmes à Montargis, les chefs & principaux Capitaines & Gentilshommes. Nous luy allâmes faire la révérence, comme nostre devoir nous le commandoit. Nous vîmes dans le chasteau, je croy, plus de trois cent personnes de la Religion, qui de toutes parts du pays s'estoient retirez-là. Un vieux Maistre-d'hostel qu'elle avoit, fort honneste Gentilhomme, que j'avois connu à Ferrare & en France, me jura qu'elle nourrissoit tous les jours plus de trois cent bouches de ces pauvres personnes retirées.

Bref, cette Princesse estoit bien fille de France, vraye en bonté & charité. Elle avoit aussi le cœur fort grand & haut. Je luy ay veu en Italie, & à la Cour, garder aussi-bien son rang qu'il estoit possible : &, encore qu'elle apparust n'avoir pas l'apparence extérieure tant grande, à cause de la gâsture de son corps, si est-ce qu'elle en avoit beaucoup en sa majesté, montrant bien en sa grandeur, & en son visage royal, & en sa parole, qu'elle estoit bien fille de Roy & de France.

J'ay ouy dire, & le tiens de bon lieu, que, lors que le Prince de Condé fut mis en prison à Orléans, du temps du petit Roy François, elle arriva de Ferrare deux jours après; & la vis arriver, Le Roy & toute la Cour, estants allez au-de-

vant, & receüe avec un très-grand honneur, comme il luy appartenoit, elle fut fort triste de cette prison, & dit & remonstra à feu Monsieur de Guise, son gendre, *que quiconque avoit conseillé au Roy ce coup, avoit failly grandement; & que ce n'estoit peu de chose, que de traiter un Prince du Sang de cette sorte.*

Ce n'estoit pas pourtant Monsieur de Guise qui avoit donné ce conseil, & s'en excusa fort : car il ne tira jamais raison de ses ennemis que par ses armes (a) encore qu'ils ne le fussent, mais bons parents. Je sçay bien qui donna ce conseil. Or, c'est assez parlé de cette noble Princesse.

ARTICLE VI.

MARGUERITE, Reine de Navarre.

IL faut un peu parler de MARGUERITE (b); REINE DE NAVARRE. Certainement elle ne fut point

(a) Si ce n'étoit pas le duc de Guise, c'étoit au moins son frère le cardinal de Lorraine. Or, on n'ignore pas l'intimité qui régnoit entre les deux frères. Peut-être fut-ce d'après ce motif, que le duc de Guise déclara si hardiment au prince de Condé, que sa détention n'étoit point son ouvrage. Une déclaration de cette espèce frisoit de près l'escobarderie.

(b) Marguerite d'Orléans, sœur de François I, épousa d'abord le duc d'Alençon, & ensuite Henri d'Albret, Roi de Navarre.

Fille d'un Roy de France, ny n'en portoit auffi le nom, finon de *Valois* ou d'*Orléans*. Car, comme dit Monsieur de Tillet en ses mémoires, le furnom de *France* n'appartient qu'aux filles de France; & si elles sont nées avant que leur pere soit Roy, elles ne prennent ce furnom qu'après l'advénement à la couronne. Mais pourtant cette Marguerite, comme disoient de grandes personnes d'alors, elle estoit censée comme fille de France, mesme qu'elle ne leur faisoit tort de se mettre à leur rang, pour ses grandes vertus. Voilà pourquoy nous la mettrons parmy elles.

Ce fut donc une Princesse de très-grand esprit & fort habile, tant de son naturel, que de son acquisitif; car elle s'addonna fort aux lettres en son jeune âge, & les continua tant qu'elle vesquit, aymant & conversant du temps de sa grandeur, ordinairement à la Cour, avec les gens les plus sçavants du Royaume de son frere. Aussi tous l'honoroiert tellement, qu'ils l'appelloient leur *Mæcenas*: & la pluspart de leurs livres, qui se composoient alors, s'adressoient au Roy son frere, qui estoit bien sçavant, ou à elle.

Elle-mesme composa fort, & fit un livre qu'elle intitula: *La Marguerite des Marguerites*, qui est très-beau, & le trouve-t-on encore imprimé (a).

(a) Ce livre intitulé: *les Marguerites de la Marguerite*.

Elle composoit souvent des comédies & des moralitez, qu'on appelloit en ce temps-là des pastorales qu'elle faisoit joüer & représenter par les filles de sa Cour.

Elle aymoit fort à composer des chansons spirituelles ; car elle avoit le cœur fort addonné à Dieu ; aussi portoit-elle pour sa devise, la fleur du soucy, qui est la fleur ayant plus d'affinité avec le soleil qu'aucune qui soit, tant en similitude de ses rayons & feuilles de ladite fleur, qu'à raison de la compagnie qu'elle luy fait ordinairement ; se tournant de toutes parts là où il va, depuis Orient jusques en Occident, s'ouvrant aussi, ou clofant, selon sa hauteur & basseur. Aussi elle s'accommoda de cette devise, avec ces mots :

Non inferiora secutus (a).

En signe qu'elle dirigeoit & tendoit toutes ses actions, pensées, volontez & affections à ce grand soleil qui estoit Dieu, & pour cela, la soupçonnoit-on de la Religion de Luther ; mais pour le respect & amour qu'elle portoit au Roy

des princesses, est un recueil de *Poësies* de cette princesse, fait par Simon Sylvius, surnommé de la Haye, son valet-de-chambre ; & imprimé à Lyon chez Jean de Tournes, en 1547, in-8°.

(a) C'est-à-dire. *Il ne s'arrête point aux choses d'ici-bas.*

son frere, qui l'aymoit uniquement & l'appelloit tousjours sa mignonne, elle n'en fit jamais aucune profession ny semblant; & si elle la croyoit, elle la tenoit tousjours dans son ame fort secrete, d'autant que le Roy la haïssoit fort; disant qu'elle & toute autre nouvelle Secte, tendoient plus à la destruction des Royaumes, des Monarchies & Dominations, qu'à l'édification des ames.

Le grand Sultan Soliman en disoit de mesme : laquelle combien qu'elle renverfast plusieurs points de la Religion Chrestienne & du Pape, il ne la pouvoit aymer; d'autant, disoit-il, que les (a) *Religieux* d'icelle n'estoient que brouillons & séditionieux, & ne se pouvoient tenir en repos, qu'ils ne remuassent tousjours. Voilà pourquoy le Roy François, sage Prince s'il en fut oncques, en prévoyant les miseres qui en sont venues en plusieurs parts de la Chrestienté, les haïssoit, & fut un peu rigoureux (b) à faire brusler vifs les *Hérétiques de son temps*. Si ne laissa-il pourtant à favoriser les Princes Protestants d'Allemagne contre l'Empereur. Ainsi ces grands Roys se gouvernent comme il leur plaist.

(a) Ceux qui la professoient avec le plus de zèle.

(b) Que vouloit-il donc que ce prince fit de plus ? Ne falloit-il point lui avoir obligation d'en être quitte pour le bûcher ?

J'ay ouy conter à personne de foy, que Monsieur le Connestable de Montmorency, en sa plus grande faveur, discourant de ce fait un jour avec le Roy, ne fit difficulté ny scrupule de luy dire, que, s'il vouloit bien exterminer les Hérétiques de son royaume, il falloit commencer à sa Cour, & à ses plus proches, luy nommant la Reyne, sa sœur; à quoy le Roy répondit : *Ne parlons point de celle-là. Elle m'ayme trop. Elle ne croira jamais que ce que je croiray, & ne prendra jamais de Religion qui préjudicie à mon Estat.* Dont oncques puis elle n'ayma jamais Monsieur le Connestable, l'ayant sçeu; & luy ayda bien à sa desfaveur & bannissement de la Cour : si bien que le jour que Madame la Princesse (a) de Navarre fut mariée avec le Duc de Cleves à Chastelleraud; ainsi qu'il la fallut mener à l'Eglise, d'autant qu'elle estoit chargée de pierres & de robbe d'or & d'argent, & pour ce, pour la foiblesse de son corps, n'eust sçeu marcher, le Roy commanda à Monsieur le Connestable de prendre sa petite niepce au col, & la porter à l'Eglise (b) : dont toute la Cour s'en estonna fort, pour

(a) Jeanne d'Albret sa fille.

(b) L'Infant de Foix porta de même au col madame Claude de France en 1506, lorsque cette princesse fut fiancée au duc d'Angoulême, depuis Roi sous le nom de François I.

estre une charge peu convenable & honorable en telle cérémonie pour un Connestable, & qu'elle se pouvoit bien donner à un autre; de quoy la Reyne de Navarre n'en fut nullement desplaisante, & dit : *Voilà celuy qui me vouloit ruiner autour du Roy mon frere, qui maintenant sert à porter ma fille à l'Eglise.*

Je tiens ce conte de cette personne que j'ay dit; & que Monsieur le Connestable fut fort desplaisant de cette charge, & en eut un grand dépit, pour servir d'un tel spectacle à tous, & commença à dire : *C'est fait désormais de ma faveur. Adieu luy dis.* Comme il arriva; car après le festin & dîner des nopces, il eut son congé, & partit aussitost. Je le tiens de mon frere aussi, qui estoit lors Page à la Cour, qui vit le mystere, & s'en fouvenoit très-bien; car il avoit la mémoire très-heuteuse. Possible auray-je esté importun d'avoir fait cette digression; mais pour m'estre venue en la souvenance, passé.

Pour parler encore de cette Reyne, son discours estoit tel, que les Ambassadeurs, qui parloient à elle, en estoient grandement ravis, & en faisoient de grands rapports à ceux de leur nation à leur retour; dont sur ce elle en soula-geoit le Roy son frere: car ils l'alloient tous-jours trouver, après avoir fait leur principale ambassade; & bien souvent, lorsqu'il avoit des gran-

des affaires, les remettoit à elle, en attendant sa définition & totale résolution. Elle les sçavoit fort bien entretenir & contenter de beaux discours, comme elle y estoit fort opulente & fort habile à tirer les vers du nez d'eux; dont le Roy disoit souvent qu'elle luy assistoit très-bien, & le deschargeoit de beaucoup. Aussi faisoient-elles à l'envy les deux sœurs, à ce que j'ay ouy dire, à qui serviroit mieux leurs freres : l'une la Reyne d'Hongrie (a), l'Empereur; & l'autre, le Roy François : mais l'une par les effets de la guerre, & l'autre s'efforça par l'industrie de son gentil esprit & par douceur.

Lorsque le Roy fut si malade en Espagne, estant prisonnier, elle l'alla visiter comme bonne sœur & amie, sous le bon plaisir & sauf-conduit de l'Empereur : laquelle trouva son frere en si pitteux estat, que, si elle n'y fust venue, il estoit mort, d'autant qu'elle reconnoissoit son naturel & sa complexion mieux que tous ses médecins; & le traitta & fit traiter, selon qu'elle le connoissoit, si bien qu'elle le rendit guéry. Aussi le Roy le disoit souvent, que sans elle il estoit mort, dont il luy avoit cette obligation qu'il

(a) Cette princesse, sœur de Charles-Quint, fit bien du mal avec son humeur martiale, qui dégéneroit en férocité. Elle fut la cause du ravage des frontières des deux empires.

reconnoistroit à jamais , & l'en aymeroit , comme il a fait jusques à sa mort. Aussi elle luy rendoit la pareille, & de telle amour, que j'ay ouy dire, qu'ayant sçeu son extrême maladie, elle dit ces mesmes paroles : *Quiconque viendra à ma porte m'annoncer la guérison du Roy mon frere, tel courier fust-il las, harassé, fangeux, & mal-propre, je l'iray baiser & accoller, comme le plus propre Prince & Gentilhomme de France; & qu'il auroit faute de lit, & n'en pourroit trouver pour se délasser, je luy donnerois le mien, & coucherois plutost sur la dure, pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit.* Mais, elle, en ayant sçeu la mort, elle en fit des lamentations si grandes, des regrets si cuisants, qu'oncques puis ne s'en put remettre, & ne fit jamais plus son profit. A ce que j'ay ouy dire aux miens, à cette fois qu'elle fut en Espagne, elle parla à l'Empereur si bravement & si honnestement aussi, sur le mauvais traitement qu'il fit au Roy son frere, qu'il en fut tout estonné; luy remonstrant son ingratitude & felonnie, dont il ufoit, luy vassal, envers son Seigneur à cause de Flandres : luy reprocha la duresse de son cœur; pour estre si peu piteux à l'endroit d'un si grand Roy & si bon; & qu'usant de cette façon, ce n'estoit pour gagner un cœur si noble & royal, que celui du Roy son frere, & si souverain;

& quand bien il mourroit pour son rigoureux traitement, la mort n'en demeureroit impunie, ayant des enfants qui quelque jour deviendroient grands, qui en feroient la vengeance signalée.

Ces paroles prononcées si gravement, & de si grosse colere, donnerent à songer à l'Empereur, si bien qu'il se modéra & visita le Roy, & luy promit force belles choses, qu'il ne tint pas pourtant ce coup.

Or, si cette Reyne parla bien à l'Empereur, elle dit encore pis à ceux de son Conseil, où elle eut audience, là où elle triompha de bien dire & bien haranguer, & avec une bonne grace dont elle n'estoit point despourveue : & fit si bien par son beau dire, qu'elle s'en rendit plus agréable qu'odieuse ny facheuse; d'autant qu'avec cela elle estoit belle, jeune, veufve de Monsieur d'Alençon, & en la fleur de son âge. Tout cela est fort propre à esmouvoir & plier des personnes dures & cruelles. Elle enfin fit tant, que ses raisons furent trouvées bonnes & pertinentes, & demeura en grande estime de l'Empereur, de son Conseil & de sa Cour. Si est-ce qu'il luy vouloit donner une venuë, d'autant que, ne songeant à l'expiration de son sauf-conduit & passeport, elle ne prenoit garde que son terme s'approchoit. Elle en sentit quelque vent, que l'Empereur, aussi-tost le terme escheu, la

vouloit arrester ; mais elle , toute courageuse , monte à cheval , fit des traittes en huit jours , qu'il en falloit pour quinze , & s'évertua si bien , qu'elle arriva sur la frontiere de France le soir bien tard du jour que le terme de son passeport expiroit ; & par ainsi , fut bien trompée Sa Majesté , qui l'eust retenuë fans doute , si elle eust voulu enjamber sur un autre jour hors de son fauf - conduit. Elle luy sçeut aussi bien mander & escrire après , & luy en faire la guerre lors qu'il passa par France. Je tiens ce conte de Madame la Sénéschalle ma grand'mere , qui estoit pour lors avec elle sa Dame d'honneur.

Durant la prison du Roy son frere , elle assista fort à Madame la Régente sa mere à régir le Royaume , à contenter les Princes , les Grands , & gagner la Noblesse ; car elle estoit fort accostable , & qui gaignoit bien le cœur des personnes pour les belles parties qu'elle avoit en elle.

Bref , c'estoit une Princesse digne d'un grand Empire. Outre tout cela , elle estoit très-bonne , douce , gracieuse , charitable , grande aumosniere , & ne dédaignant personne. Aussi quand elle fut morte , elle fut plainte & regrettée de tout le monde.

Les plus sçavants à l'envy firent d'elle une infinité d'épithes , qui en grec , qui en latin , si-bien

qu'il y en a encore un livre en lumiere tout complet, & qui est très-beau.

Cette Reyne fouloit souvent dire aux uns & aux autres, qui discouroient de la mort & de la béatitude par après : *Tout cela est vray ; mais nous demeurons si long-temps morts en terre avant que venir-là !* De sorte que j'ay ouy-dire à ma mere, qui estoit l'une de ses Dames, & ma grand'mere sa Dame d'honneur, que, lorsque l'on luy annonça, en son extrémité de maladie, qu'il falloit mourir, elle trouva ce mot fort amer, & répéta aussi-tost ce que je viens de dire, & qu'elle n'estoit encore point tant sur-année qu'elle ne pust encore bien vivre quelques années ; car elle n'avoit que cinquante à cinquante-trois ans. Elle nasquit sous le dixiesme degré d'Aquarius, que Saturne se séparoit de Vénus par quaterne aspect, le 10 Avril 1492, à dix heures du soir au chasteau d'Angoulesme, & fut conçüe l'an mille quatre cent nonante & un à 10 heures avant midy, & 17 minutes, le 11 de Juillet.

Les bons Astrologues pourront là-dessus en faire quelque composition. Elle mourut en Béarn, au chasteau Dandaus (a), au mois de Décembre l'an 1549. On pourra là-dessus computer son

(a) Il fa'loit dire: *en Bigorre, au château d'Audos.*

âge. Elle estoit plus vieille que le Roy son frere, qui nasquit à Coignac le 12 de Septembre à neuf heures du soir, l'an 1494, sous le vingt-uniesme degré de Gemini, & avoit esté conçu l'an 1493, le 10 Décembre, à dix heures du matin; fut Roy le onziesme de Janvier 1514, & mourut en 1547.

Cette Reyne prit sa maladie, en regardant une comete (a), qui paroissoit lors sur la mort du Pape Paul III, & elle-mesme le cuidoit ainsi; mais possible pour elle paroissoit: & soudain la bouche luy vint un peu de travers; ce que voyant son Médecin, Monsieur d'Escuranis, l'osta de-là, & la fit coucher & la traitta, car c'estoit un catarre, & puis mourut dans huit jours, après s'estre resoluë à la mort. Elle mourut bonne Chrestienne & Catholique (b), contre l'opinion de plusieurs: mais quant à moy, je puis affirmer, moy estant petit garçon en sa Cour, avec ma grand'mere & mere, n'en

(a) C'étoit alors la folie du tems. Dès qu'une comète paroissoit, on croyoit y voir l'annonce de la mort d'un grand personnage; comme si la fin d'un être foible & souvent méprisable, avoit aucun rapport avec la marche des corps célestes, & des météores.

(b) On lui reproche néanmoins d'avoir contribué fortement à soulever les esprits en France contre la Cour de Rome, & d'avoir propagé le protestantisme dans le Béarn.

avoir veu faire aucun acte contraire; si-bien que s'estant retirée en un Monastere de femmes en Angoumois, après la mort du Roy son frere, qu'on appelle Tuffon, où elle fit sa quarantaine & séjour tout un esté, & y bastit un beau logis; souvent on luy a veu faire l'Office de l'Abbesse, & chanter avec les Religieuses à leurs Messes & à leurs Vespres.

J'ay ouy conter d'elle, qu'une de ses filles (a) de chambre, qu'elle aymoît fort, & estant près de la mort, la voulut voir mourir; & tant qu'elle fut aux abois & au rommeau de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement au visage, que jamais elle n'en osta le regard jusques après sa mort. Aucunes de ses Dames plus privées luy demanderent à quoy elle amusoit tant sa veuë sur cette créature trespassante? Elle respondit, qu'ayant tant ouy discourir à tant de sçavants Docteurs, que *l'ame & l'esprit sortoient du corps aussi-tost qu'il trespassoit, elle vouloit voir s'il en sortiroit quelque vent, ou bruit, ou le moindre raisonnement du monde, au déloger & sortir, mais qu'elle n'y avoit rien apperçeu: & disoit*

(a) Anne de Boulen, qui depuis épousa pour son malheur Henri VIII, Roi d'Angleterre, avoit été une des filles d'honneur de Marguerite, Reine de Navarre. On prétend que ce fut auprès de cette princesse qu'Anne de Boulen prit du goût pour les opinions nouvelles.

une raison qu'elle tenoit des mesmes Docteurs , que leur ayant demandé pourquoy le cygne chantoit ainsi avant sa mort , ils luy avoient respondu ; *que c'estoit pour l'amour des esprits qui travailloient à sortir par son long col ;* pareillement disoit-elle , *vouloir voir sortir ou sentir raisonner & ouïr cette ame ou celuy esprit , ce qu'il faisoit à son desloger ;* & adjousta que si elle n'estoit bien ferme en la foy , qu'elle ne sçauroit que penser de ce deslogement & département du corps & de l'ame ; mais qu'elle vouloit croire ce que son Dieu & son Eglise commandoient ; sans entrer plus avant en autre curiosité : comme de vray c'estoit une des Dames aussi dévotieuses (a) que l'on eust pû voir , & qui avoit Dieu aussi souvent en la bouche , & le craignoit autant.

Elle fit , en ses gayetez , un livre qui s'intitule : *Les nouvelles de la Reyne de Navarre* (b) , où

(a) Si la dévotion a pu être équivoque , on s'accorde sur la délicatesse & l'amabilité de son esprit.

(b) Son vrai titre est *l'Heptameron , ou l'histoire des amans fortunés des nouvelles de très-illustre & très-excellente princesse Marguerite de Valois , Reine de Navarre ;* & il fut imprimé à Paris , chez Gilles Robinot , en 1559 , 1560 , 1561 , in-4°. & in-16. Voyez la *bibliothèque des romans* , page 310. La croix du Maine dit 1567 , & du Verdier 1579 ; & en parlent tous deux comme d'une édition remise en ordre & retouchée en divers endroits , pour le langage , par Claude Gruget , Parisien. On a en-

l'on y voit un stile si doux, & si fluant, & plein de si beaux discours, & belles sentences, que j'ay ouy-dire que la Reyne-Mere, & Madame de Savoye, estants jeunes, se voulurent mesler d'en escrire des Nouvelles à part à l'imitation de ladite Reyne de Navarre, sçachant bien qu'elle en faisoit; mais quand elles eurent veu les siennes, elles eurent si grand dépit des leurs, qui n'approchoient nullement des autres, qu'elles les jetterent dans le feu, & ne les voulurent mettre en lumiere : grand dommage pourtant; car estant toutes spirituelles, il ny pouvoit avoir rien que très-beau, très-bon, & très-plaisant, venant de telles grandes, qui sçavoient des bons contes.

Elle composa toutes ces Nouvelles, la pluspart dans sa litiere, en allant par pays; car elle avoit des plus grandes occupations estant retirée. Je l'ay ouy ainsi conter à ma grand'mere, qui alloit tousjours avec elle dans sa litiere, comme la Dame d'honneur, & luy tenoit l'escritoire; & les

core changé le langage de Gruget, à *Amsterdam*, chez *Galet*, en 1798, en 2 vol. in-8°. : & par conséquent l'on a achevé de gâter le livre, & de nous faire perdre absolument le langage de cette princesse, à moins qu'il n'y en ait une édition antérieure à la révision de Gruget, comme semblent le supposer les narrés de la croix du Maine, & de du Verdier. Voyez leurs *bibliothèques françoises*, pages 181, 309 & 844.

mettoit

mettoit par escrit aussi-tost & habilement, ou plus, que si on luy eust dicté, C'estoit aussi la personne du monde qui faisoit mieux les devises en François, en Latin, & autres langues, comme il y en a une infinité en nostre maison, en des lits & tapisseries, qu'elle a composées. J'en ay assez parlé pour à cette heure; ailleurs j'en parleray encore.

A R T I C L E V I I.

*Mesdames CHARLOTTE, LOUISE,
& MAGDELEINE DE FRANCE.*

POUR dire que, comme j'ay dit, Madame (a) Claude fut fort heureuse en belle lignée de filles comme de fils, elle eut Mesdames CHARLOTTE (b) & LOUISE DE FRANCE, auxquelles la mort trop s'avançant empescha de venir à l'âge parfait & au beau fruit que leur jeunesse tendre en monstroit de belles fleurs: & si elles fussent venuës à leur perfection d'années, elles n'eussent rien deu à leurs autres sœurs, ny en esprit ny en bontez; car leur espérance estoit très-belle. Si bien que Madame Louise avoit esté compromise à l'Empereur Charles; mais elle mourut. Ainsi les beaux boutons de roses

(a) Femme de François I.

(b) Celle-ci mourut en 1517, & la princesse Louise en 1524.

souvent sont emportez de vent, comme les mesmes roses espanouies : aussi les jeunesses ravies ainsi sont plus à regretter cent fois, que les vieilles, qui ont assez paru, & dommage en est plus grand; comme il fut quasi de mesme qu'elles de Madame MAGDELAINE DE FRANCE, leur sœur, laquelle n'eut grand loisir de jouir heureusement de la chose du monde qu'elle avoit plus affectée, qui est d'estre Reyne, tant elle avoit le cœur grand & haut.

Elle fut donc mariée (a) au Roy d'Ecosse; & ainsi qu'on l'en vouloit detourner, non certes qu'il ne fust un beau & brave Prince, mais pour estre condamnée à aller faire son habitation en un pays barbare & une gent brutale, luy disoit-on, elle respondit : *Pour le moins, tant que je vivray, je seray Reyne, ce que j'ay tousjours désiré.* Mais quand elle fut en Escosse, elle trouva le pays tout de mesme qu'on luy avoit dit, bien différent de la douce France. Touresfois, sans autre semblant de la repentance, elle ne disoit autre chose, si-non : *Hélas! j'ay voulu estre Reyne; couvrant sa tristesse & le feu de son ambition, d'une cendre de patience, le mieux qu'elle pouvoit.* Monsieur de Ronfard m'a conté cecy, lequel alla avec elle en

(a) Madeleine, épouse de Jacques V, Roi d'Ecosse, termina sa carrière en 1537.

Escosse, sortant hors de Page d'avec Monsieur d'Orléans, qui le luy donna pour aller avec elle, & voir son monde.

Elle ne demeura pas long-temps Reyne, qu'elle ne mourust, bien regrettée du Roy & de tout le pays; car elle estoit fort bonne, & se faisoit beaucoup aymer, & avoit un fort grand esprit, & estoit fort sage & vertueuse.

A R T I C L E V I I I.

Madame MARGUERITE DE FRANCE.

A I N S I que nous avons eu Madame MARGUERITE DE FRANCE, Duchesse de Savoye, sa sœur, laquelle a esté si sage & vertueuse, si parfaite en sçavoir & sapience, l'on luy donna le nom de la *Minerve* ou *Pallas* de la France, pour sa sapience. Aussi pour devise, elle portoit un rameau d'olive, entortillé de deux serpents entrelassés l'un en l'autre, avec ces mots :

Rerum sapientia custos (a),

signifiant que toutes choses sont régies, ou doivent estre, par sapience, qu'elle avoit beaucoup,

(a) C'est-à-dire, *la sagesse est la conservatrice des choses.*

& de science aussi, qu'elle entretenoit toujours par ses continuelles études les après-dînées, & ses leçons qu'elle apprenoit des gens sçavants, qu'elle aymoît par-dessus toute sorte de gens: Aussi l'honoroiënt-ils comme leur Déesse & Patrone. La grande quantité de beaux Livres qu'ils ont faits pour elle, (a) & qu'ils ont voués à elle, en font témoignage: & pour ce, m'empeschent de louer sa science; car ils en ont assez dit.

Elle eut le cœur grand & haut. Le Roy Henri (b) la voulut une fois marier à Monsieur de Vendosme, premier Prince du Sang; mais elle fit réponse, qu'elle n'espouseroit jamais le sujet du Roy, son frere. Voilà pourquoy elle demeura si longtemps à prendre party: jusques à ce que, par la

(a) *On peut dire*, (a remarqué le Laboureur (« qu'elle » n'eut pas un moindre partage en France, que le Roi » Henri Second, son frere, puisqu'elle régna sur tous » les esprits, & qu'elle se soumit tous les cœurs... Jamais » nom ne fut chanté avec tant d'applaudissement & si » peu d'envie, je ne dis pas par des Muses folâtres & » burlesques, ni par ces poëtes mendians, qu'on peut » comparer à des *vielleurs* qui jouent à toutes les portes, » mais par les plus illustres personnages de son tems, » tels qu'un *Michel de l'Hôpital*, auquel sa recomman- » dation valut la charge de chancelier de France »... (Additions aux mémoires de Castelnau, Tome I, Liv. III, page 720).

(b) Henri II, son frere.

paix faite entre les deux Roys Chrestien & Catholique; elle fut mariée avec Monsieur de Savoye, auquel elle aspiroit, il y avoit long-temps; dès le temps du Roy François I, & dès-lors que le Pape Paul III & le Roy François se virent à Nice, que la Reyne de Navarre alla voir, par commandement du Roy, feu Monsieur de Savoye le pere, au Chasteau de Nice, & y mena Madame Marguerite sa niece, qui fut trouvée fort agréable à Monsieur de Savoye, & fort propre pour son fils: mais cela traifna par le moyen de la guerre, jusqu'à cette grande paix, que ce mariage se fit & se consumma, & cousta bon à la France. Car de tout ce qu'on avoit conquis & gardé en Piedmond & Savoye, l'espace de trente ans, il fallut qu'il se rendist en une heure; tant le Roy Henry desiroit la paix (a), & aymoit sa sœur, qu'il ne voulut rien espargner pour la bien colloquer: mais pourtant, la plus grande part de la France & de Piedmond en murmuroient, & disoient que *c'estoit un peu trop*.

D'autres le trouvoient fort estrange, & d'autres fort incroyable, jusques à ce qu'ils l'eussent veu; & même les estrangiers s'en mocquoient de nous: & ceux qui aymoient plus la France & son bien,

(a) La paix de Cateau-Cambresis. (Voyez les mémoires de Vieilleville, de Boivin du Villars, & de Rabutin).

en pleuroient , lamentoient , & sur-tout ceux de Piedmont , qui ne vouloient tourner à leur premier maistre ; si les Ducs de Savoye se doivent justement appeller Maistres & Seigneurs de Piedmont , d'autant que les Roys de France le sont esté d'autres fois , & sont encore justes Seigneurs , titulaires & maistres , légitimement leur appartient.

Quant aux soldats & compagnons de guerre , qui estoient jà si long-temps accoustumez aux garnisons , douceurs & belles nourritures de ce pays , ne faut point demander ce qu'ils en disoient , comment ils en crioient , s'en défespéroient , & ce qu'ils en débagouloient. Les uns , tant Gascons qu'autres , disoient : *Hé ! cap de Biou ! faut-il que pour une petite piece de chair qui est entre les jambes de cette femme , qu'on rende tant de belles & grandes pieces de terre (a) ?* D'autres : *elle devoit bien garder l'espace de quarante-cinq ans sa virginité , & son beau pucelage , pour le perdre , pour la ruine de la France.*

(a) L'usage est , que ce soit l'acquéreur qui fasse les frais. Ici , c'est tout le contraire. Aussi n'est ce que des jeunes qu'on dit , comme *Marot* , dans sa deuxième épître du *Coq à l'Ane* , qu'elles vendent leur chair cher comme crème. Ce proverbe , au reste , fait allusion à la fable qui se débite touchant le *chresme* , & de laquelle *Brantôme* fait mention ailleurs.

Que si de ce temps ils fussent esté autant déréglés, mutins & séditieux, comme depuis on les a veus en nos guerres civiles, assurez-vous qu'un chacun en eust pris sa part, & se fussent saisis des Places qu'on eust eu bien de la peine de les en chasser. Aussi qu'ils avoient à faire à un Général, qui estoit Monsieur le Marechal de Brissac (a), qui se sçavoit bien faire craindre & respecter, comme j'ay dit : si bien qu'il fallut que ces pauvres gens prissent leur congé, dont les uns pleurant, & se lamentant, se retirèrent en France en leurs maisons, que tel possible y avoit-il qui ne l'avoit veue de trente ans. D'autres, comme gens désespérez, s'en alloient au service du Roy d'Espagne, qui avoit la guerre contre le Grand-Seigneur; & près de quinze cent qu'ils estoient, tant du Piedmont que de la Toscane, furent tuez en combattant vaillamment en la bataille qui fut donnée aux Gerbes.

J'ay ouy-dire à des grands Capitaines, que si le Piedmont au moins nous fust demeuré, & qu'il eust laissé la Savoye & la Bresse seulement, que leur mariage fust esté très-riche & très-beau; &

(a) Ce ne fut pas la faute du maréchal de Brissac si on fit une paix aussi extravagante. Il faut voir les intrigues qui agitoient alors la Cour de Henri II, dans les mémoires de Boivin du Villars, (Tome XXXVI de la collection, page 423 & suiv).

que par ce moyen nous estant resté le Piedmont; il eust servy d'escole tousjours & d'amusement aux gens de guerre François, & s'y fussent tous arrestez, & ainsi ne se fussent addonnez & affriandez aux guerres civiles; estant le naturel du François, de vacquer tousjours aux œuvres de Mars, & d'haïr l'oïveté, le repos & la paix. Or, telle estoit la destinée malheureuse pour la France, & par ce moyen falloit-il achepter la paix; & par ainsi, Madame de Savoye n'en a pu mais. Car elle ne desira jamais la ruine de la France: tant s'en faut, qu'elle n'aymoit rien tant que ceux de sa nation; & si elle en a reçu du bien, elle n'en a pas esté ingrate, lui servant de tout ce qu'elle a pu, & la secourant: car tant qu'elle a vescu (a), elle a tousjours persuadé & gagné Monsieur de Savoye son mary, à bien entretenir la paix, & ne se débander, luy qui estoit Espagnol pour la vie, contre la France; ainsi qu'il fit depuis après qu'elle fut morte, ayant maintenu & fortifié sous main Monsieur le Marechal de Bellegarde à faire ce qu'il fit, & se rebeller contre le Roy, s'impatroniser du Marquisat de Saluces, (j'en parle ailleurs (b)): en quoy certes Son altesse eut grand tort, reconnoissant si mal les bienfaits des Roys

(a) Elle mourut en 1574.

(b) On retrouvera ces détails à l'article du maréchal de Bellegarde.

de France ses proches, & de frais du feu Roy Henry III, qui luy avoit donné si libéralement Pignerol & Savillan, au retour de Pologne.

Force gens bien advisez croyent, que si Madame de Savoye eust vescu, & ne fust pas morte, si-tost, elle eust engardé ce coup, tant elle se sentoit redevable à la terre de sa naissance. Et j'ay ouy-dire à une grande personne qu'elle pensoit, que si Madame de Savoye eust vescu, & qu'elle eust veu faire à son fils (a) la surprise du Marquisat de Saluces, qu'il a faite du temps du défunct Roy, qu'elle l'eust estranglé; mesme que le feu Roy le disoit, & le croyoit ainsi: lequel eut si grand dépit de ce trait, que le matin que les nouvelles luy en vindrent, pensant faire ses Pasques, il les remit & ne les voulut faire, tant il fut animé, coléré & superstitieux par apparence, aussi-bien que du dedans; & tousjours disoit, que si sa tante eust vescu, que cela ne fust arrivé.

Voilà la bonne opinion que cette bonne Princesse avoit laissée au Roy & à tout le monde de sa bonté. Aussi pour dire vray, comme je tiens de bon lieu, quand elle n'eust esté telle, & qu'elle n'eust esté d'autre naturel que du sien, jamais le

(a) Quoique mariée à quarant-six ans, elle eut des enfans. Son fils, dont il s'agit ici, s'appelloit Charles Emanuel.

Roy ny son Conseil ne l'eussent advantagée si grandement, ny fait de si grands biens, que certes elle n'a jamais espargnés, ny pour la France, ny pour les François, qui allants & venants deçà & delà des monts, s'adressant à elle en leur nécessité, qu'elle ne les ait secourus, assistés de tout, & donné de l'argent pour la passade, & pour les secourir en chemin. Je sçay que, lorsque nous retournaſmes de Malthe, elle fit des grandes gracieusetez, & donna beaucoup d'argent, à tant de François qui s'adresserent à elle; mesme sans luy en demander, elle leur en faisoit offrir. Je le puis dire comme sçavant quant à moi; car Madame la Comtesse Pontcalier, sœur de Monsieur de Rays, & fort favorite, & sa Dame d'honneur, un soir, en me baillant à souper en sa chambre, me présenta dans une bourse cinq cent escus de la part de madite Dame, d'autant qu'elle ayroit extrêmement Madame de Dampierre, ma tante, & avoit fort aymé ma mere. Mais je puis jurer avec vérité, que je n'en pris jamais un seul sol; car j'en avois assez pour me conduire à la Cour: & plustost me fusse conduit à pied, que d'estre si effronté & impudent d'importuner telle Princesse. J'en connois beaucoup, & ay connu qui n'en firent pas de mesme; car ils en preindrent très-bien.

J'ay ouy-dire à un de ses Maistres-d'hostel,

qu'elle mettoit en un coffre tous les ans en réserve le tiers de son revenu, pour donner aux pauvres François passants. Voilà comment elle estoit bonne Françoise, & ne luy devoit-on plaindre le bien qu'elle avoit emporté de France; car c'estoit toute sa joye quand elle en oyoit des bonnes nouvelles, & son triste déplaisir, quand elle en oyoit des mauvaises.

Quand les premières guerres civiles y nasquirent, elle en prit si grand ennuy, qu'elle en cuida mourir; & quand la paix fut faite, & qu'elle vint à Lyon voir le Roy & la Reyne-mere, elle ne se pust saouler de s'en conjoüir avec eux, & de prier la Reyne de l'entretenir bien, & courroucer plusieurs Huguenots, en parlant à eux, & leur escrivant de quoy ils l'avoient esmeüe, & les prier de ny tourner plus; car ils l'honoroient fort, & avoient en telle créance, d'autant qu'à aucuns elle leur avoit fait plaisir; & à grand'peine feu Monsieur l'Admiral eust jouy de ses biens de Savoye, sans elle.

Lorsque les guerres civiles arriverent en Flandres, elle la première nous en donna advis en retournant de Malthe: mais assurez-vous qu'elle n'en fut marrie; car, disoit-elle, *les Espagnols se réjoüissoient, & se mocquoient de nous & de nos discords: à cette heure, ils en ont leur bonne part, ils ne s'en mocqueront plus.*

Elle se fit tellement aymer aux Terres & pays de son mary, que, lorsqu'elle mourut, les pleurs & les larmes eurent tel cours parmy tout le peuple, depuis le plus grand jusques au plus petit, qu'elles ne se purent jamais assécher ny prendre fin. Aussi parloit-elle pour tous à Monsieur son mary lorsqu'ils estoient en nécessité ou aduersité, ou en peine, ou en faute, & luy en requeroit grace & pardon pour ceux qui bien souvent sans elle ny ses intercessions ne l'eussent eu. Aussi l'appelloient-ils tous *leur Patrone*.

Bref, c'estoit la bonté du monde. Au reste, comme j'ay dit charitable, magnifique, libérale, sage & vertueuse; si accostable & douce que rien plus, & principalement à ceux de sa nation; car quand ils luy alloient faire la révérence, elle les recevoit avec tel accueil qu'ils en avoient honte, & les Gentilshommes un peu signalez, les honoroit de telle façon, que bien souvent elle ne vouloit parler à eux qu'ils ne fussent couverts. Je sçais ce que j'en dois dire; car parlant à elle une fois, elle me fit ce même honneur, & me pressa & me commanda de telle façon, que je fus contraint de luy dire: *Madame, je crois que vous me croyez pour François, & que j'ignore ce que vous estes; & le grade & le rang que vous tenez, en vous honorant comme il m'appartient*. Et jamais elle ne parloit à eux assise, que debout; & aucuns

D I S C. V I. A R T. V I I I. 61

moyennement principaux, que j'ay veu parler à elle, elle les pressoit tant qu'elle les faisoit asseoir auprès d'elle.

Bref, on ne sçauroit jamais tant dire de bien de cette Princesse, comme il y en a eu; & faudroit un plus brave Escrivain qui entreprist ses vertus & actions, que moy. Je me tairay donc jusqu'à une autre fois, & mettray à parler des filles de nostre Roy Henry (a).

A R T I C L E I X.

*Mesdames ELIZABETH ET CLAUDE
DE FRANCE.*

JE commenceray par son aînée, Madame ELIZABETH DE FRANCE, ou plustost la faut appeller la belle Elizabeth du monde, pour ses rares vertus & perfections, laquelle fut Reyne d'Espagne, & bien aymée & honorée de tout son peuple en son vivant, & après sa mort fort plainte & regrettée d'iceluy, comme j'ay dit ci-devant au Discours que sommairement j'ay fait d'elle (b) : par ce, je me contenteray.

Et parleray de sa sœur, la seconde fille du Roy

(a) Henri II.

(b) Ci-dessus, discours IV.

Henry, qui fut Madame CLAUDE DE FRANCE, (le nom de son ayeule) Duchesse de Lorraine, qui a esté belle, vertueuse, bonne & douce Princesse. Quoi bien qu'on la dist en tout, à la Cour, ressembler & à la mere & à la tante, & estre leur vraye image; elle avoit au visage une certaine gayeté, qui plaisoit fort à tous ceux qui la regardoient : en sa beauté elle ressembloit sa mere, & en son sçavoir & bonté, elle ressembloit sa tante, que ceux de Lorraine ont tousjours fort esprouvée bonne, tant qu'elle a vescu, comme je l'ay veue moy estant en ces pays-là, & après sa mort l'ont trouvée fort à redire. Aussi de sa mort tout le pays en fut comblé de regrets, & Monsieur de Lorraine la plaignoit tellement, qu'encore qu'il a demeuré veuf d'elle, jeune, ne voulut jamais se remarier; disant qu'il n'en pouvoit jamais trouver une pareille, & que s'il la pensoit trouver véritablement se remarieroit.

Elle luy laissa une belle race, & mourut après de mal d'enfant, à l'appetit d'une vieille Sage-Femme, & grosse yvrogneresse de Paris, en laquelle elle avoit plus de fiance qu'en toute autre.

Les nouvelles de sa mort en vindrent à Rheims, au Sacre du Roy (a), dont toute la Cour en

(a) En 1575 au sacre de Henri III.

demeura en deuil & tristesse extrême, pour la bonté qu'elle démonstroit à tout le monde, où elle pouvoit, quand elle y venoit.

La dernière fois qu'elle y vint, le Roy son frere luy donna toutes les amendes de la Guyenne : car ils tiennent que les confiscations n'y ont lieu; mais on y fait les amendes si grandes, que bien souvent elles passent & valent les confiscations.

Madame de Dampierre luy en demanda une; moy présent un jour, d'un Gentilhomme que je sçay. Elle luy fit responce : *Madame de Dampierre, je vous la donne de bon cœur, n'ayant accepté ce don du Roy mon frere, que je n'ay demandé; mais il me l'a donné de son bon gré, non point pour ruiner la France; car j'en suis, & ayme tous ceux qui en sont comme moy : ils auront de moy plus de courtoisie que d'un autre qui eust eu le don; & telle qu'ils la voudroient de moy, & me la demanderont, je leur donneray; comme de vray, ceux qui eurent affaire avec elle, n'y trouverent que toute courtoisie, toute douceur & bonté.*

Bref, elle estoit vraye fille de France, & en cela, & en bon esprit & habileté, qu'elle a toujours bien monsté en secondant sagement & habilement Monsieur son mary au gouvernement de ses Seigneuries & Dominations.

ARTICLE X.

[*Madame MARGUERITE DE FRANCE.*

APRÈS cette Claude de France, vient cette belle MARGUERITE DE FRANCE, Reyne de Navare, de laquelle j'ay parlé par cy-devant (a); & pour ce, je m'en tais en attendant à un autre temps : car je crois que l'Avril en son beau printemps ne produisit tant de belles fleurs & verdures diverses, comme cette Princesse nous produit & engendre en toutes saisons des beaux & diverses sujets, pour dire tous les biens du monde d'elle.

ARTICLE XI.

Madame VICTOIRE DE FRANCE.

CES trois sœurs en eurent une petite (b), qui fut nommée VICTOIRE. Ce nom luy fut donné par Monsieur le Légat-Cardinal Caraffe, qui en fut le parrain, lorsqu'il vint en France, pour esmouvoir le Roy à la guerre Papale en Italie, & pour présage (c) que cette guerre & ce voyage appor-

(a) Ci-dessus, discours V.

(b) Au lieu d'une, il y en eut deux, sçavoir, Victoire & Jeanne, qui ne vécutent pas long-tems : elles étoient jumelles.

(c) Le prélat n'étoit pas bon prophète ; & il auroit
teroient

VICTOIRE DE FRANCE, D. VI. ART. XI. 65

teroient toute victoire : mais cette belle fille mourut incontinent, & ne vint aucunement en maturité, comme un beau fruit qu'on attend par la belle & blanche fleur qui le promet. Et d'autant que ledit Légat, par son beau nom, en avoit présagé quelque chose de bon par son voyage qu'il pourchassoit, aussi sa mort servit d'augure, qu'il ne réussiroit pas bien, & qu'il ne rapporteroit grand fruit de victoire, ainsi que pour lors à la Cour on en discouroit là-dessus.

Elle fut bessonne & d'une mesme ventrée avec une autre qui mourut aussi-tost née : & cette Victoire la survesquit quelques mois, dont la Reyne leur mere fut en grand danger de mort, ainsi que Madame de Lorraine sa fille, qui mourut pour la naissance de deux bessons.

ARTICLE XII.

Madame DIANE DE FRANCE,

JE ne veux oublier Madame DIANE DE FRANCE (a), laquelle, bien qu'elle soit bastarde

fallu bien de la foi pour le croire animé de l'esprit-saint. (Voyez les mémoires de Boivin du Villars, & de Rabutin).

(a) Diane étoit fille naturelle de Henri II, & de Philippe, duc, jeune & aimable Piémontoise, qui si-tôt après ses couches s'enferma dans un cloître.

& naturelle, pourtant nous la pouvons mettre au rang des filles de France, d'autant qu'elle a esté advoüée du feu Roy Henry son pere, & légitimée; & puis partagée & appanagée comme une fille de France : car elle eut la Duché de Chastelleraut (a), & puis la quitta pour estre Duchesse d'Angoulesme, dont elle retient à cette heure le nom, & a eu tous les privileges qu'ont les filles de France, jusques à entrer au cabinet & aux affaires des Roys ses freres, & mesme des Roys Charles & Henry son pere, auquel elle ressembloit tant pour les traits du visage, que pour les mœurs & actions, & toutes autres sortes d'exercices qu'il aymoit, fuisse des armes de la chasse & des chevaux; car je pense qu'il n'est pas possible que jamais dame ait esté mieux à cheval, ny de meilleure grace.

J'ay ouy-dire (& se lit) à aucuns anciens, que le petit Roy Charles VIII, estant en son

(a) Diane de France, dont plus d'une fois nous avons fait l'éloge, d'après les écrits du tems, épousa d'abord Horatio Farnese, duc de Castro. Elle convola en secondes noces avec le fils aîné du connétable, Anne de Montmorenci. Catherine de Medicis l'institua son héritière, & alors on l'appela la duchesse d'Angoulême. Elle fut toujours tendrement attachée aux différens Rois, sous lesquels elle vécut. (Voyez ce qu'on a dit d'elle dans la notice des mémoires du duc d'Angoulême)

Royaume de Naples, Madame la Princesse de Melphe, luy venant faire la révérence (a), luy fit voir sa fille belle comme un Ange, montée sur un beau coursier, qu'elle menoit & manioit si bien, & en toutes formes d'airs & de maneges, qu'est sçeu faire le meilleur escuyer de là; dont le Roy & toute sa Cour en furent en très-grande admiration & estonnement, pour voir une telle beauté si adroite à cheval, sans faire aucunement tort à son sexe.

Ceux qui ont veu autrefois Madame d'Angoulesme à cheval, en demeuroient bien plus ravis & esmerveillés; car elle y estoit si bien née, & si propre, & de si belle grace, qu'elle ressembloit du tout à cette belle *Camille* (b) de..... Et si estoit très-belle de visage & de taille, qu'à grand peyne y en voit-on à la Cour plus riche que celle-là, & qui s'accommodoit fort bien à cet exercice; non qu'elle en fist autrement estat, ny qu'elle en excédast aucunement la modestie & douceur commune, comme cette Princesse de Melphe; car elle outrepassoit un peu la modestie. En tout il

(a) Cela se passa à Ponge Real, le 13 Mars 1494. (On trouve ces particularités consignées dans les observations sur les mémoires de Guillaume de Villeneuve, Tome XIV de la collection, page 91).

(b) Nous présumons que c'est la Camille de l'*Enéide*.

la faut observer, & même les femmes. Si-non quand elle alloit par pays, en y montrant toujours quelque gentillesse fort agréable à ceux qui la regardoient.

Je me souviens que Monsieur le Marechal Damville, son beau-frere, luy avoit une fois donné un fort beau cheval, qu'on avoit nommé *le Dottor*, d'autant qu'il se manioit le pied, quoyqu'il alloit en avant à courbettes, si justement & si sagement, qu'un Docteur n'eust sçeu estre plus sage en son aller; & voilà pourquoy il se nommoit ainsi : mais j'ay veu Madame d'Angoulesme le faire aller plus de trois cent pas toujours ainsi en avant, que bien souvent la Cour s'amusoit à le voir; de sorte qu'on ne sçavoit plus qu'estimer, ou sa bonne tenue, ou sa belle grace : & tousjours pour bailler plus beau lustre, estoit fort bien accoustrée d'un fort beau & riche habillement de cheval, sans oublier le chapeau bien garny de plumes & de beaux rubans. Ah ! que c'est dommage, lorsque la vieillesse vient à gaster ces beautez, & débaucher telles vertus; car elle a meshuy laissé tout cela, & quitté ces beaux exercices, comme elle a fait la chasse, & tous les autres qui lui féoient bien : car jamais rien ne luy fut mal féant en tous ses gestes & ses mœurs, ainsi que le Roy son pere; y prenant peine &

plaisir. Pour le bal, pour la danse, elle y estoit fort accomplie en quelque danse que ce fust, fust qu'elle fust grave ou gaye.

Elle chantoit bien, & jouïoit bien du luth & d'autres instruments. Bref elle estoit fille de pere en cela, comme elle estoit en bonté; car elle est fort bonne, & qui ne fait point de desplaisir à personne, encore qu'elle ait le cœur haut & grand, & l'ame fort généreuse, sage & fort vertueuse, & qui a honoré & aymé Messieurs ses marys.

En premieres nopces, elle espouza le Duc de Castro, de la Maison Farneze, qui fut tué à l'assaut de Hédin.

En secondes nopces, Monsieur de Montmorency, qui au commencement y fit difficulté pour avoir promis à Mademoiselle de Pienne, l'une des filles de la Reyne, belle & honneste fille; mais après pour obéir au pere, qui fut irrité & l'en voulut deshèriter, par dispense fut absous de sa parole premiere, dont l'espouza, & ne perdit au change, encore que ladite Pienne fust d'une grande Maison de France, & des belles, honnestes, vertueuses & sages de la Cour, & que Madame aymoît, & l'a aymée tousjours, sans aucune jalousie des amours passées de son mary & d'elle. Aussi sçavoit-elle se commander; car elle estoit fort spirituelle, & de bon entendement. Les Roys

ses freres, & Monsieur l'ont aymée & les Reynes & Duchesses ses sœurs ; car elle ne leur faisoit honte nullement, pour estre parfaite en tout.

Le Roy Charles l'aymoit, parce qu'elle l'accompagnoit en ses chasses & autres exercices joyeux ordinairement ; & qu'elle estoit de bonne & gaye humeur.

Le Roy Henry (a) l'aymoit, parce qu'il connoissoit qu'elle le recherchoit fort, & l'aymoit fort. Lorsque la guerre s'émeut cruelle, après la mort de monsieur de Guise, sçachant le Roy son frere en nécessité, elle partit de sa maison de l'Isle-Adam en diligence, non sans courir grande fortune, estant guettée de toutes parts par le chemin, & luy porta cinquante mille escus qu'elle avoit réservés du sien, & les luy donna qui vindrent bien à propos ; & crois qu'ils luy font deus encore : dont le Roy luy en sçeut si bon gré, que s'il eust vescu, il l'eust fait grande pour avoir ainsi esprouvé son bon naturel en son extrefme besoin. Aussi, depuis sa mort, elle n'a eu au cœur de joye, tant elle l'a regretté, & couvé la vengeance ; si son pouvoir estoit pareil à son vouloir contre ceux qui l'ont tué. Jamais nostre Roy (b) d'aujourd'hui ne l'a pû accorder quelque priere à elle faite, avec Ma-

(a) Henri III.

(b) Henri IV.

Madame de Montpencier, pour la tenir coupable de la mort du Roy son frere, l'abhorrant comme la peste, jusques à luy dire injure une fois devant Madame la sœur du Roy; & luy dire qu'elle ny le Roy, n'avoient nul honneste sujet de l'aymer, sinon qu'elle estoit cause par ce meurtre du feu Roy, qu'ils tenoient le rang qu'ils tenoient. Quelle chasse! Or, j'espere d'en parler ailleurs; par quoy je me tais.

A R T I C L E X I I I.

Madame ISABELLE DE FRANCE.

Pour parler de Madame Isabelle (a) de France, fille du feu Roy Charles neuvième, laquelle on peut dire avoir esté un vray miroir de la nature, en esprit & en grandeur de courage; au bas âge qu'elle vescu, n'ayant pas huit ans lorsqu'elle mourut (b); elle disoit & racontoit des choses incroyables.

Cette petite Princesse sçavoit bien dire qu'elle estoit des deux plus grandes Maisons de la Chres-

(a) Marie Elisabeth, fille de Charles IX, & d'Elisabeth d'Autriche.

(b) Brantôme se trompe, cette princesse mourut âgée de cinq ans & demie. Il est difficile de croire à toutes les jolies choses qu'il lui fait dire.

tienté, du costé de France, & du costé d'Austrie, & discourroit de ses races aussi joliment que Docteur Légiste de France, tant elle avoit été curieuse de l'apprendre, nommant ses peres, ayeuls, bifayeuls, ancestres, & racontant aucuns de leurs plus mémorables faits.

Une fois, estant malade, le Roy (a) son oncle demeura trois jours sans l'aller voir; au troisieme il y alla. Lorsqu'elle le sentit à la petite porte, elle fit semblant de dormir, & se tourna de l'autre costé: & encore que le Roy l'appellast par trois fois, elle fit la sourde, jusques à ce que Madame de C. (b) ma tante, & sa gouvernante, la fit tourner; envers lequel elle fit la froide, & ne luy dit pas deux mots: & s'en estant départy d'avec elle, sa gouvernante se courrouçant contre elle, luy demanda pourquoy elle avoit fait ce trait & cette mine. Elle respondit: *Hé quoy! ma mere, comment me fust-il esté possible de faire cas de luy, & luy faire bonne chere, que, depuis trois jours que je suis malade, il ne m'a pas veu une fois, non pas seulement envoyé visiter, moy qui suis sa niepce & fille de son aîné, & qui ne luy fais point de deshonneur?*

(a) Henri III,

(b) N'étoit-ce point Jeanne de Vivonne, femme de Claude de Clermont, vicomte de Brezy? Cette dame étoit tante de Brantôme.

Elle, toute jeune (a) qu'elle estoit, sçavoit aussi bien garder sa grandeur, que si elle fust esté plus âgée. Quand quelques-uns l'alloient voir en sa chambre, & lui faire la révérence, elle sçavoit aussi gentiment présenter la main pour la faire baiser, comme eust fait la Reyne sa mere, & tenoit sa gravité dans sa chaise, & s'enqueroit fort de ceux qui estoient serviteurs du Roy son pere, & qu'il favorisoit autant; & elle leur en faisoit de mesme, en leur faisant bonne chere, jusques à leur dire que, *quand elle seroit plus grande, & auroit des moyens, elle leur en départiroit.*

Bref, c'estoit le plus grand cœur & le plus grand esprit qu'on vist jamais en une jeune petite créature que celle-là. Que dis-je, jeune petite? Elle faisoit honte aux plus âgées; si bien qu'on disoit qu'elle en avoit trop, & qu'elle ne vivroit pas long-temps, comme de vray elle mourut, n'ayant pas atteint huit ans (b). On la pouvoit dire, que c'estoit un beau & bon fruit, avancé & assaisonné avant le temps; aussi ne dura gueres: sur la mort de laquelle aucuns ont douté &

(a) Il est certain qu'elle étoit bien jeune pour avoir l'esprit aussi formé. Née le 27 Octobre 1572, baptisée le 2 Février 1573, elle mourut à Paris le 2 Avril 1578. (Hist. généalog. de France, par Anselme, Tome I, page 79).

(b) C'est la répétition de la faute précédente.

disputé, qu'elle avoit esté avancée pour beaucoup de raisons que je ne dis point ; mais la plus saine voix de la Cour ne porte pas cela.

Or, ce m'est assez, pour maintenant, d'avoir parlé de ces nobles filles de France, auxquelles dès cette heure je dis adieu, & prends congé d'elles, jusqu'à la première rencontre, que j'espère encore en dire quelques mots de leurs belles vertus.

DISCOURS SEPTIEME.

*Touchant les deux JEANNES, Reines
de Hierusalem, Sicile & Naples.*

ARTICLE PREMIER.

JEANNE I.

Pour ne me vouloir point distraire du noble sang de France, il m'a pris fantaisie d'escrire des deux Jeannes de Naples, desquelles pour estre forties de ce noble sang françois, je veux parler : si que le discours qu'on en pourroit faire d'elles, s'il passoit par une bonne plume & bien disante, en seroit fort beau & agréable ; car le sujet est tel.

Je commencerai donc par la Reyne Jeanne, premiere fille du Roy Robert (a), extraite de ce brave Roy Charles premier, Duc d'Anjou, Roy de Naples, & frere au bon Roy Saint-Louis, dont je m'estonne que tant de bons & savants Escrivains, qui estoient de ce temps, & mesme un Boccace & un Petrarque, ne se sont mis à en escrire. Il est bien vray que celuy qui a escrit l'*Hist-*

(a) Robert étoit l'ayeul de Jeanne : il l'institua son héritière, & mourut à Naples le 19 Janvier 1343. Avant de mourir, il l'avoit mariée avec André, fils de Charobert, Roi de Hongrie, son neveu. (Voyez l'*Hist. géneal. de la maison de France* par Anselme, Chap. XIV, Tome I).

toire de Naples (a), en a assez dit (b), voire trop ; car il ne s'est amusé qu'à dire mal d'elle, selon la coustume des Historiographes Italiens, qui ont esté grands larrons de la gloire & louange de nos François. Voici donc ce qu'en dit cet Historien, qu'elle fut fort addonnée à l'Amour.

« Elle eut, pour son premier mary, Andreasse
 » son cousin en premier degré ; & après avoir
 » tenu le Royaume ensemble, elle s'en fascha :
 » & estant tous deux en la ville d'Aversa, elle
 » l'envoya querir une nuit, sous couleur de luy
 » vouloir parler d'affaires nouvellement advenues ;
 » & en allant à elle, se rencontrant sous un po-
 » teau qui estoit-là, fut pris & étranglé, par vo-
 » lonté & charge de la Reyne, audit poteau.

» Plusieurs disent, parce qu'il ne fournissoit
 » pas beaucoup au gré de la Reyne à ses besognes
 » de nuit, encore qu'il fust jeune, gaillard & en
 » bon point, ainsi que l'appérit desordonné de la
 » dame l'eust voulu (17) : & se conte encore, &
 » à Naples, & ailleurs, que ladite Dame faisant
 » un cordon d'or un jour assez gros, Andreasse
 » lui demanda pourquoi elle faisoit ce cordon.

(a) *Pandolphe Collenuccio. Hist. del. regno di Napoli.*
 Libr. V, fol. somm. 82 verso.

(b) La question est a résoudre : car cette Jeanne, dont Brantôme fait l'apologie, a été cruellement traitée au tribunal de l'histoire, & le lecteur en va juger.

» Elle luy respondit en s'outiant, qu'elle le faisoit
 » pour le pendre. Elle en tenoit si peu de com-
 » pte, qu'elle ne craignoit rien de luy tenir
 » telles paroles, auxquelles Andreasse, comme
 » simple & bon homme qu'il estoit, n'y prit
 » point garde; mais l'effet s'en ensuivit: de quoy
 » pourtant elle en fit ses excuses au Roy Louis
 » de Hongrie, frere d'Andreasse: néanmoins (a)
 » ne les prit en payement; mais avec une simple
 » lettre lui escrivit ces mots:

» *Ta vie desordonnée précédente, la Seigneurie*
 » *du Royaume que tu t'es toujours retenue entre*
 » *tes mains, la vengeance de ceux qui avoient tué*
 » *ton mary non poursuivie, l'autre mary qu'in-*
 » *continent tu as espousé, & l'excuse que tu m'as*
 » *depuis envoyée, sont pleines preuves que tu as*
 » *été participante & complice à la mort de ton*
 » *mary.*

» Elle espousa après, & aussitost un de ses
 » cousins, fils du Prince de Tarante, qu'elle ay-
 » moit fort durant son mary, qu'elle traita bien,
 » & demeura avec elle trois ans (b) en fort grande

(a) Cette réponse de Louis, fut postérieure à l'événement dont il s'agit ici, puisqu'à cette époque, Jeanne avoit convolé en secondes nûces.

(b) Voilà encore une erreur du guide que suit Brantôme. Jeanne épousa le prince de Tarente en 1347. Il fut couronné avec elle à Naples en 1352, & il ne mourut qu'en

» amitié ; mais il mourut tout exténué de s'être
 » excessivement & trop souvent employé au ser-
 » vice de la Reyne , en faveur de la Dame *Venus*.
 » Elle espousa après , pour son tiers mary , un
 » nommé Jacques de Tarencen (a) , Infant de Ma-
 » jorque , qui estoit pour lors le plus délibéré
 » Prince , dispos & beau personnage qui se trou-
 » vait en la place , qu'elle ne voulut pourtant
 » qu'il portast titre de Roy , ains de simple Duc
 » de Calabre ; car elle vouloit seule dominer &
 » regner , & ne vouloit pas avoir de compagnon ,
 » ainsi qu'elle faisoit bien , & luy montra bien
 » aussi : ayant sçeu qu'il s'estoit donné à une au-
 » tre femme , malheureux qu'il estoit , car de plus
 » belle n'en pouvoit-il choisir que la sienne , lui
 » fit trancher la teste (b) , & ainsi mourut (c).

1362. Collenuccio alloit un peu vite , comme on le voit ,
 puisqu'au lieu de trois ans , ces deux époux vécutent en-
 semble pendant quinze ans. (Lisez Tomaso Costo dans
 ses supplémens sur l'histoire de Collenuccio , fol. 112 & f.)

(a) Dans le texte de Collenuccio on lit... *Chiamato
 Giacomo Tarraconese*... Brantôme auroit dû traduire ainsi...
Nommé Jacques de Tarragone , c'est-à-dire d'Arragon.

(b) Collenuccio n'affirme point le fait. Il dit que c'est
 l'opinion de quelques historiens... Voici ses expressions...
*Mori Questo Giacomo infra pochi anni , chi serive per
 morte naturale , e chi dice la regina li fece cagliar la
 testa per havere , ufato con un altra femina...*

(c) En 1376.

» Pour son quatriesme, elle prit Othon de
 » Brunsvic, de la race de Saxe, lequel estoit un
 » grand Capitaine, & pour lors aux appointe-
 » ments de l'Eglise; & c'est pourquoy l'Empe-
 » reur Charles, comme j'ai ouy-dire, luy ne s'en
 » estant advisé plustost, ayant fait amas de forces
 » en Allemagne, sous le Duc de Brunsvic, pour
 » aller secourir Naples contre M. de Lautrec, se
 » ravisa à mi-chemin, & ne voulut qu'il passast
 » outre, ains qu'il s'en retournaist; craignant
 » qu'estant-là prétendant quelque droit sur ce
 » Royaume, à cause de cet Othon, son ances-
 » tre, il ne fist quelque révolte, & luy nuisist là
 » grandement.

» Or advint qu'au bout de quelque temps, le
 » Roy Louis de Hongrie, poussé, & de luy, &
 » d'autres du Royaume de Naples, qui l'appel-
 » lerent pour venger la mort de son frere, envoya
 » une fort grosse armée contre cette belle Reyne,
 » de laquelle Charles de Durazzo fut Général (a):

(a) La guerre entre Jeanne & Louis avoit toujours continué, & les avantages s'étoient balancés: la médiation des papes fut plus d'une fois utile à Jeanne. Mais le schisme, qui divisoit Rome & la chretienté, empêcha Jeanne de tirer de cette Cour les secours qu'elle avoit bien achetés par la vente d'Avignon: l'armée de Louis commandée par Charles de Durazzo, neveu de celui qu'on avoit pendu, battit les troupes de Jeanne en 1382.

» & s'étant assignée & livrée bataille, Othon ;
 » mary de la Reyne , faisant ce jour merveilleux
 » faits d'arme , monté sur un grand & fort cour-
 » sier , fut blessé & cheut dessous lui , fut pris
 » & mené à Charles , auquel il se rendit.

» La Reyne voyant le changement de la guerre,
 » & que d'ailleurs ne pouvoit avoir secours , &
 » que l'espérance luy en failloit , obtint de Char-
 » les de pouvoir parler à luy , pourquoy faire
 » Charles alla au jardin du chasteau de la Reyne,
 » où elle luy fit la révérence fort bas , comme il
 » est requis que le vaincu la fasse au vainqueur ,
 » (quel creve-cœur pourtant !) & luy dit telles
 » paroles : *Je vous ay jusques à cette heure tenu*
 » *pour mon fils ; mais maintenant , puis qu'il plaît*
 » *à Dieu , je vous reconnois & tiens pour mon*
 » *Seigneur. Par quoy , je vous recommande mon*
 » *honneur & celuy de mon mary.* A quoy Charles
 » répondit : *Je vous ay toujours aymé comme*
 » *mere , & ainsi l'entends. Je feray à l'advenir*
 » *que j'auray vostre honneur , & celuy de vostre*
 » *mary , pour recommandé.* Et pour lors la Reyne
 » se rendit à luy. Cependant fut envoyée très-
 » honorablement , accompagnée en autre lieu ,
 » sous bonne garde : & puis la nouvelle de la
 » prise de la Reine envoyée au Roy , & de la con-
 » quête du Royaume , estant mandée au Roi (a),

(a) Louis, Roi de Hongrie.

» pour

» pour avoir l'avis de ce qu'on auroit à faire de
 » la personne de la Reyne , envoya à Charles II
 » de ses Barons , pour luy congratuler de sa vic-
 » toire ; & fit responce , qu'il devoit mener la
 » Reyne au lieu propre auquel elle avoit fait
 » estrangler Andreasse , & qu'en ce mesme lieu ,
 » & en mesme maniere (a) , il la fist pendre &
 » estrangler : ce qui fust fait , & ce corps porté
 » à Sainte-Claire à Naples ; & après avoir esté
 » trois jours morte sur terre , fust enterrée ; &
 » les deux Barons , en ayant veu l'exécution , en
 » porterent les nouvelles en Hongrie.

» Après , fust coupée la teste à Madame Ma-
 » rie , seconde sœur de la Reyne , femme mal-
 » pudique , & diffamée d'avoir esté participante
 » à la mort d'Andreasse.

» Cette Marie fust cette Dame (b) qui fust femme
 » de Robert d'Artois , & aymée de Boccace ,
 » qui pour lors fleurissoit , pour laquelle il escri-

(a) Tomaso Costo , relève encore ici l'historien Col-
 lenuccio. Il dit qu'il est le seul par qui ce fait ait été
 écrit. Au surplus , si l'on varie sur le genre de mort de
 Jeanne , on convient qu'elle fut privée de la vie à cette
 époque.

(b) Cette dame n'étoit point la princesse Marie , sœur
 de la Reine Jeanne. C'étoit une bâtarde du Roi Robert ,
 son ayeul.

» vit en sa langue vulgaire ces deux Livres tant
» excellents, la *Flammette*, & *Philocope* ».

Voilà ce qu'en dit l'*Histoire de Naples*. Encore, après avoir fait ce qu'il a pu pour la détracter, il ne se peut garder de dire : « Telle fut &
» telle fin prit la Reyne Jeanne, premiere du
» nom, arriere fille du Roy Robert, fort estimée
» en prudence & valeur, par beaucoup d'Au-
» teurs (a), & haut loüée de *Baldus* & *Angelus*,
» freres, Docteurs en Droit, très-fameux en au-
» cuns traitez & conseils ».

Or, sur ce Discours passé, j'ay ouy à Naples, & ailleurs, louer fort cette Reyne, & ne dire le mal que dit cet *Auteur menteur* (b), mais l'excuser fort par des galants hommes, autant que l'autre l'a blasinée. Car quant à luy reprocher ses quatre marys, & pour ce la tenir impudique, on ne sçau-roit, puisque le mariage est si bon & si saint, estant ordonné de Dieu : & aussi qu'il valoit bien mieux qu'elle se mariast, qu'elle se bruslast, ou qui pis est, qu'elle se prostituast & abandon-

(a) Eh ! Qui n'a-t-on pas loué, puisque de nos jours, on n'a point rougi de faire l'apothéose des Tibere, des Caligula, & des Neron ?

(b) S'il le croyoit menteur, pourquoi ne le réfutoit-il pas à l'aide des monumens ?

naît à l'un & à l'autre (a), comme on a veu & voit-on de nostre temps plusieurs Reynes, Princesses, & grandes Dames, soit estant filles, soit estant veufves, faire l'amour à outrance, & paillarder avec qui bon leur sembloit, & semble de ceux de leur Royaume, plustost que de se marier, fuyant ce mariage saint & permis, plustost que la paillardise defenduë; ce que la Reine Jeanne n'a ensuivy : car pour le moins, si elle brusloit du chaud desir de la chair, elle le passoit honnestement avec ses marys.

Quant à Andresse qu'elle fit mourir, on dit que c'estoit un Hongre, yvrogne très-dangereux & malicieux, en faisant son simple & son niais, comme volontiers telles gens le font, plus que les habilles & honnestes, & qui la vouloit faire mourir pour estre seul Roy : mais elle gagna le devant, & gagna (b) à *la prime* ; ainsi que le droit de nature le permet, qu'il vaut mieux prévenir que d'estre prévenu, & mesmes en la matiere de vie.

Touchant à son cousin le fils du Prince de Tarrante, qui mourut par trop exténué, elle n'en peut mais, puisqu'on ne sçauroit en garder aucun qu'il

(a) Ces infamies n'excusent point celles que l'on reproche à Jeanne.

(b) Avec cette belle morale il y a peu de crimes qu'on ne puisse pallier.

ne s'enyvre de son vin propre : & après, qu'en peut mais le vin, s'il a donné la verve à son maistre & beuveur? Il ne l'en faut blasmer, si-non le maistre qui le boit. Je ne doute pas que la grande beauté de cette Reyne, sa grace, sa majesté, ses façons, ses doux attraits & allèchements, embrassades & attouchements, ne fissent efforcer ce jeune homme à faire plus que ne pouvoit nature : mais cet effort venoit de luy, & non d'elle : car en cela on ne peut forcer de force l'homme, ny à coups de baston, par maniere de dire. Il faut que le tout vienne de l'humeur de l'homme, de sa force, de son effet, & sur-tout de son ardente convoitise. Et quand bien tout cela ne seroit, & comment pouvoit-il mieux mourir, qu'en servant sa Reyne & sa Dame, & luy montrant l'ardente affection qu'il luy portoit ; puisqu'il n'espargnoit point sa peine, ses forces, sa violence, & que pour la bien contenter, & luy donner du plaisir, il mouroit pour l'amour d'elle, & dans le camp amoureux de son lit, où il avoit vaillamment combattu, & exposé pour l'amour d'elle, & si libéralement sa vie?

On lit que Médor & Claridan, lorsqu'ils assaillirent si furieusement le camp de Charlemagne, tuerent un Seigneur d'Albert dans sa tente, entre les bras de son amie : qu'il tenoit cette nuit-là couchée avec luy & embrassée ; dont un chacun

L'en estima très-heureux de mourir (a) si délicieusement.

Que pouvoit donc estre ce Prince, pour mourir si heureusement, en bien servant sa Reyne, sa femme & sa cousine ?

Pour le regard de son tiers mary l'Infant de Majorque, auquel elle fit trancher la teste, pour avoir violé son lit & l'avoir quittée, pour avoir esté surpris sur une autre; encore qu'on dit qu'il mourut de sa mort naturelle, pourtant ce dit l'Histoire: mais passe; je veux qu'elle ait fait cette *justice* (b), n'avoit-elle pas raison d'en punir l'adultere, puisqu'il n'avoit pas plus de loy ni de puissance de la commettre en son endroit, qu'elle à luy? Car, selon Dieu, cette loy est commune & rigoureuse, aussi bien au mary qu'à la femme. Davantage, s'il l'eust trouvée en cas pareil, qu'en eust il fait? Je m'en rapporte aux gens jaloux & chastouilleux en cela. Encore qu'il ne fust Roy absolu, ny ayant grade ny autorité, si-non pour l'amour d'elle, il ne faut point douter qu'il ne l'eust fait mourir: & voilà pourquoy elle fit bien de luy faire pâtir (c) la loy que par adventure, & sans

(a) Brantôme a dû se trouver bien malheureux de ne pas expirer de cette manière.

(b) Jamais le mot de justice n'a été mieux prostitué.

(c) On ne finiroit point, si on vouloit s'élever contre

doute infallible, il lui eust fait pâtir, qui est la cause qu'elle usa de son pouvoir royal, estant Reyne de foi, & bien absolue.

Et quand bien toutes ces raisons ne feroient, & qui est le Juge, tant doux soit-il, qui n'eust condamné ce malheureux, d'avoir violé sa foy à la plus belle Reyne & la plus grande Princesse & Dame du monde de ce temps, & de lui avoir faussé compagnie, & s'estre dérobé pour aller habiter avec une autre, qui ne la valoit pas en la moindre partie de son corps? Misérable qu'il estoit! C'estoit tout ainsi qu'un, qui pour esteindre sa soif, délaisse la nette & claire fontaine, pour aller boire dans un marais sale, boueux, & tout vilain. Je dis donc avec tous ces honnestes discoureurs, que ce malheureux mourut justement, & selon son ingratitude; car ingrat estoit, puisque de simple Prince, elle l'avoit fait Roy & son mary, dont les plus Grands de la Chrestienté s'en fussent alors contentez. En quoy beaucoup de Dames devoient prendre bon exemple, qui eslevent beaucoup de petits compagnons, & leur font cet honneur de les prendre pour marys, & les obligent de la vie, de leur bien & de leurs honneurs; que quand ils viennent à leur faire un faux-bond, à

la morale corrompue & dangereuse de l'auteur. On s'aperçoit aisément qu'il avoit passé sa vie à la Cour des fils de Henri II.

les vouloir maistrifer comme leurs marys , & à leur user de leurs prérogatives , & bien souvent les gourmandent , les méprisent , & attentent sur leur vie , elles les doivent prévenir & s'en défaire en quelque façon que ce soit , comme disoit un galand homme que je sçay : car il n'y a rien si insupportable qu'un joug donné & supposé de celuy que l'on a fait & eslevé. Mais je ne veux pas que tout cela soit de cet Infant de Majorque ; car il n'en est rien. Il en faut accuser l'Escrivain de l'*Histoire de Naples* , qui se nomme Pandolphe Collenucio , qui en a parlé par trop defavantageusement pour ladite Reine ; & pour ce , ne le faut croire ; mais croyons plustost Froissard , encore qu'il fust Anglois ; mais pourtant en ses écrits , il ne flatte point tant les Anglois , qu'il ne die beaucoup de bien des François ; ce que ne font volontiers les Historiens Italiens.

Voici donc ce qu'en dit Froissard , qui estoit de ce temps-là : que ce James , ou Jacques de Majorque , le Roy d'Arragon luy ayant envahy son Royaume de Majorque , & fait mourir son pere en prison à Barcelonne , en voulut avoir raison , & pour ce la guerre s'estant émeue contre les Roys d'Arragon & de Castille , il s'y en alla avec le Prince de Galles , & le vint trouver à Bourdaux ; mais la fortune lui fut si contraire , qu'il fut pris dans la ville de Valladolid , aux reconquestes que

le Roy Henry de Castille fit en Espagne ; & fut fait prisonnier dudit Roy Henry , auquel il se rendit , le priant de lui redonner sa foy , & ne permettre qu'il tombast ès-mains du Roy d'Arragon son ennemy mortel , qui estoit-là , assistant audit Roy de Castille ; ce quil luy promit , & luy tint très-saintement sa foy & sa parole , & lui demeura son prisonnier. Quand sa femme la Reyne de Naples , & la Marquise de Montferrat sa sœur le sçurent , en furent fort désolées , & firent tant par allées , & venues , & menées d'habiles gens devers le Roy Henry , qu'il fut mis à rançon de trois cent mille florins , lesquels lescdites deux Dames payerent si courtoisement , que ledit Roy Henry leur en sçeut gré ; ainsi en parle Froissard , usant de ces mots , sans que je les aye changés ; & par ainsi en fut content , & puis s'en retourna à Naples : & desireux encore de venger la mort de son pere & la détention de son Royaume , il alla trouver le Pape Gregoire en Avignon , & fit tant qu'il amassa gens de toutes nations , qui lui cousterent bon , comme François , Anglois , Allemands & Bretons ; & passant par Navarre , & allant en bonne opinion & volonté de faire la guerre , il tomba malade à Valdeforie , où il mourut.

Voilà ce qu'en dit Froissard en son premier Volume , puis en son second , il raconte comme

ladite Reyne vint trouver le Pape Clément à Fondy, & dit comme estant devant luy, elle s'humilia moult devant le Pape, & se confessa à luy, & luy monstra toutes ses besognes & jeu fans vilainie (ce mot met en cervelle force autres fringants); Froissard use de ces propres mots (a), & luy descouvrit ses secrets, & puis lui commença ainsi son harangue, que je diray par mesmes mots dudit Auteur sans les changer.

« Saint-Pere, je tiens plusieurs grands héritages
 » & nobles, comme le Royaume de Naples, de
 » Sicile, Pouille, Calabre, & la Comté de Pro-
 » vence. Mon Pere, luy vivant, il reconnoissoit
 » toutes ses terres de l'Eglise, & me prit par
 » la main au lit de la mort, & me dit : *Ma belle*
 » *fille, vous estes héritiere de moult riche & grand*
 » *pays, & crois bien que plusieurs grands Sei-*
 » *gneurs tendront à vous avoir à femme, pour les*
 » *beaux héritages & terres que vous tiendrez. Or,*
 » *veuillez user de mon conseil, & vous mariez à si*
 » *haut Prince, qu'il soit puissant de tout tenir en*

(a) Ces paroles de *Froissard* manquent dans l'Edit. de *Verard*, où elles devroient se trouver, vol. 2, fol. 36. A cette remarque de l'ancien éditeur de Brantôme, nous en ajouterons une autre, c'est que ce prétendu passage de *Froissard*, pourroit bien être controuvé. On a droit de le présumer, d'après les mensonges historiques qui y sont semés. Les notes subséquentes le démontreront.

» *paix & vos héritages : & s'il advient ainſi, &*
 » *que Dieu le conſente, & que vous n'ayez nuls*
 » *hoirs, ſi remettez tous vos héritages entre les*
 » *mains du Saint-Pere, qui pour ce temps ſera ;*
 » *car le Roy Robert mon pere, au lit de ſa mort,*
 » *me le chargea : & adonc, Pere Saint, je luy*
 » *promis par ma foy préſents tous ceux qui en*
 » *la chambre pouvoient eſtre, que je lui accom-*
 » *plirois tout ſon dernier deſir. Vray eſt Saint-*
 » *Pere, qu'après ſon trespas, par le conſentement*
 » *des Nobles de Sicile & de Naples, je fus ma-*
 » *riée (a) à André d'Hongrie, frere du Roy*
 » *Loüis d'Hongrie, duquel je n'ay eu nuls hoirs ;*
 » *car il mourut (b) jeune à Aix en Provence.*

» Depuis ſa mort, on me maria au Prince de
 » Tarante ; qui s'appelloit Meſſire Charles, & en
 » eus une fille. Le Roy d'Hongrie, pour ſa deſ-
 » plaifance qu'il eut du Roy André ſon frere, fit
 » guerre à mon mary Meſſire Charles de Tarante,
 » & luy vint tollir la Pouille & la Calabre, & le
 » prit en bataille, & le mena priſonnier en Hon-
 » grie (c), & là mourut.

Et, depuis par accord des Nobles de Sicile, je

(a) Le fait eſt faux : (voyez les notes ci-deſſus).

(b) Encore un fait faux, & l'hiſtoire le prouve, puis-
 qu'André fut aſſaſſiné à Naples.

(c) Troiſième fait non moins faux que les deux pré-
 cédens.

» me remariay au Roy James de Majorque , &
 » manday en France Messire Loüis de Navarre ,
 » pour espoufer ma fille ; mais il mourut sur le
 » chemin.

» Le Roy de Majorque (a) mon mary se dé-
 » partit d'avec moy , en intention & volonté de
 » reconquerir son héritage de Majorque , que le
 » Roy d'Arragon lui tenoit à force ; car il l'en
 » avoit deshérité , & fait mourir son pere en pri-
 » son. Bien disois-je au Roy mon mary , qu'estois
 » Dame assez puissante de richesses pour le tenir
 » en tel estat qu'il voudroit ; mais tant me pres-
 » cha , & me monstra tant de belles raisons , en
 » desirant recouvrer son héritage , que je m'ab-
 » sentay ainsi que deüe volonté : il fit son plai-
 » sir : & à son partement , je luy enjoignis &
 » exhortay spécialement qu'il allast devers le Roy
 » Charles de France , & luy monstra ses affai-
 » res , & s'ordonnast du tout par luy : & du tout
 » n'a-t-il rien fait , dont luy est mal advenu ;
 » car il s'en alla rendre au Prince de Galles ,
 » plustost qu'au Roy de France , à qui je suis de
 » lignage.

» Cependant qu'il estoit sur son voyage , j'es-
 » crivis au Roy de France , & luy envoyay grands
 » messages , en le priant qu'il me voulust envoyer

(a) Tout ce détail est romanesque.

» un Noble de son sang, auquel je puisse ma fille
 » marier, par-quoy nos héritages ne demeurassent
 » sans hoirs.

» Le Roy de France entendit mes paroles ;
 » dont luy en sçeus bon gré, & m'envoya son
 » cousin Messire Robert d'Artois, lequel eut ma
 » fille espousée (a), Saint-Pere. Au voyage que le
 » Roy de Majorque mon mary fit, il mourut.

» Je me suis remariée à Messire Othon de
 » Brunsvic; & pourtant que Messire Charles de
 » *la Paix* (b) a veu revestir de mon héritage, en
 » son vivant, Messire Othon, il nous a fait la
 » guerre, & nous a pris au Chasteau de l'Œuf,
 » lorsque la mer estoit si haute, qu'elle nous pou-
 » voit adonc couvrir, comme il nous sembloit.
 » Si fusmes à cette heure si effrayés, que nous
 « nous rendismes à Messire Charles de la Paix,
 » tous quatre, sauves nos vies. Il nous a tenus en
 » prison mon mary & moy, ma fille & son mary;
 » & temps est advenu que madite (c) fille & son

(a) Robert, comte d'Artois, n'épousa point la fille de Jeanne, mais bien la fille de ce Charles Durazzo, pendu par l'ordre du Roi de Hongrie. Quant aux filles de Jeanne, elles moururent enfans.

(b) On appeloit *Charles de la Paix*, le Charles Durazzo, neveu du pendu, & vainqueur de Jeanne.

(c) Cela n'est pas vrai, d'abord, Jeanne n'avoit point de fille à cette époque. Le comte d'Artois & sa femme

» mary y font morts : & depuis par traitté , nous
 » nous sommes délivrez par tel , si que la Pouille
 » & la Calabre luy demeurerent , & tend à venir
 » à l'héritage de Naples , Sicile & Provence , &
 » quiet pour toutes alliances , & forcera le droit
 » de l'Eglise , si-tost que je seray morte , & au
 » moins il en fera son plein pouvoir. Par quoy ,
 » Saint-Pere , je me veux acquitter envers Dieu
 » & vous , & acquitteray les ames de mes prédé-
 » cesseurs : si vous rapporte & mets en vostre
 » main dès maintenant tous les héritages qui me
 » sont deus de Sicile , Naples , Pouille , Calabre ,
 » Provence , & les vous donne à en faire vostre
 » volonté , pour les donner à hériter à qui vous
 » voudrez , & à qui bon vous semblera , & qui
 » obtenir les pourra contre nostre adverfaire *Char-*
 » *les de la Paix.*

» Le Pape Clément reçeut ces paroles en très-
 » grand bien , & en très-grande révérence. Il fut
 » esté bien chaud , s'il ne l'eust pris le galand ; &
 » luy dit :

» Ma fille de Naples (a) , nous en ordonnerons

survécurent à Jeanne : leur épitaphe à Saint-Laurent de Naples , atteste qu'ils moururent en 1387.

(a) Sil s'agit ici de Clément VII , comment ce pape a-t-il conféré avec Jeanne en 1381 , puisqu'en 1379 , il avoit quitté l'Italie , pour aller assiéger Avignon. (Voyez le dictionnaire de Bayle au mot Naples).

» tellement, que les héritages auront héritier de
 » votre sang noble & puissant, & fort assez,
 » pour résister contre tous ceux qui luy voudront
 » nuire. De toutes ces paroles, ces dons & de-
 » laiffemens, on en fit instrumens publics & au-
 » thentiques, pour demeurer les choses au temps
 » advenir en droit, & pour estre plus patentés à
 » tous ceux qui en oyront parler ».

Voilà ce qu'en dit Froissard, en son second Volume, qu'il faut plustost croire que cet Historien de Naples, qui a voulu faire comme les autres Historiens estrangers, qui ne parlent jamais à l'avantage des François; mesme celuy-là qui a dit pis que pendre de cette belle Princeffe, d'autant qu'elle estoit Françoisse, & du noble sang de France, lequel jamais, ny à Naples, ny en Italie, n'a esté bien venu & receu. Croyons donc Froissard, qui a fait cette Reyne parler en confession au Pape, & a esté curieux de recueillir ses propres mots prononcés de sa bouche, qui apertement a voulu ainsi déclarer sa vie. Je ne dis pas qu'il ne touche quelques traits de sa vie, comme de la mort d'André; & autres petits traits, comme d'amour & d'autres: mais tant y a, que jamais elle ne fut si meschante & desbordée, comme le dit ce bel & sot Historien Napolitain.

Pour le quatriesme mary de ladite Reyne, qui fut Othon, elle ne se fit nullement tort de l'es-

poufer , le cognoiffant d'une des grandes Maisons de la Chrestienté , & grand Capitaine. Elle avoit befoin d'un tel homme pour fes affaires , qui l'honora & la fervit très-bien. Ses œuvres le montrèrent bien ; ce qu'elle reconnut si bien , que sur la fin , elle implora & interceda tellement pour luy , qu'il eut l'ame fauve , & la pauvrete souffrit la mort.

Je voudrois bien fçavoir si par toutes ces raisons jà alléguées par honnestes gens , cette brave Reyne ait mérité d'être ainsi calomniée durant sa vie , & de l'avoir ainsi fait mourir ? Aussi Dieu , juste vengeur des morts innocentes , vengea la sienne , & sur le Hongre , & sur Charles Durazzo , à qui Marguerite , aînée sœur de la Reyne Jeanne , arrière-fille du Roy Robert (a) , luy estant allé à Bude , & illec invité par la Reyne en un banquet , en feintes carresses , pendant qu'il beuvoit , luy fut donné un coup de hache sur le chinon du col , par ordonnance de la Reyne , & fut ainsi tué.

(a) Ce passage de Brantôme a besoin d'explication. Quand Charles Durazzo eut fait mourir Jeanne , il retourna en Hongrie , il y trouva deux Reines , la veuve & la fille du Roi Louis. La première étoit Elisabeth , fille du Roi de Bosnie : l'autre s'appeloit Marie. Il paroît que la puissance de Durazzo les effraya , puisqu'elles consentirent à ce qu'il fût couronné Roi de Hongrie : bientôt elles le firent assassiner.

Voilà un juste jugement de Dieu , & une noble & brave Princesse vengereffe de son sang innocent.

Voilà aussi la fin de cette brave Reyne qu'on a calomniée bien légèrement.

Possible aussi que , par permission divine , les successeurs de cette Reyne de Hongrie , & les Hongres mesmes ses sujets , en souffrent les maux des Turcs qui luy sont arrivez depuis. Il se peut croire , & que ce bon sang espendu ait là-haut crié vengeance.

J'ay veu sa sépulture dans Sainte Claire à Naples , que les Dames & saintes Religieuses du Monastere réverent & honorent fort , en font de belles & saintes prieres pour son ame , la loüant fort , & la mettant au rang des sages , bonnes & vertueuses Princeses de la Chrestienté , ainsi qu'on lit dans l'*Histoire d'Anjou* , où il est dit , qu'estant ce grand schisme de l'Eglise nuisible pour toute la Chrestienté , entre autres Princes qui tindrent pour Clément , estoit le Roy de France , ses freres , la bonne Reyne Jeanne de Sicile & de Naples , la nommant ainsi , laquelle vint voir le Pape Clément , duquel , & de tous les Cardinaux , fut honorablement reçuë , (ce dit le (a) Livre) & qu'elle estoit tenuë de sainte vie.

(a) Le livre peut bien le dire : mais cela ne fait pas preuve.

Et

Et après qu'elle eût séjourné quelque temps, elle requit au Saint Pere, qu'il l'ouïst en confession & l'absolvist de ses péchés : ce que le Pape volontiers (a) & benignement luy accorda, comme certes elle ne devoit estre esconduite d'une si douce & agréable requeste; car elle méritoit bien une confession secreta, & auriculaire & oculaire, & une absolution & pénitence légère & aisée à porter.

Après cette confession faite en présence de Sa Sainteté & du Saint College des Cardinaux, ladite Reyne déclara publiquement, qu'elle tenoit plusieurs terres & possessions de l'Eglise; lesquelles son Seigneur & pere disoit avoir eues & usurpées, & que travaillant à la mort, l'avoit priée & conjurée, que si elle decédoit sans enfants, elle rélinquast tous & chacuns de ses biens ès mains du Pape, qui pour lors seroit, car ainsi avoit estably le Roy Robert son ayeul, par ordonnance testamentaire: puis luy remonstra les mauvais tours & ingrattitudes que luy avoit fait son nepveu Charles de Durazzo, & comme par plusieurs fois il l'avoit voulu faire mourir, pour avoir son bien; & pourtant elle desirant observer la dernière volonté de

(b) Brantôme confond cette absolution, donnée par Clement VI en 1348, avec ce qui se passa par rapport à Jeanne, en 1381. (Voyez les annales de Sponde, année 1348).

ses pere & ayeul, en la présence de toute la Noblesse assemblée, résigna & céda tout ès mains du Pape, tant les Royaumes de Sicile, Naples, les Duchez de Pouille & Calabre, & la Comté de Provence.

Tout cecy se rapporte aux paroles de Froissard; ce que le Pape accepta: mais bien gastée par son Conseil, elle adopta Louïs d'Anjou pour fils, & luy furent faites chartres & lettres en forme authentique; mais pourtant le Pape eut en lettres de vendition le Comté d'Avignon d'elle, qui estoit son vray patrimoine, desduisant la valeur des deniers de ceux du Royaume non payés depuis le jour qu'elle fut couronnée: & depuis ce temps jusques à cette heure, Avignon a tousjours esté & est encore à l'Eglise.

Je m'en rapporte aux grands Légistes si cette donation peut encore tenir. Cela fait, la Reyne prit congé du Pape, & retourna en son Royaume, où Charles de Durazzo, au bout de quelque temps, la prit prisonniere & secrètement la fit estouffer entre deux lits, ayant sçeu l'adoption qu'elle avoit faite.

Voilà le genre de mort raconté par cette *Histoire Angevinne*, toute autre qu'elle n'est en l'*Histoire de Naples*, laquelle pourtant est la plus vraye que l'Angevinne, touchant cette mort.

Or, voicy ce qu'en dit Boccace en son Livre

des Dames , d'elle sur ses louanges. « Cette Reyne
 » a si bien nettoyé son pays de voleurs & ban-
 » douliers, que non-seulement les pauvres, mais
 » les riches peuvent aller par-tout asseurement ;
 » car où elle les sçavoit sauvez dans quelques for-
 » tereffes à feureté , elle y envoyoit une armée
 » soudain , que jamais elle ne s'en est levée ,
 » qu'elle ne les eust pris & fait punir rigoureu-
 » sement.

» Au reste , elle a tellement rangé en bride
 » les Princes & Barons du pays , & par telle
 » modestie corrigé les coustumes-dissolues , que
 » ceux qui paravant tenoient peu de compte de
 » leurs Roys, aujourd'huy ayant mis bas leur anti-
 » que braveté , redoutent chacun les plus petits
 » signes de son courroux en la regardant. Au
 » surplus , (a) elle est tant sage , advisée & pru-
 » dente , qu'elle pourroit estre plustost trompée
 » par trahison , que par subtilité , & ainsi tant
 » constante & arrestée , que mal-aisément la pour-
 » roit-on esbranler de sa sainte résolution. De
 » toutes lesquelles choses jà long-temps a fait

(a) Nous ne dirons qu'un mot sur cet éloge de Bocace :
 accueilli favorablement par Jeanne , il ne la voyoit qu'en
 beau. On fait que ce n'est pas la première fois que les
 gens de lettres ont menti , en parlant des Rois & des
 grands.

» apparoir clairement les assauts que fortune luy
» a livrez , & desquels plusieurs fois a esté envi-
» ronnée & molestée , & diversément affligée :
» car elle a esté tourmentée de la querelle do-
» mestique des freres du Roy , & quelquefois a
» senty les guerres estrangeres au milieu de son
» Royaume , par la faute d'autruy ; la fuite , l'exil ,
» les cruelles mœurs de quelques marys , la haine
» de ses Nobles , le mauvais traitement non mé-
» rité , les menaces des Papes , & autres infinies
» adversitez , que néanmoins elle a finalement sur-
» montées avec un ferme & invincible courage ,
» les supportant cependant d'une merveilleuse
» constance : choses qu'on estimeroit très-grandes
» en un fort & puissant , non pas seulement en
» une Reyne.

» Au demeurant , elle est de fort belle présence
» & de face agréable & joyeuse , avec un parler
» gracieux & bening , & tout ainsi qu'elle se trouve
» au besoin pleine d'une grandeur & majesté
» royale , ainsi par mesme moyen se fait connoistre
» toute humaine , familiere , pitieuse , débonnaire
» & douce , tellement qu'on ne l'estimeroit point
» qu'elle fust Reyne , mais compagne. Cela seroit
» trop long aussi.

Enfin je l'estime , non-seulement Dame très-
» excellente , mais encore la répute pour le singu-

» lier annoblissement de toute l'Italie , & tel
 » que nulle autre nation n'a jamais veu le sem-
 » blable. »

Voilà certes de belles paroles, & qui font toutes à peser, que Boccace a dit de cette grande (a) Reyne : mais pour en parler franchement, il n'en a pas assez dit ; car volontiers, un beau & digne sujet comme celui-là ne requiert point un abrégé de courts mots, mais une bien grande & longue histoire. En quoy ledit Boccace est grandement à blasmer d'ingratitude : car s'il est vray ce qui est escrit de luy, qu'il aymoit Marie (b) sa sœur, Comtesse d'Artois (c), & qu'il en eust fait ces deux Livres de la *Flammette* & de la *Philocope*, pour l'amour d'elle il avoit obligation d'escrire plus amplement & hautement de toutes les deux sœurs, qu'il n'a fait ; car il l'eust sçeu mieux faire qu'homme du monde, pour le grand sçavoir qui estoit en luy. Mais je crois, comme je tiens des grands discoureurs, qu'il n'a jamais eu tant de flammes de cette grande Dame, comme il en

(a) Veut-on connoître Jeanne plus en détail ; on peut consulter son histoire par M. Mignot. C'est un vol. in-12, publié en 1764.

(b) Marie étoit la belle-mère, & non la femme du comte d'Artois.

(c) Sœur bâtarde, s'entend ; ce que Brantôme n'a pas su.

a escrit, & s'est forgé en sa cervelle & fantaisie
 ce beau sujet, pour en escrire mieux, ainsi que
 volontiers font les Poètes & autres Compóseurs,
 qui se plaisent à supposer de grands objets, &
 les faire accroire au monde, afin qu'ils en escri-
 vent mieux, & que le peuple lise leurs œuvres
 en plus grande admiration & plaisir, & en croye
 leur fortune telle.

D'avantage il est bien mal-aisé à croire, que
 cette belle grande Princesse se fust allée enflam-
 mer de telles flammes, comme il les escrit dans
 la *Flammette*; car vous diriez que cette Prin-
 cesse est ravie de luy, qu'elle mourut pour luy,
 & qu'elle le court à force. Vrayement ouy! car
 il estoit bien un si bel oiseau, selon son por-
 trait que j'ay veu à Florence, à Naples, & en
 une infinité d'endroits, qui le monstre nullement
 aymable & agréable; & aussi que son mary le
 Comte estoit bien plus desirable cent fois que
 l'autre.

Il est bien vray qu'elle pouvoit bien, non aymer
 son corps, mais sa belle ame, ainsi que j'ay
 veu plusieurs belles Dames aymer plusieurs sça-
 vants personnages, comme nous lifons (a) de
 cette Reyne de France, extraite de cette grande

(a) Dans les *annales d'Aquitaine* de Jean Boucher, &
 dans la treizième de ses épîtres familières.

Maifon d'Ecoffe , aucuns la difent Madame la Dauphine , & puis la Reyne , laquelle passant un jour fa falle , & voyant Maiftre Alain Chartier tout endormy fur un banc , elle le vint baifer , & d'affection : fur quoy fa Dame d'honneur luy remontrant , que celuy qu'elle baiſoit eſtoit le plus laid homme du monde & de fon Royaume ; & comme voulant dire s'il eſtoit beau , paſſe & plus avant encore : (quelle correction de Dame d'honneur ! Ah , que de cette dragée il s'en trouve de bonnes veſſes & macquerelles) ! Elle reſpondit : *Je ne le baiſe pas autrement ; mais je baiſe ſa bouche , d'où ſortent ſi beaux mots & ſentences dorées , deſquelles je me voudrois reſſentir ſ'il ſe pouvoit.*

Quaſi de meſme en dit cette Dame Romaine à Sylla , laquelle ainſi qu'ils eſtoient en des jeux publics , poſſible amoureuse de luy , fit ſemblant de choper du pied , & paſſant près de luy ſoudain s'appuya ſur ſon eſpaule , de peur de tomber. Sylla luy demandant ce qu'elle luy vouloit ? *Non pas autre choſe , reſpondit-elle , ſi-non que je me veux reſſentir un peu de voſtre bonne fortune , en vous touchant.* Quelle fineſſe de ruſée , pour attaquer cauteſment l'amour du Grand ! Il eſt poſſible que cette Princeſſe Marie aymaſt de meſme Boccace , pour ſon beau dire & ſa bonne plume , pour

la rendre excellente & immortelle par son rapport à tout le monde de ses belles vertus ; mais le galand n'en fit rien , & la laissa trompée , & s'en alla écrire ces deux Livres menteurs , qui l'ont plus scandalisée qu'édifiée , combien qu'il n'en jouïst oncques : mais Ecrivains , Poètes & Courtisans volontiers publient leur valeur & leurs jouïssances , soient fausses ou vraies , encore que j'ay connu aucuns Poètes qui ayent eu des bonnes faveurs , dont j'espere d'en parler.

Pour retourner à nostre Reyne Jeanne , Boccace eust acquis un renom cent fois plus qu'il n'a fait , s'il eust fait une belle histoire d'elle ; & Petrarque de mesme , qui estoit de ce temps , s'il eust converty tous ses beaux Vers , qu'il a faits pour sa Laure , à la louange de cette Reyne , la beauté de laquelle méritoit cent fois plus estre exaltée que celle de Laure.

Son portrait que l'on voit encore , fait témoigner à tout le monde , qu'elle estoit plus angélique qu'humaine. Je l'ay veu à Naples , en force endroits , qui se montre & se garde par spécialité grande. Je l'ay veu en France au cabinet de nos Roys , de nos Reynes , & de plusieurs Dames. Certes , c'estoit une belle Princesse , & qui monstroit en son visage une grande douceur , avec une belle majesté. Elle y paroist vestue fort pompeu-

sement d'une robe qui montre estre de velours cramoisi, avec force passements d'or & d'argent. Elle estoit quasi de la pourpre façon que nos Dames d'aujourd'huy portent le jour d'une grande magnificence, qu'on appelle à la Boulonnoise, avec force grandes pointes d'esguillettes d'or. Elle porte en sa teste un bonnet sur un escoffion. Bref ce beau portrait ne représente en rien cette Dame, si-non que toute belle, douce & vraye majesté; si-bien qu'à la voir peinte, le monde s'en rend ravy & amoureux de sa peinture, comme j'en ay veu aucuns, & comme aussi autrefois ont esté aucuns de son naïf.

J'ay veu une Dame en France, qui la ressembloit en son pourtrait bien fort au naïf. Ce beau visage ne méritoit point les adversitez & la mort que fortune luy envoya. J'ay leu dans un Livre espagnol ce mot de langage d'elle.

Vinome al pensamiento aquel tan illustre resplandor de Italia, que no solo de las Dames reales, mas aun de los Reyes es gloria y arreo especial, la muy excelente Sennora Donna Juanna Serenissima Reina de Hierusalem, y Sicilia, cuyos tan esclarecidos rayos' assi de su alta y generosa prosapia y excellentes abuelos, como de las tentas y tan magnificas glerias, por su real y magnanimo coraçon, son ganadas de manera, que todos y todas grandes adelante della parecen como una casi

muerta gentella de fuego, delante una hoguera grande y en demasia lombrassa.

C'est-à-dire :

» Il me vient en pensément cette illustre &
 » grande lumière & splendeur de l'Italie, qui non-
 » seulement est la gloire & l'appareil spécial des
 » Dames Royales, mais encore des Roys mesmes,
 » qui est cette excellente Dame Jeanne de Hieru-
 » salem & de Sicile, de laquelle les rayons si clairs
 » de sa race généreuse & de ses braves ancestres,
 » comme de ses grandes & magnifiques gloires,
 » sont gagnées par son brave & généreux courage;
 » de façon que tous & toutes, tant grands ou
 » grandes soient-ils aujourd'huy, paroissent auprès
 » d'elle comme une petite estincelle ou flamesche
 » devant une grande fournaise du feu toute relui-
 » sante de flammes & de grande lueur ».

C'est loué cela, & à l'Espagnolle. Or, avant qu'achever d'elle, je ne veux oublier un conte, que j'ay veu & leu dans un vieux livre italien, en assez mauvais langage pourtant, qui traite d'un duël, fait par *Paris de Puteo*, Docteur ès Loix. Il dit donc que cette belle Reyne, tenant un jour entre ses plus beaux le bal ouvert & solemnel, dans sa ville de Gayette, pour quelques magnificences de nopces, ou pour autre feste honorable, se trouva, parmy les Seigneurs ou Gentils-hommes de sa Cour, le Seigneur Galeas de

Mantoue, qui estoit pour lors un des accomplis Gentilshommes de l'Italie. La Reyne le vient choisir pour danser avec elle. La danse finie, & luy s'en estant bien acquitté, vint faire une grande révérence devant son siege royal, le genouil en terre, la remercia très-humblement de l'honneur qu'elle luy avoit fait, & d'une telle humanité & courtoisie ; lequel ne sçachant en quoy récompenser, par quelque service condigne, luy fait vœu d'aller errant qui çà qui là parmi le monde, & esprouver les faits chevaleureux à tous hazards, à toute herte, & à toute rencontre, jusqu'à ce qu'il auroit vaincu & conquis deux vaillants Chevaliers, pour luy en faire présent, & d'en disposer comme bon luy sembleroit.

Voyez comme le temps passé se rendoient les pareilles en récompense & rémunération à leurs Supérieurs! Pour le moins, par ce trait, elle connut qu'elle n'avoit honoré un Chevalier, si non approchant rien moins de sa grandeur incomparable, pour le moins méritant quelque chose. La Reyne, qui estoit non moins spirituelle & gentille, luy répondit seulement, *qu'à la bonne heure, & à la grace de Dieu, il accomplist son vœu, puis que telle estoit sa volonté, & la coustume de ce temps-là.*

Le Chevalier donc part, & vint en France, Bourgongne, Angleterre, Espagne, Allemagne, Hongrie & autres régions, provinces & pays, où

il y avoit une grande fleur de Chevalerie pour Iors. Il y se hazarde, il se rencontre, il se bat, il se combat; enfin, il conquiert & vainc, moitié par sa vaillance, moitié par sa fortune, le couple des deux Chevaliers compromis, & les amene au Royaume de Naples, & au bout de l'an arrive près de sa Reyne; & en luy présentant les deux Chevaliers le genouil en terre, luy accomplit son vœu en très-grande solemnité, & la supplie d'avoir iceluy agréable. La Reyne encore avec une belle grace & grande majesté, dont elle n'estoit aucunement dépourveu, receut le vœu & le tout pour très-bien accomply, en offrant toutes les honnetez du monde au Chevalier, & le réputant pour très-digne, & acceptant les prisonniers. Puis elle leur dit: *Messieurs, vous estes mes prisonniers, comme vous voyez. Par les aroits des combats, je me puis servir de vous autres en telle & vile condition serviable qu'il ne plaira. Mais je crois que vous jugez bien à mon visage, que la cruauté n'y habite point, pour en disposer à telle façon. Je vous use donc de ma douceur & humanité, & vous donne dès à cette heure toute la liberté & franchise de faire tout ce qu'il vous plaira, soit de retourner libres en vostre pays, soit avant que tourner vous esbattre par mon Royaume, & en voir les singularitez que vous trouverez assez belles; & après en avoir fait la visite, venez me trouver, quand partirez, que je se-*

ray bien-aise de vous dire adieu. Qui furent aises ? ce furent ces deux Chevaliers, lesquels, après leur douce sentence donnée, ne faillirent de l'exécuter très-bien, & se donner tout le bon temps qu'ils purent parmy les délicatesses de ce plaissant Royaume, qui pour lors y abondoient ; & mesme y regnant une si noble Reyne en toutes choses que celle-là : & puis en ayant bien contemplé le tout à leur aise, s'en vindrent un jour prendre congé de leur Reyne & maistresse, puisqu'ils en estoient prisonniers & esclaves, laquelle le leur octroya fort librement, comme elle avoit fait auparavant ; & après l'avoir receu d'elle, & argent pour leur voyage, & présents de grosses chaines d'or, s'en retournerent, & se mirent en chemin, se recommandans à la bonne aventure, non sans publier, par tous leurs passages, les vertus, humanités & courtoisies de la Reyne, comme ils avoient raison : aussi nulle de son temps n'en fut tant remplie.

Sur lequel exemple, ce Docteur que j'ay allégué, le vénérable Docteur *Paris de Puteo*, fort digne homme, & qui a bien escrit de ce duël, loue grandement cette Reyne, & dit en ce cas, qu'elle mérite bien plus de louange que ne firent lors Messieurs les Chanoines de Saint-Pierre de Rome, à l'Eglise desquels, & à leur saint Autel, un Chevalier vainqueur ayant voué & fait présent

d'un autre Chevalier qu'il avoit vaincu, & ainsi réduit par duël, (avec son cheval, ses armes, & toute sa despouille) dans la terre du Patrimoine de Saint-Pierre de Rome, pour eux en disposer comme ils voudroient, selon les loix des combattants & combats singuliers ordonnez, dont j'espere en faire un discours (a); lefdits Chanoines furent si inhumains, qu'au lieu d'user de cette miséricorde, semblable à celle de cette Reyne bonne & miséricordieuse, retindrent (b) ce pauvre diable de Chevalier sous espece de servitude dans l'Eglise, sans qu'il en ofast jamais sortir, & se tenoit séant comme esclave & luthin, n'ayant autre exercice que s'y promener, & aucunes fois adviser par la porte les passants, & pour la vie ne passer outre; ainsi que j'ay veu en Espagne autres-fois ceux qui s'estoient refugiés aux Eglises, & les avoient prises pour leur sauve-garde, comme de vray elle leur servoit, quelque crime qu'ils eussent fait.

Voilà comment ce Docteur *Paris* blasme ces Religieux en ce fait, & exalte cette Reyne Jeanne, laquelle certes ne sçauroit avoir tant de louanges comme elle en mérite pour ses innumérables vertus. J'ay veu un livre fait en Angleterre, qui s'in-

(a) C'est son discours sur les duels.

(b) Probablement ils avoient pour maxime que tout ce qui entre dans l'église n'en sort plus.

titre: *L'Apologie (a) ou Deffense de l'honorable Sentence & très-juste Exécution de deffuncte Marie Stuart, derniere Reyne d'Escoffe.* En ce livre, il se voit plusieurs comparaisons de la Reyne Jeanne de Naples & la Reyne d'Escoffe, tant de sa vie, ses mœurs, ses amours, & genre de mort: & les y voit-on peintes d'un mesme crayon, qu'il n'y a rien si semblable qu'elles deux, à l'ouïr parler. Je diray en briefs mots ce que l'Auteur de ce livre dit en plusieurs.

La Reyne Jeanne, amoureuse du Duc de Tarente, fit mourir son mary Andreasle. La Reyne Marie d'Escoffe, amoureuse du Comte Bothuel, fit mourir son mary.

La Reyne Jeanne, son mary mort, elle espousa le Duc de Tarente. la Reyne Marie, son mary mort, espousa le Comte de Bothuel.

La Reyne Jeanne ne jouït pas long-temps de ses amours dudit Duc, car il mourut tost après. La Reyne Marie mesme ne jouït pas long-temps non plus de celles de Bothuel: car il fut assailly &

(a) Cet ouvrage écrit en anglois a été traduit dans notre langue sous le titre suivant.... Apologie, ou déffense de l'honorable sentence, & très-juste exécution de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, avec les actes qui servent a justifier la trahison de ladite Reine, contre la Reine Elisabeth, 1588, in-8°.

persecuté de la Noblesse du pays, & fut contraint de s'enfuir en Dannemarc, & puis mourut; & la Reyne de méme fugitive en Angleterre, & prisonniere.

La Reyne Jeanne esleva un schisme en France & en Italie, à cause de deux Papes. La Reyne Marie fenta la semence de schisme & sédition en Escosse & Angleterre.

La Reyne Jeanne envoya vers le Pape en Avignon, demander secours contre Charles de Durazzo. La Reyne Marie de méme en a fait vers les Papes, & leur a demandé secours contre la Reyne d'Angleterre.

La Reyne Jeanne envoya aussi vers Charles, Roy de France, & à Loüis, Duc d'Anjou, demander forces. La Reyne Marie a envoyé de méme en demander au Roy d'Espagne, & à son cousin, (ce livre dit, son neveu, mais il estoit son cousin) le Duc de Guise.

La Reyne Jeanne avoit de grands & puissans Princes à tenir son party, tant en France, Provence, que hors. La Reyne Marie a eu en divers temps trois divers Papes & le Roy d'Espagne, le Duc de Guise, & en Angleterre quelques Ducs, Seigneurs & Gentilshommes, qui estoient pour elle bandez fourdement & à couvert.

Finalemēt la Reyne Jeanne fut estranglée en prison

prison, & mourut de mesme mort qu'elle avoit fait avoir à son mary. La Reyne Marie aussi a esté décapitée en prison.

En ce livre puis après y a un Discours, à sçavoir *si un Grand a pouvoir de faire exécuter & mourir un autre Grand son pareil*; & se fondant sur l'Empereur Constantin le Grand, lequel condamna à mort (a)..... & le fit exécuter, prouve & affirme par ses raisons & autres exemples, que cela se peut & se doit faire. De cela je m'en rapporte aux grands Jurisconsultes, pour dire que si l'on veut croire des Escrivains mesdifants, ces comparaisons cy-dessus des deux Reynes sont valables: mais aussi qui voudra croire les Histoires point menteuses, point fabuleuses & véritables, on trouvera qu'en vertu, beauté & genre de mort, elles sont fort pareilles, & qu'on leur a fait grand tort de les avoir faites ainsi mourir. Par quoy, croyons les bons & sages Escrivains, & non les meschants & bavards: car il n'y a rien si dangereux que telles gens. Je m'en rapporte à la pauvre *Didon*, laquelle & mariée, & veufve, fut une Princesse très-sage & vertueuse; & vous croyez comme Virgile l'a descrite, quasi envieux de sa vertu & chasteté.

(a) Son fils Crispus, ou Crispe. (Voyez l'histoire du bas Empire, par M. le Beau).

Ainsi les médifants détractent de nos deux Reynes précédentes : mais la vérité est (a) tousjours victorieuse de la menterie. Ce n'a pas esté *Didon* seule, ny nos deux Reynes précédentes aussi, dont l'on a mal parlé, mais d'un million de Reynes, Princesses, & grandes Dames, desquelles les langues piquantes ont détracté à faux : & pour ce, ne faut croire tout ce qu'ont dit & escrit, mais la pure vérité qui combat le papier imbécille qui souffre tout. C'est assez pour ce coup parlé de cette Reyne Jeanne la premiere.

A R T I C L E I I.

De la seconde Reine JEANNE.

IL faut parler maintenant de cette Reyne JEANNE LA SECONDE, laquelle au bout de quelque temps de cette belle Reyne premiere, succéda au Royaume, après la mort de son frere Ladislas, dont j'espere de parler. Aucuns disent qu'elle fut petite-niece de la Reyne Jeanne premiere. Cela est bien aisé à supputer dans sa généalogie, mise dans *l'Histoire de Naples* ; mais pour ce que cela ne fait rien en mon Discours, passe (18). Tant y a quelle fut du noble sang de France ; & entrant au

(a) Si Brantôme eût été convaincu de la vérité de cet axiome, il auroit été moins louangeur.

Royaume, elle y demeura paisible en possession après la mort de son frere, pour le grand & beau nombre de gens de guerre qu'il luy avoit laissé, montant de compte fait à seize mille chevaux, tous conduits par de bons & vaillants Capitaines.

Elle estoit Duchesse de *Sterlich* (a) & veufve, quand elle s'en alla en Hongrie. Elle amena un Gentilhomme Napolitain, qui s'appelloit Pandolfo Alop, & le retourna l'ayant fait de sa main, & nourry, & créé son Chambellan. Chambellan estoit-il de vray; (b) car il la servoit bien, & ordinairement en sa chambre, jour & nuit, si non sans grande rumeur du peuple & des Courtisans. Donc pour les appaiser, & par l'avis d'aucuns de ses Estats, elle se résolut de se marier, & espousa Jacques de Narbonne (c), ce dit *l'Histoire de*

(a) Jeanne II, née en 1371, fut mariée en 1403 avec Guillaume d'Autriche, que Brantôme appelle le duc de *Sterlich* : ce prince mourut en 1406. Anselme, *Hist. Généalogique de la maison de France*, page 203), appelle ce Guillaume d'Autriche *l'ambitieux*.

(b) Brantôme a tiré ces particularités de l'histoire de Naples, par Pandolpho Collenuccio. Voyez son *Hist. Del regno di Napoli, Libr. V, fol. 93, verso*).

(c) Ce Jacques de Narbonne étoit Jacques de Bourbon, comte de la Marche & de Castres : Jeanne II l'épousa en 1415. (Anselme, *Hist. Généal. de la maison de France*, page 158).

Naples. Messire Olivier (a) de la Marche, grand Seigneur, & Historiographe véritable, le nomme Jacques de Bourbon, que je crois plus vray; car il estoit de ce temps: mais en mariage faisant, fut dit & contracté, qu'il ne porteroit point titre & nom de Roy, ains seulement de Prince, ou Duc, ou Comte; mais il ne vouloit rien porter que son titre accoustumé. Sur ce les Capitaines de la Reyne, qui portoient haine & envie à ce *Pandolfo*, son mignon, & à *Sforce* (b), luy mirent en teste de prendre le nom de Roy, & le porter: par quoy estant allez au-devant de luy, le saluerent tous pour Roy, fors ce brave *Sforce*, qui ne le nomma que Comte: à raison de quoy, par l'avis des autres, fit prendre prisonnier *Sforce*, & luy fit donner quelques traits de corde, & fit trancher la teste au pauvre *Pandolfo*. Il en eust fait faire de mesme à *Sforce*, sans sa sœur qui estoit une femme brave & courageuse, qui assemblant une troupe de gens, prit aucuns Seigneurs & Gentilshommes du party du Roy, par le moyen desquels elle rachepta son frere. Voilà une bonne & brave sœur.

(a) Lisez les mémoires d'Olivier de la Marche, (Tom. VIII de la collection, pag. 5 & suiv).

(b) On a développé l'origine de la maison de *Sforce*, dans les observations sur les mémoires de Castelnau, Tom. XLVI de la collection, page 405.

Quant à la Reyne il la mit à part, ne luy laif-
 fant manier aucunes affaires, & la tenant comme
 enfermée & confinée en une chambre, & la me-
 nant forr peu fouvent en fon lit & en fa compa-
 gnie, la repouffant loin de foy, jufques à luy dire
 force vilainies: ce que la Reyne difsimula finement
 & fort malicieufement comme femme, mais pour-
 tant très-habile, encore que plusieurs des fiens-
 en murmuraffent; en difant & faifant feffemblant
 que telle vie la délivroit de beaucoup de travaux
 & fâcheries du monde, & s'amufant à voir dan-
 fer, à quoy les *François s'amuffoient fort, & font*
addonnez (dit Hiftoire) paffant joyeufement le
 temps, bien qu'elle montraft à fes amis plus pri-
 vez par fignes & paroles à demy, quelque dou-
 leur au dedans, & defir d'y remédier. Si bien joua-
 t-elle fon jeu, qu'un Julio Céfar de Capua, qui avoit
 auparavant offensé la Reyne, pour faire fon ac-
 cord, s'offrit à elle de tuer fon mary Jacques. Elle
 malicieufe & fine, prit cette occafion au poil,
 tant pour fe venger de ce Julio, que pour gagner
 les bonnes grâces de fon mary, & pour recouvrer
 fa liberté premiere, fit feffemblant de luy prefter l'o-
 reille en ce qu'il fongeaft bien en fon fait, & le
 faire fagement & feurement; & le remit au bout
 de huit jours. Elle en ayant averty le Roy du tout,
 le fit cacher en fon cabinet avec d'autres fes plus fi-
 delles bien armez: & finis lefdits huit jours, elle

fait venir en sa chambre à cachette ledit Julio ; à qui elle fit discourir assez haut de toute sa menée & la façon pour l'exécuter. Ce qu'ayant ouy , Jacques sortit , & luy fit trancher la teste publiquement ; ce qui luy donna occasion d'avoir la Reyne en bonne opinion & estime d'amitié , & de femme qui porte grande loyauté à son mary : &

Cosi si pigliano le volpe (a).

dit le proverbe Italien. Donc bientoist après la mit au large , luy donna la liberté d'aller à la mode accoustumée au chasteau , & s'esbattre & gouverner par-tout à son plaisir. Au moyen de quoy , estant un jour à un banquet fait à poste , espiant le temps à propos , joua si bien son jeu par le moyen de ses amis & complices, qu'elle se rendit la plus forte, & avec grande rumeur du peuple , & d'aucuns Grands , prindrent, tuerent & s'accagerent les Officiers François , & fit mettre le Roy son mary dans le chasteau del Ovo , où estant , il trouva moyen de s'embarquer sur une nef genevoise , qui d'aventure estoit là au port , & ayant accordé du prix , fut mené à Tarente , où estant , la Reyne l'envoya assiéger : mais pour ce qu'il ne la pouvoit tenir longuement , la rendit , & la quitta , &

(a) C'est-à-dire , *ainsi se prennent les renards.*

s'en alla en France , où s'addonnant à la Religion (a) , acheva de passer le reste du monde.

Par tel, on peut connoître ce que peut une femme habile & de bon esprit quand elle couve une vengeance : & aussi comme en prend , & comme en doit-il prendre aux petits compagnons d'aucunes Dames , qui leur font cet honneur comme j'ai dit cy-devant , de les espouser , les eslever , & les obliger de biens , de vies & d'honneurs ; & puis font si ingrats , qu'ils n'en font cas ; les gourmandent , & qui pis est , attentent sur leur vie. Tels gens ingrats méritent tels traitements que ce Roy Jacques , & pires.

J'ai leu dans l'Histoire de ce grand Olivier (b) de la Marche , qui estoit lors à Besançon , & le vit quand ce Roy s'y vint rendre Cordelier ; il dit qu'il se faisoit porter par quatre hommes en une civiere ; telle sans autre différence que les civieres que l'on porte les fiens , fumiers & ordu-

(a) On a vu dans les mémoires d'Olivier de la Marche, le genre de vie que ce prince adopta : il transmit ce goût à un bâtard qu'il avoit , & qu'on nommoit *Claude d'Aix*. Celui-ci après avoir long-tems porté les armes , mourut novice au couvent des cordeliers de Dole , en Franche-Comté. (Anselme , Hist. Généalogique de la maison de France , page 158).

(b) Lisez ces mémoires , Tome VIII de la collection , page 9. (Brantôme ne les a pas copiés fidèlement).

res, & estoit à demy-couché, (quel sot & fat) ! demy-appuyé & élevé à l'encontre d'un méchant dérompu oreiller de plume vestu pour toute parure d'une longue robe de gris de petit prix, & estoit ceint d'une corde nouée à la façon d'un Cordelier, & en la teste avoit un gros bonnet blanc, que l'on appelle une calle, & nous autres appelions calotte ou bonnette blanche de laine, nouée ou bridée par-dessous le menton. Il ne luy eust fallu qu'une plume de coq sur la bonnette, & voilà le galand bien vestu ! Je croy que si la Reyne sa femme l'eust ainsi veu habillé & embéguiné, elle qui estoit toute gentile & d'esprit, s'en feroit bien moquée. Si feroient bien d'autres, si crois-je, que je sçay, si elles voyoient ainsi leurs marys, qui leur font ingrats, & les traittent mal, en une condition, & ainsi béguinez & repentis. Il y en a aucuns qui se moquent de ces nouveaux convertis, repentants & pénitents, & disent comme un grand seigneur que je sçay en France, lequel voyant Monsieur de Joyeuse (a) d'aujourd'huy, en habit de Capucin, faire les pénitences qu'il faisoit : *Il seroit bien trompé celuy-là, s'il n'y avoit point de Paradis en l'autre*

(a) Celui qu'on appelloit le père Ange, & qui figura dans la bizarre procession de la Ligue, allant rendre visite à Henri III, retiré à Chartres, après la journée des barricades.

monde (a). Il pouvoit bien au vray ainsi parler, si le Paradis n'estoit : mais estant, & une résurrection préparée, & un Dieu pour nous juger en sa béatitude ou en sa condamnation, certainement qui peut faire ces conversions & pénitences, il en est bien-heureux, à la mode de plusieurs anciens Saints, qui ont fait de mesme, & qui ont esté bénis de Dieu, dont nous avons nos Histoires saintes toutes pleines. Si dit pourtant ledit Messire Olivier, que ledit Roy de sa personne paroissoit un grand Chevalier, fort bien formé de tous membres (tant plus fat estoit-il), ayant le visage bon, agréable, & portoit une chere joyeuse en sa recueille vers chacun, (ainsi use-il de ces mots); mais pourtant ainsi habillé, & en telle sorte & affectée, il pouvoit plus servir de risée au monde, que d'admiration, encore que telle humilité soit très-agréable à Dieu. Il avoit à sa suite quatre Cordeliers de l'Observance, que l'on disoit grands Clercs & de sainte vie, & après iceux sur le coin où il pouvoit avoir deux cent chevaux, dont il y avoit litiere, chariot couvert, haquenées, mules, mulets dorez & arnachez honorablement, & avoit sommiers couverts de ses armes, & nobles hommes & serviteurs bien vestus & en

(a) C'étoit le vieux maréchal de Biron. Voyez la confession de Sancy, Liv. I, Chap. VIII.

bon point. De quoi servoit tout cela, puisqu'il estoit converty ? Et en cette pompe humble, & dévote ordonnance, fit son entrée à Besançon, comme il avoit fait en toutes les autres villes, & puis entrat au Couvent, où depuis, ce dit l'Historiographe, on le vit rendu Cordelier : & disoit-on qu'une femme de ce temps, fort dévote, & Religieuse de Sainte Claire, nommée Sœur Colette, l'avoit ainsi réduit & presché comme elle avoit fait force autres.

Pour retourner à nostre Reyne Jeanne, après le départ de son mary, elle eut beaucoup de brouilleries (a) & de traverses, si bien qu'elle fut contrainte d'appeller à son aide le Roy Alphonse d'Arragon, & l'adopter pour fils, & l'admettre à son Royaume, ce qu'il accepta; quelque pacton qu'il eust faite avec les Roys prédécesseurs de ladite Reyne : duquel elle ne fut pas mieux traitée que de l'autre; qui fut cause qu'elle le quitta pour son ingratitude, & le desadvoua son fils; & adopta Louis Duc d'Anjou, en son lieu, qui lui porta un très-grand honneur & respect. De sorte qu'après

(a) Sforce irrité de l'affront qu'il avoit reçu, lui prépara ces traverses; de concert avec le pape, Martin V, il engagea Louis d'Anjou à attaquer le royaume de Naples; & il se seroit rendu maître de la capitale sans les secours qu'envoya Alphonse d'Arragon, premier du nom.

la mort de son Grand Sénéchal & favory nommé le Comte Avelin (a) , il eut le Gouvernement absolu; & se montra si benin & si serviable à l'endroit de la Reine, sa mere adoptive, que jamais Dame ne fut plus contente qu'elle estoit, & à toute heure remercioit Dieu de lui avoir donné un si bon fils & tel appuy, comme j'ai leu dans *l'Histoire d'Anjou*; & qu'un jour ledit Comte Avelin, son grand Sénéchal, ayant peur que le Duc d'Anjou le déboutast comme d'autrefois il luy avoit esté contraire, cuidant remonstrer à la Reyne sa maîtresse, qu'elle se recordast d'Alphonse d'Arragon, lequel après luy avoir donné toute autorité & crédit au Royaume, la traita très-mal; & la cuida par force chasser hors du Royaume, & que le Duc d'Anjou en pourroit faire de mesme, parquoy n'estoit pas bon qu'elle lui donnast sur son pays & sur ses sujets tant d'autorité & pouvoir; elle luy respondit, *qu'elle se souvenoit assez du danger ou elle avoit esté, pour avoir élu Alphonse: mais qu'entre Louis d'Anjou & Alphonse d'Arragon, il y avoit beaucoup de différence; car l'un estoit François, & l'autre Espagnol.* Elle avoit par-là bonne opinion des François, qui de ce temps estoient

(a) Trajan Caracciol, dont il sera parlé à l'article du maréchal, prince de Melphe, dans les capitaines étrangers.

encore tenus très-francs & très-nobles. *Voilà ce qu'en dit l'Histoire d'Anjou.*

Il faut encore conter cette histoire. Près de sa Sainteté à Florence, Alphonse y tenoit comme Ambassadeur, Don Garcie Espagnol, accort & subtil; & la Reyne Jeanne en semblable y tenoit le sien, nommé Caraffe Malice. Ce Malice mit en avant à l'Espagnol, que s'il persuadoit au Roi son maître de prendre en main la cause de la Reyne, se faisoit fort qu'elle l'adopteroit pour fils, & le declareroit son successeur au Royaume; & de cette adresse conduisirent ensemblement cette trame au desue du Pape, qu'ils arresterent d'aller à Piombin (a), & de-là à Corfugue (b) vers Alphonse, auquel la matiere proposée fut tenuë en longue discussion, parce que Alphonse & Louis estant cousins au tiers degres, y avoit capitulations préparées dès le commencement des pratiques de Louis, par lesquels Alphonse luy promettoit de ne le molester en rien: mais c'est chose trop spécieuse qu'une Couronne, pour demeurer si consciencieux. Soit donc que soit, le fait est clair, qu'Alphonse enfin accepta le party à luy présenté.

(a) Piombino.

(b) Corseque.

A ce Malice fut fait cette épitaphe, qui est en l'Eglise S. Dominique de Naples.

*Auspice me Latias Alphonfus venit in auras ,
Rex pius , ut pacem redderet Aufonia.
Natorum hoc pietas struxit mihi sola sepulchrum ,
Caraffa dedit hac munera malicia.*

Il y a un équivoque double & bon à Malice; car s'il portoit nom de *Malice* (a), il le portoit de fait, d'autant qu'il ne valoit guères & estoit bien remply de malice : ce tient-on encore à Naples, au moins aucuns.

L'Histoire de Naples dit encore que cette Reyne ne demeura guères plus paisible pour avoir chassé l'Arragonnois : car elle eut grande guerre par le moyen de Sforce, & Louïs d'Anjou son fils, qui surpris d'une fièvre par les continuels mesaises, travaux, veilles, chaleurs & fatigues de la guerre, mourut en l'an 1434 (b), au grand regret de sa mere adoptive & de tous ceux du Royaume; car il estoit Prince doux & benin, & du Gouvernement duquel le peuple en espéroit beaucoup.

Au bout de l'an, la Reyne Jeanne mourut

(a) *Malice* étoit un sobriquet ; cet ambassadeur de Jeanne II s'appeloit Antoine Caraffe.) Ducatiana, Partie II, page 222).

(b) Au mois de Novembre.

après, de fièvre & de maladie, (a) ayant régné vingt ans. C'estoit beaucoup pour ce temps, & parmi cette nation fort vaillante. Et laissa par testament son héritier René, Duc de Lorraine, frere charnel dudit Duc Loüis : & par ainsi finit en elle la lignée & succession du Roi Charles premier d'Anjou & de Durazzo, qui estoit une mesme race. C'estoit en son vivant une très-honneste Princesse. Messire Olivier de la Marche, qui estoit de ce temps, l'a nommée *Jovenelle* (b), & dit que c'estoit une Dame de très-grand esprit, & qui sçavoit & valoit beaucoup, & dont le Royaume s'en tenoit fort content : & dit les raisons pourquoy elle traita si mal son mary Jacques de Bourbon, d'autant qu'aucuns disoient lors, qu'il la vouloit trop maistriser, tant sur le Gouvernement du Royaume, que sur sa personne, & plaisirs, & esbats.

Autres disoient que la Reynene prit pas bien en gré aucunes assemblées des Dames (à la mode des François, qui se font ainsi perdus toujours en ce Pays-là: je m'en rapporte aux Vespres Siciliennes), dont il n'y en a point faite de belles à Naples, par maniere des festins que faisoit le

(a) Elle mourut le 2 Février 1435 : ainsi le calcul de Brantôme n'est pas exact.

(b) Lisez Joannelle, ou Jeannelle.

Roy journellement , dont elle en conceut jalousie. Quelquefois les Dames mariées n'ont pas tout les blafmes du monde , fi elles font des mauvais tours à leurs maryts; car ils leur en donnent bien des occasions.

Or l'*Histoire de Naples* (a) dit que cette Reyne laiffa un bruit de femme impudique & mal arrestée; comme de qui l'on difoit qu'elle estoit arrestée en cela feul qu'ellen'avoit point d'arrest , & qu'elle estoit toujours amoureuse de quelqu'un; ayant par plusieurs fortes & avec plusieurs fait plaisir de fon corps. Mais pour cela, c'est le vice le moins blasmable à une Reyne, grande Princeffe & belle, qui soit point; & si est le moindre, si qu'elle puisse avoir: mais très-grand est-il celuy, quand elle est mauvaife, malicieuse, vindicative; tyranne,

(a) Voici les expressions de Collenuccio dans son histoire de Naples. Brantôme en les traduisant les a bien défigurées. Mais laissons parler l'écrivain Italien.....
Fama lascio di se instabile e impudica , dicendosi di lei , che nella instabilita sola fu stabile , e che sempre era stata innamorata , havendo in piu modi e con molti la sua lascivia macchiata ; ma supra tutto con Pandolfello alogo , e urbano auriglia , e M. Giovanni Carraccio'o grun siniscalco , tutti tre Gentiluomini e molto destri , virtuosi , e costumati ; ma sopra ogni cosa di persona e effigie bellissima , &c. La liste, comme on le voit, est longue. Collenuccio n'est pas le seul qui ait maltraité Jeanne II. Un jurisconsulte contemporain l'appela *la perdition de Naples*.

comme il y en a, dont le pauvre peuple en passit beaucoup, mais peu pour ses amours, ainsi que j'ay ouy discourir à un Grand de par le monde. Et soustenant son party, disoit que ces belles grandes Dames & Princesses, de mesme humeur en amour, devoient ressembler le soleil, qui respand de sa lueur & de ses rayons, à un chascun de tout le monde, si bien qu'un chascun s'en ressent. Tout de mesme en doivent faire ces grandes & belles (a), en prodiguant de leurs beautez & de leurs graces à ceux qui en veulent & bruslent; ainsi que volontiers les charitez & aumones générales, & qui se font à plusieurs, sont plus estimables & agréables que celles qui sont particulières, & qui ne se donnent qu'à un ou deux: & par ainsi, telles belles & grandes Dames, qui peuvent beaucoup contenter le monde, soit par leurs douceurs, soit par leurs paroles, soit par leurs beaux visages, soit par fréquentations, soit par infinies belles démonstrations & signes, soit par les beaux effets, qui est plus à préférer, ne se doivent nullement arrêter à un amour, mais à plusieurs; & telles inconstances leur sont belles & permises, mais non aux autres Dames communes, soit de Cour, de villes & des pays, desquelles la

(a) Brantôme étoit un excellent professeur en morale. Les paradoxes qu'il débite, ne méritent pas une réponse sérieuse.

douzaine n'en fait que la demie, & ne font qu'à petit poids, comme ces grandes, qui sont à poids de marc: & telles Dames moyennes faut que soient constantes & fermes, comme les estoiles fixes, & nullement erratiques; que quand elles se mettent à changer, errer, & varier en amour, elles sont justement punissables, & les doit-on descrire comme Putains de Bordeaux, d'autant que leurs beautez, encore qu'elles soient passables, elles n'ont de quoy s'étendre sur plusieurs, & qu'estans privées, il faut qu'elles se resserrent en privé, & ne soient point communes comme les autres, & se contentent de donner l'aumosne à un, sans se ruiner, ou de réputation, ou de scandale, ou d'honneur, en donnant à tous ceux qui se présentent à leur porte.

Voilà ce que disoit ce grand Seigneur. Sur quoy il me souvient, qu'estant une fois avec une honneste & grande Dame, allé voir des tableaux d'un Peintre, nous en vismes un très-beau, où il y avoit une fortune d'un costé peinte, assise sur une pomme ronde & roulante, & de l'autre une Vénus sur une pierre carrée & ferme. Il y eut une de ces Dames qui dit: *Voilà deux tableaux qui parlent bien à nous; car tout ainsi que l'un représente par cette pomme ronde l'inconstance de la fortune, l'autre aussi par la pierre carrée & ferme de Vénus, elle nous apprend, à nous autres Dames,*

d'être bien fermes & assurées en amours, sans les rouler & changer à tous propos. Ce qu'oyant cette grande Dame, croyant bien que cette pierre estoit jettée en son jardin, se tournant : lui dit : *cela s'entend pour vous autres, mes Dames, qui avez de ces beautez communes ; mais pour nous autres, non, qui avons les nostres comme dissemblables aux vostres.* En ce discours par forme de digression se peut excuser aisément cette Reyne Jeanne, si elle fut peu arrestée en ses amours ; d'autant que c'estoit une très-belle Princesse, comme son portrait le montre, représenté à Saint-Jean de Carbonnera à Naples, ainsi que je diray, & aussi qu'elle estoit Reyne de grand esprit.

On dit qu'elle ayma, sur tous ses (a) amoureux, Caraciol : aussi le fit-elle grand, & son grand Sénéchal. Au commencement de sa jeunesse, encore qu'il fust bien Gentilhomme, parce qu'il estoit pauvre, il se mesla de la plume, &

(a) Il n'y a pas a douter des goûts impurs de Jeanne II, lorsqu'on lit dans les annales de Sponde, (année 1415), ces mots..... *Sepulta est in ecclesiâ Virginis annunciata ignobili sepulturâ, ut ipsa jusserat, in pœnitentiam luxuriosa vita quâ vehementer infamata est.....* Paul Jove dans ses éloges des grands capitaines ne la ménage pas sur cet article. Il raconte la manière dont elle se prit de belle passion pour Sforce Cotignole. Cet aventurier la séduisit par sa taille haute & robuste, & il devint son favori.

estoit fils d'un appellé Caraciolo. Le feu Prince de Melfe estoit venu de cet estoc , comme l'on m'a dit à Naples. La premiere occasion qu'eut jamais la Reyne de luy faire entendre qu'elle l'aymoit , fut qu'il craignoit fort les souris. Un jour qu'il jôüoit aux eschets en la garderobe de la Reyne, elle mesme luy fit mettre une souris devant luy ; & luy de peur , courant deçà delà , & heurtant & puis l'un & puis l'autre , s'enfuit à la porte de la chambre de la Reyne , & vint choir sur elle ; & ainsi par ce moyen la Reyne luy descouvrit son amour , & eurent tost fait leurs affaires ensemble ; & après ne demeura gueres qu'elle ne l'eust fait son grand Sénéchal.

Sur ce conte, j'en feray un autre (a) d'une Dame de par le monde, & d'un Gentilhomme que je connois. Cette Dame estoit une fort belle & honneste Dame, & de bonne Maison ; & le Gentilhomme, qui n'estoit point des plus impertinents : il la servit long-temps, & se plaisoit fort à contempler sa beauté ; car elle l'estoit en visage, port, & en sa taille qui estoit très-riche. Mais rien que cela ne pouvoit-il voir : du dehors &

(a) En employant des tournures de cette espèce, on peut à des anecdotes vraies en substituer de fictives, surtout quand on a l'imagination brillante ; & assurément la nature avoit bien pourvu Brantôme de ce côté-là.

du descouvert prou; du couvert & du dedans rien, à quoy ses desirs & effections tendoient si ardemment, qu'il en brusloit & mouroit, se persuadant bien que le caché valoit bien autant que le descouvert. Enfin un jour la fortune, qui ayde souvent aux pauvres amoureux, luy fut si favorable, qu'ainsi que la Dame prenoit à son coucher sa chemise derriere le rideau de son lit, & que l'une de ses femmes la luy donnoit, se presenta sous ledit rideau une grosse aragnée si hideuse, que rien plus. La Dame qui au monde ne craignoit tant de tous les animaux que celuy-là, comme certes il est hideux, & qui plustost se fust jettée dans le feu que de l'attendre venir à foy, sort de dessus son lit & de derriere sa courtine, sans autrement songer à foy, (possible le fit-elle à (a) *poste*, comme il est vray), ny en l'estat où elle estoit, toute esperdue, s'en vint auprès de ce Gentilhomme à demy-nue, afin de s'en garantir; & à luy bien estonné d'un tel effroy, elle dit l'occasion de cette aragnée, qui sçavoit bien la hayne qu'elle luy portoit. Mais il ne fut point sot, & ne courut pas à tuer l'aragnée; n'estant pas-là comme un Hercule à faire mourir les bestes, laissant cela à faire à ses femmes: mais prenant ce temps, jette ses yeux soudain sur ce

(a) Exprès.

descouvert, où il ne vit rien que beau & digne d'estre aymé & souhaitté. Mais le pis fut qu'il n'eut autre chose que cette belle contemplation qui lui dura tousjours dans l'ame, maudissant que sa fortune ne fust si pareille comme de cette Reyne à son Sénéchal : dont il me sembloit qu'elle ne devoit user de ce mystere ; car elle estant Reyne, ne devoit que prendre l'occasion, & lui assigner l'heure telle qu'il luy eust pleu, veu que volontiers ces Grandes font & défont, & se dispensent comme il leur plaist, & aussi qu'à bonne volonté ne manque jamais de sujet ny occasion. Ainsi que je tiens d'une honneste Dame de la Cour, à laquelle un jour un Gentilhomme luy disant son amour ; & qu'il desiroit fort la trouver en un lieu plus privé & secret que la chambre de la Reyne où ils estoient, la Dame lui fit responce : *trouvez moyen seulement de m'en faire venir l'envie. Ne vous mettez point en peine de trouver de commodité ; car je vous en trouverez assez.* Et par ainsi cette belle Reyne ; puisqu'elle en avoit la volonté, les moyens se présentoient assez, sans faire ces cérémonies : mais possible qu'elle n'y voulut aller à la débordée, ains avec plus de modestie, & ne s'en montrer deshontée, comme j'en scay plusieurs qui font ainsi de mesme.

Or, c'est assez parlé d'elle. Toutesfois, avant que d'achever, je veux parler du beau tombeau

d'elle & de son frere Ladislaüs, qu'elle fit construire pour tous deux avant mourir, que j'ay veu à Saint-Jean de Carbonnera à Naples, qui est une fort belle Eglise de Religieux, en lieu haut, au bout de la ville. Le tombeau est sur le grand autel, & de beau & fin marbre blanc : au bout de la sépulture est ledit Ladislaüs tout à cheval, couvert d'un manteau d'azur semé de fleurs de lys, une espée au poing, son cheval tout caparassonné de mesme. A ses pieds est escrit en lettres dorées :

D I V U S L A D I S L A U S .

Dessous cette statue y a un très-beau sépulchre, & un Roy estendu la face en-haut, avec force Dames esplorées à l'entour, & deux petits enfants, qui tiennent haussé un rideau deçà & delà; dessous laquelle il y a une Cormelie, avec des lettres d'or un peu mal lisibles, dont le commencement est tel :

Improba mors fratris, heu Frater!

C'EST - A - DIRE :

Ah! mon frere! & meschante mort de mon frere!

Et plus bas, ledit Ladislaüs & Jeanne sont assis en leurs sieges royaux, avec leurs sceptres en la main deçà & delà : la Reyne Jeanne se montre de

belle & grave majesté, vestue pompeusement sous son manteau royal, semé de fleurs de lys, & y a près d'elle quelques autres honnestes Dames vestues à la Françoisise; & à leurs pieds sont ces mots écrits.

*Qui populos bello tumidos , qui clade tyrannos
Percutit intrepidus victor terrâque marique ,
Lux Italûm , regni splendor clarissimus hîc est ,
Cui tanto lachrymis soror illustrissima fratri ,
Heu Ladislâus decus olitum & gloria regum !
Defunçto pulchrum dedit hoc Regina Joanna.
Utraque sculpta sedes , majestas ultima regum ,
Francorum soboles Caroli sub origine primi.*

La traduction est telle.

» Celuy, qui, sans peur, a subjugué par guerre
» les peuples plus mutins, & ruyné les tyrans,
» victorieux par mer & par terre, la lumiere des
» Italiens, & la splendeur esclatante du Royau-
» me, gist icy. Le Roy Ladislâus, l'honneur & la
» gloire des Roys, à qui la sœur très-illustre
» Reyne Jeanne, avec des grandes larmes & re-
» grets, à un tel digne frere mort, a dressé ce mo-
» nument. Les majestez de l'un & de l'autre
» entaillées sont cy-assises, qui ont finy la der-
« niere race des Roys François sous l'origine du
» Roy Charles I. ».

Le tout est soutenu de quatre colonnes de mar-

bre, par où on peut passer deffous, contre leſquelles font appuyées quatre figures de femmes, ſçavoir eſt les quatre vertus principales.

Voilà le beau, dernier & pieux office que fit la ſœur à ſon frere Ladiflaüs, qui fut Roy devant elle : & luy il mourut, pour aymer une fort belle fille d'un Médecin, lequel, appoſté & gagné par les Florentins pour le faire mourir, donna à ſa fille un certain onguent; luy perſuadant que ſi elle ſ'en frottoit la nature, ſur le point de la beſogne, que l'amour, que luy portoit le Roy, luy croiſtroit, & jamais ne l'abandonneroit. La pauvre fille crut le pere, convoiteuſe d'avoir l'amour immortelle du Roy; & s'étant frottée dudit onguent, mourut incontinent : & le Roy, ſ'en ſentant auſſi fort touché, ne la fit guères longue après. Voilà une mort eſtrange; mais plus eſt celle d'une Dame de France, de fort bonne maiſon, que j'ay connue, laquelle ſon mary fit mourir en l'empoisonnant par ſa verge & nature dans la ſienne & ſa matrice, qui fut grand cas l'empoisonner ainſi, ſans ſ'empoisonner; dont il en fut en grand'peine & procès, par la poursuite des parents & parentes de ſa femme, & en grande priſon de la Conciergerie du Palais; & en ſortit aux troiſieſmes troubles, le Roy luy donnant grace pour ſ'en ſervir aux guerres. Il fit cela, penſant eſpouſer une grande Dame bien riche, ce qu'il ne fit.

Près dudit sépulchre que je viens de dire, & un peu plus avant, y a une Chapelle ronde où y a aussi un tombeau de beau marbre, de Caraciol, Sénéchal, avec ces mots.

Traiano Caraciolo ; Avellini Comiti , Venusi Duci ac Regni magno Seneschallo & Moderatori , Trajanus filius Melfiæ Dux , parenti de se deque patriâ optimè merito , erigendum curavit 1433.

La traduction est telle :

« Trajan, fils du Duc de Melfe, a esté curieux »
 » d'ériger ce tombeau à son pere, qui luy avoit »
 » fait beaucoup de biens & à sa patrie, Caraciol, »
 » Comte d'Avelin, Duc de Venoufe, & grand »
 » Sénéchal & Gouverneur du Royaume ».

Dans la table du tombeau sont gravez ces vers :

*In titulis mihi nil summo de lumine derat.
 Regina ex morbis invalida atque senex,
 Facundâ populos proceresque in pace tuebar,
 Pro Domina Imperio nullius arma timens.
 Sed me idem livor, qui te, fortissime Casar,
 Sopitum extinxit, nocte juvante, dolor,
 Non me, sed totum laceras, manus, impia, Regnum,
 Partenopeque suum prodidit alma decus.*

La traduction est telle :

« Rien ne me defailloit que le titre de Roy, »
 » estant monté en très-haut degré du temps de la

» Reyne ma maistresse malade & jà sur l'âge.
 » J'ay entretenu son peuple & les Grands en bonne
 » paix ; & où il alloit du commandement & du
 » service de ma maistresse, je n'ay rien craint,
 » non pas les armes des plus mauvais. Mais la
 » mesme envie, qui mesme a persécuté César,
 » m'a fait mourir de nuit fort favorable à la tra-
 » hison. Mefchante main, tu ne m'a pas tué &
 » perdu seulement, mais le Royaume de Naples
 » a esté privé de son los & gloire ! »

Ce Sénéchal estant en grand crédit, comme sont les favoris des Roys, fut fort envié & conjuré contre luy : pour quoy les conjurateurs & grands Barons du Royaume allerent une nuit frapper à la porte de sa chambre, lui faisant accroire que la Reyne le demandoit, estant en danger de mort par accident nouvellement survenu. Lui, se levant hastivement pour se vestir, commanda à son valet-de-chambre d'ouvrir la porte ; laquelle ouverte, les meurtriers entrerent, qui le tuerent & le traînerent sur un aix hors du chasteau à demy vestu. On dit que la Reyne y avoit presté consentement : pour le moins, n'en fut-il fait autre poursuite de sa part, & aussi que l'hystoire le dit.

De luy sont fortis & venus ces grands Princes de Melfe, qui ont esté après luy très-grands personages & vaillans Capitaines.

Voilà un grand exemple de fortune & admo-

nement à un chacun , qui se fiant au gouvernement & faveur d'aucunes femmes , y repose son espérance , mal fondée pourtant , pour la variété qui regne en ce sexe tant aymé.

Or , je fais fin. C'est assez parler de ce sujet , dont je crains en avoir esté trop prolix , & par ce , importun : mais il falloit en parler ; car elles ont esté braves Reynes , & pourtant haïes d'aucuns , (comme j'ay dit) estant enfin le naturel de plusieurs hommes d'abhorrer la domination des femmes.

DISCOURS HUITIEME.

ARTICLE PREMIER.

ISABELLE D'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, Roi de France.

NOUS avons eu nostre Reyne de France Dona ISABELLE D'AUTRICHE, qui fut (a) mariée au Roy Charles IX, laquelle nous pouvons dire par-tout avoir esté une des meilleures, des plus douces, des plus sages, & des plus vertueuses Reynes qui regnast depuis le regne de tous les Roys & Reynes qui ayent jamais regné. Je le peux dire, & un chacun avec moy, qui l'a veu, ou ouy en parler, sans faire tort aux autres, & avec très-grande vérité. Elle estoit une très-belle Princeesse, ayant le teint de son visage aussi beau & délicat que Dame de sa Cour, & fort agréable. Elle avoit la taille fort belle aussi, encore qu'elle l'eust moyenne assez. Elle estoit très-sage, & aussi très-vertueuse & très-bonne, & *qui ne fit jamais (b) mal ni desplai-*

(a) Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, épousa Charles IX en 1570.

(b) Ces seuls mots forment un éloge d'autant plus beau, qu'il est vrai. Si la plume de Brantôme ne s'étoit jamais exercé que sur des sujets aussi respectables, la raison & la vertu lui applaudiroient. Il pouvoit néanmoins parler de ces femmes impudiques, & célèbres dans les fastes des nations par le mal qu'elles ont fait. Mais devoit-il

sir à personne quelconque, non pas l'offense de la moindre parole du monde: aussi en estoit-elle très-sobre, ne parlant que fort peu, & toujours son espagnol.

Elle estoit très-dévoté, & nullement bigotte; montrant ses dévotions par actes extérieurs & apparents par trop, ny trop extrêmes, comme j'en ay veu aucunes patenostrieres; mais sans failir à ses heures ordinaires à prier Dieu, elle les y employoit très-bien, sans aller emprunter d'autre extraordinaire. Bien est vray, ainsi que j'ay ouy raconter à aucunes de ses Dames, quand elle estoit dans le lit à part, & en cachette, ses rideaux très-bien tirez, & se tenoit toute à genoux en chemise, & prioit Dieu une heure ou demye, battant sa poitrine, & la macéroit par très-grande dévotion. De quoy on ne s'estoit point apperceu volontiers, si-non lors que le Roy Charles son mary fut mort: car après estre couchée, & que toutes ses femmes s'estoient retirées, il y en eut une de celles qui couchoient en sa chambre, qui l'oyant soupirer, s'ad-

les excuser, & encore moins les louer? En parcourant cette galerie de tableaux, dont il a dessiné les esquisses, on respire, lorsqu'après s'être arrêté sur le portrait de tant de femmes méchantes, on peut considérer celui d'Elisabeth d'Autriche; c'est passer du séjour des furies dans le temple de l'innocence & de la candeur.

vifa de regarder à travers du rideau, & la vit en tel estat, priant Dieu de cette façon, & continuant quasi tous les soirs; si bien que cette femme-de-chambre, qui luy estoit assez familiere, s'advifa luy remontrer un jour, qu'elle faisoit tort à sa santé. Elle se fascha contre elle, de quoy elle l'avoit descouverte & advisée, le voulant quasi nier, & luy commanda den'en sonner mot (a); & pour ce, s'en désista pour ce soir: mais la nuit, elle réparoit le tout, pensant que ses femmes ne s'en appercevoient; mais elles la voyoient & appercevoient par l'ombre de la lumiere de son mortier plein de cire (b), qu'elle tenoit allumée en la ruelle de son lit, pour lire & prier Dieu dans ses heures quelquefois, au lieu que les autres Princesses & Reynes le tiennent sur le buffet. Telles formes de prieres ne tenoient rien de celles des hypocrites, qui, voulant paroistre devant le monde, font leurs prieres & dévotions publiquement, & en marmottant, affin qu'on les trouve plus dévotes & saintes.

Ainsi prioit nostre Reyne pour l'ame du Roy

(a) C'est bien-là la véritable piété. L'ame pure & sublime, qui s'élève vers la divinité, ne veut point de témoin. Il n'y a que le bigotisme & l'hypocrisie qui en cherchent.

(b) Petite lampe d'argent qu'on emplit de cire, pour avoir toute la nuit de la lumière dans la chambre.

son mary, qu'elle regretta extrêmement, en faisant ses plaintes & regrets : non comme une Dame désespérée & forcenée, faisant ses hauts cris, se deschirant la face, s'arrachant les cheveux, ny contrefaisant la femme qu'on loue pour pleurer ; mais se plaignant doucement, jettant ses belles & précieuses larmes si tendrement, soupirant si doucement & bassement, qu'on jugeoit bien en elle, qu'elle se contraignoit en ses douleurs, pour ne faire à croire au monde qu'elle ne vouloit faire la bonne mine & beau semblant, (ainsi que j'en ay veu faire à plusieurs Dames), mais ne laissant pourtant de sentir dans son ame de grandes angoisses. Aussi un torrent d'eau, qui est arresté est plus violent que celui qui a son cours ordinaire. Sur quoy il me souvient que, pendant la maladie du Roy son Seigneur & mary, luy gisant en son lit, & le venant visiter, soudain elle s'asseoit auprès de luy, non près de son chevet, comme on a de coustume, mais un peu à l'escart, & en a perspective, où estant sans parler gueres à luy, selon sa coustume : aussi tant qu'elle demeurait-là, elle jettoit les yeux sur luy si fixement, que vous eussiez dit qu'elle le couvoit dedans son cœur, d'amour qu'elle luy portoit ; & puis on luy voyoit jeter des larmes si tendres & si secrettes, que qui n'y prenoit bien garde

n'y eust rien connu, essuyant les yeux humides, en faisant semblant de se moucher, qu'elle en faisoit pitié très-grande à un chacun (car je l'ay veu) pour la voir ainsi gésnée, sans descouvrir sa douleur ny son amour, & que le Roy aussi ne s'en apperceust. Voilà son exercice qu'elle avoit auprès du mal de son Roy; & puis se levoit, & s'en alloit prier Dieu pour sa santé : car elle l'aimoit & honoroit extrêmement, encore qu'elle le sceust d'amoureuse complexion, & qu'il eust des maistresses, fust ou pour l'honneur ou pour le plaisir, mais elle ne luy en fit jamais pire chere, ny ne luy en dit aucunes pires paroles : supportant patiemment sa petite jalousie, & le larcin qu'il luy faisoit. Elle estoit fort propre & fort digne pour luy : car c'estoit le feu & l'eau assemblez ensemble, d'autant que le Roy estoit prompt, mouvant, bouillant, & elle estoit froide & fort tempérée.

L'on m'a conté de bon lieu, qu'après sa viduité, il y eut aucunes de ses Dames plus privées, qui parmy les consolations qu'elles luy pensoient donner, il y en eut une, (qui comme vous sçavez parmy une telle grande troupe, il y en a tousjours quelqu'une mal-habile), laquelle la pensant bien gratifier, luy dit : *Au moins, Madame, si Dieu, au lieu d'une fille, vous eust laissé un fils, vous seriez à cette heure Reyne-Mere du*
 Roy

Roy , & vostre grandeur d'autant plus elle s'agrandiroit & s'affermiroit. « Hélas! répondit-elle, » ne me tenez pas ce fascheux propos (a). Comme » si la France n'avoit pas assez de malheurs, sans » que je luy en fusse allé produire un, pour ache- » ver du tout sa ruine. Car ayant un fils, il y eust » eu plus de divisions, troubles & séditions, pour » en avoir l'administration & curatelle, durant » son enfance & sa minorité, que de là il for- » tiroit plus de guerres que jamais : & un chacun » voudroit faire son profit, & en tirer, en des- » pouillant ce pauvre enfant, comme on vou- » loit faire au feu Roy mon mary, quand il es- » toit petit, sans la Reyne sa mere, & sans ses » bons serviteurs, qui s'y opposerent. Et si je » l'eusse eu, & moy misérable, j'en eusse esté » la cause pour l'avoir conçu, & en eusse eu mille » malédictions du peuple, duquel la voix est » celle de Dieu. Voilà pourquoy je loue mon

(a) D'Aubigné attribue cette réponse à Charles IX; & on en a fait la remarque dans les observations sur les mémoires de Montluc, (Tome XXVI de la collection, page 151). Au surplus il n'est pas impossible que le mari & la femme aient tenu le même langage : mais nous l'avouons : cette réponse pleine de sens & d'humanité, nous plaît bien plus dans la bouche de la douce & bonne Elisabeth, que dans celle d'un prince qui venoit d'ordonner le massacre d'une partie de la nation.

» Dieu, & prens en gré le fruit qu'il m'a donné,
 » soit pour mon pis, ou soit pour mon mieux ».

Voilà la bonté de cette bonne Princesse à l'endroit du pays où elle avoit esté colloquée. J'ay ouy raconter, qu'au massacre de la Saint-Barthélemy, elle, n'en sçachant rien, ny mesme senty le moindre vent du monde, s'en alla coucher à sa mode accoustumée; & ne s'estant esveillée qu'au matin, on luy dit à son réveil, le beau mystere qui se joüoit *Hélas*, dit-elle soudain, *le Roy mon mary le sçait-il? Ouy, Madame*, respondit-on: *c'est luy mesme qui le fait faire.* « O mon Dieu! » s'écria-t-elle, qu'est cecy? & quels conseillers » font ceux-là qui luy ont donné tel advis? Mon » Dieu, je te supplie & te requiers de luy vouloir pardonner; car si tu n'en as pitié, j'ay » grand'peur que cette offense ne luy soit pas pardonnée. » Et soudain demanda ses heures, & se mit en oraison, & à prier Dieu la larme à l'œil.

Que l'on considère, je vous prie, la bonté & sagesse de cette Reyne, de n'approuver point une telle feste, ny le jeu qui s'y célébra: encore qu'elle eust grand sujet de desirer la totale extermination, & de Monsieur l'Admiral, & de tous ceux de sa Religion (a); d'autant qu'ils estoient contraires du

(a) Voilà en vérité un argument d'un grand poids,

tout à la sienne, qu'elle adoroit & honoroit plus que toute chose du monde; & de l'autre costé, qu'elle voyoit combien il troubloit l'Estat du Roy son Seigneur & mary; & aussi que l'Empereur son pere luy avoit bien dit, lorsqu'elle partit d'avec luy pour s'en venir en France, *Ma fille*, luy dit-il (a), *vous allez estre Reyne en un Royaume le plus beau, le plus puissant, & le plus grand qui fust au monde, & d'autant vous en tiens-je très-heureuse; mais plus heureuse seriez-vous, si vous le trouviez entier en son estat, & aussi florissant qu'il a esté autrefois: mais vous le trouverez fort dissipé, divisé & finy; d'autant que si le Roy vostre mary en tient une bonne part, les Princes & Seigneurs de la Religion en detiennent de leur costé l'autre part: & ainsi qu'il luy dit, ainsi le trouva-t-elle.*

Or, estant veufve, plusieurs personnes d'hommes & Dames de la Cour, des plus clair-voyants que je sçay, eurent opinion que le Roy (b), à son

pour autoriser à détruire des hommes, comme si la diversité de religion les empêchoit d'être frères; étoit-ce à Brantôme à tenir ce langage, lui qui doutoit & se moquoit de tout?

(a) Veut-on connoître Maximilien II; il faut lire sa lettre, adressée à Lazare Schwend, après la Saint-Barthelemi, (Tome L de la collection, page 241 & suiv.)

(b) Henri III.

retour de Pologne, l'espouferoit, encore qu'elle fust fa belle-sœur : car il le pouvoit, par la difpenfe du Pape, qui peut beaucoup en telles matieres, & fur-tout à l'endroit des Grands, à caufe du bien public qui en fort. Et y avoit beaucoup de raifons que ce mariage fe fift ; lesquelles je laiffe à déduire aux plus hauts Difcoureurs, fans que je les allegue. Mais entre autres, l'une eftoit pour recognoiftre par ce mariage les obligations grandes que le Roy avoit receues de l'Empereur à fon retour & départ de Pologne ; car il ne faut point douter que fi l'Empereur euft voulu luy donner le moindre obftacle du monde, il n'euft jamais peu partir, ny paffer, ny fe conduire feurement en France. Les Polonois le vouloient retenir, s'il ne fust party fans leur dire adieu (a) ; car les Allemans le guettoient de toutes parts, pour l'attrapper, (comme fut ce brave Roy Richard d'Angleterre, retournant de la Terre-Sainte, ainfi que nous lifons en nos Chroniques) & l'euffent tout de mefine arrefté prifonnier, & fait payer rançon, ou poffible pis ; car ils luy en vouloient fort à caufe de la feffe de la Saint-Barthélemy, au moins les Princes Proteftants. Mais volontairement & fans cérémonie il s'alla jeter dans la Foy de l'Empereur, qui le receut très-gracieufement & amiablement, &

(a) Voyez le T. L de la collection, pag. 263 & fuiv.

avec très-grand honneur, gracieuseté & privautez, comme s'ils eussent esté freres, & le festina très-honorablement : & après avoir esté avec luy quelques jours, luy-mesme le conduisit un jour ou deux, & luy donna passage très-seur dans ses terres; si bien que, par sa faveur, il gagna la Carinthie, les terres des Vénitiens, Venise, & puis son Royaume.

Voilà l'obligation que le Roy eut à l'Empereur, de laquelle beaucoup de personnes, comme j'ay dit, avoient opinion que le Roy Henry III^e s'en acquitteroit, en reprenant plus étroitement son alliance. Mais dès-lors qu'il alla en Pologne, il vit à Blasmont en Lorraine, Mademoiselle de Vaudemont, Louïse de Lorraine, l'une des plus belles, bonnes & accomplies Princesses de la Chrestienté, sur laquelle il jetta si ardemment ses yeux, que bien-tost il s'embrasa de telle façon, que couvant ce feu tout du long de son voyage, à son retour à Lyon, il dépescha Monsieur du Gua, l'un de ses grands Favoris; (comme certes il le méritoit en tout), en Lorraine (a), où il arresta & conclut le mariage entre luy & elle, fort facilement, & sans grande altercation. Je vous laisse à penser, puis qu'au père l'heur estoit non pareil, & à sa fille; à l'un

(a) En 1576 le mariage se fit.

150 ISABELLE D'AUTRICHE,
d'estre beau-pere du Roy de France; & à sa fille
d'en estre Reyne. Je parleray d'elle ailleurs (a).

Pour tourner encore à nostre petite Reyne, laquelle se faschant de demeurer plus en France pour beaucoup de raisons, & mesme qu'eile ny estoit pas reconñue ny gratifiée comme elle le méritoit, se résolut de s'en aller finir le reste de ses beaux jours avec l'Empereur son pere, & l'Impératrice sa mere; où elle estant, le Roy Catholique vint à estre veuf de la Reyne Anne D'autriche sa femme, sœur germaine de nostre Reyne Elizabeth, laquelle il desira espouser (b), & envoya prier l'Impératrice, sœur propre du Roy Catholique, de luy en ouvrir les premiers propos: mais elle n'y voulut jamais entendre, ny pour une, deux, ny trois fois, que l'Impératrice sa mere luy en parla; s'excusant sur les cendres honorables du feu Roy son mary, qu'elle ne vouloit violer par un second mariage; & aussi pour les raisons de la trop grande consanguinité, & étroite parenté, qui estoit entr'eux deux, dont

(a) L'auteur renvoye à son discours ci-après sur Louise de Lorraine.

(b) Philippe II avoit du goût pour épouser ses belles sœurs: on fait les tentatives qu'il hafarda auprès d'Elizabeth, Reine d'Angleterre; il s'étoit marié en troisièmes noces, à Anne, sœur de la princesse dont il s'agit ici.

Dieu s'en pourroit grandement irriter : sur quoy l'Impératrice & le Roy son frere s'adviferent de luy en faire parler par un Jésuite très - sçavant ; & bien difant qui l'en exhorta & prescha tout ce qu'il put ; n'oubliant rien d'y rapporter tous ces grands passages des Escritures-saintes, & autres qui peussent servir à son dessein : mais elle aussitost le confondit par d'autres aussi belles & plus vrayes allégations ; car depuis son veufvage, elle s'estoit mise fort a l'estude de l'Escriture de Dieu ; & puis sa déterminée résolution, qui estoit sa plus sainte deffense de n'oublier son mary par secondes nopces : si-bien que Monsieur le Jésuite s'en retourna sans rien faire (a), qui estant pressé par lettres du Roy d'Espagne y retourna, ne s'estant contenté de la résolue responce de ladite Princesse ; laquelle ne voulant perdre temps à vouloir plus contester contre luy, le traita de paroles rigoureuses & menaces, & luy trancha tout court, que s'il se mesloit plus de luy en rompre la teste, qu'elle l'en feroit repentir, jusqu'à le menacer de le faire fouëtter en sa cuisine. J'ay bien ouy-dire plus, je ne sçay s'il est vray, que pour la troisieme fois, y estant retourné, elle passa outre, & le fit chastier de son outrecuidance. Toutesfois je ne le croy pas ;

(a) Elifabeth le renvoya en Espagne, *con le pive nella scarfella*, comme dit le proverbe italien.

car elle aimoit trop les gens de vie sainte, *comme sont ces gens-là.*

Voilà la grande constance & belle fermeté de cette Reyne vertueuse, laquelle enfin elle a gardée, jusqu'à la fin de ses jours, aux os vénérables du Roy son mary; lesquels honorant incessamment de regrets & de larmes, & ne pouvant plus y fournir, (car une fontaine s'y fust tarie), vint à succomber & mourir si jeune, qu'elle ne pouvoit pas encore avoir 35 ans (a) lorsqu'elle mourut. Perte, certes, par trop inestimable! Car elle eust servy encore d'un miroir de vertu aux honnestes Dames de toute la Chrestienté.

Et certes, si elle a monsté l'amour au Roy son mary par sa constance, continence vertueuse, & sa doléance continuelle, elle l'a manifesté encore mieux à l'endroit de la Reyne de Navarre, sa belle-sœur; car la sçachant en très-grande extremité de disette, & réduite en un Chasteau d'Auvergne, quasi abandonnée de la pluspart de siens, & de la pluspart de ceux qu'elle avoit obligés, elle l'envoya visiter & offrir tous ses moyens: si-bien qu'elle luy donnoit la moitié de son revenu du douaire qu'elle avoit en France, & partageoit avec elle comme si c'eust esté sa sœur propre; si-bien qu'on dit que

(a) Elle mourut en 1590.

cette grande Reyne eust eu beaucoup à pâtir, sans cette libéralité grande de sa bonne & belle sœur. Aussi luy déferoit-elle beaucoup, & (a) l'honoroit, & l'aimoit tellement que malaisément elle put porter sa mort patiemment en façon du monde : car elle en garda vingt jours durant le lit, s'entretenant de pleurs & continuelles larmes, & de gémissements assidus ; & oncques depuis n'a fait que la regretter & déplorer, épandant sur sa mémoire les plus belles paroles qu'il ne seroit besoin d'en emprunter d'autres pour la louer, & la mettre avec l'immortalité ; encore qu'on m'a dit qu'elle a composé & mis en lumière un beau Livre, qui touche la parole de Dieu, & un autre d'histoires de ce qui s'estoit passé en France, tant qu'elle y a esté. Je ne sçay s'il est vray (b) ; mais l'on me l'a assuré, & qu'on l'avoit veu entre les mains de la Reyne de Navarre, comme le luy ayant envoyé avant mourir, qui en faisoit un très-grand cas : elle le disoit estre une belle chose. Puis qu'un tel & si divin oracle le disoit, il le faut croire.

Voilà ce que sommairement j'ay peu dire de

(a) L'expression nous paroît plus qu'exagérée : Elisabeth pouvoit avoir pitié de la détresse où se trouvoit Marguerite de Valois. Mais la vertu secourt les gens vicieux & ne les honore pas.

(b) D'après le caractère connu de cette princesse, on doit regretter la perte d'un pareil monument.

nostre bonne Reyne Elizabeth, de sa bonté, de sa vertu, de sa constance, & de sa continence, & de sa loyale amour envers le Roy son mary. Et n'estoit que de son naturel, elle estoit ainsi vertueuse (a), (j'ay ouy-dire à Monsieur de Langeac, qui estoit en Espagne lorsqu'elle mourut, que l'Impératrice luy dit : *El mejor de nos otros es muerto* (b), on pourroit croire, qu'en telles actions cette Reyne eust voulu imiter sa mere, les grandes-tantes, & tantes.

ARTICLE II.

MARIE D'AUTRICHE, femme de l'Empereur
MAXIMILIAN II.

CAR l'Impératrice sa mere (c), encore qu'elle soit restée veufve assez jeune & très-belle, ne s'est voulu remarier, & s'est contenue, & se contient, en sa viduité, très-sagement & très-continemment, ayant quitté l'Austriche & l'Allemagne, séjour de son Empire, après la mort de l'Empereur son

(a) Les mémoires de Vieilleville contiennent, par rapport à cette princesse, ces anecdotes curieuses. On y voit la candeur & l'honnêteté de son ame. (Lisez Tome XXXI de la collection, page 380, & page 475.

(b) C'est-à-dire, *ce qu'il y avoit de meilleur parmi nous, n'est plus.*

(c) Marie d'Autriche, sœur de Philippe II.

mary. Elle vint trouver son frere en Espagne ayant esté mandée de luy, & priée d'y venir, pour luy affyster en la grande charge de ses affaires, ainsi qu'elle fait. Car c'est une très-sage & fort avisée Princesse. J'ay ouy-dire au feu Roy Henry Troisieme, qui s'entendoit en personnes mieux qu'homme de son Royaume, que c'estoit, à son gré, une des honnestes & habiles Princeses du monde. Lorsqu'elle alla en Espagne, après avoir traversé les Allemagnes; elle vint en Italie & à Gennes, où elle s'embarqua: & d'autant que c'estoit en hiver, & au mois de Décembre qu'elle fit son embarquement, le mauvais temps la surprit à Marseille, où il fallut qu'elle jettast & mouillast l'ancre. Jamais pourtant elle ne voulut entrer dans le port, n'y ses galeres, de peur de donner quelque soupçon & ombrage; n'y elle mesme n'entra qu'une fois dans la ville pour la voir. Son séjour fut de sept à huit jours, en attendant le beau temps. Son plus beau & honneste exercice estoit, que les matins sortant de sa galere, (car elle y couchoit ordinairement), elle s'en alloit le lendemain ouyr la Messe & l'Office en l'Eglise de S. Victor, avec une très-ardente dévotion: & puis son dîner luy ayant esté porté & appresté dans l'Abbaye, elle y dînoit: & puis après dîner devoit ou avec ses femmes, & les siens, ou avec Messieurs de Marseille, qui luy

portoyent tout l'honneur & révérence qui estoit deu à une si grande Princesse; ainsi que le Roy leur avoit commandé de la recevoir comme sa propre personne, en récompense du bon accueil & bonne chere qu'elle luy avoit fait à Vienne. Aussi s'en apperceut-elle bien; & pour ce, parloit-elle à eux fort privement, & se monstroit à eux très-familier, plus à l'Allemande & à la Françoisise, qu'elle ne faisoit à l'Espagnole: si bien qu'ils estoient très-contens d'elle, & elle d'eux, ainsi qu'elle sceut bien rescrire au Roy, & le remercier, jusqu'à luy demander que c'estoit d'aussi honnestes gens qu'elle en avoit jamais veu en ville; & en nomma quelques vingt à part, comme Monsieur Castellan (a), dit le Seigneur Altyvity, Capitaine des Galeres, & iceluy assez signalé, pour avoir épousé la belle Chasteau-neuf de la Cour (b), & avoir tué le Grand-Prieur, & luy aussi tué avec luy, comme ailleurs j'espere de dire. Ce fut sa femme mesme qui me raconta ce que je dis, & me discoutut des perfections de cette grande Princesse, & comme elle trouvoit le séjour de Marseille très-beau, & l'admiroit, & l'entretenoit fort en ses promenades: & le soir venu, ne failloit d'aller coucher ès galeres,

(a) Philippe Altoviti, seigneur de Castellane.

(b) Ils se poignardèrent respectivement en 1586.

pour quand le beau temps ou le bon vent se leveroit, tout d'un coup faire voile aussi-tost ; ou fust qu'elle ne vouloit rien ombrager. J'estois lors à la Cour, quand on racontoit ces nouvelles au Roy de sa passade, qui estoit fort en inquiétude, si l'on l'avoit bien reçue, & comme elle devoit estre, & luy le vouloit. Cette Princesse vit encore, & se contient en ses belles vertus, & a servy beaucoup le Roi son frere, à ce qu'on m'a dit. Elle s'est retirée depuis, pour son dernier séjour & habitation, en une Religion de femmes Religieuses, qu'on appelle *Descalas*, parce qu'elles ne portent n'y souliers, n'y chausses; & la Princesse d'Espagne, sa sœur, la fonda.

A R T I C L E I I I.

*JEANNE D'AUTRICHE, femme de JEAN ;
Infant de Portugal, & mere du Roy DON-
SÉBASTIEN.*

CETTE Princesse (a) d'Espagne a esté une très-belle Princesse, & de très-apparente majesté : aussi

(a) Jeanne d'Autriche, seconde fille de Charles-Quint, avoit épousé en 1553, Jean, prince de Portugal, mort du vivant du Roi, son père. Elle en eut un fils, qui régna sous le nom de Sebastien. Cette princesse mourut en 1578, & fut enterrée dans le couvent des cordelières déchaussées de Madrid qu'elle avoit fondé. (Anselme, Hist. général. des Rois de Portugal, page 272).

ne feroit-elle pas Princesse Espagnole ; car volontiers la belle apparence & bonne grace accompagnent toujours la Majesté, & sur-tout l'Espagnol. J'ay eu cet honneur de l'avoir veue, & parlé à elle assez privement, estant en Espagne retourné de Portugal. Ainsi que j'estois allé la premiere fois faire la révérence à nostre Reyne Elizabeth de France, & que je devois avec elle, me demandant force nouvelles, & de France, & de Portugal, on vint dire à la Reyne que Madame la Princesse venoit. Soudain elle me dit : *Ne bougez, Monsieur de Bourdeille. Vous verrez une belle & honneste Princesse, Vous vous plairez à la voir. Elle sera bien-aise de vous voir, & de vous demander des nouvelles du Roy son fils, puisque vous l'avez veu.* Et sur ce, voicy Madame la Princesse (a) arriver : que je trouvay très-belle, à mon-

(a) Don Juan Vitrian, (dans le commentaire de sa traduction espagnole des mémoires de Comines, Chap. 127), nous a transmis un fait relatif à Dona Guana : & ce fait peint le caractère de Philippe II. Un jour étant à la chasse, la princesse tomba de cheval, de manière à laisser voir ce que la pudeur ordonne de cacher. Philippe, sans s'informer si elle s'étoit blessée, demanda seulement, *si cayo honesta*, si elle étoit tombée en posture honnête, on lui dit que oui, pour le contenter, ainsi que Dona Juana elle-même. Mais le monarque depuis fut le contraire, & que les dames de la suite de la princesse l'avoient couverte de leurs capes ; en conséquence il ordonna aux dames de ne plus aller qu'en

gré , fort bien vestue , & coiffée d'une toque à l'Espagnole de crespé blanc , qui luy baissoit fort bas en pointe sur le nez , & vestue non autrement en femme veufve à l'Espagnole ; car elle portoit de la foye quasi ordinairement. Je la contemplay & admiray bien fort , & si fixement , que sur le point que j'en devenois ravy , la Reyne m'appella , & me dit que Madame la Princesse vouloit sçavoir de moy des nouvelles du Roy son fils : car j'avois bien ouy qu'elle lui disoit , comme elle parloit & entretenoit un Gentilhomme du Roy son frere , qui venoit de Portugal. Sur ce , je m'approche d'elle , & en luy baissant sa robe à l'Espagnole , elle me receuillit fort doucement & privement : & puis se mit à me demander des nouvelles du Roy son fils : & de ses déportements ; & ce qu'il m'en s'embloit ; car alors on parloit de vouloir traiter mariage entre luy & Madame Marguerite de France , sœur du Roy , maintenant Reyne de Navarre. Je luy en comptay beaucoup ; car alors je parlois l'Espagnol aussi bien ou mieux que mon François. Entres autres de ses demandes , elle me fit cette-cy , *si son dit fils estoit beau , & à qui il ressembloit ?* Je luy dis que c'estoit un des plus beaux Princes de la chrestienté , comme

carrosse : si l'événement étoit arrivé à sa femme , qu'auroit fait le jaloux Philippe II ? On n'ose pas le soupçonner.

certes il estoit, & qu'il la ressembloit du tout, & que c'estoit la vray image de sa beauté, dont elle en fit un petit fouris, & la rougeur lui monta au visage, ce qui montra une aise de ce que je luy avois dit. Et après avoir assez long-temps parlé à elle, on vint querir la Reyne pour souper, & par ainsi les deux sœurs se séparèrent; & la Reyne me dit alors en riant: *Vous luy avez fait un grand plaisir, de luy avoir dit ce que vous luy avez dit de la ressemblance de son fils.* Et puis me demanda ce qu'il m'en sembloit, si je ne l'avois pas trouvée une honneste femme, & telle qu'elle me l'avoit dit? Et puis me dit: *Je croy qu'elle desireroit fort d'espouser le roy mon frere, & je le voudrois.* Ce que je sçeus bien rapporter à la Reyne-Mere du Roy, quand je fus de retour à la Cour, qui estoit pour lors à Arles en Provence. Mais elle me dit *qu'elle avoit trop d'âge sur soy, & qu'elle seroit sa mere.* Je lui dis de plus ce que l'on m'avoit dit en Espagne, & le tenois de bon lieu, qu'elle s'estoit très-bien résolue de ne se remarier jamais qu'elle n'espoufast le Roy de France, ou du tout se retirer du monde. Et de fait, elle se mit en teste si bien ce haut parti, & cette opinion si belle, car elle avoit le cœur très-grand, quelle le croyoit venir à sa fin & contentement, ou qu'elle iroit finir le reste de ses jours dans le Monastere que j'ay dit, où desjà elle commençoit à faire bastir pour s'y retirer: & par ainsi s'entretint

s'entretint assez long - temps dans cette espérance & créance, mesnageant toujours très-fagement sa viduité, jusqu'à ce qu'elle sceût le mariage du Roy avec sa niepce; & alors, toute son espérance perdue, elle dit ces paroles, ou semblables, comme j'ay ouy dire: *Aunque la nieta sia por su primavera mas moça, y menos cargada d'annos, que la tya, la hermosura de la tya en su estio, toda hecha y formada por sus gentiles y fructiferos annos, vole mas que todo los frutos, que su edat florida da esperança à venir, porque la menor desdicha humana los hara caer y perder, ni mas ni menos que algunos arboles, los quales en la primavera por sus lindos y blancos florzs, nos prometen linda fruta en el estio, y el menor viento, que acade, los ileva, y abato, no quedando que las holas. Adunque passa se todo con la voluntad de Dios, con el qual desde agora me voy, no con otro, para siempre casar.* C'est-à-dire, « Encore que la niepce soit plus jeune en » sa prime, & moins chargée d'années que la » tante, la beauté de la tante désjà en son esté, » toute faite & formée par ses ans gentils, portant » tant fruits, vaut plus que tous les fruits que son » âge, maintenant fleurissant, donne espérance » d'en venir, car la moindre mesadventure humaine les défera, & les ferachoir & perdre » n'y plus n'y moins qu'aucuns arbres au beau

» printemps, lesquels par leurs belles & blan-
 » ches fleurs ; nous promettent de bons & beaux
 » fruits enesté : là-dessus , il ne faut qu'un méf-
 » chant petit vent qui arrive , qui les emporte ,
 » & abat & les efface , & n'y reste que des feuilles
 » mais soit fait le tout selon la volonté de Dieu ,
 » avec qui je vay me marier pour tout jamais , &
 » non avec d'autres.» Comme elle dit , elle le
 fit ; & mena une si bonne & sainte vie , tellement
 esloignée du monde , quelle a laissé aux Dames ,
 & grandes & petites , un bel exemple pour l'imi-
 ter. Il y pourroit avoir aucuns qui pourroient dire :
Dieu mercy , qu'elle ne peut espouser le Roy
Charles ; car si cela s'eust pu faire , elle eust bien
renvoyé loin les dures conditions du veufvage , & eust
repris les douceurs du mariage. Cela se pourroit pré-
 sumer. Mais aussi présumerait-on de l'autre costé,
 que le grand desir qu'elle monstroit au monde de
 vouloir espouser ce grand Roy, estoit une forme &
 maniere de grandeur & superbe à l'Espagnol, de
 manifester son haut courage , en ce qu'elle ne vou-
 loit s'abaisser nullement ; & que voyant sa sœur Im-
 pératrice , & ne la pouvant estre , & la voulant esga-
 ler , elle aspirait à être Reyne du Royaume de
 France, qui vaut bien un Empire , ou plus ; & que
 pour le moins si elle n'y pouvoit atteindre par l'effet,
 elle y alloit par le grand desir de son ambition, ainsi
 que j'ay ouy parler d'elle. Pour fin à mon gré, c'estoit
 une des plus accomplies Princesses estrangeres que

J'aye point veues; quoique l'on puisse reprocher sa retraite du monde faite plustost par dépit, que par grande dévotion; mais tant y a qu'elle l'a faite: & sa bonne vie & sainte fin ont monsté en elle je ne sçay quoy de route sainteté.

A R T I C L E I V.

MARIE D'AUTRICHE, femme de LOUIS, Roy de Hongrie.

SA tante la Reyne MARIE (a) de Hongrie en fit de mesme, tant pour se retirer du monde, que pour ayder à l'Empereur son frere à bien servir Dieu. Cette Reyne fut veufve en fort bas âge, ayant perdu le Roy Louis son mary (b), qui fort jeune mourut en une bataille qu'il donna contre les Turcs, non tant pour raison, que par la persuasion & opiniastrété d'un Cardinal (c) qui le gouvernoit fort: luy alléguant qu'il ne se falloit mesfier de la puissance de Dieu, ny de sa juste cause; que quand il n'auroit que, pour maniere de dire, dix mille Hongres, estants si bons Chrestiens, & combattans pour la querelle de Dieu, il deferoit cent mille Turcs: & le poussa & le précipita tellement à ce point, qu'il perdit la bataille, &

(a) Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

(b) En 1521, à la bataille de Mohacs.

(c) Le cardinal Martinuzzi.

se voulant retirer , tomba dans un marais , où il se suffoqua,

De mesme arriva au Roy dernier de Portugal , Sebastien , lequel se perdit misérablement , quand , estant par trop foible de force , il se hafarda à donner la bataille contre les Mores , qui estoient trois fois plus forts que luy ; & ce , sur la persuasion , les preschemens & les opiniastretes d'aucuns Jésuites , qui luy mettoient en advant les puiffances de Dieu , qui de son seul regard pouvoit foudroyer tout le monde , mesme quand il se banderoit contre luy , comme certes c'est une maxime très-véritable. Mais pourtant , il ne le faut tenter ny abuser de sa grandeur ; car il a des secrets que nous ne savons pas. Aucuns ont dit , que lesdits Jésuites (a) le faisoient & disoient en bonne intention , comme il se peut croire : autres qu'ils avoient esté apostez & gagnez du Roy d'Espagne , pour faire ainsi perdre ce jeune & courageux Roy , & tout plein de feu ; afin qu'après il pust plus aisément empiéter ce qu'il a empiété depuis. Tant y a , que telles deux fautes sont arrivées par telles gens , qui veulent manier les armes , & n'en sçavent le mestier.

(a) Nous ne croyons pas que les jésuites convinssent de ce fait : c'étoit prêter à Philippe II un raffinement de politique bien étendu ; au surplus il profita de l'événement.

Et c'est pourquoy ce grand Duc de Guise (a); après qu'il fut grandement trompé en son voyage d'Italie, disoit souvent : *J'aime bien l'Eglise de Dieu; mais je ne feray jamais entreprise de conquestes sur la parole & la foi d'un Prestre.* Voulant par-là taxer le Pape Caraffe, dit Paul Quatriesme; qui ne luy avoit tenu (b) ce qu'il luy avoit promis par de grandes & solemnisées paroles : ou bien Monsieur le Cardinal, son frere, qui en estoit allé prendre langue, & sonder le gué jusqu'à Rome; & puis tout légèrement avoit poussé Monsieur son frere à cela. Il se peut entendre, que mondit Seigneur de Guise l'entendoit, & de l'un & de l'autre; car comme j'ay ouy-dire, qu'ainsi mondit Seigneur répétoit souvent telles paroles devant Monsieur le Cardinal, lequel pensant que ce fust une pierre tirée dans son jardin, il en entageoit, & se faschoit fort sous bride. J'ay fait cette digression, puisque le sujet en estoit venu à propos.

Or, pour retourner à nostre grande Reyne Marie; après tel malheur du Roy son mary, elle demeurâ veufve fort jeune & très-belle, ainsi que je l'ay ouy-dire à plusieurs personnes qui l'ont veue, &

(a) En 1557.

(b) Voyez dans la collection les mémoires de Boisvin de Villars, & de Rabutin.

selon ses portraits que j'ay veus, qui la représentent telle, ne luy donnant aucune chose de laid, & à quoy reprendre, si-non sa grande bouche & avancée (a), à la mode d'Autriche, qui ne vient ny ne sort pourtant pas de la Maison d'Autriche, mais de Bourgogne: ainsi que j'ay ouy raconter à une Dame de la Cour de ce temps-là, qu'une fois la Reyne Eléonore, passant par Dijon, & allant faire ses dévotions au Monastere des Chartreux de-là, y visita les vénérables sépulchres de ses ayeuls, les Ducs de Bourgogne, & fut curieuse de les faire ouvrir, ainsi que plusieurs Roys ont fait des leurs. Elle y en vit aucuns si-bien conservez en entiers, qu'elle y reconnut plusieurs formes, & entre autres la bouche de leur visage. Sur quoy soudain elle s'écria: *Ha! je pensois que nous tinssions nos bouches de ceux d'Autriche; mais à ce que je voy, nous les tenons de Marie de*

(a) C'est ce qu'on appelle la lèvre d'Autriche. Croira-t-on que du May dans son ouvrage, intitulé... *Etat de l'Empire...* Met cette lèvre au nombre des perfections de cette maison? *Les princes d'Autriche, (dit-il), ont reçu de grandes graces de Dieu & de la nature; de la nature, en ce qu'ils ont tous le menton long & les lèvres grosses, ce qui témoigne leur piété, constance & intégrité; de Dieu, en ce que donnant de leur main un verre d'eau à un goîtreux ils le guérissent, & qu'en baisant un bègue ils dénoient sa langue.*

Bourgogne, nostre ayeule, & autres Ducs de Bourgogne, nos ayeuls. Si je voy jamais l'Empereur mon frere, je le luy diray, encore le luy manderay-je. Cette Dame, qui y estoit lors, me dit qu'elle pouyt, & dit que ladite Reyne le disoit comme y prenant plaisir, ainsi qu'elle avoit raison : car la Maison de Bourgogne valoit bien celle d'Autriche, puisqu'elle estoit venue d'un fils de France, Philippe le Hardy, & qu'ils en avoient tiré de grands biens, de grandes générositez, & valent de courage. Car je croy qu'il n'en fut jamais quatre plus grands Ducs les uns après les autres, comme furent ces quatre Ducs de Bourgogne. On pourra reprocher que je m'extravague souvent : mais aussi il est aisé à me pardonner, puisque je ne sçay nul art de bien escrire.

Nostre Reyne Marie de Hongrie donc estoit très-belle & agréable, & fort aimable, encore qu'elle se monstra un peu hommasse; mais pour l'amour (a) elle n'en estoit pas pire, ny pour la guerre, qu'elle prit pour son principal exercice. L'Empereur son frere, la connoissant propre pour celui-là & très-habile, l'envoya querir & prier de venir à luy, pour luy bailler la charge qu'avoit eu sa tante.

(a) On lui mit sur le corps plus d'une aventure galante. On a vu ailleurs le Vaudeville fait à ce sujet, que chantoient les soldats François.

Marguerite de Flandres, qui fut une très-sage Princesse, & qui gouverna ses Pays-Bas avec douceur, & l'autre avec rigueur. Ainsi, tant qu'elle vesquit, le Roy François ne tourna gueres ses guerres vers ses quartiers, quoyque le Roy d'Angleterre l'y pouffast : disant qu'il ne vouloit faire desplaisir à cette honneste Princesse, qui se monstroit si bonne à la France, & qui estoit si sage & vertueuse, & malheureuse pourtant, plus que ses vertus ne requeroient, en mariages; dont le premier fut avec le Roy Charles VIII, duquel elle fut fort jeune renvoyée à sa maison & à son pere; l'autre avec le fils du Roy d'Arragon, nommé Jean, duquel elle eut un enfant posthume, qui mourut tost après estre né; le tiers fut avec le beau Duc Philibert de Savoye, duquel elle n'eut aucune lignée, & pour ce portoit en sa devise : *Fortune infortunée, fors une*. Elle gist avec son mary en ce beau Couvent de Bron, & si somptueux, près la ville de Bourg en Bresse, que j'ay veu.

Cette Reyne donc de Hongrie aida bien à l'Empereur; car il estoit seul. Bien est-il vray qu'il avoit Ferdinand, Roy des Romains son frere; mais il avoit assez à faire à monstreteste à ce grand Sultan Solyman. L'Empereur avoit aussi sur ses bras les affaires de l'Italie, qui alors estoient en grande combustion; de l'Allemagne, qui n'estoit pas mieux, à cause du Grand-Turc; de la Hongrie;

de l'Espagne, des Indes, des Pays-Bas, de la Barbarie, de la France, qui estoit le plus grand fardeau de tous; bref, de toute la moitié du monde quasi. Il fit cette sœur, qu'il aimoit par dessus tout, Gouvernante générale de tous ses Pays-Bas, où l'espace de vingt-deux à vingt-trois ans, elle l'a bien servi, que je ne sçay comment il s'en fust trouvé sans elle. Aussi se fioit-il en elle du tout de ses affaires de son Gouvernement: si bien que l'Empereur luy-mesme, estant en Flandres, & remettoit du tout en elle de ses affaires de ces Pays-Bas-là; & le Conseil se tenoit sous elle; & chez elle. Il est vray qu'elle, qui estoit très-habile, luy déferoit le tout, & luy rapportoit tout ce qui s'efroit passé au Conseil, quand il n'y estoit, en quoy il prenoit un grand plaisir. Elle y fit de belles guerres, ores par ses Lieutenans, ores en personnes, toujours à cheval, comme une généreuse Amazone.

Ce fut elle qui, la premiere (a), commença les grands feux à nostre France, & en fit de grands sur de belles maisons & chasteaux, comme celuy de Follebray, belle & agréable maison, que nos

(a) Ce n'est pas-là le plus beau trait de sa vie. Elle convertit en une guerre de Cannibales, celle que se faisoient les impériaux & les François: on trouve ce tableau horrible dans les mémoires de Rabutin, (Tomes XXXVII, & XXXVIII de la collection).

Roy avoient fait bastir pour les desdits & plaisir de la chasse; dont le Roy en prit si grand despit & desplaisir, qu'au bout de quelque temps il luy rendit bien son change, & s'en revengea sur la belle maison de Bains, qu'on tenoit pour un miracle du monde, faisant honte (s'il faut dire ainsi, à ce que j'ay ouy-dire à ceux qui l'ont veue en sa perfection) aux sept miracles du monde, tant renommez de l'antiquité. Elle y festoya l'Empereur Charles & toute sa Cour, lorsque son fils le Roy Philippe passa d'Espagne en Flandre pour la venir voir, où les magnificences furent veues & faites en telles excellences & perfections, qu'on n'a jamais parlé de ce temps-là, que *de las fiestas de Bains* (a); ainsi disoient les Espagnols: aussi me souvient il qu'au voyage de Bayonne, quelque grande magnificence qui se soit présentée, quelques courses de bague, combats, mascarades, despeses qu'on y a veues, n'estoient rien au prix de *las fiestas de Bains*, ce disoient aucuns vieux Gentilshommes Espagnols, qui les avoient veues; ainsi que je les ay peu voir dans un livre fait en Espagnol, exprès: & puis bien dire que jamais n'a rien esté fait ny veu de plus beau, & n'en déplaist aux magnificences romaines, représentantes leurs jeux de jadis, osté le combat des gladiateurs & bestes

(a) C'est-à-dire, *des festes de Bains*.

fauvages ; mais, hors cela, les festes de Bains estoient plus belles & plus plaifantes, plus meslées & plus générales (a).

Je les descrirois volontiers icy, selon que je les ay empruntées de ce livre en Espagnol, & après d'aucuns qui y estoient lors, & mesme de Madame de Fontaine dite Torcy, estant fille pour lors de la Reyne Eléonore. Mais on me pourroit reprocher que je serois un trop grand digresseur. Ce fera à une autre fois, que je le garde à bonne bouche : car la chose le vaut bien ; dont entre les plus belles magnificences, je trouve cette-cy, qu'elle fit faire une grande forteresse de brique, qui fut assaillie, deffendue & secourue par six mille hommes de pieds des vieilles bandes, canonnée de trente pieces, tant en batterie, que pour les deffenses, avec toutes les mesmes cérémonies & façons de bonne guerre : & dura le siege trois jours & demy, qu'on ne vit jamais rien de si beau ; à quoy l'Empereur prit un singulier plaisir.

Assurez-vous que si cette Reyne fit la somptueuse, elle vouloit bien monstrier à son frere, que ce qu'elle avoit eu de luy, ou de ses Estats, pensions, bienfaits, ou de ses conquestes, le tout estoit voué à sa gloire & son plaisir. Aussi ledit Empe-

(a) Il y a la description d'une de ces fêtes dans les femmes galantes de Brantôme.

reur s'y pleut fort, & l'en loüa, & estima grandement la despense, & sur-tout aussi celle qui estoit dans sa chambre: car c'estoit une tapissierie de haute-lisse, toute d'or, d'argent & soye, où estoient figurées & représentées au naturel toutes ces belles conquestes, hautes entreprises, expéditions de guerre & batailles qu'il avoit faites, données & gagnées; n'oubliant sur-tout la fuite de Solyman devant Vienne, & la prise du Roy François. Bref, il n'y avoit rien là-dedans qui ne fust très-exquis.

Mais la pauvre maison perdit bien le lustre puis après; car elle fut totalement pillée; ruinée & rasée. J'ay ouy-dire que sa maistresse, quand elle en sceut la ruine, tomba en telle destresse, despit & rage, qu'elle ne s'en put de long-temps rapaiser: & en passant un jour auprès, en voulut voir la ruine; & la regardant fort piteusement, la larme à l'œil, jura que toute la France s'en repentiroit; & qu'elle se ressentiroit de ces feux, & qu'elle ne feroit jamais à son aise, que ce beau Fontainebleau, dont on faisoit tant de cas, ne fust mis par terre, n'y demeureroit pierre sur pierre. Et de fait, elle en vomit fort bien sa rage sur la pauvre Picardie (a) qui la sentit bien, & ses flammes. Et croy que si la trefve ne fust entre-venue, que sa vengeance eust

(a) Entr'autres sur le château de Folembray, où nos Rois alloient souvent.

esté grande ; car elle avoit le cœur grand & dur , & qui mal-aisément s'amolissoit : & la tenoit-on , tant de son costé que du nostre , un peu trop cruelle ; mais tel est le naturel des femmes , & mesme des grandes , qui sont très - promptes à la vengeance , quand elles sont offensées. L'Empereur , à ce qu'on dit (a) , l'en aimoit d'avantage.

J'ay ouy raconter , que lors qu'à Bruxelles il se deffit & se despouilla dans une grande salle , où il avoit fait une assemblée générale de ses Estats , après qu'il eut harangué & dit tout ce qu'il vouloit à l'assemblée & à son fils , qu'il eut humblement remercié la Reyne Marie sa sœur , qui estoit assise près l'Empereur son frere , elle se leva de son siege , & avec une grande révérence faite à son frere , d'une grande & grave majesté , d'une assurée grace , adressant sa parole au peuple , dit ainsi : *Messieurs , depuis vingt-trois ans qu'il a pleu à l'Empereur mon frere me donner la charge & le gouvernement de tous ses Pays-Bas , j'y ay employé & rapporté tout ce que Dieu , la nature & la fortune m'avoient donné de moyens & de graces pour m'en acquitter au mieux qu'il m'a esté possible. Toutesfois , si en aucune chose j'ay fait faute , j'en suis excusable , pensant n'y avoir rien oublié du mien , ny espargné*

(a) On pourroit d'après cela apprécier son caractère.

qui fust propre. Néanmoins si j'ay manqué en quelque chose, je vous prie me pardonner. Que si pourtant aucun de vous autres ne le veut faire (a), & se mescontente de moy, c'est le moindre de mes soucis, puisque l'Empereur mon frere s'en contente, à qui seul plaire a esté tousjours le plus grand de mes desirs & soucis. Ayant ainsi parlé & fait derechef sa grande révérence à l'Empereur, elle se remit en son siege. J'ay ouy-dire que cette parole fut trouvée un peu trop altiere & brave; & mesme estant sur le point de quitter sa charge, & pour dire adieu à un peuple qu'elle devoit laisser en bonne bouche, & en toute douleur pour son départ. Mais que s'en soucioit-elle, puisqu'elle n'avoit d'autre but que de plaire & contenter son frere; & dès ce moment, quitter le monde, & tenir compagnie à son frere dans sa retraite & ses prieres? J'ay ouy faire ce conte à un Gentilhomme de mon frere, (b) qui estoit lors à Bruxelles, où il estoit allé capituler de la rançon de mondit frere, qui avoit esté pris dans Hesdin, & avoit demeuré prisonnier cinq ans à l'Isle en Flandres. Et ledit Gentilhomme vit toute

(a) Il nous semble que le despotisme n'a jamais pu s'exprimer avec plus d'insolence: c'étoit une terrible femme que cette Marie! Malheur aux nations qui en produisent de cette espèce.

(b) André de Bourdeille.

cette assemblée & tous ces tristes mysteres de l'Empereur : & me dit, que plusieurs furent peu scandalisés sourdement de cette parole si brave de la Reyne, mais non pourtant qu'ils en osassent rien dire, ny le faire paroistre : car ils voyoient bien qu'ils avoient à faire à une maistresse Dame, qui, avant que partir, si on l'eust irritée, eust fait un coup pour sa dernier main. La voilà donc deschargée de tout, & qui accompagne son frere en Espagne, qu'elle n'abandonna jamais, elle & la Reyne Eléonore sa sœur, jusqu'à son tombeau : tous trois se survesquirent d'un an l'un après l'autre. L'Empereur (a) alla devant; la Reyne de France après, comme la plus âgée; & la Reyne d'Hongrie après, les deux sœurs ayant très-sagement gouverné leur viduité. Il est vray que la Reyne d'Hongrie fut plus longuement veufve que sa sœur, sans jamais se remarier; & sa sœur se remaria deux fois, autant pour estre Reyne de France qui estoit un beau morceau, que par la priere & persuasion de l'Empereur, afin qu'elle servist d'un sceau très-ferme pour asseurer une paix & un repos public : encore que la matiere du sceau ne tint longuement; car la guerre s'en ensuivit par après, aussi cruelle que jamais : mais la pauvre Princeesse n'en pouvoit mais; car elle y apportoit tout ce qu'elle pouvoit : & si pour

(a) Charles-Quint mourut en 1558.

176 CHRISTINE DE DANEMARCK,
cela, le Roy son mari ne l'en traitoit (a) pas mieux,
car il en maudissoit fort l'alliance, ainsi que J'ay
ouy-dire.

ARTICLE V.

CHRISTINE DE DANEMARCK, Niece de
CHARLES-QUINT, Duchesse de Lorraine.

APRÈS le départ de la Reyne d'Hongrie, ne
resta aucune Princesse grande près du Roy Phi-
lippe (ja Seigneur investy de ses pays) si-non
Madame la Duchesse de Lorraine (b), CHRISTINE
DE DANEMARC, sa cousine germaine, depuis
nommée Son Altesse, qui luy tint toujours
bonne compagnie tant qu'il demeura-là, & fit
toujours beaucoup valoir sa Cour : car toute
Cour de Roy, Prince, Empereur ou Monarque,
tant grande soit-elle, est peu de chose, si elle
n'est acommodée, ou d'une Cour de Reyne, ou
d'Impératrice, ou grande Princesse, & de grand
nombre de Dames & Damoiselles; ainsi que je

(a) François I étoit trop voluptueux pour aimer sa femme :
né avec un tempérament ardent, & une imagination bouil-
lante, il lui falloit des guerres & des maîtresses. Voilà l'a-
bregé de son histoire.

(b) Elle étoit fille de Christierne, ce monstre couronné
du Danemarck, que ses crimes firent détronner.

m'en

m'en suis bien apperceu, & l'ay veu discourir & ouy-dire aux plus Grands.

Cette Princesse, à mon gré, a esté une des belles Princesses, & autant accomplie que j'aye point veu. Elle estoit de visage très-agréable, & eut la taille haute, & le discours très-beau, surtout s'habillant très-bien (a) : si bien que de son temps elle en donna à nos Dames de France, & aux siennes, le patron & modelle de s'habiller, qu'on appelloit à *la Lorraine* (b), pour la teste, & pour la coiffure & le voile, dont il faisoit fort beau voir nos Dames de Cour; & volontiers ne s'en accommodoient que les bonnes festes, ou grandes magnificences, pour mieux se parer, & se monstrier, & tout à *la Lorraine*, & imitation de son Altesse. Elle avoit sur-tout une des belles mains que l'on eust sçeu voir; aussi l'ai-je veu fort louer à la Reyne-Mere, & comparer à la sienne. Elle se tenoit fort bien à cheval, & de fort bonne grace, & alloit tousjours l'estrieu sur l'arçon, dont elle avoit appris la façon de la Reyne Marie sa tante : & j'ay ouy-dire que la Reyne-Mere l'avoit apprise d'elle; car auparavant elle alloit à la planchette, qui certes ne monstroit la grace

(a) C'étoit un grand mérite aux yeux de Brantôme : il est pourtant bien petit aux yeux de l'homme raisonnable.

(b) Cela prouve que depuis long-tems on a été fondé à nous appeler *une nation moutonnaire*.

ny le beau geste comme l'estrieu. Elle vouloit fort en cela imiter la Reyne sa tante, & ne montoit jamais que sur des chevaux d'Espagne, turcs, barbes, & fort beaux genets, qui allassent bien l'amble; ainsi que je luy en ay veu avoir pour un coup une douzaine de très-beaux, qu'on n'eust sçeu dire les uns plus beaux que les autres. Cette tante l'aimoit fort, & la trouvoit selon son humeur, tant pour les exercices qu'elle aimoit, & des chasses, & autres, que pour ses vertus qu'elle connoissoit en elle. Aussi estant mariée, l'alloit-elle voir souvent en Flandres, ainsi que j'ay ouy-dire à Madame de Fontaines : & après qu'elle fut veufve, & sur-tout après qu'on luy eut osté son fils (a), elle quitta la Lorraine de despit; car elle avoit un cœur très-grand. Elle s'en alla faire sa demeure avec l'Empereur son oncle, & les Reynes ses tantes, qui la receurent à très-grande aise.

Elle supporta fort impatiemment la perte & l'absence de Monsieur son fils, encore que le Roy Henry luy en fist toutes les excuses du monde, & luy alléguast qu'il le vouloit adopter pour son fils, mais ne se pouvant appaiser, & voyant qu'on luy bailloit le bon-homme Monsieur de la

(a) Voyez les motifs politiques, pour lesquels Henri II lui ôta son fils & l'administration de la Lorraine, (T. XXX de la collection, page 423).

Brouffe (a) pour Gouverneur, & luy ostoit-on celui qui l'estoit, (qui fut Monsieur de Montbardon, fort sage & honneste Gentilhomme, que l'Empereur luy avoit donné, le connoissant pour tel de longue main, car il l'avoit veu ferviteur de Monsieur de Bourbon, & estoit François réfugié,) cette Princesse nonobstant, voyant toutes choses desespérées, pour cela vint trouver un jour de Jedy-Saint le Roy Henry, dans la grande gallerie de Nancy, où estoit toute la Cour; & d'une grace très-assurée, avec cette grande beauté qui la rendoit encore plus admirable, vint sans s'estonner ny s'abaisser aucunement de sa grandeur, en luy faisant pourtant une grande révérence, & le suppliant, luy remontra, les larmes aux yeux, qui la rendoient plus belle & plus agréable, le tort qu'il luy faisoit de luy oster son fils; chose si chere, qu'elle n'en avoit au monde une telle, & qu'elle ne méritoit point ce rude traitement, veu le grand lieu d'où elle estoit sortie; & aussi qu'elle ne pensoit avoir rien fait contre son service. Et ces propos tenoit-elle si bien dits, & de si bonne grace, & par de si belles raisons, avec de si douces complaints, que le Roy, qui estoit de soy courtois aux Dames, en

(a) Ne faut-il point plutôt lire. *La Brosse*, une des créatures du duc de Guise?

eut une très-grande compassion; non-seulement luy, mais tous les Princes, & grands & petits, qui se trouverent à telle veue.

Le Roy qui estoit le plus respectueux aux Dames qu'il en fust oncques en France, luy respondit fort honnestement, non point par un grand fatras de paroles, ny en forme de harangue, comme la représente Paradin en son *Histoire de France*; car de soy & de son naturel il n'estoit point tant prolix, ny copieux en propos, ny si grand harangueur. Aussi n'est-il besoin ny mesme bienséant qu'un Roy contrefasse, en son dire, le Philosophe ou grand Orateur: & les plus courtes paroles, & briefves demandes & responses luy sont les meilleurs & plus séantes; ainsi que j'ay ouy-dire à Monsieur de Pibrac, de qui l'instruction en estoit très-bonne, pour la grande suffisance qui estoit en luy. Aussi quiconque lira cette harangue de Paradin, faite en tel endroit, ou présumée d'estre faite par le Roy Henry, n'en croira rien; & aussi que j'ay ouy-dire à plusieurs Grands qui estoient présents, qu'il n'estendit sa response, ny son discours, comme il dit: bien est-il vray qu'il la consola fort honnestement & modestement, sur la désolation prétendue, & qu'elle n'avoit nul sujet de s'en donner de la peine, puisque, pour asseurer son Estat, & non pour inimitié particuliere, il vouloit avoir son

fils auprès de luy, & le mettre avec son fils aîné, pour prendre nourriture avec luy, & mesme façon de vivre, & mesme fortune; & puisqu'il estoit des François extrait de luy François, il ne pouvoit estre mieux, qu'estre nourry en la Cour de France, & parmy les François, où il avoit tant de parents & amys: & sur-tout il n'oublia de dire que la Maison de Lorraine estoit à celle de France plus qu'à Maison de la Chrestienté; luy alléguant l'obligation du Duc de Lorraine contre le Duc Charles de Bourgogne qui fut tué devant Nancy; dont c'estoit une maxime infail-
 lible de croire que sans la France il eust ruiné & le Duc de Lorraine & sa Duché, & l'eust rendu le plus misérable Prince du monde; dont par-là paroissoit à qui plus la Maison de Lorraine estoit tenue, ou à celle de France, ou à celle de Bourgogne: en ce luy donnant une petite attaque, parce qu'il se deffioit d'elle, qui en estoit, qui penchoit de ce costé, & pouvoit faire pencher son fils, & l'y nourrir, & pour ce s'en vouloit assurer. Il luy alléqua aussi l'obligation que ceux de ladite Maison de Lorraine avoient aux François, pour avoir esté si bien assistez d'eux aux conquestes de la Terre-Sainte de Hierusalem, du Royaume de Naples & de Sicile. Il rapporta aussi, comme son naturel ny son ambition ne tendoient

point à ruiner ny à deffaire les Princes, mais à les secourir du tout, estans en affliction; ainsi qu'il avoit fait à la petite Reyne d'Escosse, au Duc de Parme, & à l'Allemagne si oppressée, qu'elle alloit tomber à bas, sans son secours: & par mesme bonté & générosité, vouloit-il avoir en sa protection ce petit jeune Prince Lorrain, pour l'eslever plus haut qu'il n'estoit, & le faire son fils, en luy donnant une de ses filles; & par ce, ne se devoit-elle si attrister.

Mais tous ces beaux mots & belles raisons ne la peurent aucunement consoler, ny luy faire porter son ennuy plus patiemment. Par quoy, après avoir fait sa révérence, tousjours jettant forces larmes précieuses, se retira en sa chambre, où le Roy l'alla conduire jusques à la porte: & le lendemain avant partir, l'alla revoir en sa chambre, & prendre congé d'elle, sans obtenir de luy autre chose sur sa requeste, ayant veu partir à sa veue son cher fils, & mener en France. Elle résolut de son costé de quitter la Lorraine, & de se retirer en Flandres vers son oncle l'Empereur, (quel beau mot! & vers son cousin, le Roy Philippes, & les Reynes ses tantes; quelle alliance & titres!) ce qu'elle fit, & n'en bougea jusqu'après la paix faite entre les deux Roys, que celui d'Espagne passa la mer, & s'y en alla.

A cette paix elle y servit de beaucoup (a), voire du tout : car les députez, tant d'une part que d'autre, à ce que j'ay ouy-dire, après s'y estre beaucoup peinez & consommez à Cercan plusieurs jours, sans y rien faire ny arrester, estans tous en deffaut, & hors de queste, à la mode des veneurs; elle, ou qu'elle fust instincte d'un esprit divin, ou poussée de quelque bon zele chrestien, & de son bon esprit naturel, entreprit cette grande négociation; & la conduisit si bien, que la fin s'en en suivit si heureuse alors par toute la Chrestienté. Aussi ne se pouvoit-il trouver personne, ce disoit-on, plus propre pour remuer & asseurer cette grande pierre : car elle estoit une Dame très-habile & très-advisée, s'il y en fut oncques, & de belle & grande autorité; comme certes les petites & basses personnes ne sont propres à cela, comme les grandes. D'autre part, le Roy son cousin la croyoit, & se fioit fort en elle, l'estimant telle, & l'aimoit fort, & luy portoit une très-grande affection & amour : aussi luy faisoit-elle fort valoir & briller sa Cour, qui sans elle eust esté fort obscure; & pourtant depuis, comme j'ay ouy-dire, ne l'a pas trop bien reconnue ny bien traitée

(a) Les mémoires de Vieilleville, de Boivin du Villars, & de Rabutin, confirment ce fait. Christine noua les premières négociations qui amenèrent en 1559 la paix de Cateau-Cambresis.

en ses terres qui luy estoient escheues pour douaire au Duché de Milan, où elle avoit esté mariée avec le Duc Storce: car, ainsi qu'on m'a dit, il luy en avoit osté & escorné aucunes.

J'ay ouy dire qu'après la perte de son fils; qu'elle demeura fort mal contente de Monsieur de Guise, & de Monsieur le Cardinal son frere, les accusant d'avoir persuadé le Roy (a) à cela, à cause de leur ambition, tant pour voir leur cousin si proche, adopté fils & marié à la Maison de France, que pour avoir refusé quelque temps auparavant Monsieur de Guise en mariage, qui luy en avoit fait porter parole. Elle qui estoit hautaine en toute extrémité, dit qu'elle n'espouferoit jamais le cadet de la Maison dont elle avoit espousé l'aîné: & pour tel refus, Monsieur de Guise la luy garda bonne jusques-là, encore qu'il ne perdist rien au change de Madame (b) sa femme, qu'il espousa puis après; car elle estoit de très-illustre Maison, & petite-fille du Roy Louïs douzieme, l'un des bons & braves Roys qui ait porté la Couronne de France: & qui plus est, elle estoit la plus belle femme de la Chrestienté.

En quoy j'ay ouy-dire que, la premiere fois que ces deux belles Princesses se virent, routes

(a) François II.

(b) Anne d'Est, fille de la duchesse de Ferrare.

deux furent si contemplatives l'une de l'autre, conduisant les regards fixement sur elles, de travers ou de costé, que l'une & l'autre ne se pouvoient assez regarder, tant elles furent fixes & attentives à s'entretenir. Je vous laisse à penser les pensements qu'elles pouvoient là-dessus pourmener dans leurs belles ames, ny plus ny moins qu'on lit qu'un peu avant que cette grande bataille se baillast en Afrique entre *Scipion* & *Hannibal*, qui fut la totale définition de la guerre de Rome & de Carthage, les deux grands Chefs s'abboucherent ensemble par une petite surféance d'armes d'environ quelques deux heures : & ainsi qu'ils se furent approchés l'un de l'autre, ils demeurèrent quelque petit espace de temps transis en contemplation de l'un & de l'autre, ravy chacun de la valeur de son compagnon, tant nommée par leurs beaux faits, & si bien représentée en leurs visages, en leurs corps, & en leur belle mine & façon guerriere. Et par ainsi, estans demeurez quelque temps ravys en si beaux aspects de l'un & de l'autre, se mirent à parlementer de la façon que Tite-Live le décrit très-bien. Ce que c'est que la vertu, qui se fait admirer parmy les haines & inimitiés, comme de mesme la beauté parmy les jalousies : ainsi que fit celle de ces deux Dames & Princesses que je viens de dire.

Certes leurs beautez & bonnes graces se pou-

voient dire esgales, si Madame de Guise ne l'eust un peu emporté: aussi se contenta-t-elle de la passer en cela, & non point en gloire & superbité; car c'estoit la plus douce (a), la meilleure, humble & affable Princesse, que l'on eust sçeu voir: encore qu'en sa façon elle se monstroit altiere & brave, la nature l'avoit fait telle, tant en sa beauté & belle taille, qu'en son grave port & belle majesté, si bien qu'à la voir, on eust tousjours appréhendé de l'aborder; mais l'ayant abordée & parlé, on n'y trouvoit que toutes douceurs, toutes candeurs & desbonnairetez: tenant cela de son grand-pere, le bon pere du peuple, & du doux air françois. Bien est-il vray qu'elle sçavoit bien garder & tenir sa grandeur & gloire quand il falloit. J'espere parler d'elle ailleurs, & à part.

Son Altesse de Lorraine estoit au contraire fort glorieuse, & un peu trop présomptueuse. Je l'ay connu quelques fois à l'endroit de la Reyne d'Escoffe, laquelle estant veufve, alla faire un voyage en Lorraine, où j'estois: mais vous eussiez dit que bien souvent Sadite Altesse vouloit aller d'égal avec la majesté de la dite Reyne. Mais elle qui estoit très-habile & de grand cœur, ne luy en

(a) L'histoire confirme cet éloge. Les Guises pourtant abusèrent de sa douceur en la faisant quelquefois figurer dans des actes d'apparat.

laissoit pas passer une, ny aucunement s'avancer, encore qu'elle fust la mesme douceur; aussi que Monsieur le Cardinal son oncle l'en avoit bien advertie & instruite de l'humeur de ladite Princesse: laquelle ne se pouvant deffaire de sa dite gloire, s'en voulut un peu accommoder envers la Reyne-Mere (a), lorsqu'elles se (b) virent; mais ce fut à glorieuse, glorieuse & demy: car la Reyne-Mere estoit la plus glorieuse femme du monde quand il falloit, & comme je l'ay veu & ouy la nommer telle à plusieurs Grands, & mesme quand il falloit réprimer la gloire de quelque personne qui l'eust voulu faire valoir; car elle l'abbaissoit jusqu'au centre de la terre: toutes-fois elle se porta modestement à l'endroit de Son Altesse, luy déferant de beaucoup, & l'honorant; mais tenant pourtant tousjours la bride en la main, tantost haute, puis basse, de peur qu'elle ne s'esgarast ou se desbauchast. Car je luy ay ouy dire deux ou trois fois: *voilà la plus glorieuse femme que je vis jamais.*

C'estoit lorsqu'elle vint au Sacre du feu Roy Charles neufviésme à Reims, où elle fut conviée: lorsqu'elle y entra, elle ne voulut estre à cheval, craignant ne pas monstrier assez sa grandeur & Altesse; mais se mit dans un carosse fort superbe,

(a) Catherine de Medicis.

(b) En 1564.

& tout couvert de velours noir, à cause de sa viduité, qui estoit traîné de quatre chevaux turcs blancs, des beaux qu'en eust sçeu choisir & attelés tous quatre à front, en maniere de chariot triomphant. Elle estoit à la portiere, fort bien habillée, toute de noir pourtant, en robe de velours; mais à la teste, toute de blanc, & très-bien & gentiment & superbement coiffée & habillée; à l'autre portiere, estoit une de ses filles, qui a esté depuis Madame la Duchesse de Baviere; & au dedans, sa Dame d'honneur, qui estoit la Princesse de Macédoine. La Reyne la voulut voir entrer dans la basse cour en ce triomphe, & se mit à la fenestre, & dit assez bas : *voilà une glorieuse femme !* Et puis estant descendue, & montée en haut, la dite Reyne l'alla recevoir au milieu de la salle seulement, au moins un peu plus avant, & plus près de la porte que loin, & fut très-bien reçue d'elle. Car elle gouvernoit lors tout pour le bas âge du Roy son fils, & le dressoit, & luy faisoit faire ce qu'elle vouloit, qui fit grand honneur à Sa dite Altesse. Toute la Cour, tant grands que petits, l'estimerent & admirerent fort, & la trouverent très-belle; encore qu'elle déclinaist sur l'âge, qui pouvoit estre un peu plus de 40 ans : mais rien ne se trouvoit encore en elle changé ny effacé; car son automne passoit bien l'esté d'aucunes. Il faut estimer grandement cette Princesse;

d'avoir esté si belle, & gardé sa viduité jusqu'à son tombeau, & révére si inviolablement & impollument la foy aux manes de son mary.

Elle mourut un an après avoir sçeu les nouvelles qu'elle estoit Reyne de Danremarc, d'où elle estoit sortie, & que le Royaume luy estoit escheu; de sorte qu'avant mourir, elle vit changer le nom d'Altesse, qu'elle avoit porté si long-temps, en celuy de Majesté, qui peu l'accompagna; à sçavoir environ six mois. Encore ce luy a esté un honneur & bonheur avant la mort, de porter ce nom: & pourtant, à ce que jay ouy dire, elle estoit résolue de n'aller point en son Royaume, mais de finir le reste de ses jours en son douaire d'Italie, à Tortonne; & ceux du pays ne l'appelloient que *Madame de Tortonne*, où elle s'estoit retirée fort long-temps avant que mourir, tant pour l'amour de quelques vœux qu'elle avoit faits aux saints lieux de par de-là, que pour estre plus près des bains de ce pays-là; car elle devint malade & fort gouteuse.

Ses exercices estoient très-beaux, saints & honnestes: à sçavoir prier Dieu, & faire de grandes aumosnes & charitez envers les pauvres, & surtout envers les veufves, entre lesquelles elle se souvient de la pauvre *Castella* de Milan, que nous avoñs veue à la Cour misérablement traifner ses jours, sans les secours de la Reyne-Mere, qui

lui faisoit tousjours quelque petit bien. Elle estoit fille de la Princesse de Macédoine, & fortie de cette grande Maison. Je l'ay veue une fort honorable femme, & fort âgée : elle avoit esté Gouvernante de son Altesse ; laquelle sçachant la misere où vivoit cette pauvre Castellane, l'envoya quérir, & la fit venir auprès d'elle, & la traita si bien, qu'elle ne sentoit plus la disette qu'elle sentoit en France. Voilà ce que j'ay peu dire sommairement de cette grande Princesse, & comment, veufve & très-belle, elle s'est très-sagement conduite. Il est vray qu'on pourra dire qu'elle avoit esté mariée deux fois ; la premiere avec le Duc Sforce : mais il mourut aussi-tost, & ne demurerent pas un an mariez ensemble, & elle fut veufve à l'âge de quinze à seize ans : & puis l'Empereur son oncle la remaria avec le Duc de Lorraine, pour s'affermir de plus en plus d'alliance ; mais elle fut veufve aussi en la fleur de son âge, n'ayant pas jouy de son beau mariage longues années, & celles qui luy restèrent, qui furent les plus belles & plus à priser, & à mettre en besogne, elle les fit & consumma en un retiré & chaste veufvage.

DISCOURS NEUVIEME.

*De quelques autres Dames illustres, tant
Françoises qu'Etrangères.*

ARTICLE PREMIER.

*BLANCHE DE MONTFERRAT, Duchesse
de Savoie.*

SI faut-il que sur ce sujet je parle des belles veufves en deux mots, d'une du temps passé, qui est cette honorable veufve Madame (a) **BLANCHE DE MONTFERRAT**, l'une des anciennes Maisons d'Italie, qui fut Duchesse de Savoye, & la plus belle & la plus parfaite Princesse de son temps, & des plus sages & advisées, & qui gouverna aussi sagement la tutelle de son fils & de ses terres, qu'on vit jamais dame & mere, estant demeurée veufve en l'âge de 23 ans.

Ce fut celle qui reçeut si honorablement (b) le petit Roy Charles huitiesme, allant à son Royaume de Naples, dans toutes ses terres, & principalement dans sa ville de Turin, où elle luy fit faire une pompeuse entrée, & où elle-

(a) Elle étoit fille de de Pascologne, marquis de Montferrat.

(b) En 1594.

mesme s'y voulut trouver, & y marcha fort somptueusement accoustrée, & monstroit qu'elle feroit bien sa grande Dame; car elle estoit en estat magnifique, habillée d'une grande robe de drap d'or frisé, & toute bordée de gros diamans, rubis, safirs, émeraudes, & autres riches pierreries: sa teste estoit entourée de pareilles & riches pierreries; à son col elle portoit un carcan, garny de très-grosses perles orientales, qu'on n'eust sçeu estimer, & avoit des brasselets tout de mesme. Elle estoit montée sur une belle haquenée blanche, harnachée fort superbement, que six grands laquais conduisoient vestus de drap d'or broché. Elle estoit suivie d'une grande bande de Damoiselles, fort richement, mignardement & proprement vestues à la Piémontoise, qu'il faisoit beau voir; après lesquelles venoit une fort grande troupe de Gentilshommes & Chevaliers du pays: puis entra & marcha après le Roy Charles sous un riche poisse, & alla descendre au chasteau, où il logea; & Madame de Savoye luy présenta son fils à la porte dudit chasteau avant qu'entrer, qui estoit très-jeune: & puis elle luy fit une très-belle harangue, luy présentant ses terres & ses moyens, tant d'elle que de son fils; ce que le Roy reçeut de très-bon cœur, & l'en remercia bien fort, se sentant fort obligé à elle. Par toute la ville on y voyoit l'escu de France & celuy de Savoye,

Savoie, entrelassez d'un grand las d'amour, qui lioit les deux escus, & les deux ordres, avec ces mots : *Sanguinis arctus amor* (a), ce que dit la Chronique de Savoie.

J'ay ouy-dire à aucuns de nos peres & meres, qui le tenoient des leurs, qui l'avoient veue, & mesme Mademoiselle la Sénéschalle de Poictou, ma grand'mere, qui estoit lors fille à la Cour, qui affirmoit qu'alors on ne parloit que de la beauté, sagesse & esprit de cette Princesse, & que tous les Courtisans & (b) Galants de la Cour, quand ils furent de retour de leur voyage, n'en faisoient que parler & entretenir les filles & Dames de sa beauté & vertu; & sur-tout le Roy, qui monstroit en apparence en estre au cœur blessé.

Toutesfois, sans cette beauté, il avoit occasion grande de la bien aimer. Car elle luy aida de tous ses moyens qu'elle peut, & se deffit de toutes ses pierreries, perles & joyaux, pour les luy prester, & engager où bon luy plairoit: ce qui estoit une très-grande obligation; car volontiers les Dames portent une très-grande affection à leurs pierreries, bagues & joyaux, & volontiers presteroient & engageroient quelque chose de

(a) C'est-à-dire, *étroite union du sang*.

(b) Voyez la splendeur de sa Cour dans les mémoires de Bayard, Tome XIV de la collection, page 431.

plus précieux de leur corps , que telle richesse : je parle d'aucunes , & non de toutes. Certes, cette obligation fut grande ; car sans cette courtoisie , & celle aussi de la Marquise (a) de Montferrat , une très-honneste Dame aussi & très-belle , il eust reçu bien au long la courte honte , & se fust retourné de son demy-voyage , qu'il avoit entrepris sans argent : ayant pis fait qu'un Evesque de France , qui alla au Concile de Trente sans argent & sans latin. Quel embarquement sans biscuit ! Mais il y a bien de la différence de l'un à l'autre ; car ce qu'en fit l'un , ce fut par une générosité belle , & grande ambition , qui luy fermoit les yeux à toutes incommôditez , ne trouvant rien impossible à son brave cœur : mais à l'autre failloit esprit & habileté , péchant en cela par ignorance & bestise , si ce n'estoit qu'il se fioit à faire la queste estant-là.

En ce discours de cette belle entrée que je viens de dire , il y a à noter la superbité des accoustréments de cette Princesse , qui sentoit un peu plus sa femme mariée (ce dira-on) que sa veufve. Sur quoy les Dames alors disoient , que pour un si grand Roy , elle se pouvoit dispenser jusques-là , encore qu'il ne fust de besoin autre-

(a) C'étoit probablement la mère de Blanche de Montferrat , duchesse de Savoye.

ment de dispense : & auffi que les Grands & Grandes se donnent la loy ; & que de ce temps les veufves , ce disoit-on , n'estoient si resserrées ny si réformées en leurs habits comme elles l'ont esté depuis quelques 40 ans , qu'une grande Dame que je sçay , laquelle estant fort aux bonnes graces d'un Roy , voire en délices (a) , s'habilla un peu plus à la modeste , mais de foye pourtant toujours , afin qu'elle pust mieux couvrir & cacher son jeu ; & par ainsi , les veufves de la Cour la voulant imiter , en faisoient de mesme qu'elle . Si ne se réformoit-elle point tant , ny si à l'austérité , qu'elle ne s'habillast gentiment & pompeusement , mais tout de noir & blanc , & y paroissoit plus de mondanité que de réformation , & sur-tout monstroit toujours sa belle gorge . J'ouys dire à la Reyne mere du Roy , au Sacre & aux nopces du Roy Henry troisieme , mesme chose , que les veufves du temps passé n'avoient si grand esgard à leurs habits , modestie , ny actions , comme aujourd'huy , ainsi comme elle avoit veu du temps du Roy François , qui vouloit sa Cour libre en tout ; & mesme que les veufves y dansoient , & les prenoit-on aussi librement que l'on faisoit les

(a) Très-probablement Diane de Poitiers , concubine de Henri II.

filles & femmes mariées. Elle dit sur ce point, qu'elle commanda & pria Monsieur de Vaudemont de prendre, pour honorer la feste, Madame la Princesse de Condé la Douairiere, pour danser; ce qu'il fit pour luy obeyr, & la mena le grand bal; ceux qui estoient au Sacre, comme moy l'ont veu, & s'en pourront bien souvenir. Voilà des libertez qu'avoient les veufves pour lors. Aujourd'huy, cela leur est deffendu comme sacrilege, & comme les couleurs; car elles n'oseroient porter ny s'habiller que de noir & blanc; & leurs jupes ou cotillons peuvent-elles bien porter, & leurs bas de chausses de gris tanné, violet & bleu. Aucunes ay-je veu, qui se sont émancipées sur le rouge incarnat & couleur de chamois, ainsi que le temps passé; car elles pouvoient porter toutes couleurs en leurs cottes & bas de chausses, non en robes, ainsi que j'ay ouy dire. Aussi cette Duchesse, dont nous venons de parler, pouvoit bien porter cette robe de drap d'or, car c'estoit son habit ducal, & sa robe de grandeur, laquelle luy estoit séante & permise, pour monstrier sa souveraineté & dignité de Duchesse; comme encore font & peuvent faire nos Comtesses & Duchesses, qui portent & peuvent porter leurs habits ducaux & de Comtesses en leurs cérémonies. Nos veufves d'aujourd'huy n'osent porter que des pierreries, si-non aux

doigs, à quelques miroirs, & à quelques heures (a), & à de belles ceintures, mais non sur la teste ny leurs corps; ouy bien force perles au col & au bras: & je vous jure avoir veu des veufves estre aussi propres en leurs habits blancs & noirs, qui attiroient bien autant que les bigarés de mariées & filles de France. Voilà assez parlé de cette veufve étrangere: il faut un peu parler des nostres, & veux toucher à nostre Reyne blanche (b), Louïse de Lorraine, femme du Roy Henry troisieme, dernier mort.

A R T I C L E I I.

LOUISE DE LORRAINE, femme de HENRI III, Roi de France, avec une digression sur MARIE D'ANGLETERRE, femme de LOUIS XII, Roi de France.

O N peut & doit-on louer cette Princesse (c) de beaucoup; car en son mariage, elle s'est comportée

(a) Livres de prières.

(b) Non pas *blanche*, nom propre, mais *blanche*, adjectif, c'est-à-dire, habillée de *blanc*, qui étoit le deuil des Reines. Cette expression est fort usitée dans nos vieux écrits. Voyez à ce sujet ci-dessus, des vers sur le *grand deuil blanc* de Marie Stuart.

(c) Louïse de Lorraine, fille de Nicolas, comte de Vaudemont, & de Jeanne d'Egmont, épousa Henri III, en 1575.

avec le Roy son mary aussi sagement, chastement & loyaument, que le nœud duquel elle fut liée en conjonction avec luy, a demeuré tousjours si ferme & si indissoluble, qu'on ne l'a jamais trouvé deffait ny deslié, encore que le Roy son mary aimast & allast bien quelquefois au change, à la mode des Grands, qui ont leur franche liberté à part; & aussi que, dès le beau premier commencement de leur mariage, voire dix jours après, il ne luy donnast pas grande occasion de contentement; car il luy osta ses Filles de chambre & Damoiselles, qui avoient tousjours esté avec elle, & nourries d'elle estant fille, qu'elle regretta fort: & la picqueure luy en fut grande au cœur, sur-tout pour Mademoiselle de Changy, une très-belle & fort honneste Damoiselle, & qui ne devoit pas estre bannie de la compagnie de sa maistresse, ny de la Cour. C'est un grand despit de perdre une bonne compagnie & confidente. Je sçay qu'une fois une Dame de ses plus privées fut un jour si présomptueuse de luy remonstrer en riant & gaudissant, que puisqu'elle ne pouvoit avoir enfans du Roy, ny n'en auroit jamais, pour beaucoup de raisons que l'on disoit de ce temps-là, qu'elle feroit bien d'emprunter *quelque aide, titre & secret, pour s'en faire avoir, afin qu'elle ne demeurast sans autorité, si le cas advenoit que le Roy vint à mourir, mais qu'elle pust estre un jour*

Reyne-Mere du Roy, & tenir mesme rang & grandeur que la Reyne sa belle-mere. Mais elle rejeta bien loin ce conseil bouffonesque, & le prit en très-mauvaise part, & oncques plus n'aima cette bonne Dame conseillere. Elle aima mieux appuyer sa grandeur sur sa chasteté & vertu, que sur une lignée sortie de vice: conseil pour le monde, & selon la doctrine de Machiavel, qui n'estoit point pourtant à rejeter.

On dit que la Reyne MARIE D'ANGLETERRE, troisieme femme du Roy Louïs XII, n'en fit pas de mesme; car se mescontentant & deffiant de la foiblesse du Roy son mary, voulut sonder ce guay, prenant pour guide Monsieur le Comte d'Angoulesme, qui depuis fut le Roy François, lequel estoit alors un jeune Prince beau & très-agréable, à qui elle faisoit très-bonne chere, l'appellant toujours *Monsieur mon beau fils*; aussi l'estoit-il, car il avoit espousé desjà Madame Claude, fille du Roy Louïs, & de fait en estoit esprise; & luy la voyant, en fit de mesme: si bien qu'il s'en fallut peu que les deux feux ne s'assemblassent sans feu Monsieur de Grignaux (19) Gentilhomme & Seigneur d'honneur de Perigord, lequel avoit esté Chevalier d'honneur de la Reyne Anne comme nous avons dit (a), &

(a) Brantôme l'appelle *Grignols*, dans son discours sur Anne de Bretagne.

l'estoit encore de la Reyne Marie. Voyant que le mystere s'en alloit jouïer, remonstra (a) à mondit sieur d'Angoulesme la faute qu'il alloit faire, & luy dit en se courrouçant : *Comment, Paque-Dieu* (car tel estoit son jurement) *que voulez-vous faire ? Ne voyez-vous pas que cette femme qui est fine & cauteleuse, vous veut attirer à elle, afin que vous l'engrossiez ? Et si elle vient à avoir un fils, vous voilà encore simple Comte d'Angoulesme & jamais Roy de France comme vous espérez. Le Roy son mary est vieux, & à présent ne luy peut plus faire d'enfants. Vous l'irez toucher, & vous vous approcheriez si bien d'elle, vous qui estes jeune & chaud, elle jeune & chaude. Paque-Dieu, elle prendra comme à glu, & elle vous fera un enfant ; & vous voilà bien ! Après, vous pourrez bien dire : Adieu ma part du Royaume de France. Par-quoy, songez-y. Cette Reyne vouloit bien pratiquer & esprouver le proverbe & refrain espagnol, qui dit : *Que nunca muger aguda murio sin herederos* ; c'est-à-dire, *Jamais femme habile ne mourut sans heritiers* : c'est-à-dire, que si son mary ne luy en fait, elle s'aide d'un second pour luy en faire. Monsieur d'Angoulesme y songea de fait, & protesta d'y estre sage, & s'en desporter : mais tenté*

(a) On varie sur le nom de celui qui donna ce sage conseil à François I, les uns l'attribuent à Gouffier, & d'autres à du Prat.

encore & retenté des careffes & mignardifes de cette belle Angloife, s'y précipita plus que jamais. Quo c'est que de l'ardeur de l'amour! & d'un tel petit morceau de chair pour lequel on languit, & on quitte & les Royaumes & les Empires, & les perd-on, comme les Histoires en font pleines! Enfin Monsieur de Grigneaux, voyant que ce jeune homme s'alloit perdre, & continuoit ses amours, le dit à Madame d'Angoulesme sa mere, qui l'en réprima & tança, si bien qu'il n'y retourna plus. Ce dit-on pourtant (a) que ladite Reyne fit bien ce qu'elle put pour vivre & regner Reyne-Mere, peu avant & après la mort du Roy son mary. Mais il luy mourut trop tost; car elle n'eut pas grand temps pour faire cette besogne: & non-obstant, faisoit courir le bruit, après la mort du Roy, tous les jours qu'elle estoit grosse; si-bien que ne l'estant point dans le corps, on dit qu'elle s'enfloit par le dehors avec des linges peu à peu, & que venant le terme, elle avoit un enfant supposé que devoit avoir une autre femme grosse, & le produire dans le temps de l'accouchement. Mais Madame la Régente, qui estoit une Savoyenne, qui sçavoit que c'est de faire des enfants, & qui voyoit qu'il y alloit trop de bon pour elle & pour son fils, la fit si bien esclairer & visiter par Médecins

(a) Lisez les mémoires de Fleuranges, Tome XVI de la collection, page 170.

& Sages-Femmes, & par la veüe & descouverte de ses linges & drapeaux, qu'elle fut descouverte, & faillie en son dessein, & point Reyne-Mere, mais renvoyée en son Pays.

Voilà la différence de cette Reyne Marie avec nostre Reyne Louïse, laquelle a esté si sage, chaste & vertueuse, que ny par la vraye ny par la fausse supposition n'a point voulu estre Reyne - Mere : & quand elle eust voulu joüer un tel jeu, il n'en eust esté autre chose; car personne n'y prenoit garde, & en eust rendu plusieurs bien esbahys. En quoy ce Roy d'aujourd'huy (a) luy est bien redevable, & l'en doit bien aimer & honorer: car si elle eust fait le trait, qu'elle eust produit un petit enfant, le Roy, de Roy qu'il est, n'eust esté qu'un petit Régent en France, possible que non; & ce foible nom ne l'eust sçeu garantir qu'il n'eust eu bien plus de maux & guerres qu'il n'a eu. J'ay ouy dire à aucuns, tant Religieux que Mondains, & tenir cette conclusion, que nostre Reyne eust mieux fait d'avoir fait joüer cette partie, & que la France n'eust point eu de miseres & de ruines qu'elle a, & que la Chrestienté s'en feroit mieux trouvée. Je m'en rapporte aux braves & curieux Discoureurs là-dessus: car ils en ont un brave sujet & fort ample pour l'Estat, mais non pour Dieu, si me

(a) Henri IV.

semble, auquel nostre Reyne a esté tousjours fort encline, l'aimant & l'adorant si fort, que pour le servir, elle s'oublioit elle-mesme & sa haute condition. Car étant très-belle Princesse, (aussi le Roy la prit pour sa beauté & vertu) & jeune, délicate & très-aimable, elle ne s'addonnoit à autre chose qu'à servir Dieu, aller aux dévotions, visiter continuellement les hospitaux, panser les malades, ensevelir les morts, n'y obmettant rien des bonnes & saintes œuvres qu'observoient en cela les saintes dévotes & bonnes Dames, Princeses & Reynes du temps passé de la primitive Eglise. Après la mort du Roy son mary, elle en a fait tousjours de mesme, employant ce temps à le pleurer & regretter, & à prier Dieu pour son ame; si-bien que sa vie du veufvage est toute pareille à celle du mariage. On la soupçonnoit, durant la vie du mary, qu'elle penchoit un peu du party de l'Union, à cause que toute bonne Chrestienne & Catholique qu'elle estoit, elle aimoit ceux qui débitoient & combattoient pour sa foy & Religion: mais elle ne les a jamais aimés, ains du tout quittés, après qu'ils eurent tué son mary, n'en réclamant autre vengeance ny punition, que celle qu'il plairoit à Dieu d'envoyer; encore qu'elle en priaist les hommes, & sur-tout nostre Roy (a), qui

(a) On verra dans les mémoires de l'Etoile les poursuites qu'elle intenta par rapport à l'assassinat de Henri III.

doit justice sur ce fait énorme d'une personne sacrée. Et ainsi a vescu (a) cette Princesse en mariage, & ainsi vit-elle en viduité sans reproche.

A R T I C L E I I I.

*MARGUERITE DE LORRAINE, femme d'ANNE
Duc de Joyeuse.*

ELLÉ a une sœur, qui est Mademoiselle de Joyeuse, qui l'a imitée & imite en sa prude & chaste vie, laquelle a fait de grands deuils & lamentations pour son mary : aussi estoit-il un brave, vaillant & accompli Seigneur. Et de plus, j'ay ouy dire que lorsque le Roy d'Aujourd'huy fut tant à l'estroict, & pressé dans Dieppe, que Monsieur du Maine, avec quarante mille hommes, le tenoit assiégé & ferré comme dans un sac, que si elle eust esté au lieu de monsieur le Commandeur de Chaste, qui commandoit dedans, qu'elle se fust bien revenchée de la mort de son mary, autrement que n'avoit fait le dit sieur Commandeur, qui, pour les ordres qu'il avoit eus, luy

(a). Cette princesse mourut en 1601, & fut enterrée dans l'église des capucines, (aujourd'hui la Conception), dont elle est la fondatrice. Le théologien Malét, & le cordelier Nicolas Gazet ont écrit sa vie. L'ouvrage du dernier est un in-12 qui a pour titre... *Le Miroir des veuves, ou la vie & la mort de Louise de Lorraine...*

pouvoit bien faire le coup : & depuis ne l'a aimé, mais hay plus que la peste, ne le pouvant excuser d'une telle faute, encore qu'autres l'estiment d'avoir gardé la foy & la loyauté qu'il avoit promise. Mais une femme, justement ou injustement offensée (a), ne prend rien en payement, comme a fait celle-là : ne pouvant aimer son Roy d'aujourd'hy, ayant pourtant fort regretté le feu Roy (b), & porté le deuil pour luy, encore qu'elle fust de l'Union; mais elle disoit que son mary & elle luy avoient d'extrêmes obligations. Pour fin, c'est une bonne & sage Princesse, & qui a honneur aux regrets qu'elle monstre aux cendres de son mary.

A R T I C L E I V.

*CATHERINE DE CLEVES, femme de HENRI I,
Duc de Guise*

AINSI que fit Madame de Guise, Catherine de Cleves, l'une des trois filles de Nevers, trois

(a) On peut conclure de ce que dit Brantôme, que la veuve du duc de Joyeuse avoit la tête fortement exaltée, & que si son mari avoit été tué à Coutras, c'étoit bien au corps défendant de Henri IV, puisque le duc de Joyeuse vint l'y chercher.

(b) Henri III.

Princesses certes qu'on ne sçauroit assez louer, tant pour leurs beautez, que pour leurs vertus, desquelles j'en fais à part un chapitre; & puis seulement diray que Madame de Guise a célébré, & célèbre tous les jours fort dignement l'absence éternelle de Monsieur son mary: mais aussi, quel mary estoit-ce? *C'estoit le non-pair du monde* (a), ainsi l'appelloit-elle en quelques-unes de ses lettres, qu'elle escrivoit à aucunes Dames de ses plus familières, qu'après son malheur elle avoit en estime, manifestant par ces funestes (b) & tristes paroles, de quels regrets son ame estoit blessée.

ARTICLE V.

CATHERINE DE LORRAINE, Duchesse de Montpensier.

MADAME sa belle-sœur, Madame de Montpensier de laquelle j'espère parler (c) ailleurs,

(a) On a prouvé dans les mémoires de Cheverny, que *ce non pair du monde*, n'avoit que les petits talens d'un *Démagogue*; nous y reviendrons à son article.

(b) Les mémoires de l'Etoile lui imputent cependant une intrigue galante en 1578, avec Saint-Megrin.

(c) C'est cette duchesse de Montpensier qui fut constamment l'ennemie de Henri III & de Henri IV, puisque Brantôme la ramenera sur la scène, nous en parlerons plus en détail.

pleura son mary luctueusement ; & bien qu'elle l'eust perdu estant fort jeune , belle & aimable pour beaucoup de perfections en elle de l'ame & du corps , n'a jamais songé de se remarier , encore que bien tendrette d'âge , elle eust espousé son mary qui eust esté son ayeul , & qu'elle eust senti fort sobrement des fruits de mariage , desquels n'a voulu regouster , ny en réparer les defauts par une seconde nopce.

A R T I C L E V I.

*ELÉONOR DE LONGUEVILLE , femme de
LOUIS I , Prince de Condé ; & la Marquise de
de ROTHÉLIN , sa mère ,*

JAI veu plusieurs Seigneurs , Gentilshommes & Dames s'émerveiller souvent de Madame la Princesse de Condé (a) la Douairiere, de la Maison de Longueville , qui ne s'est jamais voulu remarier. Elle estoit l'une des belles Dames de la France , & très-desirable , s'estant plue en sa condition viduale , sans jamais s'estre voulu remarier , non-obstant qu'elle demeurast veufve très-jeune.

Madame la Marquise de Rothelin sa (b) mere en

(a) En 1565, le prince de Condé l'épousa en secondes nœces.

(b) Cette marquise de Rothelin étoit dans son nom Jacqueline de Rohan , fille puinée de Charles de Rohan , sieur de Gié.

a fait de mesme, qui, très-belle qu'elle a esté, est morte veufve. Certes & la mere & la fille pouvoient embraser tout un Royaume de leurs yeux & doux regards, qu'on tenoit à la Cour & en France pour estre des plus agréables & des plus attirants. Aussi ne faut-il point douter qu'ils ne bruslassent plusieurs; mais de s'en approcher par mariage, il n'en falloit point parler: & toutes deux ont très-loyalement entretenu la foy donnée à leurs feus marys, sans en espouser de seconds.

Je n'aurois jamais fait si je voulois alléguer toutes ces Princesses de la Cour de nos Roys sur ce sujet. Je les remets en un autre endroit pour les louer: par quoy je les laisse, & parle un peu de quelques Dames, qui, pour n'estre Princesses, ont bien la race aussi illustre & l'ame aussi généreuse qu'elles.

A R T I C L E V I I.

Madame DE RANDAN.

MADAME de Randan dite Fulvia (a), Mirandola, de la bonne Maison de l'Admirande, demeura veufve en la fleur de son âge, & très-

(a) Voici son vrai nom... Fulvia Pica, fille du prince de la Mirandole.

belle.

belle. Elle fit un si grand deuil de sa perte, que jamais elle n'a daigné se regarder en son miroir, & a desnié son beau visage au blanc cristal qui la desiroit tant voir, & ne luy pouvoit dire comme la Dame, qui rompant son miroir, & le dédiant à Vénus, luy dit ces vers latins :

*Dico tibi Veneri speculum, quid, cernere talem,
Qualis sum nolo; qualis eram, nequeo.*

c'est-à-dire :

Vénus, je te dédie mon miroir; car telle que je suis, je n'ay plus le cœur ny la patience de m'y regarder; & telle que j'ay esté d'autrefois, je ne puis. Madame de Randan ne mesprisoit son miroir pour ce sujet, car elle estoit très-belle; mais pour un vœu qu'elle avoit fait à l'ombre de son mary, lequel estoit un des parfaits Gentilshommes de la France, pour lequel elle quitta toute mondanité, jamais ne s'habilla que fort austérement & religieusement avec son voile, & ne montrant jamais ses cheveux, & coiffée plustost négligemment; montrant pourtant avec son incuriosité, une grande beauté. Aussi feu Monsieur de Guise, dernier mort, ne l'appelloit jamais que *Moyne*; car elle s'habilloit & estoit bouchon-

210 MADAME DE CARNAVALET,
née comme un Religieux, & ce disoit en riant &
gaudissant avec elle; car il l'aimoit & honoroit
beaucoup, comme elle estoit très-affectionnée à
son service & à toute sa maison.

ARTICLE VIII.

Madame DE CARNAVALET.

MADAME de Carnavalet (a), veufve deux fois,
refusa d'espouser Monsieur de la Valette le jeune,
au commencement de sa grande faveur, qui en
estoit si espris d'amour, comme certes elle estoit
une tres-belle veufve, & bien aimable, que ne
pouvant tirer d'elle ce qu'il eust très-bien desiré,
la pourchassa & pressa de l'espouser, & luy en fit
parler trois ou quatre fois par le Roy : mais jamais

(a) Anne Hurault, fille du sieur de Veuil, avoit épousé
en premières nôces, François de la Beaume, comte de
Montrevel. Après sa mort, elle se remaria au seigneur de
Kernevenoy, dont on estropia le nom, en l'appelant Car-
navalet. C'étoit lui qui avoit présidé à l'éducation de
Henri III; & il a eu besoin de la bonne réputation qu'il
s'étoit acquise, pour que l'élève ne déshonorât pas l'in-
stituteur. Il mourut en 1571; sa veuve résista aux instances
du duc d'Epéron. Peut-être craignit-elle qu'une troisième
épreuve ne lui fût funeste; osera-t-on la blâmer?

D I S C. I X. A R T. V I I I. 211

ne voulut se remettre en une subjection de mary; car elle avoit esté mariée deux fois, l'une avec le Comte de Montravel, & l'autre avec Monsieur de Carnavalet. Et quand ses plus privez amys, & mesme moy, qui luy estois fort serviteur, luy remonstroient la faute qu'elle faisoit de refuser un si grand party, qui la mettroit dans le fin fond & abyfme de la grandeur, des biens, des richesses, de la faveur, & de toutes dignitez, veu ce qu'estoit la Valette, le plus favorý du Roy, qui le tenoit pour un second soy-même, elle respondoit que tout son contentement ne gisoit pas en tous ces points, mais en sa résolution & pleine liberté & fatisfaction de soy-même, & en la mémoire de ses marys, dont le nombre l'en avoit saoulée.

A R T I C L E I X.

Madame DE BOURDEILLE,

MA D A M E de Bourdeille (a), sortie de l'illustre & ancienne maison de Montberon, & des Comtes

(a) Jacqueline de Montberon se maria avec André, vicomte de Bourdeille, & sénéchal de Perigord en 1558; devenue veuve en 1582, elle éluda les poursuites de Strozzi. Sa beauté & son mérite la fixèrent à la Cour. Catherine de Medicis en 1587 la

212 MADAME DE BOURDEILLE;

de Périgord & Vicomtes d'Aunay, estant venue veufve en l'âge de 37 à 38 ans, très-belle; & croy qu'en la Guyenne, d'où elle estoit, il n'y en avoit pas une qui l'ait surpassée de son temps en beauté, bonne grace & belle apparence; car elle avoit l'une des belles, hautes & riches tailles qu'on eust sçeu voir: & si le corps estoit beau, l'ame estoit pareille. Estant donc en si bel estat, & restée veufve, elle fust pourchassée & requise de trois grands & riches Seigneurs en mariage, aufquels tous elle respondit: *Je ne veux point dire, comme beaucoup de Dames, qui disent qu'elles ne se marieront jamais, & assurent leur parole de telle façon, qu'on le peut croire; après, rien: mais je dis bien, que si Dieu & la chair ne m'en donnent autre volonté que j'ai présentement, & qu'ils ne me la changent; pour chose très certaine, j'ai dit pour jamais adieu au mariage.* Et comme un autre luy répliqua: *Mais quoy! Madame, voulez-vous brusler en la verdeur de vostre bel âge?* Je ne sçay comme vous l'entendez, luy ref-

nomma dame du palais. Elle conserva le même titre auprès de la Reine Louise de Lorraine. Après la mort de Henri III elle revint habiter son château de Bourdeille, & mourut en 1598. (Voyez la généalogie de la maison de Bourdeille).

» pondit-elle ; mais jusqu'à cette heure , il ne
 » m'a pas été possible de m'eschauffer encore seule,
 » insensible & froide comme glace. Mais estant
 » en la compagnie d'un second mary, je ne dis pas
 » que m'approchant de son feu, je ne pusse brus-
 » ler comme vous dites : & parce que le froid
 » est plus aisé à supporter que le chaud , je me
 » suis résolue de me contenir en ma qualité, &
 » m'abstenir d'un second mariage ».

Et tout ainsi qu'elle l'a dit, elle l'a tenu jus-
 qu'à cette heure , ayant demeuré veufve déjà
 douze ans, sans avoir perdu rien de sa beauté ;
 mais l'a toujours nourrie & entretenue sans une
 seule tache. Ce qui est une grande obligation aux
 cendres de son mary, & un tesmoignage de l'a-
 voir bien aimé vivant, & une redevance par trop
 extrême à ses enfants de l'honorer pour jamais.
 Feu Monsieur de Strozze (a) avoit esté l'un de
 ceux qui y prétendoient, & l'en avoit fait requérir.
 Mais tout grand & allié de la Reyne-Mere qu'il
 estoit, l'en refusa, & s'en excusa honnestement.
 Quelle humeur pourtant d'estre belle, honneste
 & très-riche héritiere, & finir le reste de ses beaux
 jours sur une plume ou une laine, solitaire, de-
 serte & froide comme glace, & passer tant de

(a) Le fils du maréchal de Strozzi.

214 M^{me} DE BOURDEILLE , D. IX. ART. IX.

nuits veufve ! O qu'il y en a plusieurs difpareilles
à une telle Dame , & plusieurs pareilles auffi (a).

(a) On trouve dans les œuvres de Brantôme Tome I,
l'oraifon funèbre de cette dame , & une pièce de vers qu'il
compofa en fon honneur.

Fin des Dames illustres.

OBSERVATIONS

DES ÉDITEURS

SUR LES DAMES ILLUSTRÉS

DE BRANTOME.

(16) **O**N accuse une Françoise d'avoir jeté dans l'esprit de la Duchesse de Ferrare les premières semences du protestantisme : Cette Françoise étoit Anne l'Archevêque de Parthenay, fille de Jean de Parthenay, & sœur de ce Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubise, l'un des Héros du Calvinisme en France. Elle avoit épousé Antoine, Sire de Pons, Comte de Marennes en Saintonge, & Gentilhomme de la Chambre de François I. A beaucoup d'esprit la Dame de Pons joignoit des (a) connoissances littéraires, du goût pour la musique, & la voix la plus agréable. Cette Dame & son époux avoient suivi en Italie la Duchesse de Ferrare, qui dut s'en applaudir. Malheureusement la Dame de Pons étoit un de ces esprits ardens qui veulent tout appro-

(a) Veut-on voir l'éloge de cette dame, on n'a qu'à lire le second dialogue de Lilio Giraldi, sur l'histoire des Poètes, les œuvres de Marot, Tome I, page 206 de l'édition de 1702, & le dictionnaire historique de Bayle au mot *Parthenay*,

fondir, & tout favoir. Les langues grecques & latines lui étoient familières. Elle étudia la Doctrine nouvelle que prêchoient les réformateurs; & ce fut pour le protestantisme une profelyte de plus. Le Sire de Pons, son époux partagea ses opinions; & la Duchesse de Ferrare ne tarda pas à les goûter. Cela déplut au Duc de Ferrare, qui obligea la Dame de Pons & son mari à (a) quitter sa Cour.

Le mal ne fit que s'accroître après la retraite de la Dame de Pons; Clément *Marot* vint achever l'œuvre qu'elle avoit commencé. Ce Poëte, qu'on a appelé avec raison *l'Ovide François du XVI^e. siècle*, puisqu'il en avoit les talens & l'humeur libertine, fut forcé de s'expatrier sous le règne de François I. La nouveauté des opinions religieuses, qu'il embrassa, arma contre lui le régime de l'intolérance. instruit de la manière de penser de la Duchesse de Ferrare, il se réfugia à sa Cour. La Princesse l'accueillit avec transport. Les Diatribes de Marot contre la Cour de Rome étoient d'autant plus dangereuses, que le poison, travaillé de ses mains, se cachoit sous des fleurs. La Duchesse cessa bientôt de le contraindre. Le Duc de Ferrare porta ses plain-

(a) On prétend que ce renvoi fut motivé sur la hauteur du sire de Pons, qui disoit (& cela pouvoit être vrai, que sa famille ne le cédoit en rien à la maison d'Est. Il oubloit cependant que celle-ci étoit souveraine, & que la sienne ne l'étoit pas.

tes à Henri II. Ce Monarque, voluptueux, & ignorant devoit être bigot. En conséquence le Docteur *Oriz*, pénitencier du Pape, & remplissant en France les nobles fonctions d'Inquisiteur, se rendit à Ferrare. Les ordres, dont il fut porteur, sont un de ces monumens qu'on doit recueillir. En voici la teneur....

« Après (a) que (le Docteur) aura entendu du
 » Seigneur Duc ce qu'il aura à faire, venant à
 » entrer en propos avec Madame la Duchesse, &
 » qu'il se fera bien & diligemment enquis des prin-
 » cipaux points sur lesquels elle est tombée en erreur,
 » afin que selon cela il avise aux remontrances,
 » propositions & allégations, dont il devra user,
 » pour la réduire & ramener au troupeau de J. C.,
 » il baillera la lettre que le Roy lui écrit de sa main,
 » lui dira que Sa Majesté ayant entendu de plu-
 » sieurs endroits, après que l'on lui a longuement
 » dissimulé sans lui en ofer parler, l'inconvénient
 » qui plus grand ne pourroit être advenu à ladite
 » Dame, qui s'est laissée précipiter au Labyrinthe
 » de ces malheureuses & damnées opinions con-
 » traires & répugnantes à notre sainte Foy & Reli-
 » gion, il en a reçu en son cœur telle douleur,
 » tristesse & ennui qu'il est impossible de les savoir

(a) Additions aux mémoires de Castelnau, Tome I,
 Liv. III, page 717.

» exprimer, ne lui étant cette nouvelle autre *que*
 » *de la perte de la vie corporelle & spirituelle de sa*
 » *tante unique*, qu'il a toujours tant aimée, esti-
 » mée, & honorée, comme singulièrement il fait
 » encore; de sorte que, quand il entendra sa ré-
 » conciliation à la vraye obéissance de l'Eglise,
 » l'aïse & le plaisir qu'il en recevra, ne seront pas
 » moindres que s'il la voyoit résuscitée de mort à
 » vie, & ne pense chose au monde dont il rendist
 » de meilleur cœur graces à Dieu.... A quoy la
 » doivent plus mouvoir & inciter la considération
 » qu'elle doit avoir des grandes graces que Dieu
 » lui a faites, & entr'autres, d'être issue du plus
 » pur sang de la très-Chrétienne maison de France,
 » où nul monstre n'a jamais habité, & de voir main-
 » tenant qu'au lieu d'en suivre les vestiges de ses
 » Progéniteurs, qui par un singulier zèle ont tou-
 » jours embrassé la protection de notre sainte Foy
 » Catholique, icelle Dame voulut demeurer en
 » une opiniâtreté & pertinacité, cela déplairoit
 » autant au Roy que chose de ce monde, & seroit
 » cause de lui faire oublier l'amitié avec toute ob-
 » servation & démonstration *de bon neveu*, n'ayant
 » rien plus odieux qu'il a tous ceux de telles *sectes*
 » *reprochées*, dont il est ennemi mortel.

» Et si après telles remonstrances & persuasions
 » avec celles que le Docteur *Oriz* lui fera de son
 » estat & profession, pour lui faire connoître la

» vérité & différence qu'il y a de la lumière avec
 » les ténèbres, il connoît qu'il ne la puisse par la
 » voye de douceur gagner & réduire, il regardera
 » avec ledit sieur Duc ce qui pourra se faire par la
 » rigueur & sévérité, pour la ranger à la raison ;
 » En premier lieu le Roy est d'avis que sur les
 » principaux points-là où elle se trouve plus en
 » erreur, ledit sieur Duc fasse faire par ledit *Oriz*
 » des prédications où il assistera ; & fera pareille-
 » ment ladite Dame avec toute sa famille, quel-
 » que refus ou difficulté qu'elle en fache faire ; &
 » ayant continué cela par quelques jours, s'il voit
 » que par telles voyes l'on ne puisse rien profiter à
 » l'endroit d'icelle Dame, ledit *Oriz* lui déclarera,
 » en la présence d'iceluy sieur Duc, que le Roy lui a
 » donné charge expresse par cette présente instruc-
 » tion signée de sa propre main, laquelle il pourra
 » lors montrer, que si ainsi étoit qu'icelle Dame,
 » après avoir fait ce que l'on pourra envers elle,
 » voulût finalement demeurer opiniâtre en ses er-
 » reurs, sans se vouloir autrement réduire à l'o-
 » béissance de l'Eglise, & à l'observation de notre
 » sainte Foy Catholique ;

» Sa Majesté veut & entend, & de fait prie & ex-
 » horte très-instamment le sieur Duc qu'il ait à faire
 » mettre ladite Dame en lieu séparé de congréga-
 » tion & conversation, où elle ne puisse plus gâter
 » personne que soy mesme, luy ôtant ses propres

» *enfans*, & toute sa famille entièrement, de quel-
 » que nation qu'ils soyent, lesquels se trouveront
 » chargés ou véhémentement soupçonnés desdites
 » erreurs & fausses Doctrines, pour leur faire leur
 » procès, appelé ledit *Oriz*, qui est expérimenté
 » en telles matières qui sont de sa profession, étant
 » Inquisiteur de la Foy en ce Royaume.

» Et leurs susdits procès faits, qu'il soit fait
 » punition & correction exemplaire des auteurs
 » & délinquans; remettant Sa Majesté au sieur
 » Duc de faire user en telles exécutions & procé-
 » dures, mesme en ce qui touchera la personne
 » de la dite Dame & ce qui en dépend, de telle
 » modestie & façon de faire, qu'avec le devoir de
 » justice les choses passent sans scandale ni note
 » qui puissent être insérées à aucune macule, re-
 » proche à l'endroit de ce qui touche & regarde
 » icelle Dame, ceux qui en dépendent.....

Les exhortations bénignes du Docteur *Oriz*, & l'appareil avec lequel on procéda à cette enquête (a) inquisitoire, ne touchèrent, ni n'effrayèrent la Duchesse de Ferrare. Elle supporta avec fermeté la mauvaise humeur de (b) son époux qui, confor-

(a) D'après cette pièce, on a une idée du conseil de conscience qui dirigeoit Henri II, & il est clair qu'un régime semblable équivaloit à l'inquisition.

(b) Voyez les observations sur les mémoires de Montluc, Tome XXIV de la collection, page 423.

mément à l'avis de Henri II, la séquestra de ses enfans. Enfin il mourut. Alors, libre de ses volontés, la Duchesse revint en France, où elle eut le plaisir de professer publiquement sa nouvelle croyance. Les villes de Chartres, & de Montargis en furent souvent le théâtre. Elle mourut dans cette dernière le 12 Juin 1575.

(17) Brantôme n'est pas le seul écrivain François, qui par rapport à l'histoire de Jeanne, ait puisé aux mêmes sources. Ceux qui ont lu les essais de Michel Montaigne doivent se rappeler la manière dont il s'exprime, en parlant des femmes mécontentes de leurs maris. « *L'inconstance* (dit-il (a)) *leur est à l'aventure aucunement plus pardonnable qu'à nous : elles peuvent alléguer comme nous l'inclination, qui nous est commune à la vanité & la nouveauté, & alléguer secondement sans nous qu'elles achètent chat en poche.* Jeanne, Reine de Naples, fist estrangler *Ardrosse* son premier mari aux grilles de sa fenêtre avec un las d'or & de soye, tissü de sa propre main, sur ce qu'aux courvées matrimoniales elle ne luy trouvoit ni les parties, ni les efforts assez respondans à l'espérance qu'elle en avoit conçue, à voir sa taille, sa beauté, sa jeunesse & disposition, par où elle avoit été prise & abusée...

(a) Essais, Liv. III, Chap. V, page 179.

Si Brantôme & Montaigne avoient interrogé d'autres monumens que l'histoire de Naples (a) par Collenuccio, ils auroient été moins tranchans. Tomaso (b) Costo , à qui on doit un supplément sur l'ouvrage de Collenuccio leur auroit fourni des faits (c) & des autorités propres à suspendre leur jugement. Ce n'est pas que généralement on ne convienne que Jeanne étoit réellement dégoûtée de son époux ; & la chose n'est pas extraordinaire, si l'on considère que ce Prince n'avoit que dix neuf ans, lorsqu'il fut mis à mort, & qu'il étoit déjà le mari de Jeanne depuis plusieurs années. Est - il étonnant que cette Princesse , d'une complexion ardente, ait en peu de tems épuisé un homme aussi jeune ? Mais en avouant les dégoûts qu'alors Jeanne éprouvoit, nous ne croyons pas qu'il en résulte évidemment qu'elle ait été l'ordonnatrice du meurtre d'André. Ceux, qui cherchent à la disculper, allèguent que ce Prince s'étoit attiré la haine des Barons Napolitains, en accordant trop de faveur aux Seigneurs Hongrois qui l'avoient suivi. Ils ajoutent que le mécontentement produisit une con-

(a) *Hist. del regno di Napoli*, Liv. V, *samm. fol. 82*, & *seq.*

(b) *Annotaz, e supplementis del regn. Hist. Collenuccio*, fol. 108, *verso.*

(c) Tomaso Costo, cite spécialement deux historiens Italiens, Michel Ricci, & Jean Villani.

juration à la tête de laquelle étoit *Charles de (a)*
Durazzo, issu d'une branche cadette de la maison
 d'Anjou, & beau-frère de la Reine Jeanne. Les
 Conjurés assassinèrent le malheureux André. Ad-
 met-on ce récit; l'innocence entière de Jeanne n'est
 pas prouvée; & sa conduite ultérieure laisse sur
 elle des nuages difficiles à dissiper. Il nous semble
 qu'à cet égard Mezeray a pris le parti le plus rai-
 sonnable. « *André* (raconte-t-il (b) n'étant pas assez
 » au gré de Jeanne, & s'étant fait couronner Roi
 » par le Pape, prétendant que le Royaume lui ap-
 » partenoit, quelques Conjurés le firent lever la
 » nuit d'auprès d'elle, & l'étranglèrent à une fenê-
 » tre. Charles Prince de Duras fut le conseiller &
 » l'Auteur de cette infâme action. Jeanne n'en
 » étoit pas innocente : elle eut beau se lamenter ;
 » ses cris & ses larmes l'en justifèrent bien moins,

(a) Brantôme auroit dû dire que Louis Roi de Hongrie
 étant venu à la tête d'une armée pour venger la mort de
 son frère, contraignit Jeanne à se retirer en Provence,
 où pour gagner l'affection du pape, elle lui vendit Avignon.
 Charles de Durazzo son complice, ou au moins son
 adhérent, fut pendu par l'ordre de Louis. Dès-que le
 vainqueur eut regagné ses Etats, Jeanne reparut à Naples,
 & remonta sur le trône; tous ces événemens se passèrent
 de 1346 à 1347.

(b) *Abregé chronologique*, Tome III, page 30.

» que son mariage subséquent avec Louis son cou-
 » sin germain , beau Prince , & selon ses desirs ,
 » ne l'en convainquit ».

(18) Jeanne II. étoit fille de ce Charles de Durazzo , surnommé *Charles de la Paix* , qui , comme on vient de le voir , vainquit Jeanne première du nom , la détrôna , & la fit mourir. Pour suppléer aux omissions de Brantôme , on va débrouiller avec briéveté cette filiation , & divers événemens qui s'étoient passés à Naples.

Louis de Durazzo , Comte de Gravina , un des freres du *Durazzo* pendu par l'ordre de Louis , Roi de Hongrie , fut accusé d'intrigues & de complots contre la personne de Jeanne première : on l'enferma au chateau de l'Œuf. Jeanne , pour se débarrasser d'un prisonnier , qui l'inquiétoit , eut recours au poison. Cet acte de cruauté se commit en 1362. Si Brantôme a tu cette particularité de la vie de Jeanne première , c'est qu'elle auroit mal figuré dans un éloge.

Jeanne première , cherchant peut-être à réparer le mal qu'elle avoit fait , donna ses soins à l'éducation du jeune Charles de Durazzo , fils de celui qu'elle venoit d'immoler à sa colère. Non contente de le combler de ses bienfaits , elle le maria avec sa niece , & lui laissa entrevoir l'espérance de ré-
 gner

gnier après elle. Charles de Durazzo, selon un de nos modernes (a) historiens, ne répondit à tant de soins que par la plus noire ingratitude. Il se déclara en faveur de Louis de Hongrie contre sa bienfaitrice. En imputant ce grief à la mémoire de Charles de Durazzo, il nous semble que le moderne historien auroit dû observer quelle étoit alors la situation de la Cour de Naples. Jeanne première avoit désigné Louis d'Anjou pour son successeur. Les Papes, qui à cette époque se disputoient la chaire de Saint Pierre, influoient sur la politique versatile des Souverains de l'Italie. Ces faits donnent la clef du rôle que joua Charles de Durazzo. Indigné de trouver un compétiteur dans ce Prince de la Maison d'Anjou, que Jeanne première appeloit au trône, il se tourna alors du côté du Roi de Hongrie, toujours en guerre avec Jeanne depuis le meurtre de son frère André. Charles de Durazzo vainqueur attenta à la vie de Jeanne première, & s'empara du trône. Louis, Roi de Hongrie, mourut sur ces entrefaites. Les Troubles qui s'élevèrent dans ce pays, y conduisirent Charles de Durazzo. Une nouvelle couronne se plaça sur sa tête. Un coup de hache fit tomber l'une & l'autre. Charles de Durazzo avoit un fils,

(a) Mezeray, abrégé chronologique, Tome III, page 118 & suiv.

qui se distingua par sa bravoure. Ce fils nommé Ladislas , recueillant ce qu'il regardoit comme la succession de son pere , parut bientôt à Naples. Tout plia sous l'effort de ses armes. La mort l'enleva au milieu de ses triomphes en 1414. Jeanne II. sa sœur lui succéda.

(19) Brantôme , dans son Discours sur les *Serments espagnols* , a recueilli sur ce M. de Grignaux une anecdote bonne à conserver. M. de Grignaux (dit - il) Gentilhomme de Périgord , brave & très-habile en son temps , & Chevalier d'honneur de la Reine Anne de Bretagne , fut une fois envoyé en ambassade vers le Pape Jules , par le Roy Louis XII son maistre. Par cas un jour estant au Palais de Saint Pierre , il vit sortir cinq , ou six Cardinaux , faisant bien des empresses , qui alloient jeter le Diable hors du corps d'un pauvre homme. Il les pria d'attendre un peu qu'il eust dit un mot à Sa Sainteté , & qu'il vouloit aller avec eux , pour voir ce mystere qu'il n'avoit jamais vu ; à qui ils dirent par une grande spéciauté qu'il ne falloit pas qu'il y vinst , parce qu'il ne s'estoit pas confessé , & mis en estat & bonne dévotion comme eux , d'autant que ces malins esprits souloient , quand on les chassoit d'un corps , s'aller aussi-tost rejeter dedans un autre , s'il se trouvoit en son chemin , & n'estoit en bon

estat que doit estre un vray & bon Chrestien, & Catholique; & par ainsi, ce malin esprit, estant par eux chassé du corps de ce pauvre homme, pourroit entrer dans le sien, le trouvant tout immonde & honny. A quoi Monsieur de Grignaux respondit promptement: *Le prenez-vous là? J'y ay trouvé un bon remede; car je me jetterai tout chauffé & tout vestu dans le grand bénistier, & m'y plongeray jusqu'à la gorge. Mais avant, je prendrai de l'eau besnite ma pleine bouche: & lorsque vous aurez fait vos oraisons, imprécations, & brinborions, & que je pourray au plus près cognoistre que ce Diable voudra sortir, je commenceray à jeter par ma bouche, & rejaillir peu-à-peu, mon eau besnite, & l'entretiendray tousjours ainsi jusqu'à ce que le Diable aura sorti par la vistre, ou rentré dans le corps de quelqu'un de vous autres qui n'estes pas plus netz, ny ne vallez pas plus que moy, & estes pires que le Diable. Car, Pasques-Dieu, (tel estoit son ferment), vous estes, & vostre maistre, tous traistres, qui ne faites que trahir & tromper le Roy mon maistre; ce qui arriva puis après. Voilà donc comment Monsieur de Grignaux, voulant mettre ordre aux trous du haut & du bas, par-là où il présuinoit que le Diable deust passer, fit approuver à l'assemblée, que le remede estoit très-bon,*

& qu'il verroit tout ce mystere sans danger & fortune.

Je tiens ce conte d'un vieux Gentilhomme mon voisin, qui disoit le tenir de feu Monsieur de Bourdeille mon pere, qui estoit parent, & bon ami de Monsieur de Grignaux, & aussi bon compaignon que luy; lesquels tous deux en France, & aux dehors aux guerres d'Italie en avoient fait de bonnes en leur temps : bien que mon pere fust plus jeune.

Fin des Observations sur les Dames illustres de Brantôme.

**DAMES
GALANTES.**

REMA C
REMA IAD

DAMES GALANTES.

PREMIERE PARTIE.

DISCOURS PREMIER.

SUR les Dames qui font l'amour (a) ; & principalement sur les Cocus , & de leurs diverses especes.

DAUTANT que ce sont les dames qui ont fait la fondation du cocuage , & que ce sont elles qui font les hommes cocus , j'ay voulu mettre ce discours parmy ce livre des dames , encore que je parlerai autant des hommes que des femmes : mais pourtant le principal sujet touche les femmes. Je sçai bien que j'entreprends une grande œuvre , & que je n'aurois jamais fait si j'en voulois monstrier la fin ; car tout le papier de la chambre des comptes de Paris , n'en fauroit comprendre par escrit la moitié de leurs histoires , tant des femmes que des hommes : mais pourtant j'en écriray tout ce que je pourray ; & quand je n'en pourray plus , je quitterai ma plume au diable .

(a) Dans cet ouvrage , l'auteur qualifie telle dame de *belle & honnête* , dont pourtant il parle comme d'une prostituée. Mais lorsqu'il ajoute , comme il fait quelquefois , *vertueuse à belle & honnête* , il insinue par-là que la dame étoit sage , & ne faisoit point parler d'elle.

ou à quelque bon compagnon , qui la reprendra : m'excusant si je n'observe en ce discours ordre ny demy ; car de telles gens & de telles femmes le nombre en est si grand , si confus & si divers , que je ne sçache aucun sergent de bataille , qui le puisse bien mettre en ordre , en rang , ny ordonnances.

Suivant donc ma fantaisie , j'en diray comme il me plaira ce mois d'Avril , qui en ramene la faison & venaison des cocus : je dis des branchiers ; car des autres , il s'en fait & s'en voit tous les mois & faisons de l'année.

Or , de ces genres de cocus , il y en a force de diverses especes : mais de toutes la pire est , & que les dames craignent , & doivent craindre autant , ce sont ces fols dangereux , bizarres , mauvais , malicieux , cruels , sanglants , & ombrageux , qui frappent , tourmentent , tuent , les uns pour le vray , les autres pour le faux , tant le moindre soupçon les rend enragés : & de tels là conversation est fort à fuir , & pour leurs femmes & pour leurs serviteurs. Toutesfois j'ay connu des dames , & de leurs serviteurs , qui ne s'en font point souciés ; car ils estoient aussi mauvais que les autres , & les dames estoient courageuses , tellement que , si le courage venoit à manquer à leurs serviteurs , le leur remettoient ; d'autant que tant plus l'entreprise est périlleuse & scabreuse , d'autant plus

se doit-elle faire & exécuter avec grande générosité. D'autres telles Dames ay-je connues qui n'avoient nul cœur, ny ambition, pour attenter choses hautes, & ne s'amusoient du tout qu'à des choses basses : aussi dit-on, *lasche de cœur comme une putain*. D'autres, ay-je veu & leu, tant d'anciennes que modernes, & se voyent tous les jours, qui sont généreuses femmes, & de haute entreprise, & font mentir le proverbe que je viens de dire.

J'ay connu un honneste Dame, & non des moindres, laquelle, en une bonne occasion qui s'offroit pour recueillir la jouissance de son amy, & luy, remonstrant à elle l'inconvénient qui en adviendrait, si le mary, qui n'estoit pas loin, les surprenoit, n'en fit plus de cas, & le quitta-là, ne l'estimant hardy amant, ou bien pour ce qu'il la dédit au besoin : d'autant qu'il n'y a rien que la dame amoureuse, lors que l'ardeur & la fantaisie de venir-là lui prend, & que son amy ne la peut ou veut contenter tout-à-coup, pour quelques divers empeschements, haïsse plus & s'en dépite.

Il faut bien louer cette Dame de sa hardiesse, & d'autres aussi ses pareilles qui ne craignent rien pour contenter leurs amours, bien qu'elles y courent plus de fortune ou de dangers que ne fait un soldat, ou un marinier, aux plus dangereux périls de la guerre & de la mer.

Une Dame Espagnolle , conduite une fois par un galand cavallier , dans le logis du Roy , venant à passer par un certain recoin caché & sombre , le cavallier , se mettant sur son respect & discrétion espagnolle , luy dit : *señora buen lugar , si no fuera vueſſa merced.* La dame lui répondit : *ſi , buen lugar , ſi no fuera vueſſa merced :* c'est-à-dire : *voicy un beau lieu , ſi c'estoit un autre que vous : — oüy vrayment , ſi c'estoit auffi un autre que vous :* par-là l'arguant & inculpant de coüardise , pour n'avoir pris d'elle en ſi bon lieu ce qu'il vouloit , & elle desiroit ; ce qu'eust fait un autre plus hardy : & pour ce , oncques , plus ne l'ayma , & le quitta.

J'ay ouy parler d'une fort belle & honneſte Dame , qui donna assignation à son amy de coucher avec elle , par tel ſi , qu'il ne la toucheroit nullement , & ne viendroit aux prises ; ce que l'autre accomplit , demeurant toute la nuit en grand-extase , tentation & continence , dont elle luy en ſceut ſi bon gré , que quelque temps après , luy en donna jouiſſance ; diſant pour ſes raiſons , qu'elle avoit voulu eſprouver ſon amour en accompliſſant ce qu'elle luy avoit commandé : & pour ce , l'en aima puis après davantage , & qu'il pouvoit faire toute autre choſe une autre fois d'auffi grande aventure que celle-là , qui eſt des plus grandes.

Aucunes pourront loüer cette diſcrétion ou laſ-

cheté : autres non : je m'en rapporte aux humeurs & discours que peuvent tenir ceux de l'un & de l'autre parti en cecy.

J'ay connu une Dame assez grande, qui ayant donné une assignation à son amy de venir coucher avec elle, il y vint tout apresté en chemise, pour faire son devoir, mais d'autant que c'estoit en hyver, il eut si grand froid en allant, qu'estant couché, il ne put rien faire, & ne songea qu'à se réchauffer : dont la dame le haït & n'en fit plus de cas.

Une autre Dame, devisant de l'amour avec un Gentilhomme, il lui dit, entr'autres propos, que s'il estoit couché avec elle, il entreprendroit de faire six postes la nuit, tant sa beauté le feroit bien piquer. *Vous vous vantez de beaucoup*, dit-elle, *Je vous assigne donc à une telle nuit ; à quoy il ne faillit de comparoistre : mais le malheur fut pour luy, qu'il fut surpris, estant dans le lit, d'une telle convulsion, refroidissement, & retirement de nerfs, qu'il ne put pas faire une seule poste ; si bien que la dame lui dit : Ne voulez-vous faire autre chose ? Or, vuidez de mon lit. Je ne vous l'ay pas presté comme un lit d'hostellerie, pour vous y mettre à votre aise & reposer. Par quoy, vuidez.* Et ainsi le renvoya, & se moqua bien après de luy, le haïssant plus que la peste mesme.

Ce Gentilhomme fust esté bien-heureux, s'il eust esté de la complexion du grand protonotaire (a) Barraud, & aumosnier du Roy (b) François, que, quand il couchoit avec les dames de la Cour, du moins il alloit à la douziefme, & au matin il disoit encore : *excusez-moi, si je n'ay mieux fait ; car je pris hier médecine.* Je l'ay veu du depuis, & l'appelloit-on *le capitaine Barreau, Gascon*, & avoit laissé la robbe, & m'en a bien conté, à mon advis, nom par nom.

Sur ses vieux ans, cette virile & vénérique vigueur luy défailloit, & estoit pauvre, encore qu'il eust tiré de bons biens, que sa piece lui avoit valu; mais avoit tout brouillé, & se mit à distiller des essences : *mais*, disoit-il, *si je pouvois aussi-bien que de mon jeune âge distiller des essences spermaticques, je ferois bien mieux.*

Durant cette guerre de la ligue, un honneste Gentilhomme, brave certes & vaillant, estant fort de sa place, dont il estoit gouverneur, pour aller à la guerre, au retour, ne pouvant arriver d'heure en sa garnison, il passa chez une belle &

(a) Le protonotaire Barraud, se mêla d'autre chose que de galanteries. Il se trouva impliqué dans les affaires du protestantisme; & une longue détention dans les prisons, lui donna le tems de réfléchir sur les erreurs de sa vie.

(b) François I.

fort honneste & grande Dame, qui le convia à demeurer à coucher céans; ce qu'il ne refusa, car il estoit las.

Après l'avoir bien fait soupper, elle luy donna sa chambre & son lit, d'autant que toutes les autres chambres estoient dégarnies pour l'amour de la guerre, & ses meubles ferrez, car elle en avoit de beaux. Elle se retire dans son cabinet, où elle avoit un lit d'ordinaire pour le jour.

Le Gentilhomme, après plusieurs refus de cette chambre & ce lit, fut contraint par les prieres de cette dame, de le prendre : & s'y estant couché, & bien endormy d'un très-profond sommeil, voicy la dame qui vient tout bellement se coucher auprès de luy, sans qu'il en sentist rien de toute la nuit, tant il estoit las, & assoupy de sommeil. Il reposa jusques au lendemain matin, que la dame s'osta d'auprès de luy, qui commençoit à s'éveiller. *Vous n'avez pas dormy sans compagnie, luy dit-elle, comme vous voyez: car je n'ay pas voulu vous quitter toute la part de mon lit : & par ce, j'en ay jouy de la moitié aussi-bien que vous. Adieu : vous avez perdu une occasion, que vous ne recouvrerez jamais.*

Le Gentilhomme, maugréant & détestant sa mauvaise fortune, ou, pour mieux dire, sa bonne fortune faillie, (c'estoit bien pour se pendre), la voulut arrester, & prier; mais rien de tout cela, & fut fort despitée contre luy, pour ne l'avoir

contentée comme elle vouloit ; car elle n'estoit-là venuë pour un coup ; ainsi qu'on dit qu'un seul coup n'est que la falade au lit , & mesme la nuit ; & qu'elle n'estoit là venuë pour le nombre singulier , mais pour le plurier , que plusieurs Dames en cela ayment plus que l'autre.

Bien contraire à une très-belle & honneste Dame , que j'ay connue , laquelle ayant une fois donné assignation à son amy de venir une nuit coucher avec elle , en un rien il fit trois bons assauts avec elle ; & puis , voulant quarter & multiplier ses coups , elle luy dit , pria , & commanda , de se coucher & retirer.

Luy , aussi frais que devant , lui représente le combat , & promet qu'il feroit rage toute cette nuit-là avant le jour venu ; & que , pour si peu , sa force n'estoit en rien diminuée.

Elle luy dit : *contentez-vous que j'ay reconnu vos forces , qui sont bonnes & belles , & qu'en temps & lieu je les sçauray mieux employer qu'à cette heure ; car il ne faut qu'un malheur , que vous & moy soyons découverts ; que mon mary le sçache , me voilà perduë : adieu donc jusques à une meilleure & plus seure commodité ; & alors librement je vous employeray pour la grande bataille , & non pour si petite rencontre.*

Il y a force Dames qui n'eussent point désisté en cette considération ; mais , enyvrées du plaisir ,

puis qu'elles tenoient déjà dans le champ leur ennemy, elles l'eussent fait combattre jusques au clair jour.

Cette honneste Dame, que j'ay dit d'aparavant celle-cy, estoit de telle humeur, que quand le caprice la tenoit, jamais elle n'avoit peur ni appréhension de son mary, encore qu'il eust bonne espée, & fust courageux & ombrageux; & néanmoins, elle y a esté si heureuse, que ny elle, ny ses amants, n'ont pu courir gueres de fortune de vie, pour n'avoir esté surpris, pour avoir bien posé leurs gardes & sentinelles, & vigilants: en quoy pourtant ne se doivent fier les dames; car il n'y faut qu'une heure malheureuse, ainsi qu'il arriva à un Gentilhomme brave & vaillant, qui fut massacré en allant voir sa maistresse, par la trahison & menée d'elle-mesme, que le mary luy avoit fait faire (a). Que s'il n'eust eu si bonne présomption de sa valeur, comme il avoit, certes il eust bien pris garde à soy, & ne fust pas mort, dont ce fut grand dommage: grand exemple certes, pour ne se fier pas tant aux femmes amoureuses; lesquelles pour s'eschapper de la cruelle main de leurs marys, jouient tel jeu qu'elles veu-

(a) Le fameux *Bussi d'Amboise*, (*Louis de Clermont*), massacré le 19 Août 1579, à un rendez-vous que lui avoit donné la comtesse de *Montforeau*, par le commandement de son mari. Voyez M. de *Thou*, Liv. LXVIII.

lent ; comme fit celle-cy , qui eut la vie fauve , & l'amy mourut.

Il y a autres marys qui tuent la femme & le serviteur tout ensemble , ainsi que j'ay ouy dire d'une très-grande dame , de laquelle son mary estant jaloux , non pour aucun effet qu'il y eust certes , mais par jalousie & vaine apparence d'amour , il fit mourir sa femme de poison & de langueur , dont fut un très-grand dommage ; ayant auparavant fait mourir le serviteur , qui estoit un honneste homme : disant que le sacrifice en estoit plus beau & plaisant de tuer le veau devant , & la vache après.

Ce Prince fust plus cruel à l'endroit de sa femme , qu'il ne fut après à l'endroit d'une de ses filles , qu'il avoit mariée avec un grand Prince , mais non si grand que luy , qui estoit quasi un Monarque.

Il eschappa à cette folle femme de se faire engrossir à un autre qu'à son mary , qui estoit empêché à quelque guerre ; & puis , ayant enfanté d'un bel enfant ne sçeut à quel saint se voïer , si-non à son pere , à qui elle décéla le tout , par un Gentilhomme à qui elle se fioit , qu'elle luy envoya : duquel aussi-tost la croyance ouye , il manda à son mary , que sur sa vie il se donnast bien de garde de n'attenter sur celle de sa fille , autrement il attenteroit sur la sienne , & le rendroit le plus
pauvre

pauvre Prince de la chrestienté, comme il estoit en son pouvoir ; & envoya à sa fille une galere avec une escorte querir l'enfant & la nourrice, & luy ayantourny d'une maison & bon entretien, il le fist très-bien nourrir & eslever : mais au bout de quelque temps, que le pere mourut, par conséquent le mary la fit mourir.

J'ay ouy-dire d'un autre, qui fit mourir le serviteur de sa femme devant elle, & le fit fort languir, afin qu'elle mourust martyre, de voir mourir en langueur celui qu'elle avoit tant aimé & tenu entre ses bras.

Un autre de par le monde tua sa femme en pleine cour (a) luy ayant donné l'espace de quinze ans toutes les libertez du monde, & qu'il estoit assez informé de sa vie, jusques à lui remontrer & l'admonester : toutesfois, verve luy prit. On dit que ce fut par la persuasion d'un Grand son maître : & par un matin, la vint trouver dans son lit, ainsi qu'elle vouloit se lever ; & ayant couché avec elle, gauffé & ry bien ensemble, luy donna quatre ou cinq coups de dague, puis la fit achever à un sien serviteur, & après la fit mettre en litiere, & devant tout le monde fut emportée en sa maison pour l'enterrer. Après s'en retourna, & se presenta

(a) *René de Villequier*, qui tua *Françoise de la Marck* sa première femme.

à la Cour, comme s'il eust fait la plus belle chose du monde, & en triompha. Il eust bien fait de mesme à ses amoureux : mais il eust eu trop d'affaires ; car elle en avoit tant eu & fait, qu'elle en eust fait une petite armée.

J'ay ouy parler d'un brave & vaillant (a) Capitaine pourtant, qui, ayant eu quelque soupçon de sa femme qu'il avoit prise en très-bon lieu, la vint trouver sans compagnie, & l'estrangla luy-mesme de sa main, de son escharpe blanche ; puis la fit enterrer le plus honorablement qu'il put, & assista aux obseques habillé en deuil fort triste, & le porta fort long-temps ; & voilà la pauvre femme bien satisfaite. Et pour la bien resusciter par belles cérémonies, il en fit de mesme à une damoiselle de sadite femme, qui lui tenoit la main à ses amours. Il ne mourut sans lignée de cette femme ; car il eut un brave fils, des vaillants & des premiers de sa patrie, & qui, par ses valeurs & mérites, vint à de grands grades, pour avoir bien servy ses Roys & maistres.

J'ay ouy parler aussi d'un Grand en Italie, qui tua aussi sa femme, n'ayant pu attraper son galand, pour s'estre sauvé en France : mais on disoit qu'il ne la tua point tant pour le péché, (car il y avoit

(a) Ne seroit-ce point-là l'histoire de la Vanina d'Ornano, que son cruel époux étrangla ?

assez de temps qu'il sçavoit qu'elle faisoit l'amour, & n'en faisoit point d'autre mine), que pour espouser une autre dame dont il estoit amoureux.

Voilà pourquoy il fait fort dangereux d'affaillir & attaquer un cas armé, encore qu'il y en a bien d'affaillis, aussi bien & autant que des desarmez, voire vaincus, comme j'en sçay un qui estoit aussi bien armé, qu'en tout le monde. Il y eut un Gentilhomme brave & vaillant, qui le voulut muguetter : encore ne s'en contentoit-il pas ; il s'en voulut prévaloir & publier : il ne dura gueres, qu'il ne fust aussi-tost tué par gens apostez, sans autrement faire scandale, ny que la femme en patist, qui demeura longuement en tremble, & aux alertes, d'autant qu'estant grosse, & se fiant qu'après ses couches, qu'elle eust voulu estre allongées d'un siecle, elle en auroit autant ; mais le mary, bon & misericordieux, encore qu'il fust des meilleures espées du monde, luy pardonna, & n'en fut jamais autre chose : & non sans grande allarme de plusieurs autres des serviteurs qu'elle avoit eus ; car l'autre paya pour tous. Aussi la Dame, reconnoissant le bienfait & la bonne grace d'un tel mary, ne luy donna jamais que peu de soupçon depuis ; car elle fut aussi des plus sages & vertueuses d'alors.

Il arriva un de ces ans tout autrement, au royaume de Naples, à Donna Maria d'Avalos, l'une

des belles Princesses du pays, mariée avec le Prince de Veroufe, laquelle s'estant amourachée du Comte d'Andriane, l'un des beaux Princes du pays, & s'estant tous deux concertez à la jouïffance, (& le mary l'ayant découverte par le moyen que je dirois, mais le conte en seroit trop long), voire & couchez ensemble dans le lit, les fist tous deux massacrer par gens apostez; si bien que le lendemain, on trouva ces deux belles créatures & moitiés, exposées estenduës sur le pavé devant la porte de la maison, toutes mortes & froides, à la veue de tous les passants, qui les larmoyoient, & plaignoient de leur misérable estat.

Il y eut des parents de ladite Dame morte qui en furent-très dolents & très-estomaqués, jusques à s'en vouloir ressentir par la mort & le meurtre, ainsi que la loy du pays le porte; mais d'autant qu'elle avoit esté tuée par des marauts de vallers & esclaves, qui ne méritoient d'avoir les mains teintes d'un si beau & si noble sang: & sur ce seul subject, s'en vouloient ressentir & rechercher le mary, fust par justice ou autrement, & non s'il eust fait le coup luy-mesme de sa propre main; car n'en fust esté autre chose, ny recherche.

Voilà une sottise & bizarre opinion & formalisation, dont je m'en rapporte à nos grands discoureurs & bons jurisconsultes, pour sçavoir quel acte est plus énorme, de tuer sa femme de sa main

propre, qu'il a tant aimée, ou de celle d'un maraut esclave.

Il y a force raisons à déduire là-dessus, dont je me passeray de les alléguer, craignant qu'elles ne soyent foibles au prix de celles de ces Grands.

J'ay ouy conter que le Vice-Roy, en sçachant la conjuration, en advertit l'amant, voire l'amante; mais telle estoit la destinée, qui se devoit ainsi passer par si belles amours.

Cette dame estoit fille de Don Carolo d'Avolos, second frere du Marquis de Pescaire, auquel si on eust fait un pareil tour en aucune de ses amours, que je sçay, il y a long-temps qu'il fust esté mort.

J'ay connu un mary, lequel, venant de dehors, & ayant esté long-temps qu'il n'avoit couché avec sa femme; vint résolu & bien joyeux pour le faire avec elle, & s'en donner bon plaisir: mais arrivant de nuit, il entendit par le petit espion, qu'elle estoit accompagnée de son amy dans le lit. Luy, aussi-tost, mit la main à l'espée; & frappant à la porte, estant ouverte, vint résolu pour la tuer; mais premierement cherchant le galand, qui avoit sauté par la fenestre, vint à elle pour la tuer: mais par cas fortuit, elle s'estoit cette fois si bien parée, si bien attifée, pour sa coeiffure de nuit, & de la belle chemise blanche, & si bien ornée, (pensez qu'elle s'estoit ainsi dorlotée pour mieux plaire à

son amy), qu'il ne l'avoit jamais trouvée ainsi si bien accommodée pour luy, ny à son gré, qu'elle, se jettant à genoux à terre, luy demandant pardon par si belles & douces paroles qu'elle dit, comme de vray elle sçavoit très-bien dire, que, la faisant relever, & la trouvant si belle & de bonne grace, le cœur lui fléchit, & faisant tomber son espée, luy, qui n'avoit fait rien, il y avoit long-temps, & qui estoit possible affamé, (dont possible bien en prit à la dame, & que nature l'esmouvoit), il luy pardonna, l'embrassa, & la remit au lit; & se deshabillant soudain, se coucha avec elle, & referma la porte; & la femme le contentant si bien par ses doux attraits & mignardises, (pensez qu'elle n'y oublia rien), qu'enfin le lendemain on les trouva meilleurs amis qu'auparavant, & jamais ne se firent tant de caresses: comme fit ce pauvre Ménélaüs, le pauvre cocu, lequel, l'espace de dix ou douze ans, menaçant sa femme Heleine, qu'il la tueroit s'il la tenoit jamais, & mesme lui disoit du bas de la muraille en-haut; mais Troye prise, & elle tombée entre ses mains, il fut si ravi de sa beauté, qu'il luy pardonna tout, & l'aima & carressa mieux qu'auparavant.

Tels martyrs furieux sont bons, encore que de lyons tournent en papillons; mais il est mal-aisé à faire une telle rencontre que cette-cy.

Une grande, belle & jeune Dame, du regne de François I, mariée avec un grand seigneur de France, & d'aussi grande maison qui y soit point, se sauva bien autrement, & mieux que la première précédente : car fust ou qu'elle eust donné quelque subject d'amour, ou qu'il fust surpris d'un ombrage, ou d'une rage soudaine, & fust venu à elle l'espée nuë à la main pour la tuer, desespérant de tout secours humain, pour s'en sauver, s'advisa soudain de se vouër à la glorieuse Vierge Marie; & en aller accomplir son vœu à la chapelle de Lorette, si elle la fauvoit, dans S. Jean des Mauverets au pays d'Anjou : & si-tost qu'elle eust fait ce vœu mentalement, le dit Seigneur tomba par terre, & luy faillit son espée du poing, puis tantost se releva, & comme venant d'un songe, demanda à sa femme à quel saint elle s'estoit recommandée, pour éviter ce péril. Elle lui dit que c'estoit à la Vierge Marie, en sa chapelle susdite, & avoit promis d'en visiter le saint lieu. Lors il luy dit : *allez-y donc, & accomplissez vostre vœu* ; ce qu'elle fit, & y appendit un tableau contenant l'histoire, ensemble plusieurs beaux & grands vœux de cire, à ce jadis accoustumez, qui s'y font veus long-temps après. Voilà un beau vœu, & bonne eschappade inopinée. Voyez la *chronique d'Anjou*.

J'ay ouy parler que le Roy François (a) une fois voulut aller coucher avec une grande Dame de sa cour, qu'il aymoit. Il trouva son mary l'espée à la main, qui l'alloit tuer : mais le Roy lui porta la sienne à la gorge, & lui commanda sur la vie de ne lui faire nul mal ; & que, s'il luy faisoit la moindre chose, qu'il le tueroit, ou qu'il lui feroit trancher la teste : & pour cette nuit, l'envoya dehors, & prit sa place.

Cette Dame estoit bien-heureuse d'avoir trouvé un si bon champion & protecteur de son corps ; car oncques depuis le mary ne luy osa rien dire, ains luy laissa du tout faire à sa guise.

J'ay ouy dire que, non-seulement cette Dame, mais plusieurs autres, obtinrent pareille sauvegarde du Roy : comme plusieurs font en guerre, pour sauver leurs terres, & y mettant les armoiries du Roy, comme font ces femmes, celles de ces grands Roys au-devant de leurs cas ; si bien que leurs marys ne leur osoient dire mot, qui, sans cela, les eussent passées au fil de l'épée.

J'en ay connu d'autres Dames, favorisées ainsi des Roys & des Grands, qui portoient ainsi leurs passeports par-tout : toutesfois si en avoit-il aucu-

(a) Ce trait seul peint François I, un des plus fiers despotes qui ayent gouverné la France.

mes qui passoient le pas, auxquelles leurs marys n'osant y apporter le couteau, s'aydoient des poisons, & morts cachées & secrettes; faisant accroire que c'estoient cathares, apoplexies, & morts subites: & tels marys sont détestables, de voir coucher leurs belles femmes à leurs costez, & tirer à la mort, & languir de jour en jour; & méritent mieux la mort que leurs femmes: ou bien les font mourir entre deux murailles, en chartre perpétuelle; comme nous en avons aucunes chroniques anciennes de France, & comme j'en ay sçeu un Grand de France qui fit mourir ainsi sa femme, qui estoit une fort belle & honneste Dame, & ce par arrest de la Cour, prenant son petit plaisir par cette voye de se faire déclarer cocu.

De ces forcenez & furieux marys de cocus, sont volontiers les vieillards, lesquels, se deffiant de leurs forces & chaleurs, & s'assurant de celles de leurs femmes: mesme, quand ils ont esté si fots de les espouser jeunes, & belles, ils en sont si jaloux & si ombrageux, tant par leur naturel que par leurs vieilles pratiques, qu'ils ont traictées eux-mesmes autrefois, ou veu traicter à d'autres, qui menent si misérablement ces pauvres créatures, que leur purgatoire leur seroit plus doux, que non pas leur autorité. L'Espagnol dit: *El diablo sabe mucho, porque es viejo*; c'est-à-dire, que le

diable fait beaucoup , par ce qu'il est vieux : de mesme ces vieillards , par leur âge & anciennes coustumes & routines , savent force choses. Si font-ils grandement à blasmer de ce point , que , puisqu'ils ne peuvent contenter les femmes , pourquoy les vont-ils espouser ? Et les femmes aussi belles & jeunes ont grand tort de les aller espouser , sous l'ombre des biens , en pensant jouïr après leur mort qu'elles attendent d'heure à autre ; & cependant se donnent du bon temps avec des amys jeunes qu'elles font , dont aucunes d'elles en patissent grièvement.

J'ay ouy parler d'une , laquelle estant surprise sur le fait , son mary vieillard luy donna un poison , duquel elle languit plus d'un an , & veint seiche comme du bois : & le mary l'alloit voir souvent , & se plaïsoit en cette langueur , & en rioit , & disoit qu'elle n'avoit que ce qu'il luy falloit.

Un autre , son mary l'enferma dans une chambre , & la mit au pain & à l'eau , & bien souvent la faisoit despouiller toute nue , & la fouïettoit son faoul , n'ayant compassion de cette belle charneure nue , ni non plus d'émotion. Voilà le pis d'eux ; car estant dégarnis de chaleur , & despourvus de tentation , comme une statue de marbre , n'ont pitié de nulle beauté , & passent leurs rages par de cruels martyres , au lieu qu'estant jeunes ,

la passeroient possible sur leur beau corps nud, comme celuy que j'ay dit cy-devant.

Voilà pourquoy il ne fait pas bon espouser de tels vieillards bizarres ; car encore que la veue leur vienne à baisser & manque par l'âge, si en ont-ils encore tousjours assez pour espier & voir les frasques que leurs jeunes femmes leur peuvent faire.

Aussi j'ay ouy-dire d'une grande Dame, qui disoit *que nul Samedi sans soleil (a), nulle belle femme sans amours, & nul vieillard sans estre jaloux* ; & tout procède pour la débilité de ses forces.

C'est pourquoy un grand Prince, que je sçai, disoit, *qu'il voudroit ressembler le lion, qui, pour vieillir ne blanchit jamais ; ou le singe, qui tant plus il le fait, tant plus il le veut faire ; & le chien, tant plus se vieillist, tant plus son cas se grossit, & le cerf, tant plus il est vieux, tant mieux & plus il le fait, & les biches vont plustost à luy qu'aux jeunes.*

Or, pour en parler franchement, ainsi que j'ay ouy dire à un grand personnage, quelle raison y a-t-il, & quelle puissance a le mary si grande, qu'il doive & puisse tuer sa femme, veu qu'il ne

(a) D'où peut provenir l'étymologie de cet ancien proverbe, encore accredité parmi les payfans ?

Pa point de Dieu, ni de sa loy, ni de son **faïnt** évangile, si non la répudier seulement (a) ? Il ne s'y parle point de meurtre, de sang, de morts, de tourments, de prisons, ni de cruautez. Ha ! que nostre Seigneur Jesus-Christ nous a bien remonstré qu'il y avoit de grands abus en ces façons de faire, & en ces meurtres, & qu'il ne les approuvoit gueres, lorsqu'on luy amena cette pauvre femme, accusée d'adultere, pour jeter la sentence de punition ! Il leur dit, en escrivant en terre de son doigt : *Celuy de vous autres qui sera le plus net & le plus simple, qu'il prenne la premiere pierre, & commence à la lapider* ; ce que nul n'osa faire, se sentant atteint par telle sage & douce repréhension.

Notre créateur nous apprenoit à tous de n'estre si faciles ni légers à condamner, & faire mourir les personnes, mesme sur ce subject, connoissant les fragilitez de nostre nature, & l'abus que plusieurs y commettent : car tel fait mourir sa femme, qui est plus adultere qu'elle ; & tels les font mourir souvent innocentes, se faschant d'elles pour en prendre d'autres nouvelles ; & combien y en a-t-il ? Saint Augustin dit que l'homme adultere est aussi punissable que la femme.

(a) On voit que dès le tems de Brantôme on réclamoit la loi du divorce. Il faut que bien des siècles s'écoulent avant que la raison puisse l'emporter sur le préjugé.

J'ay ouy-dire & parler d'un très-grand Prince de par le monde, qui soupçonnant sa femme de faire l'amour avec un galant Cavallier il le fist assassiner fortant le soir de son palais, & puis la Dame; laquelle, un peu avant, à un tournois qui se fit à la cour, & elle fixement regardant son serviteur, qui manioit bien son cheval, se mit à dire : *Mon Dieu ! qu'un tel pique bien son cheval ! Ouy, mais il pique trop haut*, luy dit-on; ce qui l'estonna : puis fust empoisonnée par quelques parfums, ou autrement par la bouche.

J'ay connu un Seigneur de bonne maison, qui fit mourir sa femme, qui estoit très-belle & de bonne part & de bon lieu, en l'empoisonnant par sa nature, sans s'en ressentir, tant subtil & bien fait avoir esté iceluy poison, pour espouser une grande Dame, qui avoit espousé un Prince; dont en fust en peine, en prison, & en danger, sans amis : & le malheur voulut qu'il ne l'espousa pas, & en fut trompé & fort scandalisé, & mal veu des hommes & des femmes (a).

J'ay veu à de grands personnages blasmer nos Roys anciens, comme Louïs Hutin, & Charles-le-Bel, pour avoir fait mourir leurs femmes; l'une Marguerite, fille de Robert, Duc de Bourgogne;

(a) Ce fait se trouve dans les Dames illustres de Brantôme.

l'autre, Blanche, fille d'Oblin, (a) Comte de Bourgogne, leur mettant à sus leurs adulteres, & les firent mourir cruellement entre quatre murailles au château Gaillard; & le Comte de Foix en fit de mesme à Jeanne d'Artoys. Sur quoy il n'y avoit point tant de forfaits & de crimes, comme ils les faisoient accroire : mais Messieurs se faisoient de leurs femmes, & leur mettoient à sus ces belles besognes, & en espouferent d'autres comme de fraiches.

Le Roy Henry VIII d'Angleterre fist mourir sa femme Anne de Boulein, & la descapiter pour en espouser une autre, ainsi qu'il estoit fort subject au change, & au sang des nouvelles femmes. Ne vaudroit-il pas mieux qu'ils les répudiaissent, selon la parole de Dieu, que les faire ainsi mourir? Mais il leur faut de la viande fraische : & les Messieurs qui veulent tenir table à part sans y convier personne, ou avoir nouvelles & secondes femmes qui leur apportent des biens, après qu'ils ont mangé ceux de leurs premieres, ou n'en ont assez pour les rassasier, ainsi que fit Baudouin second, Roi de Hierusalem, qui, faisant croire à sa premiere femme, qu'elle avoit paillardé, la répudia, pour prendre une fille du Duc de Melitene (b), parce qu'elle avoit une dot d'une grande

(a) Othin.

(b) C'est comme les anciens appeloient cette ville, dont

somme d'argent, dont il estoit fort nécessaire. Cela se voit & se trouve en l'histoire de la Terre-Sainte.

Il leur sied bien de corriger la loy de Dieu, & en faire une nouvelle, pour faire mourir ces pauvres femmes.

Le Roy Loüis le Jeune n'en fit pas de mesme à l'endroit d'Eleonore, Duchesse d'Aquitaine, qui soupçonnée d'adultere, possible à faux, en son voyage de Syrie, fust répudiée de luy seulement, sans vouloir user de la loi des autres, inventée & pratiquée plus par autorité que de droit & raison : dont sur ce il en acquit plus grande réputation que les autres Roys, & titre de bon, & les autres de mauvais, cruels & tyrans, ainsi que dans son ame il avoit quelques remords de conscience. Et d'ailleurs, c'est vivre en chrestien en cela; voire (a) que les chrestiens, jadis payens, Romains la pluspart, s'en sont acquittez de mesme plus chrestienement que payennement; & principalement aucuns Empereurs, desquels la plus grande part ont esté subjects d'estre cocus, & leurs femmes lubriques & putains; & tels cruels qu'ils ont esté, je vous en diray force, qui se sont dé-

le nom moderne, dans *Moreri*, est *Meletin*, en latin, *Malatia*, dans l'Arménie sur l'Euphrate.

(a) Plus.

faits de leurs femmes, plus par répudiation, que par tueries, comme nous autres chrestiens.

Jules-César ne fit mal à sa femme Pompeïa, si-non la répudier, laquelle avoit esté adultere de Publius Claudius, beau jeune gentilhomme Romain, de laquelle estant éperduement amoureux, & elle de luy, épia l'occasion qu'un jour elle faisoit un sacrifice en sa maison, où il n'y entroit que des dames. Il s'habilla en garce, luy, qui n'avoit point encore de barbe au menton, qui se meslant de chanter & jouër des instruments, & par ainsi passant en cette monstre, eut loisir de faire avec sa maistresse ce qu'il voulut : mais estant reconnu, fust chassé & accusé, & par moyens d'argent & de faveur, il fut absous & n'en fut autre chose.

Cicéron y perdit son latin, par une belle oraison qu'il fit contre luy. Il est vray que César, voulant faire accroire au monde, qui luy persuadoit sa femme innocente, il respondit qu'il ne vouloit pas que seulement son lit fust taché de crime, mais mesme exempt de toute suspicion. Cela estoit bon pour en abreuver ainsi le monde; mais en son ame, il sçavoit bien que vouloit dire cela.

La femme avoit été trouvée ainsi avec son amant, si que possible luy avoit-elle donné cette assignation & cette commodité : car en cela, quand
la

la femme veut & desire , il ne faut point que l'amant se soucie d'excogiter des commoditez : car elle en trouvera plus en une heure , que tous nous autres ne sçaurions trouver en cent ans. Ainsi que dit une Dame de par le monde , que je sçay , qui dit à son amant : *Trouvez moyen seulement de m'en faire venir l'envie , car d'ailleurs , j'en trouveray prou pour en venir là* (a).

César , aussi , sçachant bien combien vaut l'aune de ces choses-là , car il estoit un fort grand Ruffien , & l'appelloit-on le coq à toutes poules , & en fit force cocus en sa ville , tescmoin le sobriquet que lui donnoient les soldats à son triomphe : *Romani , servate uxores , mœchum adducimus calvum*. C'est-à-dire , « Romains , ferrez bien vos » femmes , car nous vous amenons ce grand paillard & adultere de César le Chauve , qui vous » les repassera toutes ».

Voilà donc comme César , par cette sage réponse qu'il fit ainsi de sa femme , il s'exempra de porter le nom de cocu , qu'il faisoit porter aux autres ; mais dans son ame il se sentoit bien touché.

Octavius César répudia aussi Scribonia , pour l'amour de sa paillardise , sans autre chose , & ne luy fit autre mal , bien qu'elle eust raison de le

(a) Voyez ce même trait dans les Dames illustres.

faire cocu, à cause d'une infinité de dames qu'il entretenoit : & devant leurs marys publiquement les prenoit à table aux festins qu'il leur faisoit, & les emmenoit en sa chambre ; & après en avoir fait, les renvoyoit, les cheveux défaits un peu & détortillez, avec les oreilles rouges : grand signe qu'elles en venoient, lequel je n'avois ouy dire propre pour découvrir que l'on en vient ; ouy bien le visage, mais non les oreilles. Aussi lui donna-t-on la réputation d'estre fort paillard ; mesme Marc-Antoine le luy reprocha : mais il s'excusoit, qu'il n'entretenoit point tant les dames pour la paillardise, que pour descouvrir plus facilement les secrets de leurs marys, desquels il se méfioit.

J'ay connu plusieurs Grands & autres, qui en ont fait de mesme, & ont recherché des dames pour ce mesme subject, dont s'en sont bien trouvez. J'en nommerois bien aucuns, ce qui est une bonne finesse, car il en sort double plaisir.

La conjuration de Carilina fut ainsi découverte par une Dame de joye.

Ce même Octavius, au sujet de sa fille Julia, femme d'Agrippa, pour avoir esté une très-grande putain, & qui luy faisoit une très-grande honte, (car quelquefois les filles font à leur pere plus de deshonneur, que les femmes à leurs marys), fut une fois en délibération de la faire mourir ; mais il ne la fit que bannir, luy oster le vin & usage

des beaux habillemens, & user des pauvres, pour très-grande punition, & la fréquentation des hommes : grande punition pourtant, pour les femmes de cette condition, de les priver de ces deux derniers points.

César Caligula, qui estoit un fort cruel tyran, ayant eu opinion que sa femme Lucia Hostilia luy avoit dérobé quelques coups, & donné à son premier mary C. Piso, duquel il l'avoit ostée par force, & à luy encore vivant luy faisoit quelque plaisir & gracieuseté de son gentil corps, cependant qu'il estoit absent en quelque voyage, n'usa point en son endroit de sa cruauté accoustumée, ains la bannit de soy seulement au bout de deux ans qu'il l'eust ostée à son mary Piso, & espousée.

Il en fit de mesme à Julia Paulina, qu'il avoit ostée à son mary C. Memmius ; il ne la fit que chasser, mais avec deffenses expresses de n'user nullement de ce mestier doux, non pas mesme seulement avec son mary ; rigueur cruelle pourtant, de n'en donner pas à son mary.

J'ay ouy parler d'un grand Prince chrestien, qui fit cette deffense à une Dame qu'il entretenoit, & à son mary de n'y toucher, tant il estoit jaloux.

Claudius, fils de Drusus Germanicus, respudia tant seulement sa femme Plantia Herculina, pour avoir esté une signalée putain, & qui pis est,

pour avoir entendu qu'elle avoit attenté à sa vie ; & tout cruel qu'il estoit, encore que ces deux raisons fussent assez bastantes pour la faire mourir, il se contenta du divorce.

Davantage combien supporta-il les fredaines & sales bordelleries de Valeria Messalina, son autre femme, laquelle ne se contentoit pas de le faire avec l'un & l'autre dissolument & indiscrettement ; mais faisoit profession d'aller aux bourdeaux, comme la plus grande bagasse de la ville, s'en faire donner : jusques là, comme dit Juvenal, qu'ainsi que son mary estoit couché avec elle, elle se déroboit tout doucement d'auprès de luy, le voyant bien endormy, & se déguisoit le mieux qu'elle pouvoit, & s'en alloit en plein bourdeau, & là s'en faisoit donner tant, & jusques à ce qu'elle en parloit plustost lasse que saoullée & rassasiée ; & faisoit encore pis : pour mieux se rassasier, & avoir cette réputation & contentement en soy d'estre une grande putain & bagasse, se faisoit payer & taxoit ses coups & ses chevauchées, comme un commissaire qui va par pays, jusques à la dernière maille.

J'ay ouy parler d'une Dame de parmy le monde, d'assez chere estoffe, qui quelque temps fit cette vie, & alla ainsi aux bourdeaux déguisée, pour en essayer la vie & s'en faire donner ; si que le guet de la ville, en faisant sa ronde, la surprit

une nuit. Il y en a d'autres qui font ces coups, que l'on fait bien.

Boccace, en son livre *des Illustres Malheureux*, parle de cette Messaline gentiment, & la fait alléguant ses excuses, d'autant qu'elle estoit du tout née en cela; si que le jour qu'elle nasquit, ce fut en certains signes du ciel, qui l'embraferent & elle & d'autres. Son mary le sçavoit bien, & l'endura long-temps, jusques à ce qu'il sçeut qu'elle s'estoit mariée sous bourre avec un Caius Silvius, l'un des beaux Gentilshommes de Rome. Voyant que c'estoit une assignation sur sa vie, la fit mourir sur ce subject, mais nullement pour sa paillardise; car il s'y estoit tout accoustumé à la voir, le sçavoir, & endurer.

Qui a veu la statue de ladite Messaline, trouvée ces jours passez en la ville de Bourdeaux, advouera qu'elle avoit bien la mine de faire une telle vie. C'est une médaille ancienne, trouvée parmy aucunes ruines, qui est très-belle & digne de la garder pour la voir & bien contempler. C'estoit une très-grande femme, de fort belle & haute taille: les beaux traits de son visage, & sa coëffure tant gentilles à l'antique Romaine, & sa taille très-haute, démontrent bien qu'elle estoit ce qu'on a dit; car à ce que je tiens de plusieurs philosophes, medecins & physionomistes, les grandes femmes font à cela volontairement encli-

nes, d'autant qu'elles sont hommasses : & estant ainsi, participent des chaleurs de l'homme & de la femme ; & jointes ensemble en un seul corps & sujet, sont plus violentes, & ont plus de force qu'une seule; ainsi qu'à un grand navire, dit-on, il faut une grande eau pour le soustenir. Davantage, à ce que disent les grands docteurs en l'art de Vénus, une grande femme y est plus propre & plus gente qu'une petite.

Sur-quoy je me souviens d'un très-grand Prince, que j'ay connu, qui, voulant loüer une femme de laquelle il avoit eu jouïssance, dit ces mots : *C'est une belle putain, grande comme madame ma mere.* Dont ayant esté surpris sur la promptitude de sa parole, il dit qu'il ne vouloit pas dire qu'elle fust une grande putain comme madame sa mere, mais qu'elle fust de la taille, & grande comme madame sa mere.

Quelquefois on dit des choses qu'on ne pense pas dire, quelquefois on dit la vérité. Voylà donc pourquoy il fait meilleur avec les grandes & hautes femmes; quand ce ne feroit que pour la belle grace & la majesté qui est en elles. Car en ces choses, elle y est aussi requise, & autant aymable, qu'en d'autres actions & exercices, ny plus, ny moins que le manége d'un bon & beau coursier est bien cent fois plus agréable & plaisant que d'un petit bidet, & donne bien plus de plaisir à son escuyer ;

mais aussi il faut bien que cet escuyer soit bon, & s'y tienne bien, & montre bien plus de force & d'adresse : de mesme se faut-il porter à l'endroit des hautes & grandes femmes, car de cette taille, elles sont sujettes d'aller d'un air plus haut que les autres, & bien souvent font perdre l'estrieu, voire l'arçon, si l'on n'a bonne tenuë, comme j'ay ouy conter à aucuns cavalcadours, qui les ont montées, & lesquelles font gloire & grande moquerie, quand elles les font sauter & tomber tout à plat. Ainsy que j'en ay ouy parler d'une de cette ville, laquelle, la premiere fois que son serviteur coucha avec elle, luy dit franchement : *Embrassez-moy bien, & me liez à vous de bras & de jambes, le mieux que vous pourrez, & tenez-vous bien hardiment ; car je vay haut, & gardez bien de tomber. Aussi, de vostre costé, ne m'espargnez pas, car je suis assez forte & agile, pour soutenir vos coups, tant rudes soient-ils. Et si vous m'espargnez, je ne vous espargneray point. C'est pourquoy, à beau jeu beau retour : mais la femme le gagna.*

Voilà comme il faut bien adviser à se gouverner avec telles femmes hardies & joyeuses, renforcées, charnues, & proportionnées ; & bien que la chaleur en elles surabondante donne beaucoup de contentement, quelquefois aussi sont-elles trop pressantes pour estre si chaleureuses. Toutesfois, comme l'on

dit, de toutes tailles bons lévriers. Auffi y a-t il de petites femmes nabortes, qui ont le geste, la grace, la façon, en ces choses, un peu approchantes des autres, ou les veulent imiter, & si font auffi chaudes & aspres à la course, voire plus : je m'en rapporte aux maistres en ces arts. Ainsi qu'un petit cheval se remue auffi prestement qu'un grand, &, comme disoit un honneste homme, que la femme ressembloit à plusieurs animaux, & principalement à un singe, quand dans le lit elle ne fait que se remuer & se mouvoir.

J'ay fait cette digression, & m'en ressouvenant; il faut retourner à nostre premier texte.

Et ce cruel Néron ne fit autre chose que répudier sa femme Octavie, fille de Claudius & Messalina, pour adultere; & sa cruauté s'abstint jusques-là.

Domitian fit encore mieux, lequel répudia sa femme Domitia Longina, parce qu'elle estoit si amoureuse d'un certain comédien & basteleur, nommé Paris, & ne faisoit tous les jours que paillarder avec luy, sans tenir compagnie à son mary; mais au bout de quelque temps, il la reprit encore, pensant que ce basteleur luy auroit appris des tours de fouplesse & de maniement, dont il croyoit qu'il se trouveroit bien.

Pertinax en fit de même à sa femme Flavia Sulpitiana, non qu'il la répudiait, & la reprist;

mais la sçachant faire l'amour à un chantre & à un joueur d'instruments, & s'adonner du tout à luy, n'en fit autre compte, sinon de laisser faire : & luy, faire l'amour de son costé d'une Carnificia, estant sa cousine germaine; suivant en cela l'opinion de Héliogabale, qui disoit qu'il n'y avoit rien au monde plus beau que la conversation de ses parents & parentes. Il y en a force qui ont fait tels eschanges, que je sçay, se fondant sur ces opinions.

Aussi l'Empereur Severus non plus se soucia de l'honneur de sa femme, laquelle estoit putain publique, sans qu'il s'en souciaist jamais de l'en corriger, disant qu'elle se nommoit Julia, & pour ce, qu'il la falloit excuser, d'autant que toutes celles qui portoient ce nom, de toute ancienneté, estoient sujettes d'estre très-grandes putains, & faire leurs marys cocus : ainsi que je connois beaucoup de Dames, portant certains noms de nostre Christianisme, que je ne veux dire, pour la révérence que je dois à nostre sainte Religion, qui sont coustumièrement sujettes à estre putes, & à hausser le devant plus que d'autres portant autres noms, & n'en a-t-on veu gueres qui s'en soient eschappées.

Or, je n'aurois jamais fait si je voulois alléguer une infinité d'autres grandes Dames & Emperieres Romaines de jadis, à l'endroit desquelles leurs

marys cocus & très-cruels, n'ont usez de leurs cruauttez, autoritez, & priviléges, encore qu'elles fussent très-débordées; & croy qu'il y en a eu peu de prudes de ce vieux temps, comme la description de leur vie le manifeste: mesme que l'on regarde bien leurs effigies & médailles antiques, on y verra tout à plein, dans leur beau visage, la mesme lubricité toute gravée & peinte; & pourtant leurs marys cruels le leur pardonnoient, & ne les faisoient mourir, au moins aucuns; & qu'il faille qu'eux payens, qui ne reconnoissoient point Dieu, ayent esté si doux & benins à l'endroit de leurs femmes & du genre humain & que; la pluspart de nos Roys, Princes, Seigneurs, & autres Chretiens, soient si cruels envers elles pour un tel forfait!

Encore faut-il loïer ce beau Philippes Auguste, nostre Roy de France, lequel, ayant respudié sa femme Angelberge, sœur d'un Roy de Dannemarck, qui estoit sa seconde femme, sous prétexte qu'elle estoit sa cousine en troisiésme degré du costé de sa premiere femme Isabelle, autres disent qu'il la soupçonnoit de faire l'amour: néantmoins ce Roy, forcé par censures ecclésiastiques, quoyqu'il fust remarié d'ailleurs, la reprit, & l'emmena derriere luy à cheval, sans le sceu de l'assemblée de Soissons, faite pour cet effet, & trop séjournant pour en décider.

Aujourd'huy, aucuns de nos grands n'en font

de mefme : mais la moindre punition qu'ils font à leurs femmes , c'est de les mettre en chartre perpétuelle , au pain & à l'eau , & les faire mourir , ou les empoisonnent , ou les tuent , foit de leurs mains , ou de la justice : & s'ils ont tant d'envie d'en espoufer d'autres , & de s'en défaire , comme cela advient souvent , que ne les répudient-ils , ou s'en féparent honneftement , fans autre mal , & demandent puiffance au Pape d'en espoufer une autre , encore que ce qui eft conjoint , l'homme ne le peut féparer ?

Toutesfois , nous en avons eu des exemples de frais , & du Roy Charles VIII , & Louis XII , nos Roys : fur quoy j'ay ouy discourir un grand Théologien , & c'estoit fur le feu Roy Philippes d'Espagne , qui avoit espoufé fa niepce , mere du Roy d'aujourd'huy , & ce par difpenfe qu'il difoit ; ou du tout il faut avoüer le Pape pour lieutenant-général de Dieu en terre , & absolu ou non : s'il l'eft , comme nous autres Catholiques le devons croire , il faut du tout confefser fa puiffance bien absolue & infinie en terre , & fans bornes , & qu'il peut noüer ou defnoüer quand il luy plaift ; mais fi nous le tenons tel , je le quitte pour ceux qui font en telle erreur , non pour les bons Catholiques : & pour ainfi , noftre Saint Pere peut remédier à ces diffolutions de mariages , & à de grands inconveniens , qui arrivent pour cela entre le

mary & la femme, quand ils font tels mauvais ménages.

Certainement les femmes font fort blasmables de traiter ainsi mal leurs marys, & violer ainsi leur foy, que Dieu leur a tant recommandée; mais pourtant, de l'autre costé, il a bien deffendu le meurtre, & luy est gandement odieux, de quelque costé que ce soit, & jamais guères en ay-je veu sanguinaires & meurtriers, mesme de leurs femmes, qui n'en ayent payé la debte; & peu de gens ayant le sang, ont bien fini: car plusieurs femmes pécheresses ont obtenu & gagné la miséricorde de Dieu comme la Magdeleine.

Enfin, ces pauvres femmes font créatures plus ressemblantes à la Divinité, que nous autres, à cause de leurs beautez, car ce qui est tout beau, est plus approchant de Dieu, qui est tout beau, que le laid, qui appartient au diable.

Ce grand Alphonse, Roy de Naples, *disoit que la beauté estoit une vraie signifiante de bonnes & douces mœurs, ainsi comme est la belle fleur d'un bon & beau fruit*: comme de vray j'ay vu en ma vie force belles femmes toutes bonnes, & bien qu'elles fissent l'amour, ne faisoient point de mal, ny autre autre chose qu'à songer à ce plaisir, & y mettoient tout leur soucy, sans s'appliquer ailleurs.

D'autres aussi en ay-je veu, très-mauvaises, per-

nicieuses, dangereuses, cruelles, & fort malicieuses, qui, nonobstant cela, ne laissoient à songer à l'amour & au mal tout ensemble.

Sera-t-il donc dit qu'estant ainsi sujettes à l'humeur volage & ombrageuse de leurs marys, qui méritent plus de punition cent fois envers Dieu, elles soient ainsi punies? Or de telle gens la complexion est autant fascheuse, comme est la peine d'en escrire.

J'en parle maintenant d'un, qui estoit un Seigneur de Dalmatie, lequel ayant tué le paillard de sa femme, la contraignit de coucher ordinairement avec son tronc mort, charogneux & puant, de telle sorte que la pauvre femme fut suffoquée de la mauvaise senteur qu'elle endura par plusieurs jours.

Vous avez dans les *Cent nouvelles de la Reyne de Navarre*, la plus belle & triste histoire que l'on scauroit voir pour ce sujet, de cette belle Dame d'Allemagne, que son mary contraignit à boire ordinairement dans le test de la teste de son amy, qu'il avoit tué, dont le Seigneur de Bernage, lors Ambassadeur en ce pays pour le Roy Charles huitiesme, en vit le pitoyable spectacle & en fit l'accord.

La premiere fois que je fus jamais en Italie; passant par Venise, il me fut dit un conte pour vray d'un certain Chevalier Albanois, lequel ayant

surpris sa femme en adultere tua l'amoureux, de dépit qu'il eut que sa femme ne s'estoit contentée de luy; car il estoit un galand cavalier, & des propres pour Vénus, jusques à entrer en jouxte dix ou douze fois pour une nuit. Pour punition, il fut curieux de rechercher par-tout une douzaine de bons compagnons, & fort ribauts, qui avoient la réputation d'estre bien & grandement proportionnez de leurs membres, & fort adroits & chauds à l'exécution. Il les prit, les gagea & louïa pour argent, & les ferra dans la chambre de sa femme, qui estoit très-belle, & la leur abandonna, les priant tous de faire bien leur devoir, avec double payement, s'ils s'en acquittoient bien: & se mirent tous après elle, les uns après les autres, & la menerent de telle façon, qu'ils la rendirent morte, avec un très-grand contentement du mary, à laquelle il reprocha, tendant à la mort, que, puisqu'elle avoit tant aymé cette douce liqueur, qu'elle s'en saoulast à sa mode: ce que dit Semiramis (a) à Cyrus, luy mettant sa teste dans un vase plein de sang. Voilà un terrible genre de mort!

Cette pauvre Dame ne fust ainsi morte, si elle eust esté de la robuste complexion d'une garce, qui fut au camp de César en la Gaule, sur laquelle on

(a) Ou plutôt, Thomiris.

dit que deux légions passèrent par-dessus en peu de temps; & au partir de-là, fit la gembade, ne s'en trouvant point mal.

J'ay ouy parler d'une Dame Françoisse, de ville, & Damoiselle, & belle, en nos guerres civiles. Ayant esté forcée dans une ville prise d'assaut par une infinité de soldats, & en estant eschappée; elle demanda à un *beau-pere*, si elle avoit péché, après luy avoir conté son histoire. Il luy dit que non, puisqu'elle avoit esté prise par force, & violée sans sa volonté, mais y répugnant du tout. Elle répondit : *Dieu donc soit loüé, puisque je m'en suis une fois saoulée sans pécher ny offenser Dieu!*

Une Dame de bonne part, au massacre de la saint Barthelemy, ayant esté ainsi forcée, & son mary mort, elle demanda à un homme de sçavoir & de conscience si elle avoit offensé Dieu, & si elle n'en seroit point punie de sa rigueur, & si elle n'avoit point fait tort aux manes de son mary, qui ne venoit que d'estre frais tué? Il luy répondit, *que si, quand elle estoit en cette besogne, elle y avoit pris plaisir, certainement elle avoit péché; mais si elle y avoit eu du dégoût, c'estoit tout un.* Voilà une belle sentence!

J'ay bien connu une Dame qui estoit différente de cette opinion, qui disoit qu'il n'y avoit si grand plaisir à cette affaire, que quand elle estoit à demy-forcée & abattue, & mesme d'un grand; d'autant

que , tant plus on fait de la rébelle , & de la refusante , d'autant plus on prend d'ardeur , & s'efforce-t-on. Car un soldat , ayant une fois faussé sa breche , jöiit de sa victoire plus furieusement & rudement ; ainsi d'autant plus on donne l'appétit à la Dame , qui contrefait pour tel plaisir la demy-morte & pasmée , comme il semble ; mais c'est de l'extremé plaisir qu'elle y prend , mesme , se disoit cette Dame , que bien souvent elle donnoit de ces venues & alertes à son mary & faisoit de la farouche , de la bizarre , & dédaigneuse , le mettant plus en rut ; & quand ils en venoient là luy & elle , s'en trouvoient mieux cent fois : car comme plusieurs ont escrit , une Dame plaist plus qui fait un peu de la difficile , que quand elle se laisse si-tost porter par terre. Aussi en guerre , une victoire obtenue de force , est plus signalée , plus ardente & plaisante , que par la gravité , & si en triomphe-t-on mieux. Mais aussi , il ne faut pas en cela , que la Dame fasse tant la revêche ny la terrible ; car on la tiendroit plustost pour une putain rusée , qui voudroit faire de la prude , dont bien souvent elle seroit scandalisée ; ainsi que j'ay ouy dire à des plus sçavantes & habiles en ce fait , auxquelles je m'en rapporte , ne voulant estre si présomptueux de vouloir leur en donner des préceptes , qu'elles sçavent mieux que moy.

Or, j'ay veu plusieurs blasmer grandement aucuns

de

de ces marys jaloux & meurtriers, d'une chose; que si leurs femmes sont putains, eux-mêmes en sont cause. Car, comme dit saint Augustin, c'est une grande folie à un mary de requérir chasteté à sa femme, luy estant plongé au borbier de paillardise; & en tel estat doit estre le mary, qu'il veut trouver sa femme. Mesme nous trouvons en nostre Sainte Esriture, qu'il n'est pas besoin que le mary & sa femme s'entr'ayment si fort; cela veut s'entendre, par des amours lascifs & paillards: d'autant que, mettant & occupant du tout leur cœur en ces plaisirs lubriques, y songent si fort, & s'y adonnent tant, qu'ils en laissent l'amour qu'ils doivent à Dieu, ainsi que moy-mesme j'ay veu beaucoup de femmes qui aymoient si fort leurs marys, & eux elles, & en brusloient de telle ardeur, que eux & elles en oubloient du tout le service de Dieu, si-bien que le temps qu'il y falloit mettre, le mettoient & consumoient après leurs paillardises.

De plus, ces marys, qui pis est, apprennent à leurs femmes, dans leurs lits propres, mille lubricitez, mille paillardises, mille tours, contours, façons nouvelles, & leur pratiquent ces figures énormes de l'Arétin; de telle sorte que, pour un tison de feu qu'elles ont dans le corps, elles y engendrent cent, & les rendent ainsi paillardes. Si bien qu'estant de telle façon dressées, elles ne se

peuvent garder , qu'elles ne quittent leurs marys , & aillent trouver autres chevaliers ; & sur ce , leurs marys en désesperent , & punissent leurs pauvres femmes , en quoy ils ont grand tort : car puisqu'elles sentent leur cœur , pour n'estre si bien dressées , elles veulent monstrier à d'autres ce qu'elles sçavent faire ; & leurs marys voudroient qu'elles cachassent leur sçavoir : en quoy il n'y a apparence , ny raison , non plus que si un bon escuyer avoit un cheval bien dressé , allant de tous ayrs , & qu'il ne voulust permettre qu'on le vist aller , ny qu'on montast dessus , mais qu'on le creust à sa simple parole , & qu'on l'achèptast ainsi.

J'ay ouy conter à un honneste Gentilhomme de par le monde , lequel estant devenu fort amoureux d'une belle Dame , elle luy fit dire par un sien amy , qu'il y perdrait son temps , car elle aymoist trop son mary. Il se va adviser une fois de faire un trou , qui regardoit droit dans leur lit , si bien qu'estant couchez ensemble , il ne faillit de les espier par ce trou , d'où il vit les plus grandes lubricitez , pail-lardises , postures sales , monstrueuses , & énormes , autant de la femme , voire plus-que du mary , & avec des ardeurs très-extresmes ; si bien que le lendemain il vint à trouver son compagnon , & luy raconter sa belle vision qu'il avoit eue , & luy dit : *Cette femme est à moy , aussi-tost que son mary sera party pour tel voyage ; car elle ne se pourra tenir*

longuement en sa chaleur, que la nature & l'art luy ont donnée : & il faut qu'elle la passe ; & par ainsi, par ma persévérance, je l'auray.

Je connois un autre honneste Gentilhomme, qui, estant bien amoureux d'une belle & honneste Dame, sçachant qu'elle avoit un Aretin en figures dans son cabinet, que son mary sçavoit, & l'avoit veu & permis, augura si-tost par-là, qu'il l'attraperoit : & sans perdre espérance, il la servit si bien & continua, qu'enfin il l'emporta, & connut en elle qu'elle y avoit appris de bonnes leçons, & pratiquées, fust son mary, ou d'autres, n'y ayant pourtant que les uns ni les autres n'en avoient point esté les premiers maistres, mais la dame nature, qui en estoit meilleure maistresse que tous les arts. Si est-ce que le livre & la pratique luy avoient beaucoup servy en cela, comme elle luy confessa puis après.

Il se lit d'une grande courtifanne, & maquerelle insigne, du temps de l'ancienne Rome, qui s'appelloit Elephantina, qui fit & composa de telles figures de l'Aretin, encore pires, auxquelles les Dames & grandes Princesses, faisant estat de putanisme, estudioient, comme un très-beau livre. Et cette bonne Dame putain Cyrénienne, laquelle estoit surnommée aux douze inventions, parce qu'elle avoit trouvé douze manieres, pour rendre le plaisir plus voluptueux & lubrique.

Héliogabale gageoit & entretenoit , par grand argent & dons, ceux & celles qui luy inventoient & produisoient nouvelles inventions, pour luy mieux éveiller sa paillardise. J'en ay ouy parler d'autres de par le monde pareils.

Un de ces ans, le pape Sixte (a) fit pendre à Rome un Secrétaire, qui avoit esté au cardinal d'Est, & s'appelloit Capillas, pour beaucoup de forfaits; mais entre autres, qu'il avoit composé un livre de ces belles figures, lesquelles estoient représentées par un Grand, que je ne nommeray pour l'amour de sa robbe, & par une Grande, l'une des belles Dames de Rome, & toutes représentées au vif, & peintes au naturel (b).

J'ay connu un Prince de par le monde, qui fit bien mieux, car il achepta d'un orfevre une fort belle coupe d'argent doré, comme pour un chef-d'œuvre & grande spéciauté, la mieux élaborée, gravée, & ciselée qu'il estoit possible de voir, où

(a) Sixte V.

(b) Le cardinal de Lorraine, du Perron & autres, avoient été représentés de même avec Catherine de Medicis, Marie Stuart & la duchesse de Guise, dans deux tableaux dont il est parlé dans la *légende du cardinal de Lorraine*, fol. 24, & dans le *réveille-matin des François*, pages 11 & 123. Voyez ci-après à la fin du Septième discours, la description d'un pareil livre de figures, & les mauvais effets qu'il produisit.

estoyent taillées bien gentiment & subtilement au burin plusieurs figures de l'Arctin de l'homme & de la femme, & ce au bas estage de la coupe; & au-dessus & au haut, plusieurs aussi en diverses manieres de cohabitations de bestes : là où j'appris la premiere fois, car j'ay veu souvent ladite coupe, & beu dedans, non sans rire, celle du lyon & de la Lyonne, qui est toute contraire à celle des autres animaux, que je n'avois jamais sçeue, dont je m'en rapporte à ceux qui le sçavent sans que je le die. Cette coupe estoit l'honneur du buffet de ce Prince; car, comme j'ay dit, elle estoit très-belle & riche d'art, & agréable à voir au-dedans & au-dehors.

Quand ce Prince festinoit les dames & filles de la cour, comme souvent il les convioit, les sommeliers ne failloient jamais, par son commandement, de leur bailler à boire dedans. Celles qui ne l'avoient jamais veue, ou en buvant, ou après, les unes demeuroient estonnées, & ne sçavoient que dire là-dessus : aucunes demeuroient honteuses, & la couleur leur fautoit au visage; aucunes s'entredisoient entr'elles : *Qu'est-ce que cela qui est gravé là-dedans? Je crois que ce sont des salauderies. Je n'y boy plus. J'aurois bien grande soif, avant que j'y retournasse boire.* Mais il falloit qu'elles beussent-là, ou bien qu'elles esclataffent de soif; & pour ce, aucunes fermoient les yeux

en beuvant : les autres, moins vergogneuses, qui en avoient ouy parler du mestier, tant dames que filles, se mettoient à rire sous bourre; les autres en rioient tout à trac.

Les unes disoient, quand on leur demandoit ce qu'elles avoient à rire, & ce qu'elles avoient veu, qu'elles n'avoient rien veu que des peintures, & que pour cela elles ne lairoient d'y boire une autre fois. Les autres disoient : *quant à moy, je n'y songe point à mal; ny la veue & ny la peinture ne souillent point l'ame.* Les unes disoient : *le bon vin est aussi bon là-dedans, qu'ailleurs.* Les autres affirmoient, qu'il y falloit aussi-bien boire qu'en autres coupes; & que la soif s'y passoit aussi-bien. Aux unes on faisoit la guerre pourquoy elles ne fermoient les yeux en beuvant? Elles respondoient qu'elles vouloient voir ce qu'elles beuvoient, craignant que ce ne fust du vin, mais quelque médecine ou poison. Aux autres on demandoit, à quoy elles prenoient plus de plaisir, ou à voir, ou à boire? Elles respondoient : *à tout.* Les unes disoient : *voilà de belles grotesques;* les autres : *voilà de plaisantes mommeries.* Les unes disoient : *voilà de belles images :* les autres : *voilà de beaux miroirs.* Les unes disoient : *l'orfevre estoit bien à loisir, de s'amuser à faire de ces fadaïses :* les autres disoient : *& vous, Monsieur, encore plus, d'avoir achepté ce beau hanap.* Aux unes on deman-

doit, si elles ne sentoient rien qui les picquast au mitan du corps pour cela? Elles respondoient que nulles de ces drolleries n'avoient eu pouvoir pour les picquer. Aux autres on demandoit, si elles n'avoient point senti le vin chaud, & qu'il les eust eschauffées, encore que ce fust en hyver? Elles respondoient, qu'elles n'avoient garde, car elles n'avoient beu bien froid, qui les avoit bien rafraichies. Aux unes, on demandoit, quelles images de toutes celles elles voudroient tenir en leur lit? Elles respondoient qu'elles ne les pouvoient oster de-là, pour les y transporter.

Bref, cent mille brocards & fornettes sur ce subject s'entredonnoient les gentilshommes & dames, ainsi à table; comme j'ay veu que c'estoit une plaisante gaufferie, & chose à voir & ouyr: mais, sur-tout à mon gré, le plus beau & le meilleur estoit à contempler ces filles innocentes, ou qui feignoient l'estre, & autres dames, nouvellement venues, à tenir leur mine froide, riantes du bout du nez ou des levres, ou à se contraindre à faire des hypocrites, comme plusieurs dames en faisoient de mesme. Et notez que quand elles eussent deu mourir de soif, les sommelliers n'eussent osé leur donner à boire en autre coupe, ny verre: & qui plus est, aucunes juroient, pour faire bon minois, qu'elles ne retourneroient jamais à ces festins; mais elles ne laissoient pour cela à y

retourner souvent, car ce Prince estoit très-splendide & friand. D'autres disoient, quand on les convioit, j'iray; mais en protestation qu'on ne nous baillera point à boire dans la couppe : & quand elles y estoient, elles y beuvoient plus que jamais. Enfin, elles s'y accoustumerent si bien, qu'elles ne firent plus de scrupule d'y boire, & s'y firent bien mieux aucunes, qu'elles se servirent de telle vision en temps & lieu; & qui plus est, aucunes s'en desbaucherent pour en faire l'essay : car toute personne d'esprit veut essayer tout.

Voilà les effects de cette belle couppe si bien historiée : à quoy se faut imaginer les autres discours, les songes, les mines, & les paroles, que telles dames disoient & faisoient entr'elles à part ou en compagnie.

Je pense que telle couppe estoit bien différente à celle dont parle Monsieur Ronfard, en l'une de ses premieres odes, dédiées au feu Roy Henry, qui se commence ainsi :

Comme un qui prend une couppe,
Seul honneur de son trésor,
Et de rang versé à la troupe
Du vin qui rit dedans l'or.

Mais au-dedans de cette couppe, le vin ne rioit pas aux personnes, ains les personnes au vin : car les unes beuvoient en riant; les autres rioient en

beuvant, les unes se ravissoient en beuvant, les autres beuvoient en se ravissant : les unes se compissoient en beuvant, & les autres beuvoient en se compissant : je dis d'autre chose que du pissat.

Bref, cette coupe faisoit de terribles effects, tant y estoient pénétrantes ces visions, images & perspectives : dont je me souviens qu'une fois, en une gallerie du logis du comte de Chasteauvillain, dit le seigneur Adjacet (a), une troupe de dames, avec leurs serviteurs, estant allez voir cette belle maison, leur veue s'adressa sur de beaux & & rares tableaux qui estoient en la gallerie. A elles se présenta un tableau fort beau, où estoient représentées force belles dames nues, qui estoient aux bains, qui s'entretouchoient, se palpoient, se manioient & frottoient, s'entremesloient, se rastonnoient; &, qui plus est, se faisoient le poil

(a) Adjaceti Florentin de naissance, & traitant de son métier, s'enrichit aux dépens du peuple sous les règnes de Charles IX & de Henri III. Il acheta le comté de Château-Vilain; & on l'appela M. le Comte. La belle d'Atri, une des filles d'honneur de Catherine de Medicis l'épousa. Devenu homme de condition, & premier maître-d'hôtel du Roi, il eut une affaire d'honneur à vider. Pour se mettre à l'abri du danger, il fit assassiner son adversaire; il méritoit bien d'être pendu. Son or & le crédit de sa femme firent commuer sa peine en une amende. Cela se passa en 1581.

tant gentiment & si proprement, en montrant tout, qu'une froide recluse ou hermite s'en fust eschauffé & esmeu : & c'est pourquoy une grande Dame, dont j'ay ouy parler & connue, se perdant en son tableau, dit à son serviteur, en se tournant vers luy, comme enragée de ce mal d'amour : *C'est trop demeuré icy. Montons en carrosse, & allons en mon logis, car je ne puis plus contenir cette ardeur. Il la faut aller esteindre, c'est trop brusler.* Et ainsi partit, & alla avec son serviteur prendre de cette bonne eau, qui est si douce sans sucre, que son serviteur lui donna de sa petite burelle.

Telles peintures & tableaux portent plus de nuisance à une ame fragile, qu'on ne pense; comme en estoient un, là-mesme, d'une Vénus toute nue, couchée & regardée de son fils Cupidon, l'autre d'un Mars, couché avec sa Vénus; l'autre, d'une Léda, couchée avec son Cygne. Tant d'autres y a-t-il, & là, & ailleurs, qui sont un peu plus modestement peints & voilez, mieux que les figures de l'Arétin. Mais quasi tout vient à un, & approchant de nostre coupe, dont je viens de parler, laquelle avoit une sympathie quasi par antimonie, de la coupe que trouva Renault de Montauban en ce chasteau dont parle l'Arioste, laquelle à plein descouvroit les pauvres cocus; &

cette-cy les faisoit : mais l'une portoit un peu trop de scandale aux cocus, & à leurs femmes infidèles ; & cette-cy , point.

Aujourd'huy il n'en est besoin de ces livres, ny de ces peintures car leurs marys leur en apprennent prou : & voilà que servent telles escoles de marys.

J'ay connu un bon imprimeur Vénitien, à Paris, qui s'appelloit Monsieur Bernardo (a), parent de ce grand Aldus Manutius de Venise, qui tenoit sa boutique dans la rue Saint-Jacques, qui me dit & jura, qu'en moins d'un an, il avoit vendu plus de cinquante paires de livres de l'Arétin à force gens mariez & non mariez, à des femmes, dont il m'en nomma trois de par le monde, grandes, que je ne nomme point, & les leur bailla à elles-mesmes, & très-bien reliés, sous serment presté qu'il n'en sonneroit mot, mais pourtant il me le dit : & dit davantage, qu'une autre Dame luy ayant demandé au bout de quelque temps, s'il n'en avoit point un pareil comme un qu'elle avoit veu entre les mains d'une de ces trois, il luy respondit : *Signora, si* ; c'est-à-dire, *ouy, Madame* ; & soudain argent en campagne, les acheptant tous au poids de l'or. Voilà une folle

(a) Bernardin Turisan, qui avoit pour enseigne la devise des Manuces, ses parens.

curiosité, pour envoyer son mary faire un voyage à Cornetto, près de Civita-Vecchia.

Toutes ces formes & postures sont odieuses à Dieu; si-bien que Saint Hierosme dit, *Qui se montre plutost débordé amoureux de sa femme, que mary, est adultere, & péche.* Et parce qu'aucuns Docteurs ecclésiastiques en ont parlé, je diray ce mot brièvement, en trois mots Latins, d'autant qu'eux-mesmes ne l'ont voulu dire en François. *Excessus*, disent-ils, *conjugum sunt, si quando uxor cognoscitur antè, retrò stando, sedendo in latere, & mulier super virum.* Comme un petit collibet que j'ay leu autrefois, qui dit :

*In prato viridi monialem ludere vidi
Cum monacho, leviter, ille sub, illa super.*

D'autres disent, quand ils s'accommodent ensemble autrement, que la femme ne puisse concevoir. Toutesfois, il y a aucunes femmes qui disent qu'elles conçoivent mieux par les postures monstrueuses, & surnaturelles, & étranges que naturelles & communes, d'autant qu'elles y prennent plaisir davantage: &, comme dit le Poëte, quand elles s'accommodent *more canino*, ce qui est odieux: toutesfois les femmes grosses, au moins aucunes, en usent ainsi, de peur de se gaster par le devant.

D'autres docteurs disent, que quelque forme que ce soit, est bonne; mais que *semen ejaculetur in matricem mulieris : & quomodocunque uxor cognoscatur, si vir ejaculetur semen in matricem, non est peccatum mortale.*

Vous trouverez ces disputes dans *Summa Benedicti*, qui est cordelier docteur, qui a très-bien écrit de tous les péchés, & montre qu'il a beaucoup veu & leu (a). Qui voudra lire ce passage, y trouvera beaucoup d'abus que commettent les marys à l'endroit de leurs femmes. Aussi, dit-il, que, *quando mulier est ita pinguis ut non possit aliter coïre*, que par telles postures, *non est peccatum mortale, modò vir ejaculetur semen suum in vas naturale.* Dont disent aucuns, qu'il vaudroit mieux que leurs marys s'abstinssent de leurs femmes quand elles sont grosses, comme font les animaux, que de souiller les mariages par telles vilainies.

J'ay connu une Femme, courtifanne à Rome, dite la Grecque, qu'un grand Seigneur François avoit là entretenue. Au bout de quelque temps, il luy prist envie de venir voir la France, par le moyen d'un Seigneur nommé Bonnify (b), banquier de Lyon, Lucquois, très-riche, qui estoit

(a) La somme des péchés par Benedicti. (Voyez les Femmes illustres de Brantôme).

(b) Lisez Bonvifi.

amoureux d'elle, où estant, elle s'enquist fort de ce Seigneur & de sa femme, & entr'autres choses si elle ne le faisoit point cocu? *D'autant*, disoit-elle, *que j'ay dressé son mary de si bel air, & lui ay appris de si bonnes leçons, que les lui ayant monstrées & pratiquées avec sa femme, il n'est pas possible qu'elle ne les aye voulu monstrer à d'autres, car nostre mestier est si chaud, quand il est bien appris, qu'on prend cent fois plus de plaisir de le monstrer & pratiquer avec plusieurs qu'avec un.* Et disoient bien plus, que cette dame luy devoit faire un beau présent, & condigne, & de sa peine, & de son salaire: parce que, quand son mary vint à son escole, premierement, il n'y sçavoit rien, & estoit en cela le plus sot, neuf, & apprentif, qu'elle vit jamais; mais qu'elle l'avoit si bien dressé & façonné, que sa femme s'en devoit trouver cent fois mieux. Et de fait cette dame la voulant voir, alla chez elle en habit dissimulé, dont la courtisane s'en dcuta, & luy tint ce propos que je viens de dire, & pire encore, & plus débordé. Et voilà comme les marys se forgent des couteaux pour se couper la gorge; cela s'entend des cornes: & par ainsi, abusant du saint mariage, Dieu les punit. Et puis veulent avoir leurs revanches sur leurs femmes; en quoy ils sont cent fois plus punissables. Aussi ne m'estonné-je pas, si ce saint docteur disoit que le mariage estoit quasi

une vraie espece d'adultere : cela vouloit-il entendre , quand on en abusoit.

Aussi a-t-on deffendu le mariage (a) à nos prestres ; car venant de coucher avec leurs femmes, & s'estre bien fouillés avec elles , il n'y a point de propos de venir à un sacré autel. Car, ma foy , comme j'ay ouy - dire, aucuns bourdellent plus avec leurs femmes, que non pas les Ruffiens avec les putains des bourdeaux , qui craignant prendre mal , ne s'acharnent avec elles, comme les marys avec leurs femmes , qui sont nettes , & non pas routes ; car j'en ay bien connu , qui leur en ont donné , aussi bien que leur marys à elles.

Les marys , abusant ainsi de leurs femmes , sont fort punissables, comme j'ay ouy-dire à de grands docteurs : que les marys ne se gouvernans pas modestement dans leur lit comme ils doivent, paillardent avec elles comme concubines, n'estant le mariage introduit que pour la nécessité & procréation , & non pour le plaisir desordonné , & paillardise. Ce que nous sçeur très-bien représenter l'empereur Commodus , dit autrement Anchus Verus (b) lorsqu'il dit à sa femme Domitia Cal-

(a) L'abbé qu'on a entendu de nos jours demander publiquement le mariage des prestres ; n'avoit pas prévu cet argument.

(b) Annius Verus. C'étoit le grand-père de cet Empereur.

villa, qui se plaignoit à luy de quoy il portoit à des putains, courtifannes, & autres, ce qu'à elle appartient en son lit, & luy ostoit les menues & petites pratiques : *Supportez, ma femme*, luy dit-il, *qu'avec les autres je soulle mes desirs, d'autant que le nom de femme, & de consort, est un nom de dignité & d'honneur, & non de plaisir & de paillardise.* Je n'ay point encore leu ny trouvé la réponse que luy fit Madame sa femme l'Impératrice ; mais il ne faut douter que, ne se contentant de cette sentence dorée, elle ne luy respondit de bon cœur, & par la voix de la pluspart, voire de toutes les mariées : *Fy de cet honneur, & vive le plaisir ! Nous vivons mieux de l'un que de l'autre.*

Il ne faut non plus douter aussi que la pluspart de nos mariez aujourd'huy, & de tout temps, qui ont de belles femmes, ne disent pas ainsi ; car ils ne se marient & lient, ny ne prennent leurs femmes, si-non pour bien passer leur temps, & bien paillarder en toutes façons, & leur enseigner des préceptes, & pour le mouvement de leurs corps, & pour les débordées & lascives paroles de leurs bouches, afin que leur dormante Vénus en soit mieux esveillée & excitée ; & après les avoir ainsi instruites & desbauschées, si elles vont ailleurs, ils les punissent, les battent, les affoiment, & les font mourir.

Il y a aussi peu de raison en cela, comme si
quelqu'un

quelqu'un avoit desbauché une pauvre fille d'entre les bras de sa mere, & luy eust fait perdre l'honneur de sa virginité, & puis après en avoir fait à sa volonté, la battre & la contraindre à vivre autrement, & en toute chasteté. Vrayment il en est bien temps, & bien à propos! Qui est celuy qui ne le condamne sans raison, & digne d'estre châtié? L'on en peut dire de mesme de plusieurs marys, lesquels, quand tout est dit, desbauchent plus leurs femmes, & leur enseignent plus de préceptes pour tomber en paillardise, que ne font leurs propres amoureux: car ils en ont plus de temps & de loisir que les amants; & venans à discontinuer leurs exercices, elles changent de main, & de maistre à la mode d'un bon cavalcadour, qui prend plus de plaisir cent fois de monter à cheval, qu'un qui n'y entend rien. *Et de malheur*, disoit cette courtisanne, *il n'y a nul mestier au monde, qui soit plus coquin, ny qui desire tant de continue, que celuy de Venus.* En quoy ces marys doivent estre advertis de ne faire tels enseignements à leurs femmes, car ils leur font par trop préjudiciables: ou bien, s'ils voyent leurs femmes leur jouier un faux-bond, qu'ils ne les punissent point, puisque ç'ont esté eux qui leur ont ouvert le chemin.

Si faut-il que je fasse cette digression d'une femme mariée, belle & honneste & d'estoffe que

je ſçay, qui s'addonna à un honneſte Gentilhomme, auſſi plus par jalouſie qu'elle portoît à une autre dame que ce Gentilhomme ay moit & entretenoit, que par amour, Par quoy, ainſi qu'il en jouiſſoit, la Dame luy dit : *A cette heure, à mon grand contentement, triomphé-je de vous & de l'amour que vous portez à une telle !* Le Gentilhomme luy reſpondit : *Une perſonne abbattue, & ſubjuguée & foulée, ne ſçauroit bien triompher.* Elle prend pied à cette reſponſe, comme touchant à ſon honneur, & luy repliqua auſſy-toſt : *Vous avez raiſon,* Et tout-à-coup s'advifa de deſarçonner ſon homme ſubtilement, & ſe deſrober de deſſous luy, & changeant de forme, preſtement & habilement monte ſur luy, & le met ſous elle. Jamais jadis chevalier ou gendarme Romain ne fut ſi prompt & adextre de monter & remonter de ſes chevaux deſultaires, comme fut à ce coup cette dame avec ſon homme, & le manie de meſme, en luy diſant : *A cette heure doncques puis-je bien dire, qu'à bon eſcient je triomphe de vous, puis que je vous tiens abattu ſous moy.* Voylà une dame d'une plaiſante & paillardaſſe ambition d'une façon eſtrange, comme elle le quitta.

J'ay ouy parler d'une fort belle & honneſte Dame de par le monde, ſubjecte fort à l'amour & à la lubricité, qui pourtant fut ſi arrogante, & ſi fiere, & ſi brave de cœur, que quand ce venoit-là, ne

vouloit jamais souffrir que son homme la montast & mist sous soy, & l'abbattist: pensant faire un grand tort à la générosité de son cœur, & attribuant à une grande lâcheté, d'estre ainsi subjuguée, & soumise, à la mode d'une triomphante conquête ou esclavitude; mais vouloit toujours garder le dessus & la prééminence. Et ce qui faisoit de bon pour elle en cela, est que jamais ne voulut s'addonner à un plus grand que soy, de peur qu'usant de son autorité & puissance, luy peust donner la loy, & la peust tourner, virer & fouler, ainsi qu'il luy eust plu: mais en cela choisissoit ses égaux & inférieurs, auxquels elle pouvoit ordonner leur rang, leur assiette, leur ordre, & forme de combat amoureux, ne plus ne moins qu'un sergent-major à ses gens le jour d'une bataille; & leur commandoit de ne l'outrepasser, sur peine de perdre leurs pratiques, aux uns son amour, & aux autres la vie; si que debout ou assis, ou couchés, jamais ne se purent prévaloir sur elle de la moindre humiliation, ny submission, ny inclination, qu'elle leur eust rendu & presté.

Je m'en rapporte au dire & au songer de ceux & celles qui ont traité telles amours, telles postures, assiettes & formes.

Cette Dame pouvoit ordonner ainsi, sans qu'il y allast rien de son honneur prétendu, ny de son

cœur généreux offensé; car ce que j'y ouy dire à aucuns pratics, il y avoit assez de moyens pour faire telles ordonnances & pratiques.

Voilà une terrible & plaisante humeur de femme, & bisarre scrupule de conscience généreuse. Si avoit-elle raison pourtant, car c'est une facheuse souffrance, que d'estre subjuguée, ployée & foulée : & mesme quand l'on pense quelquefois à par foy, & qu'on dit : *Un tel m'a mis sous luy & foulée, par maniere de dire, si non aux pieds, mais autrement* : cela vaut autant à dire.

Cette Dame aussi ne voulut jamais permettre que ses inférieurs la baissassent à la bouche; d'autant, disoit-elle, que le toucher & le tact de bouche à bouche est le plus sensible & précieux de tous les baisers & autres touchers, fust de la main & autres membres : & pour ce, ne vouloit estre halleinée, ny touchée, ny sentir à la sienne une bouche falle, orde, & non pas pareille à la sienne.

Or, sur cecy, c'est une question que j'ay veu traiter à aucuns, quel avantage de gloire a plus grand sur son compagnon, ou l'homme ou la femme, quand ils sont en ces escarmouches & victoires vénériennes?

L'homme allégué pour soi la raison précédente, que la victoire est bien plus grande, quand on tient sa douce ennemie abbatue sous foy, &

qu'il la subjugue, la suppedite, & la dompte à son aise, & comme il lui plaist; car il n'y a si grande Princesse & Dame, que, quand elle est-là, fust-ce avec son inégal ou inférieur, qu'elle n'en souffre la loy & domination qu'en a ordonné Vénus parmy ses statuts: & pour ce, la gloire & l'honneur en demeure très-grands à l'homme.

La femme dit aussi: *Ouy, je confesse que vous devez tenir glorieux quand vous me tenez sous vous, & me suppeditez; mais aussi quand il me plaist, s'il ne tient qu'à tenir le dessus, je le tiens par gayeté, & une gentille volonté qui m'en prend, & non par contrainte.* « Davantage, quand ce » dessus me desplaist, je me fais servir à vous » comme d'un esclave ou forçat de galere, ou » pour mieux dire, vous fais tirer au collier comme » un vrai cheval de charrette, en vous travaillant, » peinant, suant, halletant, efforçant, & faire » les corvées & efforts que je veux tirer de vous. » Cependant, moy, je suis couchée à mon aise, » je vois venir vos coups: quelquefois j'en ris, & » en tire mon plaisir à vous voir en telles alteres, » quelquefois aussi je vous plains de vous voir en » telles alteres, selon ce qu'il me plaist, ou que j'en » ay volonté ou pitié: ou après en avoir en cela très- » bien passé ma fantaisie, je laisse-là mon galand, » las, fatigué, débilité, énervé, qu'il n'en peut » plus, & n'a besoin que d'un bon repos, & de

» quelque bon repas, d'un restaurant, ou de quel-
 » que bon bouillon confortatif. Mais pour telles
 » corvées & tels efforts, je ne m'en sens nulle-
 » ment, si-non que très-bien servie à vos despens,
 » Monsieur le galand, & n'ay autre mal, si-non
 » de fouhaiter quelque autre qui m'en donnaft
 » autant, à peine de le faire rendre comme vous:
 » & par ainsi, ne me rendant jamais, mais faisant
 » rendre mon doux ennemy, je remporte la vraye
 » gloire, d'autant qu'en un duël, celuy qui se
 » rend est deshonoré, & non pas celuy qui
 » combat jusques au dernier point de la mort».

J'ay ouy conter d'une belle & honnefte femme;
 qui, une fois, son mary l'ayant éveillée d'un pro-
 fond sommeil & repos qu'elle prenoit, pour faire
 cela, après qu'il eust fait, elle luy dit: *Vous avez
 fait & moi non*: & parce qu'elle estoit dessus luy;
 elle le lia si bien de mains, de pieds, & de ses
 jambes entrelassées, qu'elle luy dit, *Je vous ap-
 prendray à ne m'esveiller une autre fois*; & le de-
 menant, secoüant, remuant à toute outrance,
 son mari, qui estoit dessous, qui ne s'en pou-
 voit deffaire, & qui suoit, & hannoit, & se las-
 soit, & cryoit mercy, elle lui fit faire une autre
 fois en dépit de luy, & le rendit si las, si attenué
 & flasque, qu'il en devint hors d'haleïne, & luy
 jura d'un bon coup, qu'une autre fois il la pren-
 droit à son heure, humeur & appétit. Le conte

est meilleur à se l'imaginer & représenter, qu'à écrire.

Voilà donc les raisons de la Dame, avec plusieurs autres, qu'elle peut alléguer.

Encore l'homme repliqua la dessus : *Je n'ay point aucun vaisseau ; ny bachot, comme vous avez le vostre ; dans lequel je jette un gasouil de pollution & d'ordure, si ordure se doit appeller la semence humaine jettée par mariage), & pail-lardise, qui vous salisse, & vous y pisse comme dans un pot.*

» Ouy, dit la Dame ; mais aussi-tost ce beau
 » sperme, que vous autres dites estre le sang le
 » plus pur & net que vous avez, vous nous le
 » voyez pisser incontinent, & jeter, ou dans un
 » pot, ou bassin ; ou en un retraits : & le mesler
 » avec autres ordures puantes, sales, vilaines ;
 » car de cinq cents coups que l'on nous touchera,
 » de mille, deux mille, trois mille, voire d'une
 » infinité, nous n'engrossons que d'un coup, &
 » la matrice ne retient qu'une fois, car si le sperme
 » y entré bien, & y est bien retenu, celui-là y
 » est bien logé, mais les autres bien fallaudement ; nous le logeons comme je viens de dire.
 » Voilà pourquoy il ne faut se vanter de nous gasouiller de vos ordures de spermes ; car outre
 » celui-là que nous concevons, nous le jettons ;
 » & le rendons pour n'en faire plus de cas aussi.

» tost que l'avons reçu , & qu'il ne nous en
 » donne plus de plaisir , & en sommes quittes ,
 » en disant : *Monsieur le potagier , voilà vostre*
 » *broüet que je vous rends , & vous le clacque*
 » *là ; il a perdu le bon goust que m'en avez donné*
 » *premierement.* Et notez que la moindre Bagasse
 » en peut dire autant à un Roy ou Prince , s'il
 » l'a repassée ; qui est un grand mespris , d'au-
 » tant que l'on tient le sang royal pour le plus
 » précieux qui soit. Vrayment il est bien logé &
 » gardé plus précieusement que d'un autre ! »

Voilà le dire des femmes , qui est un grand cas
 pourtant , qu'un sang si précieux se pollue & se
 contamine ainsi si falaudement & vilainement :
 ce qui estoit deffendu en la Loy de Moyse , de ne
 se nullement prostituer en terre ; mais on fait bien
 pis , quand on le mesle avec de l'ordure très-orde
 & sale.

Encore si elles faisoient comme un grand Sei-
 gneur , dont j'ay ouy parler , qui , en songeant la
 nuit , s'estoit corrompu parmi les linceuls , les fit
 enterrer , tant il estoit scrupuleux : disant que c'es-
 toit un petit enfant , provenu de-là , qui estoit
 mort ; & que c'estoit dommage & une très-grande
 perte , que ce sang n'eust esté mis dans la matrice
 de sa femme , dont possible l'enfant eust esté en vie.

Il se pouvoit bien tromper par-là ; d'autant que
 de mille habitations que le mary fait avec sa

Femme l'année, possible, comme j'ay dit, n'en devient elle grosse, non pas une fois en sa vie, voire jamais pour aucunes femmes, qui sont bréhaignes, stériles & ne conçoivent jamais : dont est venu l'erreur d'aucuns mescréants, que le mariage n'avoit esté tant institué pour la procréation, que pour le plaisir; ce qui est mal creu, & mal parlé : car encore qu'une femme n'engrosse toutes les fois qu'on l'entrepren, c'est pour quelque volonté de Dieu à nous occultée, & qui en veut punir, & mary, & femme; d'autant que la plus grande bénédiction que Dieu nous puisse envoyer en mariage, c'est une bonne lignée, & non par concubinage, dont il y a plusieurs femmes qui prennent un grand plaisir d'en avoir de leurs amants, & d'autres non, lesquelles ne veulent permettre qu'on leur lasche rien dedans, tant pour ne supposer des enfants à leur marys qui ne soient à eux, que pour ne leur sembler faire tort, & les faire cocus, si la rosée leur seroit entrée dedans, ny plus ny moins qu'un estomach débile & mauvais ne peut estre offensé pour prendre de mauvais & indigestifs morceaux, pour les mettre dans la bouche, les mascher, & puis les cracher en terre.

Aussi par le mot de cocus, porté par les oiseaux d'Avril, qui sont ainsi appellés pour aller pondre au nid des autres, les hommes s'appellent cocus par

antonomie (a) quand les autres viennent pondre dans leur nid, qui est le cas de leurs femmes, qui est autant à dire, leur jeter leur semence, & leur faire des enfans.

Voilà comme plusieurs femmes ne pensent faire faute à leurs marys, pour mettre dedans & s'ébaurdir leur saoul, mais qu'elles ne reçoivent point de leur semence: ainsi sont-elles consciencieuses de bonne façon; comme une Grande, dont j'ay ouy parler, qui disoit à son serviteur: *Esbattez-vous, & donnez-moy du plaisir; mais, sur vostre vie, donnez-vous garde de ne m'aroufer rien là-dedans, non d'une seule goutte: autrement, il vous y va de la vie.* Si bien, il falloit bien que l'autre fust sage, & qu'il espiast le temps de Mascaret (b), quand il devoit venir.

J'ay ouy faire un pareil conte au Chevalier de Sanzay de Bretagne, un très-honneste & brave Gentilhomme, lequel, si la mort n'eust entrepris sur son jeune âge, fust esté un grand homme de mer, comme il avoit un très-bon commencement; aussi en portoit-il les marques & enseignes: car il avoit eu un bras emporté d'un coup de canon, en un combat qu'il fit sur mer. Le malheur fut pour luy, qu'il fut pris des corsaires, & mené en Al-

(a) Antonomasie:

(b) Voyez *Ménage*, *Diç.*, *Etym.* au mot *Mascaret*:

ger. Son maistre qui le tenoit esclave, estoit le Grand-Prestre de la Mosquée, qui avoit une très-belle femme, qui vint à s'amouracher si fort dudit Sanzay, qu'elle luy commanda de venir en amoureux plaisir avec elle, & qu'elle lui feroit très-bon traitement, meilleur qu'à aucun de ses autres esclaves, mais sur-tout, elle luy commanda très-expressement, & sur la vie, & une prison très-rigoureuse, de ne lancer en son corps une seule goutte de sa semence; *d'autant*, disoit-elle, *qu'elle ne vouloit estre pollué ny contaminée du sang Chrestien*, dont elle penseroit offenser grandement, & la Loy & son Grand-Prophete Mahomet: & de plus luy commanda, qu'encore qu'elle fust en ses plus chauds plaisirs, quand bien elle luy commanderoit cent fois de hasarder le paquet tout à trac, qu'il n'en fist rien; d'autant que ce seroit le grand plaisir, duquel elle estoit ravie, qui le lui feroit dire, & non pas la volonté de l'ame.

Ledit Sanzay, pour avoir bon traitement, & plus grande liberté, encore qu'il fust Crestien, ferma les yeux pour ce coup à sa Loy; car un pauvre esclave, rudement traité & misérablement enchaîné, peut s'oublier bien quelquefois. Il obéit à la Dame, & fut si sage & si astreint à son commandement, qu'il commanda fort bien à son

plaisir; & mouloit au moulin de sa Dame tousjours très-bien, sans y faire couler de l'eau: car quand l'escluse de l'eau vouloit se rompre, & se deborber, aussi-tost il la retiroit, la resserroit, & faisoit escouler où il pouvoit; dont cette Dame l'en ayma davantage, pour estre si astreint à son estroit commandement, encore qu'elle criaist: *Laschez, je vous en donne permission*: mais il ne voulut oneques; car il craignoit d'estre battu à la turque, comme il voyoit ses autres compagnons devant soy.

Voilà une terrible humeur de femme, & pour ce, il semble qu'elle faisoit beaucoup, & pour son ame qui estoit Turque, & pour l'autre qui estoit Chrestien, puis qu'il ne se deschargeoit nullement avec elle; si me jura-t-il qu'en sa vie il ne fut en telle peine.

Il me fit un autre conte, le plus plaisant qu'il est possible, d'un trait qu'elle luy fit; mais d'autant qu'il est par trop fallaud, je m'en tairay, de peur d'offenser les oreilles chastes.

Du depuis, ledit Sanzay fut racheté par les siens, qui sont gens d'honneur & de bonne maison en Bretagne, & qui appartient à beaucoup de Grands, comme à Monsieur le Connestable, qui ayroit fort son frere aîné, & qui luy ayda beaucoup à cette délivrance, laquelle ayant eue,

il vint à la Cour, & nous en conta fort à Monsieur de Strozze, & à moy, de plusieurs choses, & entr'autres il nous fit ces contes.

Que dirons-nous maintenant d'aucuns marys ; qui ne se contentent de se donner du contentement & plaisir paillard de leurs femmes, mais en donnent de l'appétit, soit à leurs compagnons & amys, soit à d'autres, ainsi que j'en ay connu plusieurs, qui leur louent leurs femmes, leur disent leurs beautez, leur figurent leurs beaux membres & parties du corps, leur représentent leurs plaisirs qu'ils ont avec elles, & les folastrieres dont elles usent envers eux, les leur font baiser, & taster, voire voir nues ?

• Que méritent-ils, ceux-là, si - non qu'on les fasse cocus bien à point, ainsi que fit Gigès, par le moyen de sa bague, au Roy de Candalles, ou au Roy des Lydiens ; tel quel soit qu'il estoit ? Luy ayant loüé la rare beauté de sa femme, comme si le silence luy faisoit tort & dommage, & puis la luy ayant monstrée toute nue, en devint si amoureux qu'il en jouit à son gré, & le fit mourir, & s'impatronifa de son royaume. On dit que la femme en fut si désespérée, pour avoir esté représentée toute nue, qu'elle força Gigès à ce méchant tour, en luy disant : *Ou celuy qui t'a pressé & conseillé de telle chose, faut qu'il meure de ta main ; ou toy qui m'as regardée toute nue, tu*

meure de la main d'un autre. Certes , ce Roy estoit bien de loisir , de donner ainsi appétit d'une viande nouvelle , si bonne & belle , & qu'il devoit tenir si chere.

Louis , Duc d'Orléans , tué à la porte Baudelle (a) à Paris , fist bien au contraire , grand desbaucheur des Dames de la Cour , & tousjours des plus grandes ; car ayant avec luy couché une fort belle & grande Dame , ainsi que son mary vint en sa chambre pour luy donner le bon jour , il alla couvrir la teste de sa Dame , femme de l'autre , d'un linceul , & luy descouvrit tout le corps , luy faisant voir tout nud & toucher à son bel aise , avec deffense expresse de la vie de n'oster le linge du visage , ny de la descouvrir aucunement , à quoy il n'osa contrevénir ; luy demandant , par plusieurs fois , ce qui lui sembloit de ce beau corps tout nud ? L'autre en demeura tout perdu , & grandement satisfait.

Le Duc luy bailla congé de sortir de la chambre , ce qu'il fist , sans jamais avoir peu connoistre que ce fust sa femme.

S'il l'eust bien veue & connue toute nue , comme plusieurs que j'ay veu , il l'eust connue à plusieurs choses possible , dont il fait bon les visiter par le corps.

(a) Baudet , ou Barbette , comme dit Mezeray.

Elle, après son mary party, fut interrogée par Monsieur d'Orléans si elle avoit eu l'allarme? Et je vous laisse à penser ce qu'elle en dit, & la peine & l'altère en laquelle elle fut l'espace d'un quart d'heure; car il ne falloit qu'une petite indiscretion, ou la moindre défobéissance que son mary eust commise. Il est vray, ce dit Monsieur d'Orléans, mais qu'il l'eust tué aussi-tost, pour l'empescher du mal qu'il eust fait à sa femme.

Et le bon fut de ce mary, qu'estant la nuit d'après couché avec sa femme, il luy dit que Monsieur d'Orléans luy avoit fait voir la plus belle femme nue qu'il vit jamais; mais quant au visage qu'il n'en sçavoit que dire, d'autant qu'il luy avoit interdit.

Je vous laisse à penser ce qu'en pouvoit dire sa femme dans sa pensée. Et de cette Dame tant grande, & de Monsieur d'Orléans, on dit qu'il en sortit ce brave & vaillant bastard d'Orléans, le soutien de la France, & le fléau de l'Angleterre, & duquel est sortie cette noble & généreuse race des Dunois.

Or, pour retourner encore à nos marys, prodiges de la veue de leurs femmes nues, j'en sçay un. Par un matin, un sien compagnon l'estant allé voir dans sa chambre ainsi qu'il s'habilloit, luy montra sa femme toute nue, & estendue de tout son long toute endormie, & s'estant elle-

mesme ostée ses linceuls de dessus elle , d'autant qu'il faisoit grand chaud, luy tira les rideaux à demy , si bien que le soleil levant donnant dessus elle , il eut loisir de la contempler à son aise , où il ne vit rien que tout beau en perfection , & y peut paistre ses yeux , non tant qu'il eust voulu , mais tant qu'il peut ; & puis le mary & luy s'en allerent chez le Roy.

Le lendemain , le Gentilhomme , qui estoit fort serviteur de cette Dame honneste , luy raconta cette vision , & mesme luy figura beaucoup de choses qu'il avoit remarquées en ses beaux membres , jusques aux plus cachées ; & si le mary le luy figura & confirma , & que c'estoit luy-mesme qui avoit tiré le rideau.

La dame , par le dépit qu'elle conçeut contre son mary , se laissa aller , & s'octroya à son amy , par ce seul sujet ; ce que tout son service n'avoit sçeu gagner.

J'ay connu un très-grand Seigneur , qui , un matin , voulant aller à la chasse , & ses Gentilhommes l'estant venu trouver à son lever , ainsi qu'on le chaussoit , & avoit sa femme couchée près de luy , & qui luy tenoit son cas en pleine main : il leva si promptement la couverture , qu'elle n'eust loisir de lever la main où elle estoit posée , que l'on l'y vit à l'aïse , & la moitié de son corps ; & en se riant , il dit à ces Messieurs
qui

qui estoient présents : *He bien , Messieurs , ne vous ay-je pas fait voir choses & autres de ma femme?* Laquelle fut si despitée de ce trait , qu'elle luy en voulut un mal extreme , & mesme pour la surprise de cette main ; & possible depuis elle le luy rendit bien.

J'en scay un autre d'un grand Seigneur , lequel connoissant qu'un sien amy & peu parent , estoit amoureux de sa femme , fust ou pour lui en faire venir l'envie davantage , ou du despit & désespoir qu'il pouvoit concevoir de quoy il avoit une si belle femme , & luy n'en taistroit point , la luy montra un matin , l'estant allé voir , dans le lit , tous deux couchés ensemble , à demy-nue. Et si fit bien pis : car il luy fit cela devant luy-mesme , & la mit en besogne , comme s'il eust esté à part ; encore prioit-il cet amy de bien voir le tout , & qu'il faisoit tout cela à sa bonne grace.

Je vous laisse à penser , si la Dame , par une telle privauté de son mary , n'avoit pas occasion de faire l'autre à son mary toute entiere , & à bon escient , & s'il n'estoit pas bien employé , qu'il en portast les cornes.

J'ay ouy parler d'un autre grand Seigneur , qui le faisoit ainsi à sa femme devant un grand Prince son maistre ; mais c'estoit par sa priere & commandement , qui se délectoit à tel plaisir.

Ne sont-il pas donc ceux-là coupables ; puis-

qu'ayant esté leurs propres maquereaux , ils en veulent estre les bourreaux ?

Il ne faut jamais montrer sa femme nue, ny ses terres, pays, ny places, comme je tiens d'un grand Capitaine, à propos de Monsieur de Savoye, qui desconseilla & dissuada nostre Roy Henry troisieme, quand à son retour de Pologne il passa par la Lombardie, de n'aller ny entrer dans la ville de Milan; luy alléguant que le Roy d'Espagne en pourroit prendre quelque ombrage: mais ce n'estoit pas cela; il craignoit que le Roy y estant, & la visitant bien à point, & contemplant sa beauté, richesse & grandeur, qu'il ne fust tanté d'une extrefme envie de la ravoir, & reconqué:ir par bon & juste droit, comme avoient fait ses prédécesseurs. Et voilà la vraye cause, comme dit un grand Prince qui le tenoit du feu Roy, qui connoissoit cette enclouëure: mais pour complaire à Monsieur de Savoye & ne rien altérer à l'endroit du Roy d'Espagne, il prit son chemin à costé, bien qu'il eust toutes les envies du monde d'y aller, à ce qu'il me fit cet honneur, quand il fut de retour à Lyon, de me le dire; en quoy ne faut douter que Monsieur de Savoye ne fust plus Espagnol que François.

: J'estime les marys aussi condamnables, lesquels, après avoir reçu la vie par la faveur de leurs femmes, en demeurent tellement ingrats,

que, pour le soupçon qu'ils ont de leurs amours avec d'autres, les traitent très-rudement, & jusqu'à attenter sur leurs vies.

J'ay ouy parler d'un Seigneur, sur la vie duquel aucuns conjurateurs ayant conjuré & conspiré, sa femme, par supplications, les destourna, & le garantit d'estre massacré, dont depuis elle en a esté très-mal reconnue, & traitée très-rigoureusement.

J'ay veu aussi un Gentilhomme, lequel ayant esté accusé & mis en justice pour avoir fait très-mal son devoir à secourir son général en une bataille, si bien qu'il le laissa tuer sans aucune assistance ny secours; estant prest d'estre sentencié & condamné d'avoir la teste tranchée, nonobstant vingt mille escus qu'il présenta pour avoir la vie sauve; sa femme, ayant parlé à un grand Seigneur de par le monde, & couché avec luy par la permission & supplication dudit mary; ce que l'argent n'avoit sçeu faire, sa beauté & son corps l'exécuta, & lui sauva la vie & la liberté: depuis il la traita si mal que rien plus. Certes tels marys cruels & enragés sont très-misérables.

D'autres en ay-je connus, qui n'ont pas fait de mesme; car ils ont bien sçeu recognoistre le bien d'où il venoit, & honoroient ce bon trou toute leur vie, qui les avoit sauvés de la mort.

Il y en avoit encore une autre sorte de cocus,

qui ne se font contentez d'avoir esté ombrageux en leur vie ; mais allant mourir , & sur le point du trespas , le font encore : comme j'en ay connu un , qui avoit une fort belle & honneste femme , mais pourtant qui ne s'estoit point tousjours étudiée à luy feul. Ainsi qu'il vouloit mourir , il luy disoit : *Ha ! m'amie , je m'en vais mourir ; & plust à Dieu que vous me tinssiez compagnie , & que vous & moy allassions ensemble en l'autre monde ! Ma mort ne m'en seroit pas si odieuse , & je la prendrois plus en gré.* Mais la femme , qui estoit jeune & très-belle , agée de trente-sept ans , ne le voulut point suivre , ny croire pour ce coup-là ; & ne voulut faire la sotte , comme nous lisons de Evadné , fille de Mars & de Thebé , femme de Capanée , laquelle l'ayma si ardemment , que luy estant mort , aussi-tost que son corps fut jetté dans le feu , elle se jetta après toute vive , & se brussa & se consumma avec luy , par une grande confiance & force , & ainsi l'accompagna à sa mort.

Alceste fit bien mieux ; car ayant sçeu par l'oracle , que son mary Admete , Roy de Thessalie , devoit mourir bientôt , si sa vie n'estoit rachetée par la mort de quelques autres de ses amis , elle soudain se precipita à la mort , & sauva son mary.

Il n'y a plus meshuy de ces femmes si charitables , qui veulent aller de leur gré dans la fosse

avant leurs marys , ny les suivre. Non , il ne s'en trouve plus : les meres en font mortes , comme disent les macquignons des chevaux de Paris , quand on n'en trouve plus de bons.

Et voilà pourquoy j'estimois ce mary , que je viens de dire & d'alléguer , mal-habile de tenir ces propos à sa femme si fascheux , pour la convier à la mort , comme si c'eust esté quelque beau festin pour l'y convier. C'estoit une belle jalousie , qui lui faisoit parler ainsi , qu'il concevoit en foy du desplaisir qu'il pouvoit avoir aux enfers là-bas ; quand il verroit sa femme , qu'il avoit si bien dressée , entre les bras d'un sien amoureux , ou de quelque autre mary nouveau.

Quelle forme de jalousie voilà , qu'il fallut que son mary en fust saisi alors , & qu'à tous les coups il luy disoit , que , s'il en rechappoit , il n'endureroit plus d'elle ce qu'il en avoit enduré : & , tant qu'il a vescu , il n'en avoit point esté atteint , & luy la laissoit faire à son bon gré & plaisir.

Ce brave Tancrede n'en fit pas de mesme , luy qui autrefois se fit jadis tant signaler en la guerre sainte : estant sur le point de la mort , & sa femme près de luy dolente , avec le Comte de Tripoly , il les pria tous deux après sa mort de s'espouser l'un l'autre , & le commanda à sa femme ce qu'ils firent.

·Pensez qu'il en avoit veu quelques approches d'amour en son vivant ; car elle pouvoit estre aussi bonne vesse , que sa mere la Comtesse d'Anjou , laquelle après que le Comte de Bretagne l'eut entretenuë longuement , elle vint trouver le Roy de France Philippes , qui la mena de mesme & luy fit cette fille bastarde , qui s'appelloit Cicile , & puis la donna en mariage à ce valeureux Tancrede , qui certes , par ses beaux exploits , ne méritoit pas d'estre Cocu.

·Un Albanois , ayant esté condamné de-là les monts , d'estre pendu pour quelques forfaits , estant au service du Roi de France , ainsi qu'on le menoit au supplice , il demanda à voir sa femme , & luy dire adieu , qui estoit une très-belle femme & agréable. Ainsi donc qu'il lui disoit adieu , en la baissant , il luy tronçonna tout le nez avec belles dents , & le luy arracha de son beau visage. En quoy la Justice l'ayant interrogé , pourquoy il avoit fait cette vilainie à sa femme , il répondit , qu'il l'avoit faite de belle jalousie , d'autant , ce disoit-il , qu'elle est très-belle , & pour ce , après ma mort , je sçay qu'elle sera aussi-tost recherchée & aussi-tost abandonnée à un autre de mes compagnons ; car je la connois fort paillardes , & qu'elle m'oublieroit incontinent. *Je veux donc , qu'après ma mort , elle aye de moy souvenance ; qu'elle pleure , & qu'elle soit affligée ; si elle ne*

l'est par ma mort , au moins qu'elle le soit pour estre deffigurée ; & qu'aucun de mes compagnons n'en aye le plaisir que j'ay eu avec elle. Voilà un terrible jaloux !

J'en ay ouy parler d'autres , qui , se sentans vieux , caducs , bleffez , atténuez & proche de la mort , de beau dépit de jalousie , secretement ont avancé les jours à leurs moitiés , mesme quand elles ont esté belles.

Or , sur ces bisarres humeurs de ces marys cruels & tyrans , qui font mourir ainsi leurs femmes , j'ay ouy faire une dispute : sçavoir , s'il est permis aux femmes , quand elles s'apperçoivent ou se doutent de la cruauté & massacre que leurs marys veulent exercer envers elles , de gagner le devant , & jouer à la prime ; & pour se fauver , les faire jouer les premiers , & les envoyer devant faire les logis en l'autre monde ?

J'ay ouy maintenir que ouy , & qu'elles le peuvent faire ; non selon Dieu , car tout meurtre est deffendu , ainsi que j'ay dit ; mais selon le monde , prou : & se fondent sur ce mot , qu'il vaut mieux prévenir , que d'estre prévenu. Car enfin , chacun doit estre curieux de sa vie : & puisque Dieu nous l'a donnée , il la faut garder jusques à ce qu'il nous appelle par notre mort. Autrement , sçachant bien leur mort , & s'y aller précipiter , & ne la fuir , quand elles peuvent , c'est se tuer soy - mesme ;

chose que Dieu abhorre fort : par quoy c'est le meilleur de les envoyer en ambassade devant, & en parer le coup : ainsi que fit Blanche d'Overbruck à son mary le Sieur de Flavy, Capitaine de Champagne & Gouverneur, qui trahit & qui fut cause de la mort de la Pucelle d'Orléans. Et cette Dame Blanche, ayant sceu que son mary la vouloit faire noyer, le prévint; & avec l'ayde de son barbier, l'estouffa & l'estrangla dont le Roy Charles septiesme luy en donna aussi-tost la grace, à quoy aussi ayda bien la trahison du mary, pour l'obtenir plus facilement, possible, que toute autre chose. Cela se trouve aux Annales de France, & principalement en celles de Guyenne.

De mesme en fit une Dame de la Borne, du regne du Roy François Premier, qui accusa & défera son mary à la Justice, de quelques folies faites & crimes possibles énormes qu'il avoit faits avec elle, & autres, le fit constituer prisonnier, & sollicita contre luy, & luy fit trancher la teste. J'ay ouy faire ce conte à ma grand'mere, qui la disoit de bonne maison & belle femme. Celle-là gagna bien le devant.

La Reyne Jeanne de Naples Premiere en fit de mesme à l'endroit de l'Infant de Majorque, son tiers mary, à qui elle fist trancher la teste, pour la raison que j'ay dite en son Discours (a); mais il

(a) Ci-dessus dans les Femmes illustres.

pouvoit bien estre qu'elle se craignoit de luy, & le vouloit despescher : le premier à quoy elle avoit raison, & toutes les semblables d'en faire de mesme, quand elles se doutent de leurs galands.

J'ay ouy parler de beaucoup de Dames, qui se sont acquittées de ce bon office, & se sont eschappées par cette façon : & mesme j'en ay connu une, laquelle, ayant esté trouvée avec son amy par son mary, il n'en dit rien, ny à l'un ny à l'autre, mais s'en alla courroucé, & la laissa là-dedans avec son amy, fort pantoisie & désolée, & en grande altération. Mais la Dame fut résolue jusques à là, de dire : *Il ne m'a rien dit, ny fait, pour ce coup. Je crains qu'il ne me la garde bonne, & sous mine ; mais si je le croyois, & estois assurée qu'il me deust faire mourir, j'aviserois à luy faire sentir la mort le premier.* La fortune pour elle fut si bonne, qu'au bout de quelque temps il mourut de soy-mesme : dont bien luy en prit ; car oncques puis il ne luy avoit fait bonne chere, quelque recherche qu'elle luy fist.

Il y a encore une autre dispute & question sur ces fols & enragés marys & dangereux cocus ; à sçavoir sur lesquels des deux ils se doivent prendre & venger, ou sur leurs femmes, ou sur leurs amants ?

Il y en a qui ont dit, seulement sur la femme, se fondant sur ce proverbe italien, que *morta la*

bestia, morta la rabbia o veneno (a) : pensant ce leur semble estre bien allégés de leur mal, quand ils ont tué celle qui fait la douleur; ny plus ny moins que font ceux qui sont picqués de l'escorpion; le plus souverain remede qu'ils ont, c'est de le tuer ou l'escarbouller, & l'appliquer sur la morsure & playe qu'il a faite : & disent volontiers & coustumiérement, que ce sont les femmes qui sont plus punissables. J'entends les grandes Dames, & de haute guise, & non de petites, communes & de basse marche : car ce sont elles, par leurs beaux attraits, privautés, commandemens, & pareilles, qui attaquent les escarmouches, que les hommes ne les font que soustenir; & que plus sont punissables ceux qui demandent & levent guerre, que ceux qui la deffendent : & bien souvent les hommes ne se jettent en tels lieux périlleux & hauts, sans l'appel des dames, qui leur signifient en plusieurs façons leurs amours; & ainsi qu'on voit, qu'en une bonne, grande & forte ville de frontiere, il est mal-aisé d'y faire entreprise ny surprise, s'il n'y a quelque fourde intelligence parmy aucuns de ceux de dedans, ou qui ne vous y poussent, attirent, & ne leur tiennent la main.

(a) C'est-à-dire : morte la bête, morte la rage ou le venin.

Or, puisque les femmes sont un peu plus fragiles que les hommes, il leur faut pardonner, & & croire, que quand elles se sont mises une fois à aimer, & mettre l'amour dans l'ame, qu'elles l'exécutent à quelque prix que ce soit, ne se contentant, non pas toutes, de le couvrir là dedans, & se consumer peu-à-peu, & en devenir seiches & allanguies, & pour ce en effacer leur beauté, qui est cause qu'elles desirent en guérir, & en tirer du plaisir, & ne mourir du mal de la Furette (a), comme on dit.

Certes, j'ay connu plusieurs belles Dames de ce naturel, lesquelles, les premières, ont plustot recherché leurs androgynes que les hommes, & sur divers subjects; les unes pour les voir beaux, braves, vaillants & agréables; les autres pour en escroquer quelques sommes de deniers, d'autres pour en tirer des perles, des pierreries, des robes de toille d'or & d'argent, ainsi que j'ay veu qu'elles en faisoient autant de difficulté d'en tirer, comme un marchand de sa denrée: aussi dit-on *que femme qui prend, femme se vend*. D'autres, pour avoir de la faveur de la Cour: autres, de gens de justice, comme plusieurs que j'ay connues, lesquelles n'avoient pas bon droit, le faisoient bien venir par

(a) Dans ce proverbe, la *Furette* est prise pour l'*Hermine*, qui, dit-on, aime mieux se laisser prendre, que de se salir.

leurs cas , & par leurs beautez , & d'autres , pour en tirer la suave substance de leurs corps.

J'ay veu plusieurs Femmes si amoureuses de leurs amants , que quasi elles les suivoient ou couroient à force , & dont le monde en portoit la honte pour elles.

J'ay connu une fort belle Dame , si amoureuse d'un Seigneur de par le monde , qu'au lieu que les serviteurs portent ordinairement les couleurs de leurs Dames , cette-cy au contraire les portoit de son serviteur. J'en nommerois bien les couleurs ; mais elles seroient une trop grande descouverte.

J'en ay connu une autre , de laquelle le mary ayant fait un affront à son serviteur en un tournoy qui fut fait en la Cour , cependant qu'il estoit en la salle du bal , & en faisoit son triomphe ; elle s'habilla de despit en homme , & alla trouver son amant , & luy porter pour un moment son cas , tant elle en estoit amoureuse , qu'elle en mouroit.

J'ay connu un honneste Gentilhomme , & des moins deschirez de la Cour , lequel , ayant envie un jour de servir une des belles & honnestes Dames , s'il en fut oncques , parce qu'elle luy en donnoit beaucoup de sujets de son costé , & de l'autre , il faisoit du retenu pour beaucoup de raisons & de respects ; cette Dame pourtant , y ayant mis son amour , & à quelque hafard que ce fust , elle en avoit jetté le dé , ce disoit-elle : elle ne cessa jamais

de l'attirer à foy par les plus belles paroles de l'amour qu'elle peut dire , dont entr'autres estoient celles-cy : *Permettez au moins que je vous ayme , si vous ne me voulez aymer , & ne regardez à mes mérites , à mes affections & passions* : encore certes qu'elle emportast le Gentilhomme au poids en perfections. Là-dessus, qu'eust peu faire le Gentilhomme, si non l'aymer, puis qu'elle l'aymoit, & la servir, pour demander le salaire & récompense de son service, qui est, comme la raison veut, que quiconque fert, il faut qu'on le paye.

J'alléguerois une infinité d'autres Dames, plustost recherchantes que recherchées. Voilà donc pourquoy elles ont plus de coulpes que leurs amants. Car si elles ont une fois entrepris leurs hommes, elles ne cessent jamais, qu'elles n'en viennent à bout, & ne les attirent par leurs regards attirants, par leurs beautez, par gentilles graces, & qu'elles s'estudient à façonner en cent mille façons, par leur fard subtilement appliqué sur leurs visages, si elles ne l'ont beau, par leurs beaux affiquets, leurs riches & gentilles coëffures, & tant bien accommodées, & leurs pompeuses & superbes robbes, & sur-tout par leurs paroles friandes & à demy-lascives, & puis par leurs gentils & folastres gestes & privauitez, & par présents & dons; & voilà comme ils sont pris; & estant ainsi pris, il faut qu'ils les pren-

ment : & par ainsi, dit-on, que leurs marys se doivent venger sur elles.

D'autres disent, qu'il se faut prendre qui peut sur les hommes, ny plus ny moins que ceux qui assiégent une ville; car ce sont ceux qui premiers font faire les chamades les somment, qui premiers reconnoissent, premiers font les approches, premiers dressent gabionnades & cavalliers & font les tranchées, premiers font les batteries, ou premiers vont à l'assaut, & premiers parlementent : ainsi dit-on des amants.

Car comme les plus hardis, vaillants & résolus assaillent le fort de pudicité des dames, lesquelles, après toutes les formes d'assaillement, observées par grande importunité, sont contraintes de faire le signal, & recevoir leurs doux ennemys dans leurs forteresses : en quoy me semble qu'elles ne sont si coupables qu'on diroit bien; car se deffaire d'un importun, est bien mal-aisé, sans y laisser du sien: ainsi que j'en ay veu plusieurs, qui par longs services & grandes persévérances, ont jouy de leurs maistresses, qui dès le commencement, ne leur eussent donné, par maniere de dire, leurs fesses à baiser : les contraignants jusques - là quasi, au moins aucunes, que la larme à l'œil, leur donnoient de cela, ny plus ny moins que l'on donne à Paris bien souvent l'aumosne aux gueux de *l'Hospiere*,

plus par importunité, que de dévotion, ny pour l'amour de Dieu : ainsi font plusieurs femmes, plustot pour estre trop importunées, que pour estre amoureuses, & mesme à l'endroit d'aucuns Grands, lesquels elles craignent, & n'osent leur refuser, à cause de leur autorité, de peur de leur desplaire, & en recevoir puis après du scandale, & un affront signalé, au plus grand détrimment de leur honneur, comme j'en ay veu arriver de grands inconveniens sur ce sujet.

Voilà pourquoy les mauvais marys, qui se plaignent tant au sang & meurtre, & au mauvais traitement de leurs femmes, n'y doivent estre si prompts; mais premièrement faire une enqueste sourde de toutes choses, encore que telles connoissances leur soient fascheuses & fort subjectes à s'en gratter la teste, qui leur en demange, & mesme qu'aucuns, misérables qu'ils sont, leur en donnent toutes les occasions du monde.

Ainsi que j'ay connu un grand Prince estrangier, qui avoit épousé une fort belle & honneste femme. Il en quitta l'entretien, pour se mettre à une autre femme, qu'on tenoit pour courtisane de réputation. D'autres que c'estoit une Dame d'honneur qu'il avoit desbauchée : & ne se contentant de cela, quand il la faisoit coucher avec luy, c'estoit en une chambre basse par-dessous celle de sa femme, & dessous son lit; & lorsqu'il vouloit monter sur sa

maistresse, ne se contentant du tort qu'il luy faisoit; mais par une risée & mocquerie, avec une demy-pique, il frapport deux ou trois coups contre le plancher, & s'écrioit à sa femme, en luy disant: *Brinde, ma femme.* Ce dedain & mespris dura quelques jours, & fascha fort à sa femme, qui, de désespoir & vengeance, s'acosta d'un fort honneste Gentilhomme, à qui elle dit un jour privement: *Un tel, je veux que vous joüissiez de moy; autrement je sçay un moyen pour vous ruiner.* L'autre, bien content d'une si belle adventure, ne la refusa pas. Par quoy, ainly que son mary avoit son amie entre ses bras, & elle aussi son amy: ainly qu'il luy crioit *Brinde*, elle luy respondoit aussi, & moy à vous; ou bien: *Je m'en vais vous (a) plaiger.* Ces *Brindes*, ces paroles & ces responfes, de telle façon & mode qu'ils s'accommodoient en leurs montures, durerent assez long temps; jusqu'à ce que ce Prince fin & douteux, se douta de quelque chose, & y faisant faire le guet, trouva que sa femme le faisoit gentiment cocu, & faisoit *Brinde* aussi-bien que luy, par revanche & vengeance. Ce qu'ayant bien au vray connu, tourna & changea sa comédie en tragédie; & l'ayant pour la dernière fois conviée à son *Brinde*, & elle luy ayant rendu sa responfe & son change, monta soudain en-haut,

(a) C'est-à-dire donner caution: ici le sens du mot *pleiger* est de répondre au défi.

& ouvrant & faussant la porte, entre dedans, & luy remonstre son tort. Elle, de son costé, luy dit: *Je sçay bien que je suis morte; tuë-moy hardiment. Je ne crains point la mort, & la prends en gré, puisque je me suis vengée de toy, & que je t'ay fait cocu & beccornu, toy m'en ayant donné occasion, sans laquelle je ne me fusse jamais forfaite; car je t'avois voüé toute fidélité, & je ne l'eusse jamais violée pour tous les beaux subjects du monde. Tu n'estois pas digne d'avoir une si honnestre femme que moy. Or, tuë moy donc à cette heure: & si tu as quelque pitié en ta main, pardonne, je te prie, à ce pauvre Gentilhomme, qui de soy n'en peut mais; car je l'ay appellé, voire pressé à mon ayde, pour ma vengeance. Le Prince, par trop cruel, sans aucun respect, les tue tous deux. Qu'eust fait là dessus cette pauvre Princesse sur ces indignitez & mespris du mary, si-non à la défespérade pour le monde, faire ce qu'elle fit. D'aucuns l'excuseront, d'autres l'accuseront; & il y a beaucoup de raisons là-dessus, & pieces à rapporter.*

Dans les *Cent Nouvelles de la Reyne de Navarre*, il y a celle & très-belle de la Reyne de Naples, quasy pareille à celle-cy, qui de mesme se vengea du Roy son mary; mais la fin n'en fut si tragique.

Or, laissons là ces Diabes & enragés Cocus, & n'en parlons plus; car ils sont odieux & mal

plaisants, d'autant que je n'aurois jamais fait, si je les voulois tous d'escrire, aussi que le subject n'en est beau ny plaisant.

Parlons un peu des gentils cocus, & qui sont bons compagnons, de douce humeur, & d'agréable fréquentation, & de sainte patience, desbonnaires, traitables, fermans les yeux, & bons hommes.

Or, de ces Cocus, il y en a qui le sont en herbe, il y en a qui le sçavent avant se marier, c'est-à-dire que leurs Dames veufves ou Damoiselles ont fait le faut; & d'autres n'en sçavent rien, mais les espouset sur leur foy, & de leurs peres & meres, parents & amys.

J'en ai connu plusieurs qui ont espoufé beaucoup de femmes & de filles, qu'ils sçavoient bien avoir esté repassées en la monstre d'aucuns Roys, Princes, Seigneurs, Gentilshommes, & plusieurs autres; & pourtant, ravys de leurs amours, de leurs biens, de leurs joyaux, de leur argent qu'elles avoient gagné au mestier amoureux, n'ont fait aucun scrupule de les espoufer. Je ne parleray point à cette heure que des filles.

J'ay ouy parler d'une fille d'un très-grand & souverain Seigneur, laquelle estant amoureuse d'un Gentilhomme, se laissant aller à luy, de telle façon qu'ayant recueilly les premiers fruits de leurs amours, en fut si friande, qu'elle le tint un mois

entier dans son cabinet , le nourrissant de restaurants , de bouillons friands , de viandes délicates & rescaldatives , pour l'allambiquer mieux , & en tirer sa substance : & ayant fait sous luy son premier apprentissage , continua ses leçons sous luy tant qu'il vesquit , & sous d'autres ; & puis elle se maria en l'âge de quarante-cinq ans à un Seigneur , (a) qui n'y trouva rien à redire , encore bien-ayse pour le beau mariage qu'elle luy porta.

Boccace dit un proverbe , qui couroit de son temps , que *Bouche baisée* , d'autres disent *Filles qui ont passé le temps* , ne perdent jamais leur fortunes , mais bien la renouvellent , ainsi que fait la lune : & sur ce proverbe allegue-t-il sur un conte qu'il fait de cette fille si belle du Sultan d'Egypte , laquelle passa & repassa par les piques de neuf divers amoureux , les uns après les autres , pour le moins plus de trois mille fois. Enfin , elle fust rendue au Roy Galbe toute vierge , cela s'entend prétendue , aussi-bien que quand elle luy fut du commencement compromise ; & n'y trouva rien à dire , encore bien-aïse : le conte en est très-beau.

J'ay ouy dire à un Grand , qu'entre aucuns

(a) Je ne voudrois pas répondre que ce ne soit ici *Marguerite de France* , sœur de *Henri II* , qui avoit cet âge-là , lorsqu'elle épousa le duc de Savoye , à ce que dit Brantôme lui-même , *Dames illustres* , disc. VI art. VIII).

Grands, non pas tous volontiers, on ne regarde à ces filles-là, bien que trois ou quatre les ayant passées par les mains & par les piques avant leur estre marys : & ce disoit sur un propos d'un Seigneur, qui estoit grandement amoureux d'une grande Dame, & un peu plus qualifiée que luy, & elle l'aimoit aussi; mais il survint empeschement qu'ils ne s'espouferent comme ils pensoient l'un & l'autre : sur quoy ce Gentilhomme grand, que je viens de dire, demanda aussitost : *A-t-il monté au moins sur la petite beste ?* Et ainsi qu'il luy fut respondu que non : *Tant pis*, repliqua-t-il; *car au moins, & l'un & l'autre eussent eu ce contentement, & n'en fust esté autre chose.* Car parmy les Grands, on ne regarde à ces regles & scrupules de pucellages; d'autant que, pour avoir ces grandes alliances, il faut que toutes passent : eucore trop heureux sont-ils, les bons marys & gentils cocus en herbe.

Lors que le Roy Charles (a) fit le tour de son Royaume, il fut laissé en une bonne ville, que je nommerois bien, une Fille de très-bonne maison, qui fut donnée en garde à une pauvre Femme de ville, pour la nourrir & avoir soin d'elle, & luy fut avancé deux cents escus pour sa nourriture. La pauvre femme la nourrit & la gouverna si bien, que dans quinze ans elle devint très-belle,

(a) Charles IX.

& s'abandonna; car sa mere oncques puis n'en fit cas, qui, dans quatre mois, se maria avec un très-Grand. Ha! que j'en ay connu de tels & de telles, où l'on n'y a advisé en rien!

J'ouys une fois, estant en Espagne, conter qu'un grand Seigneur d'Andalousie, ayant marié une sienne sœur avec un autre très-grand Seigneur aussi; au bout de trois jours que le mariage fut consommé, il luy dit: *Signor (a) Hermano, agora que soys cazado con my hermana, y aveis bien godida solo, ha de saber que siendo hia, tal y tal gozaron d'ella. De lo passado no tenga, cuydado, que poca cosa es. Del futuro guardete que te mas y mucho à vos toca.* Comme voulant dire: ce qui est fait est fait, il n'en faut plus parler; mais qu'il se faut garder à l'advenir, car il touche plus l'honneur que le passé.

Il y en a qui sont de cette humeur, ne pensant estre si bien cocus par herbe comme par la gerbe, en quoy il y a de l'apparence.

J'ay ouy parler aussi d'un grand Seigneur estrange, lequel, ayant une fille des plus belles du monde, & estant recherchée en mariage d'un autre grand

(a) C'est-à-dire, « monsieur mon frère, présentement »
 « que vous êtes marié avec ma sœur, & que vous en jouissez »
 « seul, il faut que vous sachiez, qu'étant fille, tel & tel »
 « en ont joui. Ne vous inquiétez point du passé, parce que »
 « c'est peu de chose: mais gardez-vous de l'avenir, parce »
 « qu'il vous touche de bien plus près ».

Seigneur qui la méritoit bien, luy fut accordée par le pere : mais avant qu'elle fortist jamais de la maison, il en voulut taster ; disant qu'il ne vouloit laisser si aisément une si belle monture, qu'il avoit si curieusement eslevée, que premièrement, il n'eust monté dessus, & sceu ce qu'elle auroit sceu faire à l'advenir. Je ne sçay s'il est vray ; mais je l'ay ouy dire ; & que non seulement il en fit la preuve, mais bien autre beau & brave Gentilhomme : & pourtant le mary, par après, n'y trouva rien amer si-non que tout sucre. Il eust esté bien dégousté, s'il eust fait autrement ; car elle estoit des belles du monde.

J'ay ouy parler de mesme de force (a) autres peres, & sur-tout d'un très-grand, à l'endroit de leurs filles, n'en faisant non plus de conscience, que le cocq de la fable d'Esopé, qui ayant esté rencontré par le renard, & menacé qu'il le vouloit faire mourir ; dont sur ce le cocq rapportant tous les biens qu'il faisoit au monde, & sur-tout de la bonne & belle poulaille qui sortoit de luy : *Ha !* dit le renard, *c'est-là où je vous veux, Monsieur le galand ; car vous êtes si paillard, que vous ne faites difficulté de monter sur vos filles, comme sur d'autres poules : & pour ce, le fit mourir. Voilà un grand justicier & politique.*

Je vous laisse donc à penser que peuvent faire

(a) Voilà bien le comble de la dissolution.

aucunes filles avec leurs amants : car il n'y eust jamais fille sans avoir ou desirer un amy ; & qu'il y en a que les peres, freres, cousins & parents, ont fait de mesme.

De nos temps, Ferdinand, Roy de Naples, connut ainsi par mariage sa tante, fille du Roy de Castille, à l'âge de treize ou quatorze ans ; mais ce fut par dispense du Pape. On faisoit lors difficulté, si elle se pouvoit & devoit donner. Cela ressent pourtant son Empereur Caligula, qui desbaucha & repassa toutes ses sœurs, les unes après les autres, par-dessus lesquelles & sur toutes il ayma extrêmement la plus jeune nommée Drusille, laquelle, estant petit garçon, il avoit depucellée ; & puis estant marié avec un Lucius Cassius Longius, homme consulaire, il la luy enleva, & entretint publiquement, comme si ce fust esté sa femme légitime ; tellement qu'estant une fois tombé malade, il la fit héritière de tous ses biens, voire de l'Empire. Elle vint à mourir, qu'il regretta tant, qu'il en fit crier les vacations de la justice, & cessation de tous les autres œuvres, pour induire le peuple d'en faire avec luy un deuil public, & en porter longs cheveux & longue barbe ; & quand il haranguoit le sénat, le peuple & ses gens de guerre, ne juroient jamais que par le nom de *Drusille*.

Pour quant à ses autres sœurs, après qu'il en fust saoul, il les prostitua & abandonna à de grands

Pages, qu'il avoit nourrys & connus fort vilainement. Encore s'il ne leur eust fait autre mal; passe; puisqu'elles l'avoient accoustumé, & que c'estoit un mal plaissant, ainsi que je l'ay veu appeller tel à aucunes filles, estant dévirginées, & à aucunes femmes prises à force: mais il leur fit mille indignitez, & les envoya en exil; il leur osta toutes leurs bagues & joyaux pour en faire de l'argent, ayant brouillé & despensé fort mal-à-propos tout l'argent que Tibere luy avoit laissé: encore les pauvrettes, estant après sa mort retournées d'exil, voyant le corps de leur frere mal & fort pauvrement enterré sous quelques mottes, elles le firent dé-fenterrer, le brusler & enterrer le plus honorablement qu'elles peurent. Bonté certes grande de sœurs à un frere si ingrat & dénaturé!

L'Italien, pour excuser les amours illicites de ses proches, dit que: *Quando messer Bernardo il Bucicco stà in colera, in sua rabia non riceve legge, & non pardonna a niissima Dama.*

Nous avons force exemples des Anciens, qui en ont fait de mesme. Mais pour revenir à nostre discours, j'ay ouy conter d'un, qui, ayant marié une belle & honneste Damoiselle à un Gentilhomme, sien amy, & se ventant qu'il luy avoit donné une belle & honneste monture, saine, nette, sans sur-os ny malandre, comme il dit, & d'autant plus luy estoit obligé; il luy fut respondu par un de la com

pagnie, qui dit à part à un de ses compagnons :
Tout cela est bon & vray, si elle ne fust esté bridée, montée & chevauchée si jeune & trop tost, dont pour cela elle est un peu foulée sur le devant.

Mais aussi, je voudrois bien sçavoir à ces Messieurs de marys, que si telles montures bien souvent n'avoient un Si, ou à dire quelque chose en elles, ou quelque deffectuosité, ou deffaut, ou tare, s'ils en auroient si bon marché, & si elles ne leur cousteroient davantage? Ou bien, si ce n'estoit pour eux, on en accommoderoit bien d'autres, qui le méritent mieux qu'eux, comme ces macquignons de chevaux tarez, ainsi qu'ils peuvent; mais ceux qui en sçavent les cas & les défauts, ne s'en pouvant deffaire autrement, les donnent à ces Messieurs qui n'en sçavent rien, d'autant que j'ay ouy dire à plusieurs peres, que c'est une fort belle défaite, que d'une fille tarée, ou qui commence à l'estre, ou a envie & apparence de l'estre.

Que je connois de Filles de par le monde, qui n'ont pas porté leur pucelage au *premier lit hyme-neau*; mais pourtant qui sont bien instruites de leurs meres, ou autres de leurs parentes ou amies, très-sçavantes macquerelles, de faire bonne mine à ce dernier assaut, & s'aident de divers moyens & inventions avec des subtilitez, pour le faire trouver bon à leurs marys, & leur montrer que jamais il n'y avoit esté fait bresche.

La plus-part s'aident à faire une grande résistance & deffense à cette pointe d'affaut, & à faire des opiniaftres jufques à l'extrémité : dont il y a aucuns marys, qui en font très-contents, & croyent ferme, qu'ils en ont eu tout l'honneur & fait la premiere pointe, comme braves & déterminez foldats, & en font leur conte le lendemain matin, qu'ils font creftez comme petits cocqs ou jolers, qui ont mangé force millet le foir, à leurs compagnons & amys, & mefme possible à ceux qui ont les premiers entré dans la fortereffe fans leur fceu, qui en rient à part leur faoul, & avec les femmes leurs maiftreffes, qui fe vantent d'avoir bien joué leur jeu, & leur avoir donné belle.

Il y a pourtant aucuns marys ombrageux, qui prennent mauvaife augure de ces résiftances, & ne fe contentent point de les voir fi rebelles; comme un que je fçay, qui, demandant à fa femme pourquoy elle faisoit ainfi de la farouche & de la difficultueufe, & si elle le defdaignoit jufques-là : elle, luy pensant faire son excuse, & ne donner la faute à aucun defdain, luy dit qu'elle avoit peur qu'il luy fift mal. Il luy dit : *Donc, vous l'avez esprouvé; car nul mal ne fe peut connoiftre, fans l'avoir enduré.* Mais elle, fubtile, le niant, dit qu'elle l'avoit ainfi ouy dire à aucunes de fes compagnes, qui avoient esté mariées, & l'en avoient ainfi advisée. *Voilà de beaux advis & entretiens,* dit-il.

Il y a un autre remede dont ces femmes s'advifent , qui est de monftrer le lendemain de leurs nopces leurs linges teints de gouttes de fang qu'efpandent ces pauvres filles à la charge dure de leur dépucellement , ainfi que l'on fait en Efpagne , qui en monfrent publiquement ledit linge par la feneftre , en criant tout haut : *Virgen la tenemos* : c'est-à-dire ; *Nous la tenons pour vierge*.

Certes , encore ay-je ouy dire dans Viterbe cette couftume fi obfervée tout de mefme : & d'autant que celles qui ont paffé premièrement par les picques , ne peuvent faire cette monstre par leur propre fang , elles fe font advisées , ainfi que j'ai ouy dire , & que plusieurs jeunes Courtifannes à Rome me l'ont affuré elles-mêmes , pour mieux vendre leur virginité , de teindre ledit linge de gouttes de fang de pigeon , qui est le plus propre de tous : & le lendemain le mary le voit , qui en reçoit un extrême contentement , & croit fortement que ce foit du fang virginal de fa femme ; & le luy femble tel , bien que c'est un galand. Mais il est bien trompé.

Sur quoy je feray ce plaifant conte d'un Gentilhomme , lequel , ayant eu l'efguillette nouée la premiere nuit de fes nopces , & la mariée qui n'ef-toit pas de ces pucelles très-belles & de bonne part , fe doutant bien qu'il deuft faire rage , ne faillit , par l'advif de fes bonnes compagnes , ma-

trones, parentes & bonnes amies, d'avoir le linge teint : mais le malheur fut pour elle, que le mary fut tellement noüé, qu'il ne peut rien faire, encore qu'il ne tînt pas à elle à luy en faire la monstre la plus belle, & se parer au montoir le mieux qu'elle pouvoit, & à coucher beau jeu, sans faire de la farouche, ny nullement de la diableffe, ainsi que les spectateurs, cachés à la mode accoustumée, rapportoient, afin de mieux cacher son pucelage desrobé d'ailleurs; mais il n'y eut rien d'exécuté.

Le soir, à la mode ancienne & accoustumée, le reveillon ayant esté porté, il y eut un Quidam qui s'advisa, en faisant la guerre aux nopces, comme on fait communément, de desrober le linge, qu'on trouva joliment teint de sang, lequel fut montré soudain, & crié haut en l'assistance, qu'elle n'estoit plus vierge, & que c'estoit à ce coup que sa membrane virginale avoit esté forcée & rompue. Le mary qui estoit assuré qu'il n'avoit rien fait, mais pourtant qui faisoit du galand & vaillant champion, demeura fort estonné, & ne sceut ce que vouloit dire ce linge teint, sinon qu'après avoir songé assez, se douta de quelque fourbe & astuces putanesques, mais pourtant n'en sonna jamais mot.

La mariée & ses confidentes furent aussi-bien faschées, & estonnées, de quoy le mary avoit fait faux-feu, & que leur affaire ne s'en portoit pas

mieux. De rien pourtant n'en fut fait aucun semblant, jusques au bout de huit jours, que le mary vint à avoir l'esguillette desnoüée, & fit rage & feu, dont d'aïse, ne se souvenant de rien, alla publier à toute la compagnie, que c'estoit à bon escient qu'il avoit fait preuve de sa vaillance, & fait sa femme vraye femme & bien damée; & confessa que, jusques alors, il avoit esté faisi de toute impuissance: de quoy l'assistance sur ce subject en fit divers discours, & jetta diverses sentences sur la mariée, qu'on pensoit estre femme, & par son linge teinturé, & se scandalisa ainsi d'elle-mesme: non qu'elle en fust bien cause proprement; mais son mary, qui par sa déboulesse, flasquesse & molitude, se gasta luy-mesme.

Il y a aucuns marys, qui connoissent à leur premiere nuit le pucelage de leurs femmes, s'ils l'ont conquis ou non, par la trace qu'ils y trouvent: comme un que je connois, lequel ayant espoufé une femme en secondes nopces, & luy ayant fait accroire que son premier mary n'y avoit jamais touché par son impuissance, & qu'elle estoit vierge & pucelle aussi-bien qu' auparavant estre mariée; néanmoins il la trouva si vaste & si copieuse en amplitude, qu'il se mit à dire: *Hé! comment! Ejtes-vous cette pucelle (a) de Marolles, si ferrée*

(a) Vraisemblablement ce proverbe est fondé sur ce

& si étroite qu'on me disoit ? Hé ! vous en avez un grand arpent , & le chemin est tellement grand & battu , que je n'y garde de m'esgarer. Si fallut-il qu'il passast par-là , & le beust doux comme lait : car si son mary n'y avoit point touché , comme il estoit vray , il y en avoit bien eu d'autres.

Que dirons-nous d'aucunes meres qui , voyant l'impuissance de leurs gendres , ou qui ont l'éguillette nouée ou autres défautsités , font les macquerelles douaires , s'en font donner de leurs filles , qui pour gagner leurs à d'autres , & bien souvent engrosser , afin d'avoir des enfants héritiers après la mort du pere ?

J'en connois une qui conseilla bien cela à sa fille , & de fait n'y espargna rien : mais le malheur pour elle fut , que jamais n'en peut avoir.

J'en connois aussi un , qui , ne pouvant rien faire à sa femme , attira un grand laquais qu'il avoit , beau-fils , pour coucher & dépuceller sa femme en dormant , & sauver son honneur par-là ; mais elle s'en apperceut , & le laquais n'y fit rien , qui fut cause qu'ils plaiderent long-temps : finalement , ils se desmarierent.

Le Roy Henry de Castille en fit de mesme ; lequel , ainsi que raconte Baptista Sulquossus (a) ,

qu'à Matolles près Landrecy il y avoit une abbaye de moines bénédictins. (Ducatiana , Tome II , page 516).

(a) Baptista Fulgosius , dont les *Factorum & Dictorum*

voyant qu'il ne pouvoit faire d'enfants à sa femme, il s'aida d'un beau & jeune Gentilhomme de sa Cour, pour lui en faire ; ce qu'il fit ; dont, pour sa peine, il luy fit de grands biens, & l'avança en des grandeurs & dignitez : il ne faut douter si la femme ne l'en ayma, & s'en trouva bien. Voilà un bon-cocu.

Pour ces esguillettes noüées, il en fut dernièrement un procès au Parlement de Paris, entre le sieur de Bray, trésorier, & sa femme, à qui il ne pouvoit rien faire, ayant eu l'esguillette noüée, ou autre deffaut, dont sa femme bien marrie, l'en appella en jugement. Il fut ordonné par la Cour, qu'ils seroient visitez eux deux par grands Médecins experts. Le mary choisit les siens, & la femme les siens, dont en fut fait un fort joli Sonnet en la Cour, qu'une grande Dame me leut elle-mesme, & me le donna ainsi que je disnois avec elle. On disoit qu'une Dame l'avoit fait, d'autres un homme. Le Sonnet est tel :

SONNET.

ENTRE les médecins, renommez à Paris,
 En savoir, en espreuve, en science, en doctrine,
 Pour juger le parfait de la coulpe Androgyne,
 Par de Bray & sa femme, ont esté sept choisis.

memorabilium, *Libr. IX*, ont été imprimés diverses fois.
 Ce fait particulier se trouve dans le Chap. III du IX^e Livre.

De Bray a eu pour luy les trois de moindre prix ;
 La Court (a) l'Endormy, Pietre : & sa femme plus fine ;
 Les quatre plus experts en l'art de Médecine,
 Le Grand, le Gros, Duret, & Vigoureux, a pris.

On peut par-là juger qui des deux gagnera ;
 Et si le Grand du Court victorieux fera ;
 Vigoureux, l'Endormy, le Gros, Duret, de Pietre.

Et de Bray n'ayant point ces deux de son costé,
 Estant tant imparfait, que mary ne peut estre,
 A faute de bon droit, en fera débouté.

J'ai ouy parler d'un autre mary, lequel, la première nuit, tenant embrassée sa nouvelle espousée, elle se ravit en telle joye & plaisir, que s'oubliant en elle-mesme, ne se peut garder de faire un petit mobile tordion de remuement non accoustumé de faire aux nouvelles mariées, & ne dit autre chose : *Ha ! j'en ay !* & continua sa route. Et voilà nos cocus en herbe, dont j'en sçay une milliaffe de contes ; mais je n'aurois jamais fait : & le pis que je vois en eux, c'est quand ils espousent la vache & le veau, comme on dit, & qu'ils les prennent toutes grosses.

Comme un que je sçay, qui, s'estant marié avec une jeune, fort belle & honneste Damoiselle, par là faveur & volonté de leur Prince & Seigneur,

(a) Le court.

qui aimoit fort ce Gentilhomme, & la luy fit espoufer : au bout de huit jours, elle vint à estre connue grosse ; aussi elle le publia , pour mieux couvrir son jeu. Le Prince, qui s'estoit toujours bien douté de quelques amours entre elle & un autre , luy dit : *une teile , j'ay bien mis dans mes tablettes le jour & l'heure de vos nopces. Quand on les confrontera à celuy & celle de vostre accouchement , vous aurez de la honte.* Mais elle, pour ce dire, n'en fit que rougir un peu ; & n'en fut autre chose , sinon qu'elle tenoit toujours mine de dame de bien.

Or , il y a d'aucunes filles, qui craignent si fort leurs peres & meres , qu'on leur arracheroit plustost la vie du corps , que le boucon puceau , les craignant cent fois plus que leurs marys.

J'ay ouy parler d'une fort belle & honneste Damoiselle , laquelle estant fort pourchallée du plaisir d'amour de son serviteur , elle luy dit : *Attendez un peu que je sois mariée , & vous verrez comme sous cette courtine de mariage , qui cache tout , & ventre enflé à découvert (a) nous y serons à bon escient.*

Une autre estant fort recherchée d'un Grand ; elle luy dit : *Sollicitez un peu nostre Prince , qu'il me marie bientost avec celuy qui me pourchasse ,*

(a) Découvert.

& me fasse viftement payer mon mariage qu'il m'a promis ; le lendemain de mes nopces , fi nous ne nous rencontrons , marché nul.

Je ſçay une Dame , qui , n'ayant eſté recherchée d'amour que peu de jours avant ſes nopces , par un Gentilhomme , parent de ſon mary , dans ſix jours après , il en jouyt , pour le moins il s'en vanta : & eſtoit aiſé de le croire ; car ils ſe monſtroient telle privauté , qu'on euſt dit que toute leur vie ils avoient eſté nourris enſemble : meſme , il en dit des ſignes & marques qu'elle portoit ſur ſon corps ; & auſſi ils continuerent leur jeu long-temps après. Le Gentilhomme diſoit , que la privauté qui leur donna occaſion de venir-là , ce fut que pour porter une maſquarade , s'entre-changerent leurs habillemens ; car il prit celuy de ſa maiſtreſſe , & elle celuy de ſon amy , dont le mary n'en fit que rire , & auſcuns prindrent ſubject d'y redire & penſer mal.

Il fut fait une chanſon à la Cour , d'un mary , qui marié le Mardy , & fut cocu le jeudy. C'eſt bien avancer le temps.

Que dirons nous d'une fille , ayant eſté ſolicitée longuement d'un Gentilhomme de bonne Maiſon & riche , mais pourtant nigaud & non digne d'elle , & par l'advis de ſes parents preſſée de l'eſpouſer ? Elle fit reſponſe qu'elle ayroit mieux mourir que de l'eſpouſer , & qu'il ſe def-

portast de son amour , qu'on ne luy en parlaſt plus , ny à ſes parents ; car s'ils la forçoient de l'espouſer , elle le feroit cocu : mais pourtant fallut qu'elle paſſaſt par-là ; car la ſentence luy fut donnée par ceux & celles des plus grands , qui avoient ſur elle puissance , & meſme de ſes parents.

La veille des nopces , ainſi que ſon mary , la voyant triſte & penſive , luy demanda ce qu'elle avoit. Elle luy reſpondit toute en colere : *Vous ne m'avez jamais voulu croire à vous oſter de me pourſuivre. Vous ſçavez ce que je vous ay tousjours dit , que ſi je venois par malheur à eſtre voſtre femme , que je vous ferois cocu : & je vous jure que je le feray , & vous tiendray parole.*

Elle n'en faiſoit point la petite bouche devant aucune de ſes compagnes , & aucuns de ſes ſerviteurs. Affurez-vous que depuis elle n'y a pas failly : & luy monſtra qu'elle eſtoit bien gentille femme , car elle tint ſa parole.

Je vous laiſſe à penſer ſi elle en devoit avoir blaſme , puisqu'un *adverty en vaut deux* , & qu'elle l'advifoit de l'inconvénient où il tomberoit. Et pourquoy ne s'en donnoit-il garde ? Mais pour cela , il ne s'en ſoucia pas beaucoup.

Ces filles qui s'abandonnent ainſi ſi-toſt après eſtre mariées , ſont , comme dit l'Italien : *Che la vacca , che hà ſtata molto tempo ligata , corre*

più che qu'ella che hà havuto sempre piena libertà (a).

Ainsi que fit la premiere femme de Baudouin, Roy de Hierusalem, que j'ay dit cy-devant, laquelle ayant esté mise en religion de force par son mary, après avoir rompu le cloistre, & en estre sortie, tirant vers Constantinople, mena telle paillardise, qu'elle en donnoit à tous passants, allants & venants, tant gens d'armes, que pellerins vers Hierusalem, sans esgard de sa royale condition : mais le grand jeûne qu'elle en avoit fait durant sa prison, en estoit cause.

J'en nommerois bien d'autres. Or, voilà donc de bonnes gens de cocus ceux-là : comme font aussi ceux qui permettent à leurs femmes, quand elles sont belles & recherchées de leur beauté, & les abandonnent, pour s'en ressentir, & en tirer de la faveur, du bien, & des moyens.

Il s'en voit fort de ceux-là aux Cours des grands Roys & Princes, lesquels s'en trouvent très-bien ; car de pauvres qu'ils auront esté, ou pour engagement de leurs biens, ou pour procès, ou bien pour voyage, ou pour la guerre, sont au tapis, les voilà remonte & aggrandis en grandes charges

(a) C'est-à-dire : que la vache qui a longtemps été attachée, court plus que celle qui a toujours eu pleine liberté.

par le trou de leurs femmes , où ils n'y trouvent nulle diminution , mais plustost augmentation : fors en une belle Dame , que j'ay ouy-dire , dont elle en avoit perdu la moitié par accident , qu'on disoit que son mary luy avoit donné la vérole , ou quelques chancres , qui la luy avoient mangée.

Certes , les faveurs & bienfaits des Grands esbranlent fort un cœur chaste , & engendrent bien des cocus.

J'ay ouy - dire d'un Prince estrange (a) , lequel ayant esté fait général de son Prince souverain & maistre , en une grande expédition d'un voyage de guerre , qu'il luy avoit commandé , & ayant laissé en la Cour de son maistre sa femme , l'une des plus belles de la Chrestienté , se mit à luy faire si bien l'amour , qu'il l'esbranla , la terrassa , & l'abbattit si bien & si beau , qu'il l'engrossa.

Le mary , tournant au bout de treize ou quatorze mois , la trouva en tel estat , bien marry & fasché contre elle. Ne faut point demander comment ce fut à elle , qui estoit fort habile , à faire ses excuses , & à un sien beau-frere.

(a) François de Lorraine, duc de Guise, tué par Poltrot. Voyez Rem. sur le mot *Adultérin*, pag. 547 du *Catholicon d'Espagne*, édit. de 1699.

Enfin, elles furent telles, qu'elle luy dit :

« Monsieur, l'événement de vostre voyage en a
 » esté cause, qui a esté si mal reçu de vostre
 » maistre; » (car il n'y fit pas bien certes ses
 affaires,) « & en vostre absence, l'on vous a
 » tant presté de charitez, pour n'y avoir point
 » fait ses besognes, que, sans que ce vostre
 » Seigneur se mist à m'aymer, vous estiez perdu;
 » & pour ne vous laisser perdre, je me suis
 » perduë: y va autant & plus de mon honneur,
 » que du vostre; pour vostre advancement, je
 » ne me suis espargné la plus précieuse chose de
 » moy: jugez donc si j'ay tant failly comme vous
 » diriez bien; car, autrement, vostre vie, vostre
 » honneur & faveur, y fussent esté en bransle.
 » Vous estes mieux que jamais: la chose n'est
 » si divulguée, que la tache vous en demeure
 » trop apparente. Sur cela, excusez-moy, & me
 » pardonnez. »

Le beau-frere, qui sçavoit dire des mieux, & qui possible avoit part à la grosseffe, y en ajouta autres belles & pregnantes paroles, si bien que tout servit; & par ainsi l'accord fut fait, & furent ensemble mieux que devant, vivants en toute franchise & bonne amirié: dont pourtant le Prince leur maistre, qui avoit fait la débauche & le débat, ne l'estima jamais plus, (ainsi que j'ay ouy-dire,)

comme il en avoit fait , pour en avoir tenu si peu de conte (a) à l'endroit de sa femme , & pour l'avoir beu si doux ; tellement qu'il ne l'estima depuis de si grand cœur comme il l'avoit tenue auparavant , encore que , dans son ame , il estoit bien-aïse que la pauvre Dame ne pastist point pour luy avoir fait plaisir. J'ay veu aucuns & aucunes excuser cette Dame , & trouver qu'elle avoit bien fait de se perdre , pour sauver son mary , & le remettre en faveur.

Oh ! qu'il y a de pareils exemples à celui-cy ; & encore à un d'une grande Dame , qui sauva la vie à son mary , qui avoit esté jugé à mort en pleine Cour , ayant esté convaincu de grandes concussions & malversations en son gouvernement & en sa charge ; dont le mary l'en ayma après toute sa vie !

J'ay ouy parler d'un grand Seigneur aussi , qui ; ayant esté jugé d'avoir la teste tranchée , si qu'estant sur l'échaffaut , sa grace survint , que (b) sa fille , qui estoit des plus belles , avoit obtenue ; & descendant de l'échaffaut , il ne dit autre chose , si-non : *Sauve le bon cas de ma fille , qui m'a si bien sauvé !*

Saint Augustin est en doute , si un citoyen Chref-

(a) Compte.

(b) Diane de Poitiers , plus connue sous le nom de la Duchesse de Valentinois.

rien d'Antioche pécha, quand, pour se délivrer d'une grosse somme d'argent, pour laquelle il estoit estroitement prisonnier, permit à sa femme de coucher avec un Gentilhomme fort riche, qui luy promit de l'acquitter de sa dette.

Si Saint. Augustin est de cette opinion, que peut-il donc permettre à plusieurs femmes, veufves & filles qui, pour racheter leurs peres, parents & amis, voire mesme abandonner leur gentil corps fut force inconveniens qui leur surviennent, comme de prison, d'esclavage de la vie, des assauts & prises de villes, bref, une infinité d'autres, jusques à gagner quelquesfois des capitaines & soldats, pour les bien faire combattre, & tenir leurs partis, ou pour soutenir un long siege, ou reprendre une place? J'en conteroiscent subjets, pour ne craindre pour eux, & profiter leurs chastetez: & quel mal en peut-il arriver, ou scandale, pour cela? mais un grand bien.

Qui dira donc le contraire, qu'il ne fasse bon estre quelquesfois cocus, puisque l'on en tire telles commoditez du salut de vies, & de rembarquement de faveurs, grandeurs & dignitez? Et bien que j'en connois beaucoup, & en ay ouy parler de plusieurs, qui se sont bien avancés par la beauté & par le devant de leurs femmes.

Je ne veux offenser personne; mais j'oserois

bien dire , que je tiens d'aucuns & d'aucunes ; que les Dames leur ont bien fery ; & que certes les valeurs d'aucuns ne les ont tant fait valoir qu'elles.

Je connois une grande & habile Dame , qui fit bailler l'ordre à son mary , & l'eust luy feul avec les deux plus grands Princes de la Chrestienté. Elle luy disoit souvent & devant tout le monde , (car elle estoit de plaisante compagnie , & rencontroit très-bien :) *Ha ! mon amy , que tu eusse couru long-temps fauvette (a) , avant que tu eusses eu ce diable que tu portes au col !*

J'en ay ouy parler d'un grand du temps du Roy François , lequel , ayant reçu l'ordre , & s'en voulant prévaloir un jour devant feu Monsieur de la Chastaigneraye , mon oncle , il luy dit : *Ha ! que vous voudriez bien avoir cet ordre pendu au col , aussi bien comme moy !* Mon oncle , qui estoit prompt , haut à la main , & scalabreur (b) s'il en fut oncques , luy respondit : *J'aymerois mieux estre mort que de l'avoir par le moyen du trou que*

(a) S'entend de la *fauvette rousse* , laquelle étant toute d'une couleur , n'a point de collier , comme en ont plusieurs autres oiseaux. Voyez Belon , Ornith. , Liv. VII , C. IV.

(b) *Scabreux*. Les Courtisans avoient peut-être inventé ce mot-là , que *H. Etienne* n'a pourtant pas fait entrer dans ses Dialogues du nouveau langage françois italianisé.

vous l'avez eu. L'autre ne luy dit rien ; car il sçavoit bien à qui il avoit à faire.

J'ay ouy conter d'un grand Seigneur , à qui sa femme ayant sollicité & porté en sa maison la patente d'une des grandes charges du pays où il estoit , que son Prince luy avoit octroyée par la faveur de sa femme ; il ne la voulut accepter nullement , d'autant qu'il avoit sceu que sa femme avoit demeuré trois mois avec le Prince , & non sans soupçon. Il monstra bien par-là sa générosité , qu'il avoit toute sa vie manifestée : toutesfois , il l'accepta , après avoir fait chose que je ne veux dire.

Et voilà comme les Dames ont bien fait autant & plus de Chevaliers , que les batailles , que je nommerois , les connoissant aussi-bien qu'un autre , n'estoit que je ne veux mesdire , ny faire scandale. Et si elles leur ont donné des honneurs , elles leur donnent bien des richesses.

J'en connois un qui estoit pauvre here , lorsqu'il amena sa femme à la Cour , qui estoit très-belle ; & en moins de deux ans ; ils se remirent , & devinrent très-riches.

Encore faut-il estimer ces Dames , qui eslevent ainsi leurs marys en biens , & ne les rendent coquins & cocus tout ensemble : ainsi que l'on dit de Marguerite de Namur , laquelle fut si sottte de s'engager & de donner tout ce qu'elle pouvoit à

Loüis, Duc d'Orléans, luy qui estoit si grand & si puissant Seigneur & frere du Roy, & tirer de son mary tout ce qu'elle pouvoit ; si bien qu'il en devint si pauvre, qu'il fut contraint de vendre sa Comté de Bloys audit Monsieur d'Orléans, lequel, pensez qu'il la luy paya de l'argent & de la substance mesme que sa sottre femme luy avoit donnée. Sottre bien estoit-elle, puisqu'elle donnoit à plus grand que soy : & pensez qu'après il se mocqua de l'un & de l'autre ; car il estoit bien homme pour le faire, tant il estoit volage, & peu constant en amour.

Je connois une grande Dame, laquelle estant venue fort amoureuse d'un Gentilhomme de la Cour, & luy par conséquent jouissant d'elle, ne luy pouvoit donner d'argent, d'autant que son mary luy tenoit son trésor caché comme un Prestre, luy donna la plus grande partie de ses pierreries, qui montoit à plus de trente mille livres ; si bien qu'à la Cour l'on disoit qu'il pouvoit bien bastir, puisqu'il avoit force pierres amassées & accumulées : & puis après, estant venue & escheue à elle une grande succession, & ayant mis la main sur quelques vingt mille escus, elle ne les garda gueres que son galland n'en eust sa bonne part. Et disoit-on, que si cette succession ne luy fust escheue, ne sçachant que luy pouvoir plus donner, elle luy eust donné jusques à sa robe & chemise : en quoy

tels escroqueurs & escornifleurs font grandement à blasmer , d'aller ainsi allambiquer & tirer toute la substance de ces pauvres diableffes martelées & encapriées ; car la bourse , estant si long-temps revisitée , ne peut demeurer toujours en son enfleure (a) , ny en son estre , comme la bourse de devant , qui est tousjours en son mesme estat , & prest à y pescher qui veut , sans y trouver à dire les prisonniers , qui y font entrez & fortis. Le Gentilhomme , que je dis si bien empierré , vint quelque temps après à mourir ; & toutes ses hardes , à la mode de Paris , vinrent à estre criées & vendues à l'encan , qui furent appréciées à cela , & reconnues pour les avoir veues à la Dame , par plusieurs personnes , non sans grande honte de la Dame.

Il y eut un grand Prince , qui ayant une fort honneste Dame , fit acheter une douzaine de boutons de diamants très-brillants , & proprement mis en œuvre avec leurs lettres égyptiennes & hiéroglyphiques , qui contenoient leur sens caché ; dont il en fit un présent à sadite maistresse , qui , après les avoir regardez fixement , luy dit qu'il n'en estoit meshuy besoin à elle de lettres hiéroglyphiques , puisque les escritures estoient desjà accomplies entre eux deux , ainsi qu'elles avoient esté entre cette Dame & le Gentilhomme ci-dessus.

(a) Enflure.

J'ay connu une Dame qui disoit à son mary , qu'elle le rendroit plustost coquin que cocu ; mais ces deux mots tirant de l'équivoque , un peu l'un de l'autre , assemblerent en elle & à son mary ces deux belles qualitez.

J'ay bien connu pourtant beaucoup & une infinité de Dames , qui n'ont pas ainsi fait ; car elles ont plus tenu ferré la bourse de leurs escus , que de leur gentil corps : car encore qu'elles fussent grandes Dames , elles ne vouloient donner que quelques bagues , faveurs , & quelques autres petites gentilleses , manchons , ou escharpes , pour porter pour l'amour d'elles , & les faire valoir.

J'en ay connu une Grande , qui a esté fort copieuse & libérale en cela ; car la moindre de ses escharpes & faveurs , qu'elle donnoit à ses serviteurs , estoit de cinq cents escus , de mille & trois mille , où il y avoit plus de broderies , plus de perles , plus d'enrichissements , plus de chiffres , de lettres hyéroglyphiques , & belles inventions , que rien au monde n'estoit plus beau. Elle avoit raison , afin que ses présents , après les avoir faits , ne fussent cachés dans un coffre , ny dans des bourses , comme ceux de plusieurs autres Dames ; mais qu'ils parussent devant tout le monde , & que son amy les fist valoir , en les contemplant sur sa belle commémoration ; & que tels présents en argent sentoient plustost les femmes communes , qui donnent à leurs Ruffiens , que non pas leurs

grandes & honnestes Dames. Quelquesfois aussi ; elle donnoit bien quelques belles bagues, de riches pierreries ; car ces faveurs & escharpes ne se portent pas communément , si-non en un beau & bon jour de feste ; au lieu que la bague au doigt, tient bien mieux & ordinairement compagnie à celuy qui la porte.

Certes, un gentil cavalier doit estre de cette généreuse complexion, de plustost bien servir sa Dame pour les beautez qui la font reluire, que pour tout l'or & l'argent qui vient d'elle.

Quant à moy, je me puis vanter d'avoir servy en ma vie d'honestes Dames, & non des moindres ; mais si j'eusse voulu prendre d'elles ce qu'elles m'ont présenté, en arracher ce que j'eusse peu, je serois riche aujourd'huy, ou bien en argent ou en meubles, de plus de trente mille escus que je ne suis : mais je me suis tousjours contenté de faire paroistre mes affections, plus par ma générosité que par mon avarice.

Cartainement, il est bien raison, que, puisque l'homme donne du sien dans la bourse de devant de la femme, que la femme de mesme donne du sien dans celle de l'homme ; mais il faut en cela peser tout : car tout ainsi que l'homme ne peut tant jeter & donner du sien dans la bourse de la femme comme elle voudroit, il faut aussi que l'homme ne soit si indiscret de tirer de la bourse

de la femme tant qu'il voudroit : & faut que la loy en soit esgale & mesurée en cela.

J'ay bien veu beaucoup de Gentilshommes perdre l'amour de leurs maistresses, par l'importunité de leurs demandes & avarices ; & les voyant si grands demandeurs & si importuns d'en vouloir avoir, s'en défaisoient gentillement, & les plantoient-là, ainsi qu'il estoit bien employé.

Voilà pourquoy tout noble amoureux doit plus tost estre tenté de convoitise charnelle, que pécuniaire ; car quand la Dame feroit par trop libérale de son bien, le mary, le trouvant se diminuer, en est plus marry cent fois, que de dix mille libéralitez qu'elle feroit de son corps.

Or, il y a des cocus qui se font par vengeance : cela s'entend, que plusieurs qui haïssent quelques Seigneurs ou Gentilshommes, ou autres, desquels en ont receu quelque desplaisir ou affront, se vengent d'eux, en faisant l'amour à leurs femmes, & les corrompent, en les rendant gallants cocus.

J'ay connu un grand Prince, lequel, ayant receu quelques traits de rebellion par un sien sujet grand Seigneur, & ne se pouvant venger de luy, d'autant qu'il fuyoit tant qu'il pouvoit, de sorte qu'il ne pouvoit nullement l'attraper : sa femme estant un jour venue à sa Cour, pour solliciter l'accord & les affaires de son mary, le Prince luy

en donna une assignation , pour en conférer un jour dans un jardin , & une chambre là auprès ; mais ce fut pour luy parler d'amour. Il en jouit fort facilement sur l'heure , sans grande résistance ; car elle estoit de bonne composition : & ne se contenta de la repasser , mais à d'autres la prostitua , jusques aux valets-de-chambre ; & par ainsi , disoit le Prince , qu'il se sentoit bien vengé de son sujet , pout luy avoir ainsi récompensé sa femme , & couronné sa teste d'une belle couronne de cornes , puisqu'il vouloit faire du petit Roy & du Souverain : au-lieu qu'il vouloit porter une couronne de fleurs de lys (a) , il luy en falloit bailler une belle de cornes.

Ce mesme Prince en fit de mesme , par la persuasion de sa mere , qu'il jouit d'une fille & Princesse. Sçachant qu'elle devoit espouser un Prince , qui luy avoit fait desplaisir , & troublé l'Estat de son frere bien fort , la despucela , & en jouit bravement , & puis dans deux mois fut livrée audit Prince pour pucelle prétendue , & pour femme ; dont la vengeance en fut fort douce , attendant une autre plus rude qui vint puis après (b).

J'ay connu un fort honneste Gentilhomme ,

(a) Cela pourroit bien concerner Henri de Lorraine , duc de Guise , tué à Blois.

(b) Ceci pourroit encore mieux regarder Marguerite du Valois , le Roi de Navarre , le Duc d'Anjou , & la Saint-Barthelemy.

qui

qui, servant une belle Dame & de bon lieu, luy demandant la récompense de ses services & amours, elle luy respondit franchement; qu'elle ne luy en donneroit pas pour un double, d'autant qu'elle estoit très-assurée qu'il ne l'aymoit tant pour cela, & ne luy portoit point tant d'affection pour sa beauté, comme il disoit; si-non; qu'en jouïssant d'elle, il se vouloit venger de son mary, qui luy avoit fait quelque desplaisir, & pour ce il en vouloit avoir ce contentement dans son ame, & s'en prévaloir puis après. Mais le Gentilhomme luy assurant du contraire, continua à la servir plus de deux ans si fidèlement, & de si ardent amour, qu'elle en prit connoissance ample & si certaine, qu'elle luy octroya ce qu'elle luy avoit tousjours refusé: l'assurant que si, du commencement de leurs amours, elle n'eust eu opinion de quelque vengeance projectée en luy par ce moyen, elle l'eust rendu aussi bien content comme elle fit à la fin; car son naturel estoit de l'aymer & favoriser. Voyez comme cette Dame se sceut bien commander, comme l'amour ne la transporta point à faire ce qu'elle desiroit le plus, sans qu'elle vouloit qu'on l'aimast pour ses mérites, & non pour le sujet de la vindicte.

Feu Monsieur de Guæ (a), l'un des parfaits &

(a) Favori de Henri III, & le grand ennemi de Marguerite de Valois.

gallands Gentilshommes du monde & de la Cour; me convia un jour d'aller dîner chez luy. Il avoit assemblé une douzaine des plus sçavants de la Cour, entr'autres Monsieur l'Evesque de Dole, de la Maison d'Espinay; Messieurs de Ronfard, de Baïf, des Portes, d'Aubigny, ces deux sont encore en vie, qui m'en pourroient démentir, & d'autres, desquels il ne me souvient, & n'y avoit homme d'espée que Monsieur de Gua & moy: en devisant, durant le dîner, de l'amour & des commoditez & incommoditez, plaisirs & desplaisirs, du bien & du mal, qu'il apportoit en sa joiissance; après que chacun eut dit son opinion, & de l'un & de l'autre, il conclud que le souverain bien de cette joiissance gissoit en cette vengeance, & pria un chacun de ces grands personnages d'en faire un quatrain *impromptu*; ce qu'ils firent. Je les voudrois avoir, pour les inférer icy: sur lesquels Monsieur de Dole, qui disoit & escrivoit d'or, emporta le prix.

Et certes, Monsieur de Gua avoit occasion de tenir cette opinion & proposition contre deux grands Seigneurs que je sçay, leur faisant porter les cornes, par la hayne qu'ils luy portoient; car leurs femmes estoient très-belles: mais en cela, il en tiroit double plaisir, la vengeance & le contentement. J'ay connu force gens qui se sont revanchés & délectez en cela, & qui ont eu cette opinion.

J'ay connu de belles & honnestes Dames, disant & affirmant que, quand leurs marys les avoient maltraitées & rudoyées ou battues, ou fait autre mauvais tour & outrages, leur plus grande délectation estoit de les faire Cornards, & en les faisant, songer à eux, les brocarder, se moquer & rire d'eux, avec leurs amis; jusques-là de dire, qu'elles en estoient davantage en appétit & certain ravissement de plaisir, qui ne se pouvoit dire.

J'ay ouy-dire d'une belle & honneste femme, à laquelle estant demandé une fois, si elle avoit jamais fait son mary cocu, elle respondit: *Et pourquoi l'aurois-je fait, puisqu'il ne m'a jamais battue, ny menacée?* Comme voulant dire, que s'il eust fait l'un des deux, son champion de devant eust tost fait la vengeance.

Et quant à la mocquerie, j'ay connu une fort belle & honneste Dame, laquelle, estant en ces doux bains de délices & d'aise avec son amy, il luy advint, qu'ayant un pendant d'oreille d'une corne d'abondance qui n'estoit que de verre noir, comme on les portoit alors, il vint, par force de se remuer & entrelasser & folastrier, à se rompre. Elle dit à son amy soudain: *Voyez comme nature est très-bien prévoyante; car pour une corne que j'ay rompue, j'en fais icy une douzaine d'autres*

à mon pauvre cornard de mary , pour s'en parer un jour d'une bonne feste , s'il veut.

Une autre , ayant laissé son mary couché & endormy dans le lit , vint voir son amy avant se coucher ; & ainsi qu'il lui eut demandé où estoit son mary , elle luy respondit : *Il garde le lit & le nid du cocu , de peur qu'un autre n'y vienne pondre ; mais ce n'est pas à son lit , ny à ses linceuls , ny à son nid , que vous en voulez : c'est à moy qui vous suis venu voir , & l'ay laissé là en sentinelle , encore qu'il soit bien endormy.*

A propos de sentinelle , j'ay ony faire un conte d'un Gentilhomme de valeur , que j'ay connu , lequel un jour venant en question avec une fort honneste Dame , que j'ay aussi connue ; il luy demanda par maniere d'injure , si elle avoit jamais fait le chemin à Saint Mathurin (a). *Ouy , dit-elle : mais je n'ay peu jamais entrer dans l'Eglise ; car elle estoit si pleine & si bien gardée de cocus , qui ne m'y laisserent jamais entrer : vous qui estiez un des principaux , vous estiez au clocher pour faire la sentinelle , & advertir les autres.*

J'en conteroïs mille autres risées ; mais je n'au-

(a) C'est-à-dire , fait folie de son corps , comme on parle ; parce qu'on va en pèlerinage à l'église de ce Saint , pour être guéri de la folie.

rois fait : si esperay-je d'en dire ailleurs en quelque coin de ce Livre.

Il y a des cocus qui sont desbonnaires, qui d'eux-mesmes se convient à cette feste de cocuage ; comme j'en ay connu aucuns qui disoient à leurs femmes ; *Un tel est amoureux de vous, je le connois bien : il nous vient souvent visiter ; mais c'est pour l'amour de vous, m'amie : faites-luy bonne chere ; il nous peut faire beaucoup de plaisir : son accointance nous peut beaucoup servir.*

D'autres disent à aucuns : *Ma femme est amoureuse de vous, elle vous ayme, venez la voir, vous luy ferez plaisir, vous causerez & deviserez ensemble & passerez le temps : ainsi convient-ils les personnes à leurs despens.*

Comme fit un jour l'Empeteur Adrian, lequel estant en Angleterre, (ce dit sa vie) menant la guerre, eut plusieurs advis comme sa femme, l'Impératrice Sabine, faisoit l'amour à toutes testes à Rome, avec force gallands Gentilshommes Romains. De cas de fortune, elle ayant escrit une lettre de Rome à un jeune Gentilhomme Romain, qui estoit avec l'Empereur en Angleterre, se complaignant qu'il l'avoit oubliée, & qu'il ne faisoit plus compte d'elle, & qu'il n'estoit pas possible qu'il n'eust quelques amours par de-là, & que quelque mignone affectée ne l'eust espris dans les

lacs de sa beauté; cette lettre d'aventure tomba entre les mains d'Adrian: & comme ce Gentilhomme, quelques jours après, demanda congé à l'Empereur, sous couleur de vouloir aller promptement à Rome pour les affaires de sa maison, Adrian luy dit en se joüant: *Eh bien, jeune homme; allez-y hardiment; car l'Impératrice ma femme vous y attend en bonne dévotion.* Quoy voyant le Romain, & que l'Empereur avoit descouvert le secret, & luy en pourroit faire mauvais tour, sans dire adieu, ny autre chose, partit la nuit d'après, & s'enfuyt en Irlande.

Il ne devoit pas avoir grand peur pour cela, comme l'Empereur luy-mesme disoit souvent, estant abreuvé à toute heure des amours débordées de sa femme: *Certainement, si je n'estois Empereur, je me ferois bientôt défait de ma femme; mais je ne veux montrer mauvais exemple.* Comme voulant dire qu'importe aux Grands qu'ils soient-là logés, aussi qu'ils ne se divulguent. Quelle sentence pourtant pour les Grands, laquelle aucuns d'eux ont pratiquée, mais non pour ces raisons! Voilà comme ce bon Empereur assistoit joliment à se faire cocu.

Le bon Marc-Aurele, ayant sa femme Faustine, une bonne vesse, & lui estant conseillé de la chasser, il respondit: *Si nous la quittons, il faut aussi*

quitter son douaire, qui est l'Empire : & qui ne voudroit estre cocu de mesme, pour un tel morceau, voire moindre ?

Son fils, Antonius Verus (dit Commodus) encore qu'il devinst fort cruel, en dist de mesme à ceux qui luy conseilloient de faire mourir ladite Faustine sa mere, qui fut tant amoureuse & chaude après un gladiateur, qu'on ne la peut jamais guérir de ce chaud mal, jusqu'à ce qu'on s'advist de faire mourir ce maraud gladiateur, & luy faire boire son sang.

Force marys ont fait & font de mesme que ce bon Marc-Aurele, qui craignent de faire mourir leurs femmes putains, de peur d'en perdre les grands biens qui en procedent; aymans mieux estre riches cocus à si bon marché, qu'estre cocquins.

Hélas ! que j'ay connus plusieurs cocus, qui ne cessoient jamais de convier leurs parents, leurs amys, leurs compagnons, de venir voir leurs femmes, jusques à leur faire festins, pour les mieux y attirer; & y estant, les laisser seuls avec elles dans leurs chambres, leurs cabinets, & puis s'en aller & leur dire : *Je vous laisse ma femme en garde.*

J'en ay connu un de par le monde, que vous eussiez dit que toute sa félicité & contentement gissoit à estre cocu, & s'estudioit d'en trouver les

occasions ; & sur-tout n'oublioit ce premier mot : *Ma femme est amoureuse de vous. L'aymez-vous autant qu'elle vous aime ?* Et quand il voyoit sa femme avec son serviteur, bien souvent il emmenoit la compagnie hors de la chambre, pour s'aller promener, les laissant tous deux ensemble, leur donnant beau loisir de traiter leurs amours : & si par cas il avoit à faire à tourner prestement à la chambre, dès le bas du degré il crioit ou il touffoit, afin qu'il ne trouvast les amants sur le fait ; car volontiers, encore qu'on les sçache, & qu'on s'en doute, ces veues & surprises ne sont gueres agréables, ny aux uns, ny aux autres.

Aussi ce Seigneur, faisant un jour bastir un beau logis, le maistre maçon luy demanda, s'il ne le vouloit pas illustrer de corniches ? Il respondit : *Je ne sçay que c'est de corniches. Demandez-le à ma femme, qui le sçait, & qui sçait l'art de géométrie ; & ce qu'elle dira, faites le*

Bien fit pis un que je sçay, qui, vendant un jour une de ses terres à un autre, pour cinquante mille escus, il en prit quarante-cinq mille en or & argent, & pour les cinq restant, il prit une corne de licorne : grande risée pour ceux qui le sceurent. Comme, disoient-ils, *s'il n'avoit assez de cornes chez soy, sans adjouster celle-là.*

J'ay connu un très-grand Seigneur, brave & vaillant, lequel vint à dire à un honneste Gentil-

homme, qui estoit fort son serviteur, en riant pourtant; *Monsieur un tel, je ne sçay ce que vous avez fait à ma femme; mais elle est si amoureuse de vous, que jour & nuit elle ne me fait que parler de vous, & sans cesse me dit vos louanges. Pour toute réponse, je luy dis que je vous connois pluslost qu'elle, & que je sçay vos valeurs & mérites qui sont grands. Qui fut estonné, ce fut ce Gentilhomme; car il ne venoit que de mener cette Dame sous les bras à Vespres, où la Reyne alloit. Toutesfois, le Gentilhomme s'assura tout d'un coup & luy dit; *Monsieur, je suis très-humble de Madame vostre femme, & fort redevable de la bonne opinion qu'elle a de moy, & l'honore beaucoup: mais je ne luy fais pas l'amour en bouffonnant, ains beaucoup je luy fais bien la cour par vostre bon advis, que vous me donnastes dernièrement; d'autant qu'elle peut beaucoup à l'endroit de ma maistresse, que je puis espouser par son moyen, & ainsi j'espere qu'elle me sera aidante.**

Ce Prince n'en fit plus autre semblant, si-non que rire, & admonester le Gentilhomme de courir sa femme plus que jamais; ce qu'il fit: estant bien-aïse sous ce prétexte de servir une si belle Dame & Princesse, laquelle luy faisoit bien oublier son autre maistresse qu'il vouloit espouser, & ne s'en soucioit gueres, si-non que ce masque bouchoit & déguisoit tout,

Si ne peut-il faire tant , qu'il n'entraist un jour en jalousie , que voyant ce Gentilhomme dans la chambre de la Reyne porter au bras un ruban incarnadin d'Espagne , qu'on avoit apporté par belle nouveauté à la Cour , & l'ayant tasté & manié , en causant avec luy , alla trouver sa femme , qui estoit près du lit de la Reyne , qui en avoit un tout pareil , & de la mesme piece que l'autre : si n'en sonna-t-il pourtant jamais mot , & n'en fut autre chose : & de telles amours , il en faut si bien couvrir les feux par telles cendres de discrétion & de bons advis , qu'elles ne se puissent descouvrir ; car bien souvent le scandale ainsi descouvert despise plus les marys contre leurs femmes , que quand tout se fait en cachette , pratiquant en cela le proverbe : *Si non castè , tamen cautè* (a).

Que j'ay veu en mon temps de grands scandales & de grands inconveniens , pour les indiscretions , & des Dames & de leurs serviteurs ! Que leurs marys s'en soucient aussi peu que rien , mais qu'ils fissent bien leurs faits , *sotto coperte* (b), comme on dit , & ne fust point divulgué.

J'en ay connu une , qui tout à trac faisoit connoistre ses amours & ses faveurs qu'elle desparloit , comme si elle n'eust eu de mary ny fust

(a) C'est-à-dire : *Sinon chastement , du moins finement.*

(b) C'est-à-dire : *sous les couvertes , ou en cachette.*

esté sous aucune puissance; n'en voulant rien croire de l'advis de ses serviteurs & amis, qui luy en monstroient les inconveniens: aussi bien mal luy en prit.

Cette Dame n'a jamais fait ce que plusieurs autres Damès ont fait; car elles ont gentiment traité l'amour, & se sont donné du bon temps, sans en avoir donné de connoissance au monde, sinon quelques soupçons légers, qui n'eussent jamais peu montrer la vérité aux plus clair-voyants; car elles accostoient leurs serviteurs devant le monde si dextrement, & les entretenoient si acortement, que ny leurs marys, ny leurs espions, n'y eussent sceu mordre. Et quand ils alloient en quelque voyage, ou qu'ils vinssent à mourir, elles couvroient & cachotent leurs douleurs si sagement, qu'on n'y connoissoit rien.

J'ay connu une Dame belle & honneste, laquelle, un jour, qu'un grand Seigneur son serviteur mourut, elle parut en la chambre de la Reyne avec un visage aussi guay & riant, que le jour auparavant. D'aucuns l'en estimoient de cette discrétion, & qu'elle le faisoit, de peur de displeire & irriter le Roy, qui n'aymoit pas le trespas. D'aucuns la blasmoient, attribuant ce geste plustost à manquement d'amitié; comme l'on disoit qu'elle n'en estoit gueres bien garnie, ainsi que sont toutes celles qui se meslent de cette vie.

J'ay connu deux belles & honnestes Dames ; lesquelles , ayant perdu leurs serviteurs en une fortune de guere , firent de tels regrets & lamentations , & monstrent leurs deuils par leurs habits bruns , plus d'eau-benistiers , plus de testes de morts , & de toutes fortes de trophées de la mort en leurs affiquets , joyaux & bracelets qu'elles portoitent , qui les scandaliserent fort : & cela leur nuisit grandement ; mais leurs marys ne s'en soucioient autrement.

Voilà pourquoy ces Dames se transportent en la publication de leurs amours , lesquelles pourtant on doit louer & priser en leurs constances , mais non en leurs indiscretions ; car pour cela , il leur en fait très-mal : & si telles Dames sont blasmbables en cela , il y a beaucoup de leurs serviteurs qui en méritent bien la réprimande aussi-bien qu'elles ; car ils contrefont des transis , comme une chevre qui est en gesine , & des langoureux ; ils jettent les yeux sur elles , & les envoient en embassade ; ils font des gestes passionnés , des soupirs devant tout le monde ; ils se parent des couleurs de leurs Dames trop apparemment ; bref , ils se laissent aller à tant de fortes indiscretions , que les aveugles s'en appercevroient : les uns aussi bien pour le faux que pour le vray ; afin de donner à entendre à toute une Cour , qu'ils sont amoureux en bon lieu , & qu'ils ont bonne fortune : & Dieu sçait , possible ,

On ne leur en donneroit pas l'aumosne pour un liard , quand bien on en devroit perdre les œuvres de charité.

Je connois un Gentilhomme & Seigneur , lequel , voulant abreuver le monde , qu'il estoit devenu amoureux d'une belle & honneste Dame que je sçay , fit un jour tenir son petit mulier avec deux de ses (a) pages & laquais au-devant sa porte. Par cas fortuit , Monsieur de Strozzi & moy passasmes par-là , & vismes ce mystere de ce mulier , ces pages & laquais. Il leur demanda soudain où estoit leur maistre ? Ils firent responce , qu'il estoit dans le logis de cette Dame : à quoy Monsieur de Strozzi se mit à rire & me dire , que sur sa vie , il gageroit qu'il n'y estoit point , & soudain posa son page en sentinelle , pour voir si ce faux amant en sortiroit ; & de-là nous allasmes soudain en la chambre de la Reyne , où nous le trouvasmes , & non sans rire luy & moy : & sur le soir , nous le vinsmes accoster ; & en feignant de luy faire la guerre , nous luy demandasmes où il estoit à telle heure après midy , & qu'il ne s'en sçauoir laver ;

(a) On a vu de nos jours un fameux roué tenir sa voiture à des heures indues devant la porte d'une femme eune & jolie. Pour faire croire sa bonne fortune , il deshonnora certe dame : il en résulta une séparation entr'elle & son mari. D'après ce que dit ici Brantôme , il est clair que depuis longtems la race des roués existe en France.

car nous y avions veu le mulet & ses pages à la porte de cette Dame. Luy faisant la mine d'estre fâché que nous avions veu cela, & de quoy nous luy en faisons la guerre de faire l'amour en ce bon lieu, il nous confessa vrayment qu'il y estoit : mais il nous pria de n'en sonner mot, autrement que nous le metterions en peine, & cette pauvre Dame, qui en seroit scandalisée & mal venue auprès de son mary; ce que nous luy promismes (riants toujours à pleine gorge, & nous mocquants de luy, encore qu'il fust assez grand Seigneur & qualifié,) de n'en parler jamais, & que cela ne sortiroit de nostre bouche. Si est ce qu'au bout de quelques jours qu'il continuoit ses coups faux avec son mulet trop souvent, nous luy descouvrismes la fraude, & luy en fismes la guerre à bon escient, & en bonne compagnie, dont de honte s'en désista. Car la Dame le sceut par nostre moyen, qui fit guetter un jour le mulet & les pages, les faisant chasser de devant sa porte, comme gueux de l'hostiere; & si fismes mieux: car nous le dismes à son mary, & luy en fismes le conte si plaisamment, qu'il le trouva si bon qu'il en rit luy-mesme à son aise, & dit, qu'il n'avoit pas peur que cet homme-là le fist jamais cocu, & que s'il ne trouvoit ledit mulet & ses pages bien logés à sa porte, qu'il la leur feroit ouvrir & entrer dedans, pour les mettre mieux à couvert & à leur aise, & se garder du chaud, ou du froid, ou de

la pluye. D'autres pourtant le faisoient bien cocu. Et voilà comme ce bon Seigneur, aux despens de cette honneste Dame, de laquelle en estant devenu amoureux, se vouloit prévaloir, sans avoir respect d'aucun scandale.

J'ay connu un Gentilhomme, qui scandalisa par ses façons de faire une fort belle & honneste Dame, de laquelle en estant devenu amoureux quelque temps, & la pressant d'en obtenir ce bon petit morceau gardé pour la bouche du mary, elle luy refusa tout à plat; & après plusieurs refus, il luy dit, comme désespéré : *hé bien, vous ne le voulez pas, & je vous jure que je vous ruineray d'honneur.* Et pour ce faire s'advisa de faire tant d'allées & venues à cachettes, mais non si secrettes, qu'il ne se monstroit à plusieurs yeux exprès, & donnaist moyen de s'en appercevoir la nuit & le jour, à la maison où elle se tenoit; braver & se vanter sous main de ses bonnes & fausses fortunes : & devant le monde rechercher la Dame avec plus de privauté qu'il n'avoit occasion de le faire; & parmy ses compagnons faire du galland plus pour le faux que pour le vray : si bien qu'estant venu un soir fort tard en la chambre de cette Dame, tout bouché de son manteau, & se cachant de ceux de la maison, après avoir joué de ces tours, fut soupçonné par le maistre-d'hostel de la maison, qui fit faire le guet : & ne l'ayant peu

trouver, le mary pourtant battit sa femme, & luy donna quelques soufflets ; mais poussé après du maistre d'hostel, qui luy dit que ce n'estoit assez, la tua & dagua, & en eut du Roi fort aisément sa grace. Ce fut grand dommage de cette Dame, car elle estoit très-belle. Depuis, ce Gentilhomme qui en avoit esté cause, ne le porta gueres loin, & fut tué en une rencontre de guerre, par permission de Dieu, pour avoir si injustement osté l'honneur & la vie à cette honneste Dame.

Pour dire la vérité sur cet exemple, & une infinité d'autres que j'ay veus, il y a aucunes grandes Dames, qui ont grand tort d'elles-mesmes, & qui sont les vraies causes de leur scandale & de leur deshonneur : car elles-mesmes vont attaquer les escarmouches, & attirent les gallands à elles, & du commencement leur font les plus belles caresses du monde, des privautez, des familiaritez, leur donnent par leurs doux attraitz & belles paroles, des esperances; mais quand il faut venir à ce point, elles les desfont tout à plat. De sorte que les honnestes hommes, qui s'estoient proposez force choses plaisantes de leur corps, se desesperent, & despitent en prenant un congé rude d'elles, les vont deshonorant, & les publient pour les plus grandes vesses du monde, & en content cent fois plus qu'il n'y en a.

Donc, voilà pourquoy il ne faut jamais qu'une
honneste

honneste Dame se messe d'attirer à foy un galland Gentilhomme, & se laisse servir à luy, si elle ne le contente à la fin, selon ses mérites & ses services.

Il faut qu'elle se propose cela, si elle ne veut estre perdue, mesme si elle a affaire à un honneste & galland Gentilhomme: autrement, dès le commencement, s'il la vient accoster, & qu'elle voye que ce soit pour ce point tant désiré à qui il adresse ses vœux, & qu'elle n'aye point d'envie de luy en donner, il faut qu'elle luy donne son congé dès l'entrée du logis; car pour en parler franchement, toutes Dames qui se laissent aymer & servir, s'obligent tellement, qu'elles ne se peuvent dédire du combat: il faut qu'elles y viennent tost ou tard, quoi qu'il tarde.

Mais il y a des Dames qui se plaisent à se faire servir pour rien, si-non pour leurs beaux yeux, & disent qu'elles désirent estre servies, que c'est leur félicité, mais non d'en venir-là; & disent qu'elles prennent plaisir à désirer, & non à exécuter. J'en ay veu aucunes qui me l'ont dit: toutesfois, il ne faut pourtant qu'elles le prennent-là: car si une fois elles se meslent à désirer, sans doute il faut qu'elles en viennent-là à l'exécution: car ainsi la loy d'amour le veut, & que toute Dame le désire, ou souhaite, ou songe de vouloir désirer à foy un homme. Cela est fait, si l'homme le connoist, &

qu'il poursuive vivement ce qu'il attaque ; il en aura , ou pied , ou aïfle , ou plume , ou poil , comme l'on dit.

Voilà donc comme les pauvres marys se font cocus par telles opinions des Dames , qui veulent désirer & non pas exécuter ; mais fans y penser , elles s'y vont brusler à la chandelle , ou bien au feu qu'elles ont basti d'elles-mesmes : ainsi que font les pauvres simplettes bergeres , lesquelles , pour se chauffer parmy les champs , en gardant leurs moutons & brebis , allument un petit feu , sans songer à aucun mal ou inconvenient ; mais elles ne se donnent de garde , que ce petit feu en vient quelquefois à allumer un si grand , qu'il brusle tout un pays de landes & taillis.

Il faudroit que telles Dames prinssent l'exemple , pour se faire sages , de la Comtesse d'Escaldasor , demeurant à Pavie , à laquelle Monsieur de Lescun , (a) qui depuis fut appellé le Maréchal de Foix , estudiant à Pavie , & pour lors le nommoit-on le Protonotaire de Foix , d'autant qu'il estoit dédié à l'Eglise , mais depuis il quitta la robe , pour prendre les armes , faisant l'amour à cette belle Dame : (b) & d'autant que pour lors elle emportoit le prix de la beauté sur les belles de Lom-

(a) Lescun , frere de Lautrec.

(b) Voyez son éloge , le XXVIII^e Discours des Capitaines François.

bardie, & s'en voyant pressée, & ne le voulant rudement mescontêter, ny donner son congé; car il estoit proche parent de ce grand Gaston de Foix, Monsieur de Nemours, sous le grand renom duquel alors toute l'Italie trembloit: & un jour d'une grande magnificence & feste, qui se faisoit à Pavie, où toutes les grandes Dames, & mesme les plus belles de la ville & d'alentour, se trouverent ensemble, les honnestes Gentilshommes ne manquerent pas aussi de s'y trouver.

Cette Comtesse parut belle entre toutes les autres, pompeusement habillée d'une robe de satin bleu celeste, toute couverte & semée autant pleine que vuide de flambeaux & papillons voletans à l'entour & s'y bruslans, le tout en broderie d'or & d'argent, ainsi que de tout tems les brodeurs de Milan ont sçeu bien faire par-dessus tous les autres; si bien qu'elle emporta l'estime d'estre le mieux en point de toute la compagnie.

Monsieur le Protonotaire de Foix, la menant danser, fut curieux de lui demander la signification des devises de sa robe, se doutant bien qu'il y avoit là-dessus quelque sens caché, qui ne luy plaisoit pas. Elle respondit: *Monsieur, j'ay fait faire ma robe de la façon que les gens d'armes & Cavaliers font à leurs chevaux riotteux & vicieux, & qui ruent & tirent du pied: ils leur mettent sur leur croupe une grosse sonnette d'argent, afin que,*

par ce signal, leurs compagnons, quand ils sont en campagne & en foule, soient advertis de se donner de garde de ce meschant cheval qui ruë, de peur qu'il ne les frappe. Pareillement, par les papillons voletans & se bruslant dans ces flambeaux, j'advertis les honnestes Gentilshommes, qui me font ce bien de m'aymer, & admirer ma beauté, de n'en approcher trop près, ny en desirer autres choses davantage que la veüë; car ils n'y gagneront rien, non plus que les papillons, sinon desirer & brusler, & n'en avoir rien plus. Cette histoire est escrite dans les devises de Paul Jove. Par ainsi, cette Dame advertissoit son serviteur de prendre garde à soy de bonne-heure. Je ne sçay s'il s'en approcha de plus près, ou comme il en fit; mais pourtant, luy ayant esté blessé à mort à la bataille de Pavie, & puis prisonnier, il pria d'estre porté chez cette Comtesse (a), à son logis dans Pavie, où il fut très-bien reçu & traité d'elle. Au bout de trois jours, il y mourut, avec le grand regret de la Dame, ainsi que j'ay ouy conter à Monsieur de Montluc, une fois que nous estions dans la tranchée de la Rochelle, de nuit, qu'il estoit en ses causeries, & que je luy fis le conte de cette devise, qui m'assura

(a) Montluc, dans le premier livre de ses mémoires, nomme cette dame la Marquise de Scadarfol: il dit s'être retiré chez elle, & y avoir vu le Maréchal mourir des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Pavie.

avoir veu cette Comtesse très-belle, & qui aymoit fort le dit Marechal, & fut bien honorablement traité d'elle. Du reste il n'en ſçavoit rien ſi d'autres fois ils avoient paſſé plus outre. Cet exemple devroit ſuffire pour pluſieurs & aucunes Dames que j'ay alléguées.

Or, y a-t-il des cocus, qui ſont ſi bons, qu'ils ſont preſcher & admonéſter leurs femmes, par gens de bien & religieux, pour leur conversion & correction; leſquelles, par larmes feintes, & paroles diſſimulées, ſont de grands vœux, promettant monts & merveilles de repentance, & de n'y retourner jamais plus: mais de tels fermens ne durent gueres; car les vœux & larmes de tels Dames valent autant que juremens & reniements d'amoureux. Comme j'en ay veu & connu une Dame, à laquelle un grand Prince, ſon Souverain, fit cette eſcorne d'introduire & appoſter un Cordelier d'aller trouver ſon mary, qui eſtoit en une province pour ſon ſervice, comme de ſoy-meſme, & venant de ſa cour, l'advertir des amours folles de ſa femme, & du mauvais bruit qui couroit du tort qu'elle luy faisoit; & pour ſon devoir de ſon eſtat & vacation, l'en advertiſſoit de bonne-heure, afin qu'il miſt ordre à cette ame péchereſſe. Le mary fut bien eſbahy d'une telle ambaffade, & doux office de charité. Il n'en fit autre ſemblant pourtant, ſi-non de le remercier, & luy donner

espérance d'y pourvoir : mais il n'en traitta point sa femme plus mal à son retour ; car qu'eust-il gagné ? Quand une fois une femme s'est mise à ce train , elle ne s'en destraque , non plus qu'un cheval de poste , qui a accoustumé si fort le gallop , qu'il ne le sçauroit changer en autre train d'aller.

Hé ! combien s'est-il veu d'honnestes Dames qui, ayant esté surprises sur ce fait, tancées, battues, persuadées & remonstrées, tant par force que par douceur, de n'y retourner jamais ! Plus elles promettent, jurent, & protestent de se faire chastes, plus puis après elles pratiquent ce proverbe *passato il pericolo, gabbato il Santo*; (a) & retournent encore plus que jamais en l'amoureuse guerre. Voire qu'il s'en est veu plusieurs d'elles, se sentant dans l'ame quelque ver rongeur, qui d'elles-mêmes faisoient des vœux bien saints & solempnels, mais ne les gardoient gueres, & se repentoient d'estre repenties, ainsi que dit Monsieur du Bellay des Courtisannes repenties : (b) & telles femmes af-

(a) C'est-à-dire : *Le péril passé, l'on se moque du Saint.*

(b) *Joachim du Bellay*, dans sa *Contre-repentie*, f. 444.
2. de ses œuvres 1576.

Mere d'amour, suivant mes premiers vœux,
Dessous très loix remettre je me veux,
Dont je voudrois n'être jamais sortie,
Et me respens de m'estre repentie.

firmement qu'il est bien mal-aisé de se deffaire pour tout jamais d'une si douce habitude & coustume, puisqu'elles sont si peu en leurs courtes demeures qu'elles font en ce monde.

Je m'en rapporterois volontiers à aucunes belles filles, jeunes, repenties, qui se sont voilées & recluses, si on leur demandoit, & en foy & en conscience, ce qu'elles en respondroient, & comme elles desireroient bien souvent leurs hautes murailles abbatues, pour en sortir aussi-tost.

Voilà pourquoy il ne faut point que les marys pensent autrement réduire leurs femmes, après qu'elles ont fait la premiere fausse pointe de leur honneur, si-non de leur lascher la bride, & leur recommander seulement la discrétion, & tout guarriment de scandale; car on a beau porter tous les remedes d'amout qu'Ovide a jamais appris, & une infinité qui se sont encore inventez, ny mesme les authentiques du Maistre François Rabelais, qu'il apprit au vénérable Panurge, n'y serviront jamais rien, ou bien, pour le meilleur, pratiquer un refrain d'une vieille chanson, qui fut faite du temps du Roy François I, qui dit, *qui voudroit garder qu'une femme n'aille du tout à l'abandon, il la faudroit fermer dans une pippe, & en jouir par le bondon.*

Du temps du Roy Henry : il y eut un certain quinquallier qui apporta une douzaine de certains

engins à la Foire S. Germain , pour brider le cas des femmes , (a) qui estoient faits de fer , & ceinturoient comme une ceinture , & venoient à se prendre par le bas , & se fermer en clef , si subtilement faits , qu'il n'estoit pas possible que la femme , en estant bridée une fois , s'en peult jamais prévaloir pour ce doux plaisir , n'ayant que quelques petits trous menus pour servir à piffer.

On dit qu'il y eut quelques cinq ou six marys jaloux & fascheux , qui en acheperent , & bridèrent leurs femmes de telle façon , qu'elles purent bien dire : adieu bon temps. Si en eut-il une , qui s'advisa de s'accoster d'un ferrurier fort subtil en son art , à qui ayant monstré ledit engin , & le sien & tout , son mary estant allé dehors aux champs , il y appliqua si bien son esprit , qu'il luy forgea une fausse clef , que la Dame le fermoit & ouvroit à toute heure , & quand elle vouloit. L'amy n'y trouva jamais rien à redire : & se donna son saoul de ce doux plaisir , en dépit du fat jaloux de mary , pensant de vivre tousjours en franchise de Cocuage. Mais ce meschant ferrurier , qui fit la fausse clef , gasta tout : & si fit mieux , à ce qu'on dit ; car ce fut le premier qui en tasta , & le fit Cornard : aussi n'y avoit-il danger ; car Vénus qui fut la plus belle femme & putain du monde , avoit

(a) Ces sortes de cadenats étoient en usage à Venise , dès avant l'année 1522.

Vulcan , ferrurier & forgeron , pour mary , lequel estoit un fort vilain , sale , & boiteux , & très-laid.

On dit plus; qu'il y eut beaucoup de gallands & honnestes Gentilshommes de la Cour, qui menacerent de telle façon le quinquallier, que, s'il se mesloit jamais de porter telles ravauderies, qu'on le tueroit, & qu'il n'y retournast plus, & jettast tous les autres qui estoient restez, dans le retrait; ce qu'il fit: & depuis oncques n'en fust parlé dont il fut bien sage; car c'estoit assez pour faire perdre la moitié du monde, à faute de ne le peupler, par tels bridements, serrures & fermoirs de nature, abominables & détestables ennemis de la multiplication humaine.

Il y en a qui baillent leurs femmes à garder à des eunuques, que l'Empereur Alexandre Severus rejeta fort, avec rude commandement de ne pratiquer jamais les Dames Romaines; mais ils y font esté attrapez: non qu'ils engendrassent, & les femmes conceussent d'eux; mais en recevoient quelques sentimens & superficies de plaisir légers, quasi approchant du grand parfait: dont aucuns ne s'en soucient point, disant que leur principal marifson de l'adultere de leurs femmes, ne procédoit pas de ce qu'elles s'en faisoient donner, mais qu'il leur faschoit grandement de nourrir & élever & tenir pour enfans ceux qu'ils n'avoient

pas faits : car sans cela, ce fust esté le moindre de leurs foucis, ainsi que j'en ay connu aucuns & plusieurs, lesquels, quand ils trouvoient bons & faciles ceux qui les avoient faits à leurs femmes, à donner un bon revenu, à les entretenir, ne s'en donnoient autrement soucy, ainsi qu'ils conseillent à leurs femmes de leur demander, & les prier de donner pension pour nourrir & entretenir le petit qu'elles ont eu d'eux. Comme j'ay ouy conter d'une grande Dame, laquelle eut Villecouvin, enfant du Roy François I : elle le pria de luy donner ou assigner quelque peu de bien, avant qu'il mourust, pour l'enfant qu'il luy avoit fait ; ce qu'il fit, & luy assigna deux cent mille escus en banque, qui luy profiterent & coururent toujours d'intérêts, & de change en change : en sorte qu'estant venu grand, il despensoit si magnifiquement & paroissoit en si belle despense & en jeux à la Cour, qu'un chacun s'en estonnoit, & présuinoit-on qu'il jouissoit de quelque Dame, qu'on n'eusse point pensé : & ne croyoit-on sa mere nullement ; mais d'autant qu'il ne bougeoit d'avec elle, un chacun jugeoit que la grande despense qu'il faisoit, procédoit de la jouissance d'elle : & pourtant c'estoit le contraire ; car elle estoit sa mere, & peu de gens le sçavoient, encore qu'on ne sceust bien sa lignée & procréation : si ce n'est qu'il vint à mourir à Constantinople ; & son

aubaine, comme bastard, fut donné au Marechal de Retz, qui estoit fin & subtil à descouvrir tel pot aux roses, mesme pour son profit qu'il eust pris sur la glace, & vérifia la bastardise, qui avoit esté si long-temps cachée, & emporta le don d'aubaine par-dessus Monsieur de Teligny, qui avoit esté constitué héritier dudit Villecouvin.

D'autres disoient pourtant, que cette Dame avoit eu cet enfant d'autre que du Roy, & qu'elle l'avoit ainsi enrichi du sien propre; mais Monsieur de Retz esplucha & chercha tant parmi les banquiers, qu'il y trouva l'argent & les obligations du Roy François I. Les uns disoient pourtant d'autre Prince, non si grand que le Roy, ou d'un autre moindre; mais pour couvrir & cacher tout, & nourrir l'enfant, il n'estoit pas mauvais de supposer tout à Sa Majesté, comme cela se voit en d'autres.

Je croy qu'il y a plusieurs femmes parmi le monde, & mesme en France, que si elles pensoient produire des enfants à tels prix, que les Roys & les grands monteroient aisément sur leurs ventres: mais bien souvent ils y montent, & n'en ont de grandes lipées, dont en ce elles sont bien trompées; car à tel Grand volontiers ne s'addonnent-elles, si-non pour avoir le galardon (a), comme dit l'Espagnol.

(a) *Guerdon, Galardon, qui dardonne, premio ricompensa, dit le Franciosni.*

Il y a une fort belle question sur ces enfans puratifs & incertains, à sçavoir, s'ils doivent succéder aux biens paternels & maternels, & que c'est un grand péché aux femmes de les faire succéder; dont aucuns docteurs on dit, que la femme le doit révéler au mary, & en dire la vérité. Ainsi le réfere le docteur subtil: mais cette opinion n'est pas bonne, disent d'autres, parce que la femme se diffameroit elle-mesme en le révélant, & pour autant elle n'y est tenue, car la bonne renommée est un plus grand bien que les biens temporels, dit Salomon.

Il vaut donc mieux que les biens soient occupez par l'enfant, que la bonne renommée se perde; car comme dit un ancien proverbe: *mieux vaut bonne renommé, que ceinture dorée.*

De-là les théologiens tirent une maxime qui dit, que quand deux préceptes & commandemens nous obligent, le moindre doit céder au plus grand. Or, est-il que le commandement de garder sa bonne renommée est plus grand que celui qui concède le bien d'autrui. Il faut donc qu'il soit préféré à celui-là.

De plus, si la femme révéle cela à son mary, elle se met en danger d'estre tuée de luy-mesme; ce qui est fort deffendu, de se pourchasser la mort: non pas mesme n'est permis à une femme de se tuer, de peur d'estre violée, ou après l'avoir

esté; car elle pécheroit mortellement : si-bien qu'il vaut mieux permettre d'estre violée, (si on n'y peut, en criant, ou fuyant, remédier) que se tuer soy-mesme; car le violement du corps n'est point péché, si-non du consentement de l'esprit. C'est la responce que fit Sainte-Lucie au Tyran qui la menaçoit de la faire mener au Bordeaux. *Si vous me faites, dit-elle, forcer ma chasteté, je recevray double couronne.*

Pour cette raison, Lucrece est taxée d'aucuns. Il est vrai que Sainte Sabine & Sainte Sofronie, avec d'autres pucelles chrestiennes, lesquelles se sont privées de vie, afin de ne tomber entre les mains des barbares, sont excusées de nos peres & docteurs; disant qu'elles ont fait cela par certain mouvement du S. Esprit.

Par lequel S. Esprit, après la prise de Cypre, une Damoiselle Cypriote, nouvellement chrestienne, se voyant emmener esclave avec plusieurs autres pareilles Dames, pour estre la proye des Turcs, mit le feu secretement dans les poudres de la galere, si-bien qu'en un moment tout fut embrasé & consummé avec elle, disant : à Dieu ne plaise, que nos corps soyent pollus & connus par ces vilains Turcs & Sarrafins. Et Dieu fait, possible qu'il avoit esté desjà pollu, & en voulut ainsi faire la pénitence; si ce n'est que son maistre ne l'avoit voulu toucher, afin d'en tirer plus

d'argent, la vendant vierge, comme l'on est friand de taster en ce pays, voire tous autres, un morceau intacte.

Or, pour retourner encore à la garde noble de ces pauvres femmes, comme j'ay dit, les eunuques ne laissent à commettre adultere avec elles, & faire leurs marys cocus, réservé la procréation à part.

J'ay connu deux femmes en France, qui se mirent à aymer deux chastrez Gentilshommes, afin de n'engrosser point; & pourtant en avoient plaisir, & si ne se scandalisoient. Mais il y a eu des marys si jaloux en Turquie & en Barbarie, lesquels s'estant aperceus de cette fraude, ils se font advisez de faire castrer tout à trac leurs pauvres esclaves, & leur couper tout net : dont, à ce que disent & escrivent ceux qui ont pratiqué la Turquie, il n'en réchappe deux de douze, auxquels ils exercent cette cruauté, qu'ils ne meurent; & ceux qui en réchappent, ils les ayment & adorent comme vrayes, seurs & chastes gardiens de la chasteté de leurs femmes, & garantisseurs de leur honneur.

Nous autres Chrestiens n'ufons point de ces vilaines rigneurs, & par trop horribles, mais au lieu de ces chastrez, nous leur donnons des vieillards sexagénaires, comme l'on fait en Espagne, & mesme à la Cour des Reynes de-là, lesquels j'ay veü gardiens des filles de leur Cour & de leur

suite : & Dieu fait, il y a des vieillards cent fois plus dangereux à perdre filles & femmes, que les jeunes, & cent fois plus inventifs, plus chaleureux & industrieux à les gagner & corrompre.

Je croy que telles gardes, pour estre chenues, & à la teste & au menton, ne sont pas plus seures que les jeunes : & les vieilles femmes non plus, ainsi qu'une vieille gouvernante Espagnole, conduisant ses filles, & passant par une grande falle, & voyant des membres naturels peints à l'avantage, & fort gros, & demesurez, contre la muraille, se prit à dire : *mira que tan bravos nos los pintam estos hombres ; como quien ne los cognoscesse* : & ses filles se tournerent vers elle, & y prirent envie, fors une que j'ay connue, qui, contrefaisant de la simple, demanda à une de ses compagnes, quels oiseaux estoient ceux-là ? Car il y avoit aucuns peints avec des aisles. Elle lui respondit, que c'estoient oiseaux de Barbarie, plus beaux en leur naturel, qu'en peinture : & Dieu sçait si elle n'en avoit point jamais veu ; mais il falloit qu'elle en fist la mine.

Beaucoup de marys se trompent bien souvent en ces gardes ; car il leur semble que pourveu que leurs femmes soient entre les mains des vieilles, que les unes & les autres appellent leur mere pour titre d'honneur, qu'elles sont très-bien gardées

sur le devant : & de celles il n'y en a point de plus aisées à suborner & gagner qu'elles ; car de leur naturel , estant avaricieuses comme elles sont , elles en prennent de toutes mains , pour vendre leurs prisonnières.

D'autres ne peuvent veiller tousjours ces belles jeunes femmes , qui sont tousjours en bonne cervelle , & mesme quand elles font l'amour , que la plupart du temps elles dorment en un coin de cheminée , qu'en leur présence les Cocus se forgent sans qu'elles s'en prennent garde , ny n'en sçachent rien.

J'ay connu une Dame qui le fit une fois devant sa gouvernante si subtilement , qu'elle ne s'en apperceut jamais.

Une autre en fit de mesme devant son mary quasi ivisiblement , comme il jouïoit à la prime.

D'autres vieilles ont mauvaises jambes , qui ne peuvent pas suivre au trot leurs Dames , qu'avant qu'elles arrivent au bout d'une allée , ou d'un bois , ou d'un cabinet , leurs Dames ont defrobé leur coup en robbe , sans qu'elles s'en soient apperceues , n'y ayant rien veu , pour estre débiles de jambes , & basses de la veuë.

D'autres vieilles gouvernantes y a-t-il , qui ayant pratiqué le mestier , ont pitié de voir jeusner les jeunes , & leur sont si débonnaires , que d'elles-mesmes

mesmes leur en ouvrent le chemin, & les en persuadent de l'en suivre, & leur assistent de leur pouvoir.

Aussi l'Aretin disoit, que le plus grand plaisir qu'une Dame qui a passé par-là, peut avoir, & tout son plus grand contentement, c'est d'y faire passer une autre de mesme.

Voilà pourquoy, quand on se veut bien aider d'un bon ministre pour l'amour, on prend & s'adresse-t-on plustost à une vieille maquerelle, qu'à une jeune femme. Aussi tiens-je d'un fort galland homme, qu'il ne prenoit nul plaisir, & le defendoit expressément à sa femme, de ne hanter jamais compagnie de vieilles, pour estre trop dangereuses, mais avec des jeunes tant qu'elle voudroit; & en alléguoit beaucoup de bonnes raisons, que je laisse aux mieux discourants à discourir.

Et c'est pourquoy un Seigneur de par le monde, que je scay, confia sa femme (de laquelle il estoit jaloux) à une sienne cousine, fille pourtant, pour luy servir de surveillante; ce qu'elle fit très-bien, encore que de son costé elle retint moitié du naturel du chien de l'hortolan (a), d'autant qu'il ne mange jamais des choux du jardin de son maistre, & n'en laissoit manger aux autres; mais

(a) Du jardinier. De l'Italica *Hortolano*, qui vient du Latin *Hortulanus*, de *Hortus*.

celle-cy en mangeoit, & n'en vouloit point faire manger à sa cousine : si est-ce pourtant, que l'autre luy defroboit tousjours quelque coup en cotte, dont elle ne s'en appercevoit, quelque fine qu'elle fust, ou feignoit ne s'en appercevoir.

J'alléguerois une infinité de remedes, dont s'aydent les pauvres cocus, dont usent les pauvres jaloux cocus, pour brider, ferrer, gesner, & tenir de court leurs femmes, qu'elles ne fassent le saut : mais ils ont beau pratiquer tous ces vieux moyens qu'ils ont ouy dire, & d'en excogiter de nouveaux; car ils y perdent leurs escrimes : car quand une fois leurs femmes ont mis ce vert-cocquin dans leurs testes, les envoient à toute heure chez Guillot le songeur (a), ainsi que j'espere en discourir en un chapitre que j'ay à demy-fait, des ruses & astuces des femmes sur ce point, que je confere avec les stratagèmes des astuces militaires des hommes de guerre (b). Et le plus beau remede, feure & douce garde, que le mary jaloux peut donner à sa femme, c'est de la laisser aller en son plein pouvoir, ainsi que j'ay ouy dire à un galland homme marié; estant le naturel de la femme, que tant plus on luy deffend une chose, tant plus

(a) On a appelé *Guillot le Songeur* tout homme songeur, du Chevalier *Guillan le Pensif*, l'un des personnages de l'*Amadis*.

(b) On n'a point ce discours ou chapitre.

elle desire la faire, & sur-tout en amours, où l'appetit s'eschauffe plus en le deffendant qu'au laisser courre.

Voilà une autre sorte de Cocus dont pourtant il y a question, à sçavoir, si l'on a jöüi d'une femme à plein plaisir durant la vie de son mary Cocu, & que le mary vienne à décéder, & que le serviteur vienne après à espouser cette femme veufve, si l'ayant espousée en secondes nopces, il doit porter le nom & titre de Cocu, ainsi que j'ay connu & ouy parler de plusieurs Grands.

Il y en a qui disent qu'il ne peut estre Cocu; puisque c'est luy-mesme qui en fait la faction, & qu'il n'y ayt aucun qui l'aye fait Cocu que luy-mesme, & que ses cornes sont faites de foy-mesme. Toutesfois il y a bien des armuriers qui font des espées, desquelles il sont tuez, où s'entretuent eux-mesmes.

Il y en a d'autres qui disent l'estre réellement Cocu, & de fait, en herbe: pourtant ils en alleguent force raisons; mais d'autant que le procès en est indécis, je le laisse à vuidier à la premiere audience qu'on voudra donner pour cette cause.

Si diray-je encore cettui-ci d'une bien grande Dame, mariée encore, laquelle s'est compromise en mariage à celuy qui l'entretient encore, il y a quatorze ans, & depuis ce temps a tousjours attendu & souhaité que son mary mourust. Au

diable s'il a peu mourir encore à son fouhait, sinon qu'elle pouvoit bien dire : *maudit soit le mary & le compagnon qui a plus vescu que je ne voulois !* De maladies & indispositions de son corps, il y en a eu prou , mais de mort point.

Si-bien que le Roy Henry III , ayant donné la survivance de l'Estat beau & grand , qu'avoit ledit mary Cocu , à un fort honnefte & brave Gentilhomme , me disoit souvent (a) *Y a-t-il deux personnes en ma Cour , ausquelles moult tarde qu'un tel ne meure bientost ; à l'une pour avoir son estat ; à l'autre , pour espouser son amoureuse ; mais l'un & l'autre ont esté jusques icy trompez.*

Voilà comment Dieu est sage & provident , de n'envoyer point ce que l'on fouhaite de mauvais : toutesfois , l'on m'a dit que depuis peu ils font mauvais mesnages , & ont rompu leur promesse de mariage de futur , & bruslé le contract , par grand despit de la femme , & joye du marié prétendu , d'autant qu'il se vouloit pourvoir ailleurs , & ne vouloit plus tant attendre la mort de l'autre mary , qui , se moquant des gens , donnoit assez souvent des allarmes qu'il s'en alloit mourir ; mais enfin , il a survescu le mary prétendu.

Punition de Dieu , certes ! car il ne s'ouyt ja-

(a) Henri III connoissoit sa cour ; & on pouvoit s'en rapporter à lui sur cet article.

mais gueres parler d'un mariage ainsi fait; qui est un grand cas & énorme, de faire & accorder un second mariage estant le premier en son entier.

J'aymerois autant d'une, qui est grande, mais non tant que l'autre, que je viens de dire, laquelle, estant pourchassée d'un Gentilhomme par mariage; elle l'espousa, non pour l'amour qu'elle luy porta, mais pour ce qu'elle le voyoit maladif, attenué, allanguy, & mal disposé ordinairement; & que les Médecins luy disoient qu'il ne vivroit pas un an, & mesme après avoir couru cette belle femme par plusieurs fois dedans son lit: & pour ce, elle en espéroit bientôt la mort, & s'accommoderoit tost après sa mort de ses biens & moyens, beaux meubles, & grands avantages qu'il luy donnoit par mariage; car il estoit très-riche & bien-aisé Gentilhomme. Elle fut bien trompée; car il vit encore, gaillard, & mieux disposé cent fois qu'avant qu'il l'espoufast: depuis elle est morte. On dit que ledit Gentilhomme contrefaisoit ainsi du maladif & marmiteux, afin que, connoissant cette femme très-avare, elle fust esmue à l'espouser sous espérance d'avoir tels grands biens; mais Dieu là-dessus disposa tout autrement, & fit brouter la chevre là où elle avoit esté attachée, en despit d'elle.

Que dirons nous d'aucuns, qui espousent des putains & des courtisannes, qui ont esté très-

fameuses, comme l'on fait assez coustumièrement en France, mais sur-tout en Espagne & en Italie; lesquels se persuadent de gagner les œuvres de miséricorde? *Por librar una anima Christiana del Inferno* (a) comme ils disent, en la sainte voye.

Certainement j'ay veu aucuns tenir cette opinion & maxime, que s'ils les espousoient pour ce saint & bon sujet; ils ne doivent tenir rang de Cocus; car ce qui se fait pour l'amour de Dieu, ne doit pas estre converty en opprobre: moyennant aussi que leurs femmes, estant remises en la bonne voye, ne s'en ostent & retournent à l'autre; comme j'en ay veu aucunes en ces deux pays, qui ne se rendoient plus péchereffes après estre mariées, d'autres qui ne s'en pouvoient corriger, mais retournoient broncher dans la premiere fosse.

La premiere fois que je fus en Italie, je devins amoureux d'une fort belle Courtisane à Rome, qui s'appelloit *Faustine*; & d'autant que je n'avois pas grand argent, & qu'elle estoit en trop haut prix de dix ou douze escus pour nuit, fallut que je me contentasse de la parole & du regard. Au bout de quelque temps, j'y retournay pour la

(a) C'est-à-dire: *Pour délivrer une ame chrétienne de l'Enfer*. En vérité voilà une belle dévotion.

deuxiesme fois garny d'argent. Je l'allay voir dans son logis par le moyen d'une seconde, & la trouvay mariée avec un homme de justice en son mesme logis, qui me recueillit de bonne amour, & me contant la bonne fortune de son mariage, & me rejettant bien loin ses folies du temps passé, auxquelles elle avoit dit adieu pour jamais. Je lui monstray de beaux escus François, mourant pour l'amour d'elle plus que jamais. Elle en fut tentée, & m'accorda ce que je voulus : me disant qu'en mariage faisant, elle avoit arresté & concerté (a) avec son mary sa liberté entière, mais sans scandale pourtant ny déguisement, moyennant une grande somme, afin que tous deux se peussent entretenir en grandeur; & qu'elle estoit pour les grandes, sommes, & s'y laissoit aller volontiers, mais non point pour les petites, Celuy-là estoit bien Cocu en herbe & en gerbe.

J'ay ouy parler d'un Dame de parmy le monde, qui mariage faisant, voulut & arresta, que son mary la laissast à la Cour, pour faire l'amour; se réservant l'usage de sa forest de mort bois, ou bois-mort, comme luy plairoit. Aussi, en récompense, elle luy donnoit tous les mois mille francs pour ses menus plaisirs, & ne se soucia d'autre chose que de se donner du bon temps.

(a) Avec de pareilles conventions un peuple doit être bien vil.

Par aïnsi, telles femmes, qui ont esté libres, volontiers ne se peuvent garder qu'elles ne rompent les ferrures étroites de leurs portes, quelque contrainte qu'il y ait mesme, où l'or sonne & reluit: tesmoins cette belle fille du Roy Acrise, qui, toute referrée & renfermée dans sa grosse tour, se laissa un jour aller à ces belles gouttes d'or de Jupiter.

Ha! que mal-aïsement se peut garder, disoit un gallant homme, une femme qui est belle, ambitieuse, avare, convoiteuse d'estre brave, bien habillée, bien diaprée, & bien en point, qu'e le ne donne non du nez, mais du cul, en terre; quoy qu'elle porte son cas armé, comme l'on dit, & que son mary soit brave, vaillant, & qui porte bonne espée pour le défendre.

J'en ai tant connu de ces braves & vaillants, qui ont passé par-là, dont certes c'estoit grand dommage, de voir ces honnestes & vaillants hommes en venir-là; & qu'après tant de belles victoires gagnées par eux, tant de remarquables conquestes sur leurs ennemis, & beaux combats démeslez par leur valeur, qu'il faille que parmy les belles feuilles & fleurs de leurs chapeaux triomphants, qu'ils portent sur la teste, l'on y trouve des cornes enremeslées, qui les deshonnorent du tout: lesquels néanmoins s'amusent plus à leurs belles ambitions que par leurs beaux combats, honorables charges,

vaillances & exploits , qu'à surveiller leurs femmes , & esclairer leur antre obscur ; & par ainsi , arrivent , sans y penser , à la cité & conquête de Cornuaille , dont c'est grand dommage.

Pourtant , comme j'en ay bien connu un brave & vaillant , qui portoit le titre d'un fort Grand , duquel , un jour se plaissant à raconter ses vaillances & conquêtes , il y eut un fort honneste Gentilhomme & grand , son allié & familier , qui dit à un autre : *il nous raconte ici ses conquêtes , dont je m'en estonne ; car le cas de sa femme est plus grand que toutes celles qu'il a jamais faites , ni en fera oncques.*

J'en ay bien connu plusieurs autres , lesquels , quelque belle grace , majesté & apparence de leurs valeurs & mérites qu'ils peussent monstrier , si avoient-ils pourtant cette enclouure de Cocu , qui les effaçoit du tout ; car telles encolures & enclouures ne se peuvent cacher & feindre : quelque bonne mine & bon geste qu'on veuille faire , elle se connoist & s'apperçoit à clair ; & quant à moy , je n'en ay jamais veu à ma vie aucun de ceux-là , qui n'en eust ses marques , gestes , postures , encolures & enclouures , fors un seulement que j'ay connu , que le plus clair-voyant n'y eust sçeu rien voir ny mordre , sans connoistre sa femme , tant il avoit bonne grace , bonne façon , & apparence honorable & grave.

Je prierois volontiers les Dames qui ont de ces marys si parfaits, qu'elles ne leurs fissent de tels tours & affronts ; mais elles me pourront dire aussi : *Et où sont-ils ces parfaits, comme vous dites qu'estoit celuy-là que vous nous venez d'alléguer ?*

Certes, mesdames, vous avez raison : car tous ne peuvent estre des Scipions & des Césars ; il ne s'en trouve plus. Je suis d'avis donc que vous suiviez en cela vos fantaisies ; car puisque nous parlons des Césars, les plus galands y ont bien passé, & les plus vertueux & parfaits, comme j'ai dit : & comme nous lisons de cet accompli Empereur Trajan, les perfections duquel ne peurent engarder sa femme Plotine, qu'elle ne s'abandonnast de tout à son bon amy Adrien, de laquelle il tira de grandes commoditez, profits & grandeurs, tellement qu'elle fut cause de son advancement. Aussi n'en fut-il ingrat, estant parvenu à sa grandeur : car il l'ayma & honora toujours si bien, qu'elle estant morte, il en demena si grand deuil, & en conçeut une telle tristesse, qu'il en perdit en peu de temps le boire & le manger, & fut contraint de séjourner en la Gaule Narbonnoise, où il sceut ces tristes nouvelles, trois ou quatre mois après, pendant lesquels il escrivit au Sénat de colloquer Plotinè au nombre des Déeses, & commanda qu'en ses obseques on luy

●ffrist des sacrifices très-riches & très-somptueux : & cependant il employa le temps à faire bastir & édifier à son honneur & mémoire un très-beau temple près Nemaufe, dite maintenant Nismes, orné de très-beaux & riches marbres & porfirs, avec autres joyaux.

Voilà donc comment en matiere d'amour, & de ces contentements, il ne faut adviser en rien : aussi Cupidon leur Dieu est aveugle, comme il paroist en aucunes, lesquelles ont des marys des plus beaux, des plus honnestes & des plus accomplis qu'on sçauroit voir, & néanmoins se mettent à en aymer d'autres, si laids, & si sales, qu'il n'est impossible (a) de plus.

J'en ay veu force, desquelles on faisoit une question : qui est la Dame la plus putain, ou celle qui a un mary fort beau & honneste, & fait un amy laid, mauffade, & fort dissemblable à son mary ; ou celle qui a un laid & fascheux mary, & fait un bel amy, bien advenant, & ne laisse pourtant à bien aymer & caresser son mary, comme si c'estoit la beauté des hommes, ainsi que j'ay veu faire à beaucoup de femmes ?

Certainement, la commune voix veut que celle qui a un beau mary, & le laisse pour aymer un amy laid, est bien une grande putain ; ny plus ny

(a) Qu'il est impossible, ou bien qu'il n'est possible.

moins qu'une personne est bien gourmande, qui laisse une bonne viande, pour en manger une bien meschante : aussi cette femme, quittant une beauté pour aymer une laideur, il y a bien de l'apparence qu'elle le fait pour la seule paillardise; d'autant qu'il n'y a rien de plus paillard & plus propre à satisfaire à la paillardise, qu'un homme laid, sentant mieux son bouc puant, ord & lascif, que son homme; & volontiers les beaux & honnestes hommes sont un peu plus délicats, & moins habiles à rassasier une luxure excessive & effrénée, qu'un grand & gros ribaut, barbu, ruraud, & satyre.

D'autres disent que la femme qui ayme un bel amy & un laid mary, & les careffe tous deux, est bien autant putain; parce qu'elle ne veut rien perdre de son ordinaire & pension.

Telles femmes ressemblent à ceux qui vont par pays, & mesme en France, qui estant arrivés le soir à la souppée du logis, n'oublient jamais à demander à l'hoste la mesure du maillier, & fait qu'il l'aye, quand il seroit saoul à plein jusques à la gorge.

Ces femmes de mesme veulent tousjours avoir à leur couche, quoy qu'il soit, la mesure du maillier, comme j'en ai connu une, qui avoit un mary très-bon emboureur de bas : encore la veulent-elles croistre & redoubler en quelque façon que

ce soit; voulant que l'amy soit pour le jour qui esclaire sa beauté, & d'autant plus en fait venir l'envie à sa Dame, & s'en donne plus de plaisir & contentement par l'ayde de la belle lueur du jour: & Monsieur le mary laid est pour la nuit; car comme on dit, que tout chats sont gris de nuit; & pourveu que cette Dame rassasie ses appetits, elle ne songe point si son homme de mary est laid ou beau.

Car comme je tiens de plusieurs, quand on est en ces extases de plaisirs, l'homme ny la femme ne songent point à autre sujet ny imagination, sinon à celuy qu'ils traitent pour l'heure présente: encore que je tiens de bons lieux, que plusieurs Dames ont fait accroire à leurs amys, que, quand elles estoient-là avec leurs marys, elles adoroient leurs amys, & ne songeoient à leurs marys, pour prendre plus de plaisir; & à des marys, ay-je ouy dire ainsi, qu'estant avec leurs femmes, songeoient à leurs maistresses, pour cette mesme raison: mais ce sont abus.

Les philosophes naturels m'ont dit, qu'il n'y a que le seul sujet présent qui les domine alors, & nullement l'absent; & en alléguoient force raisons: mais je ne suis assez bon philosophe, ny sçavant, pour les déduire, & aussi qu'il y a aucunes qui sont fales. Je veux observer la vétécon-

die (a), comme l'on dit. Mais pour parler de ces élections d'amours laides, j'en ay veu force en ma vie, dont je m'en suis estonné cent fois.

Retournant une fois d'un voyage de quelque province estrangere, que je ne nommeray point, de peur qu'on connoisse le sujet duquel je veux parler, & discourant avec une grande Dame de par le monde, parlant d'une autre grande Dame & Princesse, que j'avois veue-là, elle me demanda comme elle faisoit l'amour? Je lui nommay le personnage, lequel elle tenoit pour son favory, qui n'estoit ny beau, ny de bonne grace, & de fort basse qualité. Elle me fit responce: *Vrayment, elle se fait grand tort, & à l'amour un très-mauvais tour, puis qu'elle est si belle & honneste, comme on la tient.*

Cette Dame avoit raison de me tenir ce propos, puis qu'elle n'y contrarioit point, & ne le dissimuloit par effet; car elle avoit un fort honneste amy & favory d'elle. Et quand tout est bien dit, une Dame ne se fera jamais de reproche, quand elle voudra aymer & faire election d'un bel objet, ny de tort au mary non plus, quand ce ne seroit autre raison que pour l'amour de leur lignée; d'autant qu'il y a des marys qui sont si

(a) Assurément on ne se seroit pas douté de la pudeur de Brantôme.

laid, si fats, si fots, si badaux, de si mauvaife grace, si poltrons, si coyons, & de si peu de valeur, que leurs femmes venant à avoir des enfans d'eux & les reffemblant, autant vaudroit-il n'en avoir point du tout : ainfi que j'ay connu plusieurs Dames, lesquelles ayant eu des enfans de tels marys, ils ont esté tous tels que leurs peres ; mais en ayant eu aucuns de leurs amys, ont surpassé leurs peres, freres & fœurs en toutes chofes.

Aucuns auffi des philosophes, qui ont traité de ce fujet, ont tenu tousjours que les enfans, ainfi empruntez ou defrobez, ou faits à cachette, ou à l'improviſte, font bien plus gallands, & tiennent bien de la façon gentille dont on uſe à les faire preſtement & habilement, que non pas ceux qui ſe font dans un lit lourdement, peſamment, & à loisir, & quaſi à demy-endormis, ne ſongeant qu'à ce plaifir en forme brutale.

Auffi ay-je ouy dire à ceux qui ont charge des haras des Roys & grands Seigneurs, qu'ils ont veu ſouvent ſortir de meilleurs chevaux defrobez par leur mere, que d'autres faits par la curioſité du maifre du haras, & eſtalons donnez & apoſtez : ainſi eſt-il des perſonnes.

Combien en ay-je veu de Dames avoir produit des plus beaux & honneſtes & braves enfans ?

Que si leurs peres putatifs les eussent faits, ils fussent esté vrayx veaux & vrayx bestes.

Voilà pourquoy les femmes sont bien advisées de s'ayder & accommoder de beaux & bons estalons, pour faire de bonnes races. Mais aussi en ay-je bien veu qui avoient de beaux marys, qui s'aydoient de quelques amys laids & vilains estalons, qui procréoyent de hideuses & mauvaises lignées.

Voilà une des signalées commoditez & incommoditez du Cocuage.

J'ay connu une Dame de par le monde, qui avoit un mary fort laid & impertinent : mais de quatre filles & deux garçons qu'elle eut, il n'y eut que deux qui valussent, estant venus & faits de son amy ; & les autres venus de son nonchallant de mary, (je dirois volontiers chahuant, car il en avoit la mine), furent fort maussades & brutaux.

Les Dames en cela y doivent estre bien advisées & habilles ; car ordinairement les enfans ressemblent à leur pere, & touchent fort à leur honneur, quand ils ne les ressemblent pas. Ainsi que j'ay veu par expérience plusieurs Dames avoir cette curiosité de faire dire & accroire à tout le monde, que leurs enfans ressemblent du tout à leurs peres, & non à elles, encore qu'ils n'en tiennent

tiennent rien : car c'est le plus grand plaisir qu'on leur sçauroit faire ; d'autant qu'il y a apparence qu'elles ne l'ont emprunté d'autrui , encore qu'il soit le contraire.

Je me suis trouvé une fois en une grande compagnie de Cour, où l'on advisoit le portrait de deux filles d'une très-grande Reyne (a). Chacun se mit à dire son advis, à qui elles ressembloient ; de sorte que tous & toutes dirent qu'elles tenoient du tout de la mere ; mais moy , qui estois très-humble serviteur de leur mere , je pris l'affirmative , & dis qu'elles tenoient du tout du pere ; & que si l'on eust connu & veu le pere , comme moy , l'on me condescendrait. Sur quoy la sœur de cette mere me remercia , & m'en sçeut très-bon gré , & bien fort , d'autant qu'il y avoit aucunes personnes qui le disoient à dessein , pour ce qu'on la soupçonnoit de faire l'amour , & qu'il y avoit quelque poussiere dans sa fluste , comme l'on dit : & par ainsi , mon opinion sur cette ressemblance du pere rhabilla tout. Donc sur ce point , qui aymera quelque dame , & en verra enfans de

(a) Isabelle de France , troisieme femme de Philippe II, avoit deux filles & deux sœurs , dont l'une Marguerite , Reine de Navarre , étoit la bonne amie de Brantôme , & Brantôme avoit vu en Espagne cette Reine , son époux & leurs enfans.

son sang & de ses os , qu'il dise tousjours qu'ils tiennent du pere du tout , bien que non.

Il est bien vray qu'en disant qu'ils ont de la mere un peu , il n'y aura pas tant de mal , ainsi que dit un Gentilhomme de la Cour , mon grand amy , parlant en compagnie de deux Gentilshommes freres , assez favoris du Roy (a) , à qui ils ressembloient , au pere ou à la mere ? Il respondit que celui qui estoit froid , ressembloit au pere , & l'autre , qui estoit chaud , ressembloit à la mere ; par ce brocard le donnant bon à la mere , qui estoit chaudasse ; & de fait ces deux enfants participoient de ces deux humeurs froide & chaude.

Il y a une autre sorte de Cocus , qui se forme par le desdain qu'ils portent à leurs femmes , ainsi que j'en ay connu plusieurs , qui , ayant de très-belles & honnestes femmes , n'en faisoient cas , les mesprisoient , & desdaignoient ; elles , qui estoient habiles & remplies de courage , & de bonne maison , se sentant ainsi desdaignées , se revengeoient à leur en faire de mesme : & soudain après , bel amour , & de-là à l'effet ; car comme dit le reffrain italien & napolitain : *Amor non si vince con altro che con sdegno* (b).

(a) A qui on demandoit.

(b) C'est-à-dire : *L'amour ne se surmonte que par le dédain.*

Car ainsi une femme belle & honneste, & qui se sent telle, & se plait, voyant que son mary la desdaigne, quand elle luy porteroit le plus grand amour marital du monde, mesme quand on luy prescheroit & proposeroit les commandemens de la loy pour l'aymer, si elle a le moindre cœur, elle le plante-là tout à plat, & fait un amy ailleurs, pour la secourir en ses petites nécessitez, & élit son contentement.

J'ay connu deux Dames de la Cour, toutes deux belles-sœurs: l'une avoit espousé un mary, favory, courtisan, & fort habile, & qui pourtant ne faisoit cas de sa femme, comme il devoit; veu le lieu dont elle estoit, & parloit à elle devant le monde comme à une sauvage, & la rudoyoit fort. Elle, patiente, l'endura pout quelque temps, jusques à ce que son mary vint un peu à estre défavorisé: elle espiait & prenant l'occasion au poil & à propos, la luy ayant gardée bonne, luy rendit aussi-tôt le desdain passé, qu'il lui avoit donné, en le faisant gentil Cocu, comme fit aussi sa belle-sœur, prenant exemple à elle, qui ayant esté mariée fort jeune & en tendre âge, son mary n'en faisoit cas que comme d'une petite fillaude; ne l'aymoit comme il devoit: mais elle se venant avancer sur l'âge, & à sentir son cœur, en reconnoissant sa beauté, le paya de mesme mon-

noye, & luy fit un présent de belles cornes, pour l'intérest du passé.

D'autres fois ay-je connu un grand Seigneur, qui ayant ptis deux courtisannes, dont il y en avoit une mere, pour ses plus grandes délices & amitiés, ne faisoit cas de sa femme, encore qu'elle le recherchast avec tous les honneurs, amitez & révérences conjugales, qu'elle pouvoit : mais il ne la pouvoit jamais voir de bon œil, ni embrasser de bon cœur, & de cent nuits, il ne luy en départoit pas deux. Qu'eust-elle fait, la pauvrete là-dessus, après tant d'indignitez, si non de faire ce qu'elle fit, de choisir un autre lit vacquant, & s'accoupler avec une autre moitié, & prendre ce qu'elle en vouloit ?

Au moins si ce mary eust fait comme un autre que je sçay, qui estoit de telle humeur, qui, pressé de sa femme, qui estoit très-belle, & prenant plaisir ailleurs, luy dit franchement : *Prenez vos contentements ailleurs, je vous en donne congé. Faites de votre costé ce que vous voudrez faire avec un autre : je vous laisse en vostre liberté, & ne vous donnez peine de mes amours, & me laissez faire ce qu'il me plaira. Je n'empescheray point vos aises & plaisirs, aussi n'empeschez les miens.* Ainsi chacun quitte de-là, tous deux mirent la plume au vent : l'un alla à la droite, l'autre à la

fenestre, fans se souvenir l'un de l'autre; & voilà bonne vie.

J'aymerois autant quelque vieillard maladif; impotent, goutteux, que j'ay connu, qui avoit une femme qui estoit très-belle; & ne la pouvant contenter (comme elle desiroit) disoit un jour: *Je sçay bien, m'amie, que mon impuissance n'est bastante pour vostre gaillard âge. Pour ce, je vous puis estre beaucoup odieux, & qu'il n'est possible que vous me puissiez estre affectionnée femme, comme si je vous faisois les offices ordinaires d'un bon mary, fort & robuste. Mais j'ay advisé de vous permettre, & vous donner totale liberté de faire l'amour, & d'emprunter quelqu'autre, qui vous puisse mieux contenter que moy. Mais, surtout, que vous en elizie un qui soit discret, modeste, & qui ne vous scandalise point, ny moy aussi, & qu'il vous puisse faire un couple de beaux enfans, lesquels j'aymeray & tiendray comme les miens propres: tellement que tout le monde pourra croire qu'ils sont nos vrays & légitimes enfans, veu que encore j'ay en moy quelques forces vigoureuses, & les apparences de mon corps, pour faire apparoir qu'ils sont miens.*

Je vous laisse à penser si cette belle jeune femme fut aise d'avoir cette agréable, jolie & petite remonstrance, & licence de joiir de cette plaisante liberté, qu'elle pratiqua si bien, qu'en un rien

elle peupla la maison de deux ou trois petits enfans; où le mary, parce qu'il y touchoit quelquesfois & couchoit avec elle, y pensoit avoir part, & le croyoit, & le monde & tout; & par ainsi, le mary & la femme, très-contents, & eurent belle famille.

Voici une autre sorte de Cocus, qui se fait par une plaisante opinion, quand aucunes femmes, c'est à sçavoir, qu'il n'y a rien plus beau, ny plus licite, ny plus recommandable que la charité, disent qu'elle ne s'estend pas seulement aux pauvres qui ont besoin d'estre secourus & assistez des biens & moyens des riches, mais aussi d'ayder à esteindre le feu des pauvres amants langoureux, que l'on voit brusler d'un feu d'amour ardent: car, disent-elles, une chose peut-elle estre plus charitable, que de rendre la vie à un que l'on voit se mourir, & raffraischir du tout celuy que l'on voit se brusler? Ainsi, comme dit ce brave Paladin, le Seigneur de Montauban, soustenant la belle Genieve dans l'Arioste, que celle justement doit mourir, qui oste la vie à son serviteur, & non celle qui la luy donne.

S'il disoit cela d'une fille, à plus forte raison telles charitez sont plus recommandées à l'endroit des femmes que des filles, d'autant qu'elles n'ont point leurs bourses desliées ny ouvertes encore,

comme les femmes, qui les ont, au moins aucunes, très-amples, & propres pour en eslargir leurs charitez.

Sur quoy je me souviens d'un conte d'une fort belle Dame de la Cour. Pour un jour de chandeleur, s'estant habillée d'une robe de damas blanc, & avec toute la suite de blanc, son serviteur ayant gagné une sienne compagne, qui estoit belle Dame aussi, mais un peu plus âgée & mieux parlante, & propre à intercéder pour luy; ainsi que tous trois regardoient un tableau, où estoit peinte une charité toute en candeur & voile blanc, icelle dit à sa compagne : « Vous portez aujourd'huy le mesme habit de cette charité; mais » puisque vous la représentez en cela, il faut » aussi la représenter en effet à l'endroit de vostre serviteur, n'estant rien si recommandable » qu'une miséricorde & une charité, en quelque » façon qu'elle se fasse, pourveu que ce soit en » bonne intention pour secourir son prochain. » Usez-en donc : & si vous avez la crainte de » vostre mary & du mariage devant les yeux, c'est » une vaine superstition, que nous autres ne devons avoir, puisque nature nous a donné des » biens en plusieurs sortes, non pour s'en servir » en espargne, comme une sale avare de son trésor, mais pour les distribuer honnestement aux » pauvres souffreteux & nécessiteux. Bien est-il

» vray, que nostre chasteté est semblable à un
 » trésor, lequel on doit espargner en choses bas-
 » ses ; mais pour choses hautes & grandes , il le
 » faut despenfer en largesse , & sans espargne.
 » Tout de mesme faut-il faire de nostre chasteté,
 » laquelle on doit estlargir aux personnes de mé-
 » rite, vertu & souffrance, & la desnier à ceux
 » qui sont vils, de nulle valeur, & de peu de
 » besoin. Quant à nos marys, ce sont vrayment
 » de belles idoles, pour ne donner qu'à eux seuls
 » nos vœux & nos chandelles, & n'en despartir
 » point aux autres belles images, car c'est à Dieu
 » seul à qui on doit un vœu unique, & non à
 » d'autres ».

Ce discours ne desplut point à la Dame, & ne nuisit non plus au serviteur, qui, par un peu de persévérance, s'en ressentit. Tels presches de charité sont dangereux pourtant pour les pauvres marys.

J'ay ouy conter, je ne sçay s'il est vrai (a), aussi ne le veux-je affirmer, qu'au commencement que les huguenots planterent leur religion, faisoient leurs presches la nuit & en cachette, de peur

(a) Brantôme pouvoit assurer hardiment que le fait étoit faux. Il s'agit ici de cet avocat de la place Maubert, chez qui on tenoit des conventicules. L'histoire atteste que les abominations reprochées à ceux qui y assistoient, étoient de pures calomnies.

d'estre surpris, recherchés, & mis en peine, ainsi qu'ils furent un jour en la rue Saint-Jacques à Paris, du temps du Roy Henry II, où de grandes Dames, que je sçay, y allant pour recevoir cette charité, y cuiderent estre surprises. Après que le Ministre avoit fait son presche, sur la fin, il leur recommandoit la charité; & incontinent après on tuoit les chandelles, & là un chacun & chacune l'exerçoit envers son frere & sa sœur chrestienne, se la départant l'un à l'autre selon leur volonté & pouvoir: ce que je n'oserois bonnement asseurer, encore qu'on m'asseurast qu'il estoit vray; mais possible, que cela est pure menfonge & imposture.

Toutesfois, je sçay bien, qu'à Poictiers, pour lors il y avoit la femme d'un Advocat, qu'on nommoit la belle Gotterelle (a) que j'ay veue, qui estoit des plus belles femmes, ayant la plus belle grace & façon, & des plus désirables qui fussent dans la ville pour lors, & pour ce chacun luy jettoit les yeux & le cœur. Elle fut repassée au sortir du presche par les mains de douze escoliers l'un après l'autre, tant au lieu du consistoire, que sous un auvent. Encore ay-je ouy dire, que c'estoit

(a) Cette femme ressemble assez à cette godarde de Blois Huguenote, pendue pour adultère en 1563.

sous une potence du marché vieux , fans qu'elle en fist aucun bruit, ny autre refus ; mais demandant seulement le mot du presche, les recevoit les uns après les autres courtoisement , comme des vrais freres. Elle continua envers eux cette aumosne longt-temps , & jamais elle n'en voulut prester pour un double à un papiste, qui empruntant de leurs compagnons huguenots le mot & le jargon de leur assemblée, en jouirent. D'autres alloient au presche exprès , & contrefaisoient les réformez, pour l'apprendre , afin de jouir de cette belle femme. J'estois lors à Poictiers jeune garçon estudiant, où plusieurs bons compagnons qui en avoient eu leur part , me le dirent & me le jurèrent : mesme le bruit étoit tel dans la ville. Voilà une plaisante charité, & une consciencieuse femme , de faire ainsi choix de son semblable en la religion!

Il y a une autre forme de charité qui se pratique , & s'est pratiquée souvent, à l'endroit des pauvres prisonniers qui sont ès prisons , & privez des plaisirs des dames , desquels les géoliers & les femmes qui en ont la garde, ou les castellaines , qui ont dans leurs chasteaux des prisonniers de guerre , en ayant pitié, leur donnent de cela par charité & miséricorde; ainsi que fit une fois une courrifanne Romaine à sa fille, de laquelle un Grand estoit extremement amoureux , & ne luy

en vouloit pas donner pour un double. Elle luy dit : *E da gli elemosina per misericordia* (a).

Ainsi ces géolieres , castellaines & autres traitent leurs prisonniers , lesquels , bien qu'ils soient captifs & misérables , ne laissent à sentir les piqueures de la chair , comme au meilleur temps qu'ils pourroient voir. Aussi dit-on en vieil proverbe : l'envie en vient de pauvreté , & aussi bien sur la paille ; & sur la dure mesme , Priape hausse la teste comme dans le meilleur lit & le plus doux du monde.

Voilà pourquoy les gueux & les prisonniers , parmy les hospitaux & prisons , sont aussi paillards que les Roys , les Princes & les Grands , dans leurs grands palais & lits royaux & délicats.

Pour en confirmer mon dire , j'allégueray un conte que me fit un jour le Capitaine Beaulieu , Capitaine de galeres , duquel j'ai parlé quelques-fois ; il estoit à feu Monsieur le grand Prieur de France , de la maison de Lorraine , & estant fort aymé de luy , l'allant un jour trouver à Malthe dans une frégatte ; il fut pris des galeres de Sicile , & mené prisonnier au Castel à Mare de Palerme , où il fut refferré en une prison fort estroite , obscure & misérable , & très-mal traité , l'espace de trois mois. Par cas le Castelain qui estoit Espagnol , avoir deux fort belles filles , qui l'oyant plaindre

(a) C'est-à-dire. *Eh ! fais lui charité par pitié.*

& s'attrister, demanderent un jour congé au père; pour le visiter pour l'honneur de Dieu, qui leur permit librement. Et d'autant que le Capitaine Beaulieu estoit fort gallant homme, certes, & disoit des mieux, il les sceut si bien gagner d'abord de cette premiere visite, qu'elles obtinrent du pere qu'il sortist de cette méchante prison, & fust mis en une chambre très-honneste, & receust meilleur traitement. Ce ne fut pas tout; car elles obtinrent de l'aller voir tous les jours une fois librement, & causer avec luy.

Tout cela se demena si bien, que toutes deux en furent amoureuses, bien qu'il ne fust pas beau, & elles très-belles, que sans respect aucun, ny de prison plus rigoureuse, ny d'azar de mort, mais tenté de privautez, il se mit à jouir de toutes deux bien & beau à son aise: & dura ce plaisir sans scandale, & fut si heureux en cette conquête l'espace de huit mois, qu'il n'en arriva aucun scandale, mal, inconvenient, ny de ventre enflé, ny d'aucune surprise, ny descouverte; car ces deux sœurs s'entendoient & s'entredonnoient si bien la main, & se relevoient si gentiment de sentinelle, qu'il n'en fut jamais autre chose: & me jura, car il estoit fort mon amy, qu'en sa plus grande liberté, il n'eust jamais si bon temps, ny plus grande ardeur, ny appetit à cela, qu'en cette prison, qui luy estoit très-belle, bien qu'on die, n'y en avoir

jamais veu aucunes belles. Et luy dura tout ledit bon temps l'espace de dix-huit mois, que la trefve fut faite entre l'Empereur & le Roy Henry II, que tous les prisonniers sortirent & furent relaschés : & me jura, que jamais il ne se fascha tant, que de sortir de cette si bonne prison; mais bien fasché de laisser ces belles filles, tant favorisé d'elles, qui au départir en firent tous les regrets du monde.

Je luy ay demandé, s'il appréhenda jamais que cet inconvenient fust esté bien descouvert? Il me dit bien qu'ouy, mais non qu'il le craignist : car au pis aller, on l'eust fait mourir; & il eust autant aymé mourir, que rentrer en sa premiere prison.

De plus, il craignoit que s'il n'eust contenté ces honnestes filles, puisqu'elles le recherchoient tant, qu'elles en eussent conceu un tel dédain & despit, qu'il n'en eust eu quelque pire traitement encore; & pour ce, bandant les yeux à tout, il se hazarda à cette belle fortune.

Certes, on ne sçauroit jamais loüer assez ces bonnes filles Espagnolles, si charitables. Ce ne sont pas les premieres, ny les dernieres.

On a dit d'autres fois en nostre France, que le Duc d'Arfchot, prisonnier au Bois de Vincennes, se sauva de prison par le moyen d'une honneste Dame, qui toutesfois s'en cuida trouver mal; car

il y alloit du service du Roy (a) : & telles charitez sont reprovables, qui touchent le party du général; mais fort bonnes & loüables, quand il n'y va que du particulier, & que le seul joly corps s'y expose, peu de mal pour cela.

J'alléguerois force braves exemples à ce sujet, si j'en voulois faire un discours à part, qui n'en seroit trop mal plaisant. Je ne diray que cettuy-cy & puis nul autre, pour estre gentil & antique.

Nous trouvons dans Tite - Live, que les Romains, après qu'ils eurent mis la ville de Capouë à totale destruction, aucuns des habitants vindrent à Rome, pour représenter au Sénat leurs miseres, les prierent d'avoir pitié d'eux. La chose fut mise en délibération au conseil. Entr'autres qui opinèrent, fut Monsieur Attilius Regulus, qui tint qu'il ne leur falloit faire aucune grace : *car il ne se sçauroit trouver aucun Capouïan, dit-il, depuis la révolte de leur ville, qu'on peut dire avoir porté le moindre bien d'amitié & d'affection à la République Romaine, que deux honnestes femmes; l'une Vesta Oppia, Attellane, de la ville d'Attelle, demeurant à Capouë pour lors; l'autre, Flacula Cluvia : qui, toutes deux (b), avoient esté autres-*

(a) On accusa la Comtesse de Senozan de l'avoir fait évader, & on lui en fit une affaire.

(b) Dès ce tems-là la dissolution des mœurs étoit donc aussi

fois filles de joye & courtisannes, en faisant le mestier publiquement. L'une n'avoit laissé passer aucun jour, sans faire priere & sacrifices pour le salut & victoires du peuple Romain; & l'autre pour avoir secouru à cachette les pauvres prisonniers de guerre, mourants de faim & de pauvreté.

Certes, voilà des charitez & piétez très-belles : dont, sur ce, un honneste cavalier, une honneste Dame & moy, lisant un jour ce passage, nous nous entendismes soudain, que, puisque ces honnestes Dames s'estoient desjà avancées estudiées à de si bons & pieux offices, qu'elles avoient bien passé à d'autres, & à leur départir les charitez de leurs corps; car elles en avoient distribué d'autres fois à d'autres, estant courtisannes, ou possible qu'elles l'estoient encore : mais le livre ne le dit pas, & a laissé le doute-là; car il se peut présu-mer. Mais quand bien elles eussent discontinué le mesme mestier pour quelque temps, elles le peuvent reprendre ce coup-là, n'estant rien si aisé ny si facile à faire : & peut-estre aussi qu'elles y reconnurent & receurent encore quelques - uns de leurs bons amoureux de leurs vieilles connoissances, qui leur avoient autres-fois sauté sur le corps & leur en voulurent encore donner sur quelques

grande que de nos jours; tant il est vrai que les hommes de tous les siècles se ressemblent à quelques modifications près.

vieilles erres; ou du tout aussi, que, parmi les prisonniers, elles en peurent voir aucuns inconnus qu'elles n'avoient jamais veu que cette fois, qu'elles trouvoient beaux, braves vaillants, & de belle façon, qui méritoient bien la charité toute entiere, & pour ce ne leur espargnerent la belle jouïssance de leur corps : il ne se peut faire autrement, ainsi en quelque façon que ce fust. Ces honnestes Dames (a) méritoient bien la courtoisie que la République Romaine leur fit, & reconnust fort bien leur affection : car elle les fit rentrer en tous leurs biens, & en jouïr aussi paisiblement que jamais; encore plus leur fit sçavoir, qu'elles demandassent ce qu'elles voudroient, elles l'auroient : & pour en parler au vray, si Tite-Live ne fust esté si astraint (comme il ne le devoit) à la vérecondie & modestie, il devoit franchir le mot tout à trac d'elles, & dire qu'elles ne leur avoient espargné leur gentil corps; & ainsi ce passage de l'histoire eust esté plus beau & plus plaissant à lire, sans l'aller abréger, & laisser au bout de la plume le plus beau trait de l'histoire. Voilà ce que nous en discourusmes pour lors.

Le Roy Jean, prisonnier en Angleterre, reçut de prime abord plusieurs honnestes faveurs de la Comtesse de Salisbury; & si bonnes, que, ne la

(a) *Peut-être faudroit-il* : Il ne se peut faire autrement
Ainsi, en quelque façon que ce fût, ces honnêtes Dames.
&c.

pouvant

pouvant oublier, & les bons morceaux qu'elle luy avoit donnez, il s'en retourna la revoir ainsi qu'elle luy fit jurer & promettre.

D'autres Dames y a-t-il, qui sont plaisantes en cela, pour certain point de consciencieuse charité, comme une qui ne vouloit permettre à son amant, tant qu'il couchoit avec elle, qu'il baifast le moins du monde à la bouche : alléguant, par ses raisons, que sa bouche avoit fait le serment de foy & de fidélité à son mary, & ne la vouloit point souiller par la bouche, qui l'avoit fait & presté; mais quand à celle du ventre, qui n'en avoit point parlé, ny moins promis, luy laissoit faire à son bon plaisir, & ne faisoit point de scrupule de la prester, n'estant en puissance de la bouche du haut de s'obliger pour celle du bas, ny celle du bas pour celle du haut non plus; puisque la coustume du droit ordonnoit de ne s'obliger pour autrui, sans consentement & parole & de l'un & de l'autre, ny un seul pour le tout en cela.

Une autre consciencieuse & scrupuleuse, donnant à son amy jouissance de son corps, elle vouloit tousjours faire le dessus, & soumettre à foy son homme, sans passer d'un seul iota cette regle; & l'observant estroitement & ordinairement, elle disoit que si son mary ou autre luy demandoit, si un tel luy avoit fait cela, qu'elle peut jurer & renier, & seurement protester, sans offenser Dieu,

que jamais il ne luy avoit fait , ny monté surelle.

Ce serment sceut-elle si bien pratiquer , qu'elle contenta son mary & autres par ses juremens serrez en leurs demandes , & la créurent , veu ce qu'elle disoit : *mais n'eurent jamais l'avis de demander , ce disoit-elle , si jamais elle avoit fait le dessus , sur-quoy l'eussent bien mespris & donné à songer.*

Je pense en avoir encore parlé cy-dessus : mais on ne peut pas se souvenir tousjours de tout , & aussi il y a en cettuy-cy plus qu'en l'autre , s'il me semble.

Coustumièrement , les Dames de ce mestier sont grandement menteuses , & ne disent mot de vérité ; (car elles ont tant appris & accoustumé à mentir , ou si elles font autrement , ce sont des sottes , & mal en prend à leurs marys & amants , sur ces subjets & changements d'amour) , & à jurer qu'elles ne s'addonnent à d'autres qu'à eux , que quand elles viennent à tomber sur autres subjets de conséquence , ou d'affaire , ou de discours , jamais ne font que mentir , & ne leur peut-on croire.

D'autres femmes ay-je connues & ouy parler ; qui ne donnoient à leurs amants leur joiïissance , si-non quand elles estoient grosses , afin de n'engrosser de leurs semences ; en quoy elles faisoient grande conscience de supposer aux marys un fruit qui n'estoit pas à eux , & les nourrir , alimenter , & eslever comme le leur propre. J'en ay encore

parlé cy-dessus. Mais estant grosses une fois, elles ne pensoient point offenser le mary, ny le faire Cocu, en se prostituant.

Possible aucunes le faisoient, pour les raisons que faisoit Julia, fille d'Auguste, & femme d'Agrippa, qui fut en son temps une insigne prostituée dont son pere enrageoit plus que le mary.

Luy estant demandé une fois, si elle n'avoit point de crainte d'engrosser de ses amys, & que son mary s'en apperceust, & ne l'affolast? Elle respondit : *J'y mets ordre; car je ne reçois jamais personne ny passager dans mon navire, si non quand il est chargé & plein.*

Voicy encore une autre sorte de Cocus; mais ceux - là sont vrais martyrs, qui ont des femmes laides comme diables d'enfer, qui se veulent mesler de ce doux plaisir, aussi-bien que les belles, auxquelles le seul privilege est deu, comme dit le proverbe : *Les beaux hommes au gibet, & les belles femmes aux bordaux* (a) : & toutesfois, ces laides charbonnieres font la folie aussi-bien que les autres, lesquelles il faut excuser; car elles sont femmes comme les autres, & ont pareille nature, mais non si belle. Toutesfois, j'ay veu des laides, au moins en leur jeunesse, qui s'apprécient autant pourtant comme les autres, ayant opinion que la femme ne

(a) Proverbe qui marque le peu de liaison qu'il y a entre les dons de la nature & les qualités de l'ame.

vaut autant, si-non ce qu'elle veut se faire valoir & se vendre : aussi qu'en un bon marché toutes denrées & se vendent & se déposent (a) les unes plus, les autres moins, selon ce qu'on a à faire, & selon l'heure tardive que l'on vient au marché, après les autres, & selon le bon prix que l'on y trouve; car comme on dit, l'on court tousjours au meilleur marché, encore que l'étoffe ne soit la meilleure, mais selon la faculté du marchand & de la marchandise.

Ainsi, est-il des femmes laides, dont j'en ay veu aucunes qui estoient si chaudes & lubriques, & duites à l'amour aussi-bien que les plus belles, & se mettoient en place marchande, & vouloient s'avancer & se faire valoir tout de mesme.

Mais le pis que je vois en elles, c'est, qu'au lieu que les marchands prient les plus belles, celles-cy laides prient les marchands de prendre & acheter de leurs denrées, qu'elles leur laissent pour rien & à vil prix : mesme font-elles mieux; car le plus souvent leur donnent de l'argent pour s'accoster de leurs marchandises, & se faire fourbir à eux, dont voilà la pitié; car pour telle fourbisseur, il n'y faut petite somme d'argent; si-bien que la fourbisseure couste plus que ne vaut la personne, &

(a) De l'Italien *dispositare*, c'est-à-dire, que l'on *dispose* & trouve à se défaire des pierreries, comme des meilleures denrées.

la lexive que l'on y met pour la bien fourbir : & cependant, Monsieur le mary demeure Cocu & cocquin d'une laide, dont le morceau est bien plus dur à digérer que d'une belle; outre que c'est une misere extreme, d'avoir autour de ses costez un diable d'enfer couché, au-lieu d'un ange.

Sur quoy j'ay ouy souhaiter à plusieurs gallands hommes une femme belle & un peu putain, plus tost qu'une femme laide & la plus chaste du monde; car en une laideur, il n'y loge que toute misere & desplaisir, & nul brin de félicité. En une belle, tout plaisir & félicité y abonde, & bien peu de misere, selon aucuns. Je m'en rapporte à ceux qui ont battu cette sente & chemin.

A aucuns j'ay ouy dire, que, quelques fois, pour les marys, il n'est si besoin aussi qu'ils ayent leurs femmes si chastes; car elles en font si glorieuses, je dis celles qui ont ce don très-rare, que quasi vous diriez qu'elles veulent dominer, non leurs marys seulement, mais le Ciel, les astres : voire qu'il leur semble, par telle orgueilleuse chasteté, que Dieu leur doive du retour.

Mais elles sont bien trompées; car j'ay ouy dire à de grands docteurs, que Dieu ayme plus une grande péchereffe humiliante & contrite, (comme il fit la Magdeleine), que non pas une orgueilleuse & superbe, qui pense avoir gagné le Paradis,

fans autrement vouloir miséricorde ny sentence de Dieu.

J'ay ouy parler d'une Dame si glorieuse pour sa chasteté, qu'elle vint tellement à mespriser son mary, que, quand on luy demandoit si elle avoit couché avec son mary : *Non* disoit-elle, *mais il a bien couché avec moy*. Quelle gloire ! Je vous laisse donc à penser, comme ces glorieuses sottes & ces femmes chastes gourmandent leurs pauvres marys : d'ailleurs, qu'ils ne leur sçauroient rien reprocher ; & comme font aussi celles qui sont chastes & riches, d'autant que celle-cy chaste & riche du sien, fait de l'impérieuse, de l'altiere, de la superbe, & de l'audacieuse, à l'endroit de son mary : tellement que, pour la trop grande présomption qu'elle a de sa chasteté, & de son devant tant bien gardé, il ne la peut retenir qu'elle ne fasse de la femme emperiere (a), qu'elle ne brave, & qu'elle ne gourmande son mary sur la moindre faute qu'il fera, comme j'en ay veu aucunes, & sur-tout son mauvais ménage. S'il joüe, s'il dépend (b), ou s'il diffipe, elle crie fort, elle tempeste, & fait que sa maison paroist plus un enfer qu'une noble famille ; & s'il faut vendre de son bien, pour subvenir à un voyage

(a) Impérieuse.

(b) S'il dépense.

de Cour; ou de guerre, ou à ses propres nécessitez, ou à ses petites folies & despenses frivoles; il n'en faut point parler; car la femme a pris telle impériorité sur luy, s'appuyant & se fortifiant sur sa pudicité, qu'il faut que le mary passe par sa sentence, ainsi que dit Juvenal en ses saryres.

*Animus uxoris si deditus uni,
Nil unquam invitâ donabis conjuge, vendas
Hoc obstante nihil hac si nolet emetur (a).*

Je note bien par ces vers, que telles humeurs des anciennes Romaines correspondoient à aucunes de nostre temps, quant à ce point: mais quand une femme est un peu putain, elle se rend bien plus aisée, plus subjette, plus docile, craintive, & de plus douce & agréable humeur, plus hum-

(a) Tout cela est renversé & estropié. Il faut:

*Si tibi simplicitas uxoria, deditus unè;
Est animus.
.
Nil unquam invitâ donabis conjuge: Vendas
Hoc obstante nihil; nihil, hac si nolet, emetur.*

Juvenal, Sat. VI, IX, 205 & 6, 211 & 12.

C'est-à-dire: « Si vous vous attachez uniquement à votre femme. . . . vous ne pourrez rien donner, ni vendre, ni acheter, à moins qu'elle n'y consente ».

ble , & plus prompt à faire tout ce que le mary veut , & luy condescend en tout ; comme j'en ay veu plusieurs telles , qui n'osent gronder , ny crier , ny faire des accariaftres , de peur que le mary ne les menace de leurs fautes , & ne leur mette au-devant leurs adulteres , & les leur fasse sentir aux despens de leur vie ; & si le galland veut vendre quelque bien du leur , les voilà plustost signées au contrat , que le mary ne l'a dit. J'en ay veu , de celles-la , force : bref , elles font ce que leurs marys veulent.

Sont-ils bien gastez ceux-là donc , d'estre cocus de si belles femmes , & d'en tirer de si belles denrées & commoditez , que celles-là ? outre le beau & délicieux plaisir qu'ils ont de paillarder avec si belles femmes , & nager avec elles comme dans un beau & clair courant d'eau , & non dans un sale & laid borbier. Et puisqu'il faut mourir ; (disoit un grand Capitaine que je sçay) ne vaut-il pas mieux que ce soit par une belle jeune espée , claire , nette , luisante , & bien tranchante , que par une lame vieille , rouillée , & mal fourbie , là où il faut plus d'émery que tous les Fourbisseurs de la ville de Paris ne sçauroient fournir ?

Et ce que je dis des jeunes laides , j'en dis autant d'aucunes vieilles femmes qui veulent être fourbies , & se veulent tenir nettes & claires comme

les plus belles du monde ; (j'en fais ailleurs un discours à part de cela (a) :) & voilà le mal ; car quand leurs marys n'y peuvent vacquer , les maraudes appellent des suppléments , & comme estant aussi portées à l'amour , & plus que les jeunes : comme j'en ay veu , qui ne font pas sur le commencement & mitant prestes d'enrager , mais sur la fin. Et volontiers l'on dit , que la fin en ces mestiers est plus enragée que les deux autres , le commencement & le mitan , pour le vouloir ; car la force & la disposition leur manquent , dont la douleur leur est très-griefve , d'autant que le vieil proverbe dit , que c'est une très-grande douleur & dommage , quand un cul a très-bonne volonté , & que la force luy deffaut.

Si en a-t-il tousjours quelques-unes de ces pauvres vieilles heres , qui passent par Bardot (b) , & departent leur largesses aux despens de leurs bourses ; mais celle de l'argent fait trouver bonne & estroite l'autre de leur corps. Aussi dit-on que la libéralité en toutes choses est plus à estimer que l'avarice & la chicheté , fors aux femmes , lesquelles , tant plus libérales sont-elles de leurs cas ,

(a) Voyez le discours suivant.

(b) On l'a dit ailleurs : *Bardot* est le synonyme d'Anc. Ici *passer pour Bardot* se dit des vieilles qui sont réduites à laisser passer pour Bardot le galant à qui elles se prostituent.

tant moins sont estimées , & les avarés & les chiches tant plus.

Cela , disoit une fois un grand Seigneur de deux grandes Dames sœurs , que je sçay : car l'une estoit chiche de son honneur , & libérale de sa bourse & despenfe ; & l'autre fort escarte (a) de sa bourse & despenfe , & très-libérale de son devant.

Or , voicy une autre race de Cocus encore , qui est certes par trop abominable & exécration devant Dieu & les hommes , qui , amourachés de quelque bel Adonis , leur abandonnent leurs femmes , pour jouir d'eux.

La premiere fois que je fus jamais en Italie , j'en ouy un exemple à Ferrare , par un conte qui m'y fut fait d'un , qui , espris d'un jeune homme beau , persuada à sa femme d'otroyer sa jouissance audit jeune homme , qui estoit amoureux d'elle , & qu'elle luy assignast jour , & qu'elle fist ce qu'il luy commanderait. La Dame le voulut très-bien ; car elle ne desiroit manger autre venaison que de celle-là.

Enfin , le jour fut assigné , & l'heure estant venue , sur le point que le jeune homme & la femme estoient en ces doux affaires & alteres , le mary , qui s'estoit caché , selon le concert fait d'entre luy & sa femme , voici qu'il entra , en les prenant fut

(a) *Echarse* , c'est-à-dire mesquine avare.

le fait, approche la dague à la gorge du jeune homme, le jugeant digne de mort sur tel forfait, selon les loix d'Italie, qui sont un peu plus rigoureuses qu'en France.

Il fut contraint d'accorder au mary ce qu'il voulut, & firent échange l'un de l'autre : le jeune homme se prostitua au mary, & le mary abandonna sa femme au jeune homme ; & par ainsi, voilà un mary Cocu d'une vilaine femme.

J'ay ouy conter dans quelque endroit du monde, (je ne le veux pas nommer), il y eut un mary, & de qualité grande, qui, estant vilainement espris d'un jeune homme qui aymoît fort sa femme, & elle aussi luy, soit ou que le mary eust gagné sa femme, ou que ce fust une surprise à l'improviste, les prenant tous deux couchés & accouplés ensemble, menaçant le jeune homme s'il ne luy complaisoit, l'investit tout couché, & joint, & collé sur sa femme, & en jouïit; dont sortit le problème, comme trois amants furent jouïssants & contents tous trois en un mesme coup ensemble.

J'ay ouy conter d'une Dame, laquelle estant esperdument amoureuse d'un fort honneste Gentilhomme qu'elle avoit pris pour amy; luy craignant que le mary luy feroit & à elle quelque mauvais tour, elle le consola luy disant : *N'ayez pas peur ; car il n'oseroit rien faire, craignant que je l'accuse de m'avoir voulu user de l'arriere-Venus.*

dont il en pourroit mourir , si j'en disois le moindre mot , & le déferois à la Justice. Mais je le tiens ainsi en eschet & en allarme ; si-bien que , craignant mon accusation , il ne m'ose rien dire.

Certes , telle accusation n'eust pas porté moins de préjudice à ce pauvre mary , que de la vie ; car les Légistes disent , que la Sodomie se punit pour la volonté : mais possible la Dame ne voulut pas franchir le mot tout à trac , & qu'il n'eust passé plus avant , sans s'arrester à la volonté.

Je me suis laissé conter qu'un de ces ans , un jeune Gentilhomme François , l'un des beaux qui fut esté vu à la Cour long-temps , estant allé à Rome , pour y apprendre ses exercices , comme autres ses pareils , fut regardé d'un bon œil , & par si grande admiration de sa beauté , tant des hommes que des femmes , que quasi on l'eust couru à force : & là où ils le sçavoient aller à la Messe , ou autre lieu publique de congrégation , ne failloient , ny les uns , ny les autres , de s'y trouver pour le voir ; si-bien que plusieurs marys permirent à leurs femmes de luy donner assignation d'amours en leurs maisons , afin qu'estant venu & surpris fissent eschange , l'un de sa femme , & l'autre de luy : dont luy en fut donné avis de ne se laisser aller aux amours & volontez de ces Dames , d'autant que le tout avoit esté fait &

aposté pour l'attraper ; en quoy il se fit sage , & préféra son honneur & sa conscience à tous les plaisirs détestables , dont il en acquit une louange très-digne.

Enfin , pourtant , son escuyer le tua. On en parle diversément pourquoy : dont ce fut un très-grand dommage ; car c'estoit un fort honneste jeune homme , de bon lieu , & qui promettoit beaucoup de luy , autant de sa physionomie , pour ses actions nobles , que pour ce beau & noble trait : car ainsi que j'ay ouy-dire à un fort galland homme de mon temps , & qu'il est aussi vray , nul Bardache ne fut brave , vaillant & généreux , que le grand Jule César ; aussi que par la grande permission divine ; telles gens abominables sont rédigés & mis à sens reprouvez : en quoy je m'estonne , que plusieurs , que l'on a veu tachés de ce meschant vice , ont esté continuez du ciel en grande prospérité ; mais Dieu les attend , & à la fin on en voit ce qui doit estre d'eux.

Certes , de telles abominations , j'en ay ouy parler que plusieurs marys en ont esté atteints bien au vif : car malheureux qu'ils sont & abominables , ils se sont accommodez de leurs femmes plus contre nature qu'autrement , & ne se sont servis du devant , que pour avoir des enfants ; & traitent ainsi leurs belles femmes , qui ont toutes leurs chaleurs en leurs belles parties de la devan-

tiere. Sont-elles pas excusables , si elles font leurs marys Cocus, qui ayment leurs ordres & sales parties de derriere ?

Combien y a-t-il de femmes au monde, que, si elles estoient visitées par des sages-femmes, médecins & chirurgiens experts, ne se trouveroient non plus pucelles par le derriere que par le devant; & qui feroient faire le procès de leurs marys à l'instant; lesquelles le dissimulent, & ne l'osent descouvrir, de peur de scandaliser, & elles, & leurs marys? Ou possible qu'elles y prennent quelque plaisir plus grand que nous ne pouvons penser; ou bien, pour le dessein que je viens de dire, pour tenir leurs marys en telle subjection, que si elles font l'amour d'ailleurs, mesme qu'aucuns marys leur permettent: mais pourtant, tout cela ne vaut rien.

Summa Benedicti (a) dit, que si le mary veut connoître sa partie ainsi contre l'ordre de nature, qu'il peche mortellement; & s'il veut maintenir, qu'il peut disposer de sa femme, comme il luy plaist, il tombe en détestable & vilaine hérésie d'aucuns Juifs & mauvais Rabins; dont on dit, que *duabus mulieribus apud Synagogam conquestis se fuisse à viris suis coitu sodomitico cognitatas: ref-*

(a) C'est comme s'il y avoit. . . . *Benedicti*, dans la somme des péchés, dit, &c.

ponsum est ab illis Rabinis, virum esse uxoris Dominum, proindè posse uti eis utcumque libuerit, non aliter quàm is qui piscem emit: ille enim, tam anterioribus, quàm posterioribus partibus ad arbitrium vesci potest.

J'ay mis cela en latin (a), sans le traduire en françois ; car il sonne très-mal à des oreilles bien honnestes & chastes. Abominables qu'ils sont ! Laisser une belle, pure & concédée partie, pour en prendre une vilaine, sale, orde, & deffendue en sens reprové !

Et si l'homme veut ainsi perdre la femme, il est permis à elle de se séparer de luy, s'il n'y a autre moyen de le corriger : pourtant, dit-il encore, celles qui craignent Dieu n'y doivent jamais consentir, ains plustost doivent crier à la force, non-obstant le scandale qui en pourroit arriver en cela, & le deshonneur, ny la crainte de mort ; car il vaut mieux mourir, dit la loy, que de consentir au mal. Et dit encore ledit livre une chose que je trouve fort estrange, qu'en quelque mode que le mary connoisse sa femme, mais qu'elle en puisse concevoir, ce n'est point péché mortel, combien qu'il puisse estre véniel : si a-t-il pourtant des méthodes pour cela fort sales & vilaines, selon que

(a) L'auteur auroit encore mieux fait de ne point recueillir ces ordures.

l'Arétin les représente en ses figures, & ne resserrent rien la chasteté maritale; bien que, comme j'ay dit, il soit permis à l'endroit des femmes grosses, & aussi de celles qui ont l'haleine forte & puante, tant de la bouche que du nez: comme j'en ay connu & ouy parler de plusieurs femmes, lesquelles baiser & haleiner, autant vaudroit qu'un trou de retrait; ou bien, comme j'ay ouy parler d'une très-grande Dame, mais je dis très-grande, qu'une de ses Dames luy dit un jour, que son haleine sentoit plus qu'un pot-à-pisser d'airain; ainsi en usa-t-elle de ces mots: un de ses amis & fort privez, & qui s'approchoit près d'elle, me le confirma aussi; si est-il vray qu'elle estoit un peu sur l'âge.

Là-dessus, que peut faire un mary ou un amant, s'il n'a recours à quelque forme extravagante, mais sur tout qu'elle n'aille point à l'arriere-Venus.

J'en dirois davantage; mais j'ay horreur d'en parler; encore m'a-t-il fasché d'en avoir tant dit; mais si faut-t-il quelquefois corriger les vices du monde, pout s'en corriger.

Or, il faut que je die une mauvaise opinion que plusieurs ont eue, & ont encore, de la Cour des Roys, qu'ils ont cru & croient encore, que les filles & femmes y bronchent fort, voire coustumièrement: encore bien souvent sont-ils trompez; car il y en a de très-chastes, honnestes & vertueuses, voire

voire plus qu'ailleurs : & la vertu y habite aussi-bien , voire plus qu'ailleurs , & en tous autres lieux , que l'on doit fort priser pour estre bien à l'espreuve.

Je n'allégueray que ce seul exemple de Madame la Grande-Duchesse de (a) Florence d'aujourd'huy, de la Maison de Lorraine : laquelle estant arrivée à Florence, le soir que le Grand-Duc l'espoufa , & qu'il voulut aller coucher avec elle pour la dépu-celer , il la fit avant pisser dans un beau urinal de cristal , le plus beau & le plus clair qu'il peut ; & en ayant veu l'urine , il la consulta avec son Médecin , qui estoit un très-grand , très-sçavant , & très-expert personnage , pour sçavoir de luy par cette inspection si elle estoit pucelle ou non. Le Médecin l'ayant bien fixement & doctement inspectée , il trouva qu'elle estoit telle comme quand elle sortit du ventre de sa mere : & qu'il y allaft bien hardiment , & qu'il n'y trouveroit point de chemin , nullement ouvert , frayé , ny battu ; ce qu'il fit , & en trouva lavérité telle. Et puis le lende-

(a) Christine de Lorraine, fille du Duc Charles de Lorraine & de Claude de France. Elle avoit été élevée par Catherine de Médicis son aieule. Ferdinand, grand Duc de Toscane, l'époufa au mois d'Avril 1589, Elle comptoit alors seize ans; & Riguccio Galluzzi en fait le portrait le plus séduisant. (Lisez son *Istoria del Gran Ducato di Toscana*, anno 1589.

main dit en admiration : *Voilà un grand miracle, que cette fille soit ainsi sortie pucelle de cette Cour de France!* Quelle curiosité & quelle opinion? Je ne sçay s'il est vray; mais on me l'a ainsi conté & assure pour véritable.

Voilà une belle opinion (a) de nos Cours; mais ce n'est aujourd'huy, ains de long-temps, qu'on renoit, que toutes les Dames de Paris & de la Cour n'estoient si sages de leurs corps, comme celles du plat-pays, qui ne bougeoient de leurs maisons. Il y a eu des hommes si consciencieux, que de n'espouser des filles & femmes qui eussent fort payfé, & veu le monde tant soit peu. Si bien qu'en nostre Guyenne, du temps de mon âge, j'ay ouy dire à plusieurs gallants hommes, & ouy jurer, qu'ils n'espouseroient jamais fille ou femme qui auroit passé le port de ville, pour tirer de longue vers la France. Pauvres fats qu'ils estoient en cela, encore qu'ils fussent fort habiles & gallants en autre chose, de croire que le cocuage ne se logeait dans leurs maisons, dans leurs foyers, dans leurs chambres & cabinets, aussi-bien, & possible mieux, selon la commodité, qu'aux Palais royaux & grandes Villes royales! Car on leur alloit suborner, gagner,

(a) Brantôme devoit favoir mieux que personne si cette opinion étoit fondée; & malheureusement tous les monumens attestent qu'alors la cour de France étoit un cloaque de corruption.

abattre, & rechercher leurs femmes, ou quand ils alloient eux-mêmes à la Cour, à la guerre, à la chasse, à leurs procès, ou à leurs promenoirs, si bien qu'ils ne s'en appercevoient; & estoient si simples de penser, qu'on ne leur osoit entamer aucun propos d'amours, si non que de mesnageries, de leurs jardinages, de leurs chasses & oyseaux: & sous cette opinion & légère croyance, se faisoient mieux cocus qu'ailleurs; car par-tout, toute femme belle & habile, & aussi tout homme honneste & galland, sçait faire l'amour, & se sçait accommoder. Pauvres fats & idiots qu'ils estoient! Et ne pouvoient-ils pas penser que Vénus n'a nulle demeure fixe, comme jadis en Cypre, en Pafos (a), & Amatonte, & qu'elle habite par-tout, jusques dans les cabanes des pasteurs & giron des bergeres, voire des plus simplettes?

Depuis quelques temps en ça, ils ont commencé à perdre ces sottés opinions; car s'estant apperceus que par-tout y avoit du danger pour ce triste cocuage, ils ont pris femmes par-tout où il leur a pleu, & ont pu: & si ont mieux fait; ils les ont ammenées & envoyées à la Cour, pour les faire valoir ou paroistre en leurs beautez, pour en faire venir l'envie aux uns ou aux autres, afin de se defendre de cornes.

(a) Paphos.

D'autres les ont envoyées, & menées plaider & solliciter leurs procès, dont aucuns n'en avoient nullement, mais faisoient croire qu'ils en avoient; ou bien, s'ils en avoient, les allongeoient le plus qu'ils pouvoient, pour allonger mieux leurs amours: voire, quelquesfois les marys laissoient leurs femmes à la garde du palais, & à la gallerie & salle, puis s'en alloient en leurs maisons, ayant opinion qu'elles feroient mieux leurs besognes, & en gagneroient mieux leurs causes; comme de vray j'en sçay plusieurs qui les ont gagnées mieux par la dextérité & beauté de leur devant, que par leur bon droit, dont bien souvent en devenoient enceintes; & pour n'estre scandalisées, si les drogues avoient failly de leur vertu, pour les en garder, s'encoutoient vitement en leurs maisons à leurs marys, feignant qu'elles alloient querir des titres & pieces qui leur faisoient besoin, ou alloient faire quelque enqueste, & que c'estoit pour attendre la Saint-Martin, & que durant les vacations, n'y pouvant rien servir, alloient au bouc, & voir leurs mesnages & leurs marys. Elles y alloient de vray; mais elles estoient bien enceintes.

Je m'en rapporte à plusieurs Conseillers, Rapporteurs & Présidents, pour les bons morceaux qu'ils en ont taster des femmes des Gentilshommes.

Il n'y a pas long-temps qu'une très-belle, honneste & grande Dame, que j'ay connue, allant ainsi solliciter son procès à Paris, il y eut quelqu'un qui dit : *Que va-t-elle faire ? Elle le perdra , elle n'a pas grand droit.* L'autre respondit : *Et ne porte-t-elle pas son droit sur la beauté de son devant , comme César portoit le sien sur le pommeau & sur la pointe de son espée ?*

Ainsi se font les Gentilshommes Cocus au Palais, en récompense de ceux que Messieurs les Gentilshommes font sur Mesdames les Présidentes & Conseilleres : dont aussi aucunes de celles-là ay-je veu, qui ont bien vallu sur la monstre autant que plusieurs Dames, Damoiselles & femmes de Seigneurs, Chevaliers, & grands Gentilshommes de la Cour, & autres.

J'ay connu une grande Dame, qui avoit esté très-belle, mais la vieillesse l'avoit effacée. Ayant un procès à Paris, & voyant que sa beauté n'estoit plus pour ayder & solliciter & gagner sa cause, elle mena avec elle une sienne voisine, jeune & belle Dame, & pour ce l'appointa d'une belle somme d'argent, jusques à dix mille escus : & ce qu'elle ne peut, ou eust bien voulu faire elle-mesme, elle se servit de cette Dame, dont elle s'en trouva fort bien ; & la jeune aussi ; & tout en deux bonnes façons.

Il n'y a pas long-temps que j'ay veu une Dame

mere y mener une de ses filles , bien qu'elle fust mariée , pour luy ayder à folliciter son procès , n'y ayant autre affaire , & de fait , elle est très-belle , & vaut bien la follicitation.

Il est temps que je m'arreste dans ce grand discours de cocuage ; car enfin , mes longues paroles tournoyées dans ces profondes eaux & ces grands torrents espouvantables ; seroient noyées , & n'aurois jamais fait , ny je n'en pourrois jamais sortir , non plus que d'un grand labyrinthe qui fut autrefois , encore que j'eusse le plus long & le plus fort filet du monde pour guide & sage conduite.

Pour fin , je concluray que si nous faisons des maux , si nous donnons des tourments , des martyres & des mauvais tours à ces pauvres Cocus , nous en portons bien la folle enchere , comme l'on dit , & en payons les triples intérêts : car la plupart de leurs persécuteurs & faiseurs d'amour , & de ces Damerets , endurent bien autant de maux ; car ils sont plus sujets à la jalousie , mesme ils en ont des marys aussi-bien que de leurs corrivals : ils portent des martels de caprices , se mettent au hazard en danger de mort , d'estropiements , de playes , d'affronts , d'offenses & querelles , de craintes , peines de mort ; endurent froidures , pluyes , vents & chaleurs. Je ne compte pas la vérole , les chancres & poullains , les maux

& maladies qu'ils y gagnent, aussi-bien avec les grandes que les petites; que bien souvent ils achèpent bien cher ce que l'on leur donne: & le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Tels y en avons-nous veu misérablement mourir, qu'ils estoient bastants pour conquérir tout un Royaume, tesmoin Monsieur de Buffy, le non-pair de son temps, & force autres.

J'en alléguerois une infinité d'autres, que je laisse en arriere, pour finir, dire, & admonester ces amoureux, qu'ils pratiquent le proverbe de l'Italien qui dit: *Che molto guadagna, chi Putana perde* (a).

Le Comte Amédée second de Savoye disoit souvent: *En jeu d'armes & d'amours, pour une joye cent douleurs* (b); usant ainsi de ce mot antique, pour faire mieux sa rime. Disoit-il encore, que la colere & l'amour avoient cela en soy de fort dissemblable, que la colere passe tost, & se deffait fort aisément de sa personne, quand elle y est entrée, mais mal-aisément l'amour.

Voilà comment il se faut garder de cet amour, car elle nous couste bien autant qu'elle nous vaut, & bien souvent en arrive beaucoup de malheurs.

(a) C'est-à-dire, que qui perd une putain, gagne beaucoup.

(b) *Douleurs*, selon la vicille rime, c'est-à-dire, *Douleurs*.

Et pour parler au vray, la pluspart des Cocus patients ont cent fois meilleurs temps, s'il le sçavoient connoistre & s'entendre avec leurs femmes; que les agents: & plusieurs en ay-je veu, qu'encore qu'il y allast de leurs cornes, se rioient & se mocquoient de toutes les humeurs & façons de faire de nous autres, qui traitons l'amour avec leurs femmes; & mesme, quand nous avons affaire à des femmes rusées, qui s'entendent avec leurs marys, & nous vendent: comme j'ay connu un fort brave & honneste Gentilhomme, qui, ayant longuement aymé une belle & honneste Dame, & eu d'elle la jouissance qu'il desiroit, il y avoit long-temps, s'estant un jour apperceu que le mary & elle se mocquoient de luy sur quelque trait, il en prit un si grand despit, qu'il la quitta, & fit bien; & faisant un voyage lointain, pour en divertir sa fantaisie, ne l'accosta jamais plus, ainsi qu'il me dit; & de telles femmes rusées, fines, & changeantes, il s'en faut donner de garde, comme d'une beste sauvage; car pour contenter & appaiser leurs marys; quittent leurs anciens serviteurs, & en prennent puis après d'autres, car elles ne s'en peuvent passer.

Si ay-je connu une fort honneste & grande Dame, qui a eu cela en elle de malheur, que, de cinq ou six serviteurs que je luy ay veus de mon temps avoir, sont morts tous, les uns après

les autres ; non sans un grand regret qu'elle en portoit ; de sorte qu'on eust dit d'elle , que c'estoit le cheval de *Sejan* , d'autant que tous ceux qui montoient dessus , ils mouroient , & ne vivoient gueres : mais elle avoit cela de bon en foy & cette vertu , que , quoy qui ait esté , n'a jamais changé ny abandonné aucun de ses amis vivants , pour en prendre d'autres ; mais eux venants à mourir , elle s'est voulu toujours remonter de nouveau , pour n'aller à pied : & aussi , comme disent les Légistes , qu'il est permis de faire valoir les lieux & la terre par quiconque ce soit , quand elle est déguerpie de son premier maistre : telle constance a esté fort en cette Dame recommandable ; mais si celle-là a esté jusques-là ferme , il y en a eu une infinité qui ont bien branlé.

Aussi , pour en parler franchement , il ne se faut jamais envieillir dans un seul trou ; & jamais homme de cœur ne le fit : il faut estre aussi-bien aventurier deçà que delà , en amour comme en guerre , & en autres choses ; car si l'on ne s'asseure que d'une seule ancre , venant à se décrocher aisément , on la perd , & mesme quand on est en pleine mer , & en une tempeste , qui est plus sujette aux orages & vagues tempestueuses , que non en un calme & en un port.

Et dans quelle plus grande & haute mer se scauroit-on mieux mettre & naviger , que de faire

l'amour à une feule Dame? Que fi de foy elle n'a esté rusée du commencement, nous autres la dressons, & l'affinons par tant de pratiques, que nous menons avec elle, dont bien souvent il nous en prend mal, en la rendant telle pour nous faire la guerre, l'ayant façonnée & aguerrie. Tant y a, comme disoit quelque galland homme, qu'il vaut mieux se marier avec quelque belle femme & honneste, encore que l'on soit en danger d'estre un peu touché de la corne, & de ce mal de cocuage, commun à plusieurs, que d'endurer tant de traverses à faire les autres Cocus.

Contre l'opinion de Monsieur de Gua pourtant, auquel moy ayant tenu propos un jour de la part d'une grande Dame, qui m'en avoit prié pour le marier, me fit cette responce seulement; qu'il me pensoit de ses plus grands amys, & que je lui en faisois perdre la créance par tels propos, pour luy pourchasser la chose qu'il haïffoit le plus, que le marier, & le faire Cocu, au-lieu qu'il faisoit les autres, & qu'il espousoit assez de femmes l'année, appellant le mariage un putanisme secret, de réputation & de liberté, ordonné par une belle loy: & que le pis en cela aussi que je voy & ay noté, c'est que la plupart, voire toutes de ceux qui se font ainsi delectez à faire les autres Cocus, quand ils viennent à se marier, infailliblement ils tombent en cocuage; & n'en ay jamais veu

arriver autrement , selon le proverbe qui dit : *Ce que tu feras à autruy , il te sera fait.*

Avant que finir , je diray encore ce mot , que j'ay veu faire une dispute , qui est encore indé- cise , en quelles provinces & régions de nostre chrestienté & de nostre Europe , il y a plus de Cocus & de putains.

L'on dit qu'en Italie , les Dames sont fort chaudes , & par ce , fort putains , ainsi que dit Monsieur de Beze en une épigramme , d'autant que le soleil , qui est chaud , & donne le plus , y eschauffe davantage les femmes , en usant de ce vers :

Credibile est ignes multiplicare suos (a).

L'Espagne est de mesme , encore qu'elle soit sur l'Occident ; mais le soleil y eschauffe bien les Dames autant qu'en Orient.

Les Flamandes , les Suisses , les Allemandes , Angloises & Escossoises , encore qu'elles tirent sur le midy & septentrion , & soient régions froides , ne participent pas moins de cette chaleur naturelle , comme je les ay connues aussi chaudes que toutes les autres nations.

Les Grecques ont raison de l'estre ; car elles sont sur le Levant. Aussi souhaite-t-on en Italie

(a) C'est-à-dire : *Il est à croire qu'il multiplie leurs feux.*

Greca in letto : comme de vray elles ont beaucoup de choses & vertus attrayantes en elles, que non sans cause le temps passé elles ont esté les délices du monde, & en ont beaucoup appris aux Dames Italiennes & Espagnolles, depuis le vieux temps jusques à ce nouveau; si bien qu'elles en surpassent quasi leurs anciennes & modernes maîtresses : aussi la Reyne & impériere des putains ; qui estoit Vénus, estoit Grecque.

Quant à nos belles Françoises, on les a veues le temps passé fort grossieres, & qui se contentoient de le faire à la grosse mode : mais depuis cinquante (a) ans en ça, elles ont emprunté & appris des autres nations tant de gentilleses, de mignardises, d'attraits & de vertus, d'habits, de belles graces, lascivetez ; ou d'elles-mesmes s'y sont si bien estudiées à se façonner, que maintenant il faut dire qu'elles surpassent toutes les autres en toutes façons : & ainsi que j'ay ouy dire, mesme aux estrangers, elles valent beaucoup plus que les autres ; outre que les mots de paillardise françois en la bouche sont plus paillards, mieux sonnans, & esmouvans que les autres.

De plus, cette belle liberté Françoisise, qui est

(a) C'est-à-dire, depuis le règne de François I, car cette date coincide avec le tems où Brantôme se délectoit à rédiger ses Dames galantes. Voilà un beau trait à placer dans l'histoire du père des lettres.

plus à estimer que tout , rend bien nos Dames plus desirables , accostables , aimables & plus passibles que toutes les autres : & aussi que tous les adulteres n'y sont si communément punis , comme aux autres grandes provinces , par la providence de nos grands sénateurs & législateurs François , qui voyant les abus provenir par telles punitions , les ont un peu bridés , & un peu corrigé les loix rigoureuses du temps passé des hommes , qui s'estoient donnez en cela toute liberté de s'esbattre , & l'ont ostée aux femmes ; si-bien qu'il n'estoit permis à la femme innocente d'accuser son mary d'adultere , par aucunes loix impériales & canons , ce dit Cajetan. Mais les hommes fins firent cette loy pour les raisons que dit cette stance Italienne , qui est telle :

*Perche di quel che natura concede
 Nel vietati tutan dura legge d'honore.
 Ella a noi liberal largo ne diede
 Com' agli altri animai legge d'amore :
 Ma l'huomo fraudulento , e senza fede ;
 Che fu legislator di quest' errore ,
 Videndo nostre forze e buona schiena ,
 Copri la sua debolezza , con la pena (a).*

(a) *C'est-à-dire* : O ! trop dure loi de l'honneur , pourquoi nous interdis-tu ce à quoi nous excite la nature ? Elle nous accorde aussi abondamment que libéralement , ainsi qu'à tous les animaux , l'usage de l'amour. Mais l'homme

Pour fin, en France il fait bon faire l'amour. Je m'en rapporte à nos authentiques docteurs d'amours, & mesme à nos courtifants, qui sçauront mieux sophistiquer là-dessus que moy : & pour en parler bien au vray, putains par-tout, & Cocus par-tout, ainsi que je le puis bien tester, pour avoir veu toutes ces régions que j'ay nommées, & autres; & la chasteté n'habite pas en une région plus qu'en l'autre.

Si ferai-je encore cette question, & puis plus; qui possible n'a point esté recherché de tout le monde, ny possible songée; à sçavoir si deux Dames amoureuses l'une de l'autre, comme il s'est veu & se voit souvent, couchées ensemble (a), & faisant ce qu'on dit, *Donna con Donna*, en imitant la docte Sappho Lesbienne, peuvent commettre adultere, & entre elles faire leurs marys Cocus?

Certainement, si l'on veut croire Martial en son premier livre des Epigrammes, Epigramme cxix, elles commettent adultere, où il introduit & parle à une femme nommée Bassa, Tribade,

trompeur & perfide, ne connoissant que trop bien la vigueur de nos reins, a établi cette loi pleine d'erreur, pour cacher ainsi la foiblesse des siens.

(a) Il paroît que ces infamies ne sont pas nouvelles, & que tout au plus nos dames modernes sont les dignes imitatrices de leurs ancêtres.

luy faisant fort la guerre de ce qu'on ne voyoit jamais entrer d'hommes chez elle, de forte qu'on la tenoit pour une seconde Lucrece: mais elle vint à estre descouverte, en ce qu'on y voyoit aborder ordinairement force belles femmes & filles; & fut trouvé, qu'elle-mefme leur servoit & contrefaisoit d'homme & d'adultere, & se conjoignoit avec elles, & use de ces mots, *geminos committere cunnos*. Et, s'escriant, il dit & donne à songer & deviner cette énigme par ce vers latin :

Hic ubi vir non est, ut fit adulterium (a).

Voilà un grand cas, dit-il, que là où il n'y a point d'homme, il y ait de l'adultere.

J'ay connu une courtisane à Rome, vieille rusée s'il en fut oncques, qui s'appelloit Isabelle de Lune, Espagnolle, laquelle prit en telle amitié une jeune courtisane qui s'appelloit la Pandore, l'une des belles pour lors de toute Rome, laquelle vint à estre mariée avec un sommeliet de Monsieur le Cardinal d'Armagnac, sans pourtant se distraire de son premier mestier: mais cette Isabelle l'entretenoit & couchoit ordinairement avec elle; & comme desbordée & désordonnée en paroles qu'elle estoit, je luy ay souvent ouy dire, qu'elle

(a) C'est-à-dire: Là où il n'y a point d'homme, on commet pourtant l'adultere.

la rendoit plus putain , & luy faisoit faire des cornes à son mary , plus que tous les Ruffiens que jamais elle avoit eus.

Je ne sçay comment elle entendoit cela , si ce n'est qu'elle se fondaft sur cette épigramme de Martial.

On dit que Sappho de Lesbos a esté une fort bonne maistresse en ce mestier ; voire dit - on , qu'elle l'a inventé , & que depuis , les Dames Lesbiennes l'ont imitée en cela , & continué jusques aujourd'hui : ainsi que dit Lucian , que telles femmes sont les femmes de Lesbos , qui ne veulent pas souffrir les hommes , mais s'approchent des autres femmes , ainsi que les hommes mesmes ; & telles femmes qui ayment cet exercice , ne veulent souffrir les hommes , mais s'adonnent à d'autres femmes , ainsi que les hommes mesmes. Elles s'appellent Tribade , mot grec , dérivé , ainsi que j'ay appris des Grecs , de *Τριβος* , *Τριβειν* , qui est autant à dire *fruare* , frayer , ou friquer ; ou s'entrefrotter ; & Tribades se disent *Fricatrices* , en François Fruatries (a) ou qui font la Fricquarelle (b) , mestier de *Donne con Donne* , comme l'on la trouve ainsi aujourd'huy.

Juvenal parle aussi de ces femmes , quand il

(a) Ou fricatrices.

(b) Ou fricarelle , comme ci-dessous.

dit :

dit : *Friētum Grissantis adorat*, parlant d'une pareille *Tribade*, qui adoroit & aimoit la *Fricarelle* d'une *Griffante*.

Le bon compagnon *Lucian* en fait un chapitre, & dit ainsi, que les femmes viennent naturellement à conjoindre comme les hommes, conjoignants des instruments lascifs, obscurs, monstrueux, faits d'une forme stérile; & ce nom, qui rarement s'entend dire de ces *Fricarelles*, vacque librement par-tout, & qu'il faille que le sexe féminin soit *filenes*, qui faisoit faction de certaines amours hommasses, toutesfois il adjouste, qu'il est bien meilleur qu'une femme soit adonnée à une libidineuse affection de faire le *masle*, que n'est à l'homme de s'efféminer; tant il se montre peu courageux & noble. La femme donc, selon cela, qui contrefait aussi l'homme, peut avoir réputation d'estre plus valeureuse & courageuse qu'une autre, ainsi que j'en ay connu aucunes, tant pour leur corps que pour l'ame.

En un autre endroit, *Lucien* introduit deux Dames, devisantes de cet amour, & une demande à l'autre si une telle avoit esté amoureuse d'elle, & si elle avoit couché avec elle, & ce qu'elle luy avoit fait? L'autre luy répondit librement : « Premièrement, elle me baïsa ainsi que font » les hommes, non pas seulement en joignant » les levres, mais en ouvrant aussi la bou-

» che ; cela s'entend en pigeonne , la langue en
 » bouche ; & encore qu'elle n'eust point le mem-
 » bre viril , & qu'elle fust semblable , à nous
 » autres , si est-ce qu'elle disoit avoir le cœur ,
 » l'affection , & tout le reste viril : & puis je
 » l'embrassay comme un homme , & elle me le
 » faisoit , me baisoit , & allentoit (a) je n'en-
 » tends point bien ce mot , & me sembloit qu'elle
 » y prist plaisir outre mesure , & cohabitaft d'une
 » certaine façon plus agréable que d'un homme ».
 Voilà ce qu'en dit Lucian.

Or , à ce que j'ay ouy dire , il y en a en plu-
 sieurs endroits & régions force telles Dames
 Lesbiennes en France , en Italie & en Espagne ,
 Turquie , Grece , & autres lieux , & où les femmes
 sont recluses , & n'ont entiere liberté. Cet exer-
 cice s'y continue fort ; car telles Dames bruslantes
 dans le corps , il faut bien , disent-elles , qu'elles
 s'aydent de ce remede , pour se rafraischir un peu ,
 ou du tout qu'elles bruslent.

Les Turques vont aux bains , plus pour cette
 paillardise , que pour autre chose , & s'y adon-
 nent fort : mesme les courtisannes , qui ont les
 hommes à commandement & à toute heure ,
 encore usent-elles de ses Fricarelles , s'entre cher-

(a) C'est-à-dire , me faisoit pâmer de plaisir. *Allentir* , dans Nicot , se dit de la douleur , ou des forces qui dimi-
 nuent ou se ralentissent.

chent & s'entraiment les unes les autres ; comme je l'ay ouy dire en Italie & en Espagne. En nostre France, telles femmes sont assez communes : & si dit-on pourtant, qu'il n'y a pas long-temps qu'elles s'en sont mestées ; mesme que la façon en a esté portée d'Italie par une (a) Dame de qualité, que je ne nommeray point.

J'ay ouy conter à Monsieur de Clermont-Tallard le jeune, qui mourut à la Rochelle, qu'estant petit garçon, & ayant l'honneur d'accompagner Monsieur d'Anjou, depuis nostre Roy Henry III, en ses estudes, & estudier avec luy ordinairement, duquel Monsieur de Gournay estoit précepteur, un jour estant à Thoulouse, estudiant avec sondit maistre dans son cabinet, estant assis dans un coin à part, il vit, par une petite fente, (d'autant que les cabinets & chambres estoient de bois, & avoient esté faits à l'improviste & à la haste, par la curiosité de Monsieur le Cardinal d'Armagnac, Archevesque de là, pour mieux recevoir & accommoder le Roy, la Reyne, & toute la Cour) dans un autre cabinet, deux fort grandes Dames, toutes retroussées, & leurs calleçons bas, se coucher l'une sur l'autre, s'entrebaïser en forme de colombe, se froter, s'en refrotter,

(a) Seroit-ce Catherine de Médicis? L'auteur de sa vie actions & déportemens l'auroit dit, s'il l'eût su.

s'entre-friquer, bref se remuer fort, paillarder ; & imiter les hommes : & dura leur ébattement près d'une bonne heure ; s'estant si fort eschauffées & lassées qu'elles en demeurèrent si rouges, & si en eau, bien qu'il fist grand froid, qu'elles n'en peurent plus, & furent contraintes de se reposer autant : & disoit qu'il vit jouër ce jeu quelque autre jour, tant que la Cour fut-là, de mesme façon ; oncques n'eut plus telle commodité de voir cet ébattement, d'autant que ce lieu le favorisoit en cela, & aux autres il ne peut.

Il m'en contoit encore plus que je n'ose escrire, & me nommoit les Dames. Je ne sçay s'il est vray ; mais il me l'a juré & affirmé cent fois par bon serment : & de fait, cela est fort vray-semblable ; car telles deux Dames ont bien eu tousjours cette réputation de faire & continuer l'amour de cette façon, & de passer ainsi leur temps.

J'en ay connu plusieurs autres, qui ont traité de mesmes amours, entre lesquelles j'en ay ouy conter d'une de par le monde, qui a esté fort superlative en cela, & qui aimoit aucunes Dames, les honoroit, & les servoit plus que les hommes, & leur faisoit l'amour comme un homme à sa maistresse, & les prenoit avec elle, les entretenoit à pot & à feu, & leur donnoit ce qu'elles vouloient. Son mary en estoit très-aïse, & fort content, ainsi que beaucoup d'autres marys que j'ay veus, qui estoient

fort aises que leurs femmes menassent ces amours, plustost que celles des hommes, (n'en pensant leurs femmes moins folles ny putains). Mais je croy qu'ils sont bien trompez : car ce petit exercice, à ce que j'ay ouy dire, n'est qu'un apprentissage pour venir à celuy grand des hommes ; car après qu'elles se sont eschauffées, & mises bien au rut les unes les autres, leur chaleur ne se diminuant pour cela, il faut qu'elles se baignent par une eau vive & courante, qui raffraichit bien mieux qu'une eau dormante, ainsi que je tiens de bons chirurgiens : & veu que qui veut bien panser & guérir une playe, il ne faut pas qu'il s'amuse à la médicamenter, & la nettoyer à l'entour ou sur le bord, mais il la faut fonder jusques au fond, & y mettre une fonde & une tente bien avant.

Que j'en ay veu de ces Lesbiennes, qui, pour routes leurs fricarelles & entre-frottements, n'en laissent d'aller aux hommes ! Mesme Sapphos, qui en a esté la maistresse, ne se mit-elle pas à aymer son grand amy Faon (a) après lequel elle mourroit ? Car enfin, comme j'ay ouy raconter à plusieurs Dames, il n'y a que les hommes ; & que de tout ce qu'elles prennent avec les autres femmes, ne sont que des tiroüers, pour s'aller paistre de

(a) Phaon.

gorges-chaudes avec les hommes : & ces fricarelles ne leur fervent qu'à faute des hommes : que si elles les trouvent à propos , & sans scandales , lairroient bien leurs compagnes , pour aller à eux , & leur fauter au collet.

J'ay connu de mon temps deux belles & honnestes damoiselles de bonne maison , toutes deux cousines , lesquelles ayant couché ensemble dans un mesme lit , l'espace de trois ans , s'accoustumerent si fort à cette fricarelle , qu'après s'estre imaginées que le plaisir estoit assez maigre & imparfait , au prix de celui des hommes , ne se mirent à le taster avec eux , & en devinrent deux bonnes putains , & confesserent après à leurs amoureux , que rien ne les avoit tant esbranlées ny eschauffées que cette fricarelle , la détestant pour en avoir esté la seule cause de leur desbauches ; & nonobstant , quand elles se rencontroient , ou avec d'autres , elles prenoient tousjours quelque repas de cette fricarelle , pour y prendre tousjours plus grand appetit de l'autre avec les hommes. Et c'est ce que dit une fois une honneste damoiselle que j'ay connue , à laquelle son serviteur demandoit un jour , si elle ne faisoit point cette fricarelle avec sa compagne , avec qui elle couchoit ordinairement ? *Ah ! non* , dit-elle en riant ; *j'aime trop les hommes* : mais pourtant elle faisoit l'un & l'autre.

Je ſçay un honneſte Gentilhomme , lequel deſirant un jour à la Cour pourchaffer en mariage une fort honneſte damoiſelle , en demanda l'advis à une ſienne parente.

Elle luy dit franchement , qu'il y perdrait ſon temps ; *d'autant* , luy dit-elle , qu'une telle Dame , qu'elle lui nomma , & de qui je ſçavois des nouvelles , *ne permettra jamais qu'elle ſe marie*. J'en connus ſoudain l'enclouëure , par ce que je ſçavois bien qu'elle tenoit cette damoiſelle en ſes délices à pot & à feu , & la gardoit précieufement pour ſa bouche. Le Gentilhomme en remercia ſadite couſine de ſon bon advis , non ſans luy faire la guerre en riant , qu'elle parloit ainſi en cela pour elle , comme pour l'autre ; car elle en tiroit quelques petits coups en robe quelquesfois : ce qu'elle nia pourtant.

Ce trait me fit reſſouvenir d'aucuns , qui ont ainſi des putains à eux-mêmes , qu'ils ayment tant qu'ils n'en feroient part pour tous les biens du monde , fuſt à un Prince , à un Grand , fuſt à leur compagnon , ou à leurs amys , tant ils en ſont jaloux , comme un ladre de ſon barillet ; encore le préſente-il à boire à qui en veut.

Mais cette Dame vouloit garder cette damoiſelle toute pour ſoy , ſans en départir à d'autres : pourtant ſi la faiſoit-elle Cocue à la dérobad avec aucunes de ſes compagnes.

On dit que les belettes sont touchées de cet amour , & se plaisent de femelle à femelle à s'entre-joindre & habiter ensemble; si que , par lettres hiéroglyphiques , les femmes , s'entr'aimantes de cet amour , estoient jadis représentées par des belettes.

J'ay ouy parler d'une Dame , qui en nourrissoit tousjours , & qui se mesloit de cet amour , & prenoit plaisir de voir ainsi ses petites bestioles s'entre'habiter.

Voicy un autre point; c'est que ces amours féminines se traitent en deux façons , les unes par fricarelles , & par , comme dit ce Poëte , *geminos committere cunnos*.

Cette façon n'opporte point de dommage , ce disent aucunes , comme on s'aide d'instrument façonné , mais qu'on a voulu appeller des *godemichys* (a).

J'ay ouy conter qu'un grand Prince , se doutant de deux Dames de la Cour , qui s'en aydoient , leur fit faire le guet , si bien qu'il les surprit tellement , que l'une se trouva saisie & accommodée d'un gros entre les jambes , gentiment attaché , avec des petites bandelettes à l'entour du corps , qu'il sembloit un membre naturel. Elle en fut si surprise , qu'elle n'eut loisir de le retirer ; tellement

(a) Par corruption , pour *gaude mihi*.

que ce Prince la contraignit de luy monstrier comment elles deux se le faisoient.

On dit que plusieurs femmes en sont mortes , pour engendrer en leurs matrices des apostumes faites par mouvemens & frottemens point naturels.

J'en sçay bien quelques unes de ce nombre , dont c'est grand dommage ; car c'estoient de très-belles & honnestes Dames & Damoiselles , qu'il eust bien mieux valu qu'elles eussent eu compagnie de quelques honnestes Gentilshommes , qui pour cela ne les font mourir , mais vivre & résusciter , ainsi que j'espere le dire ailleurs : & mesme que pour la guérison de tel mal , comme j'ay ouy conter à plusieurs chirurgiens : qu'il n'y a rien plus propre que de les faire bien nettoyer là-dedans par ces membres naturels des hommes , qui sont meilleurs que des *pefferes* qu'usent les médecins & chirurgiens , avec des eaux à ce composées ; & toutesfois , il y a plusieurs femmes , nonobstant les inconveniens qu'elles en voyent arriver souvent , si faut-il qu'elles en ayent de ces engins contrefaits.

J'ay ouy parler & faire un conte , moy estant lors à la Cour , que la Reyne-Mere , ayant fait commandement de visiter un jour les chambres & coffres de tous ceux qui estoient logés dans le Louvre , sans espargner Dames & filles , pour sçavoir s'il y avoit point d'armes cachées , &

mesme des pistolets , durant nos troubles , il y eut une qui fut trouvée faisie dans son coffre par le Capitaine des Gardes , non point des pistolets , mais de quatre gros godemichys gentiment façonnez , qui donnerent bien de la risée au monde , & à elle bien de l'estonnement.

Je connois la damoiselle : je croy qu'elle vit encore ; mais elle n'eut jamais bon visage. Tels instrumens enfin sont très-dangereux. Je feray encore ce conte de deux Dames de la Cour , qui s'entraimoient si fort & estoient si chaudes à leur mestier , qu'en quelque endroit qu'elles fussent , ne s'en pouvoient garder ny abstenir , que pour le moins ne fissent quelques signes d'amourette ou de baiser , ce qui les scandalisoit fort , & donnoit à penser beaucoup aux hommes. Il y en avoit une veufve , & l'autre mariée ; & comme la mariée , un jour d'une grande feste & magnificence , se fut fort bien parée & habillée d'une robe de toile d'argent , ainsi que leur maistresse estoit allée à vespres , elles entrerent dans son cabinet , & sur sa chaise percée se mirent à faire leur fricarelle si rudement & si impétueusement , qu'elle en rompit sous elles ; & la dame mariée , qui faisoit le dessous , tomba avec sa belle robe de toile d'argent à la renverse tout à plat sur l'ordure du bassin ; si-bien qu'elle se gasta & fouilla si fort , qu'elle ne sceut que faire , que s'effuyer le mieux qu'elle peut , se trourser , &

S'en aller à grande haste changer de robe dans sa chambre, non sans pourtant avoir esté apperçue & bien sentie à la trace, tant elle pouoit: dont il en fut ry assez par aucuns, qui en feurent le conte; mesme leur maistresse le sçeut, qui s'en aydoit comme elles, & en rit son saoul. Aussi il falloit bien que cette ardeur les maistrifast fort, que de n'attendre un lieu & un temps à propos, sans se scandalifer. Encore excuse-t-on les filles & femmes veufves, pour aymer ces plaisirs frivoles & vains, ayment mieux s'y adonner & en passer leurs chaleurs, que d'aller aux hommes & se faire engrosser & se deshonorer, ou de faire perdre leur fruit, comme plusieurs ont fait & font; & ont opinion, qu'elles n'en offensent pas tant Dieu, & n'en font pas tant putains, comme avec les hommes: aussi y a-t-il bien de la différence de jeter de l'eau dans un vase; ou de l'arrouser seulement alentour & au bord. Je m'en rapporte à elles. Je ne suis pas leur censeur, ny leur mary, s'ils le trouvent mauvais: encore que je n'en aye point veu qui ne fussent très-aïses que leurs femmes s'amourachassent de leurs compagnes, & qu'ils voudroient qu'elles ne fussent jamais plus adulteres qu'en cette façon; comme de vray, telle cohabitation est bien différente de celle d'avec les hommes: & quoique die Martial, ils n'en font pas Cocus pour cela. Ce n'est pas texte d'Evangile, que celui d'un poëte fol.

Donc , comme dit Lucian , il est bien plus beau qu'une femme soit virile ou vraye Amazone , ou soit ainsi lubrique , que non pas un homme féminin , comme un Sardanapale & Héliogobale , ou autres leurs pareils ; car d'autant plus elle tient de l'homme , & d'autant plus elle est courageuse : & de tout cecy je m'en rapporte à la décision du procès.

Monsieur du Gua & moy lisons une fois un petit livre en italien , qui s'intitule , *de la beauté* , fait en dialogue par le Seigneur Angelo Fiorenzolle , Florentin , & tombasmes sur un passage , où il dit , qu'aucunes femelles , qui furent faites par Jupiter au commencement , furent créées de cette nature , qu'aucunes se mirent à aymer les hommes ; & les autres la beauté de l'une & de l'autre ; mais aucunes purement & faiblement , comme de ce genre s'est trouvée de nostre temps , comme dit l'auteur , la très-belle & illustre Marguerite d'Autriche (a) , qui ayma la belle Laodamie , forte en guerre ; les autres lascivement & paillardement , comme Sappho Lesbienne , & de nostre temps à Rome la grande courtisane Cecile , Vénitienne ; & icelles de nature haïssent à se marier , & fuyent la conversation des hommes tant qu'elles peuvent.

Là-dessus Monsieur du Gua reprit l'auteur ;

(a) Née le 10 Janvier 1480 , morte le 1 Décembre 1532.

disant que cela estoit faux, que cette belle Marguerite aybast cette belle Dame de pur & saint amour : car puisqu'elle l'avoit mise plustost sur elle que sur d'autres, qui pouvoient estre aussi belles & vertueuses qu'elle, il estoit à présumer, que c'estoit pour s'en servir en ses délices, ny plus ny moins comme d'autres; & pour en couvrir sa lasciveté, elle disoit & publioit, qu'elle l'aymoit saintement, ainsi que nous voyons plusieurs ses semblables, qui ombragent leurs amours par pareils mots.

Voilà ce qu'en dit Monsieur du Gua, & qui voudra outre plus en discourir là-dessus, faire le peut.

Cette belle Marguerite fut la plus belle Princesse qui fust de son temps en la chrestienté. Ainsi beautez & beautez s'entrayment de quelque amout que ce soit, mais du lascif plus que de l'autre.

Elle fut mariée trois fois, ayant en premieres nopces espousé le Roy Charles VIII, & en secondes, Jean, fils du Roy d'Arragon, & en troisiemes, le Duc de Savoye, qu'on appelloit le Beau, si-bien que, de son temps on le disoit le plus beau pair & le plus beau couple du monde: mais la Princesse ne jouit gueres de cette copulation; car il mourut fort jeune, & en sa plus grande beauté, dont elle en porta des regrets très-extrêmes, & pour ce, ne se remaria jamais.

Elle fit faire bastir cette belle Eglise qui est vers Bourg en Bresse, l'un des plus beaux & des plus superbes bastimens de la chrestienté : elle estoit tante de l'Empereur Charles-Quint, & assista bien son nepveu ; car elle vouloit tout appaiser, ainsi qu'elle & Madame la Régente, au traité de Cambray, firent, où toutes deux se virent & s'assemblerent-là, où j'ay ouy dire aux anciens & aux anciennes, qu'il faisoit beau voir ces deux grandes Princesses.

Corneille Agrippa a fait un traité *de la vertu des femmes*, & tout en louange de cette Marguerite. Le livre en est très-beau, qui ne peut estre autre, pour le sujet, & pour l'auteur, qui est un très-grand personnage.

J'ay ouy parler d'une grande Dame Princesse ; laquelle, parmy ses filles de sa suite, aymoît une par-dessus toutes les autres, & plus que les autres : en quoy on s'estonnoit ; car il y en avoit d'autres qui la surpassoient en tout : mais enfin, il fut trouvé & descouvert qu'elle estoit hermafrodite, qui luy donnoit du passe-temps, sans aucun inconvenient ny scandale. C'estoit bien autre chose qu'à ces Tribades : le plaisir pénétroit un peu mieux.

J'ay ouy nommer une grande, qui est ainsi hermafrodite, & qui a ainsi un membre viril, mais fort petit : tenant pourtant plus de la femme, car je l'ay veue très-belle. J'ay entendu d'aucuns mé-

decins , qui ont veu assez de telles , & sur-tout très-lascives.

Voilà enfin ce que je diray du sujet de ce chapitre , lequel j'eusse peu allonger mille fois plus que je n'ay fait , ayant matiere si ample & si longue , que si tous les Cocus , & leurs femmes qui les font , se tenoient tous par la main , & qu'il s'en peust trouver un cercle , je crois qu'il seroit assez bastant pour entourner & circuir la moitié de la terre.

Du temps du Roy François , on chantoit une vieille chanson , que j'ay ouy conter à une fort honneste & ancienne Dame , qui disoit :

Quand viendra la saison
Que les Cocus s'assembleront
Le mien ira devant , qui portera la banniere ;
Les autres suivront après , le vostre fera au derriere.
La procession en fera grande,
L'on y verra une très-belle barde.

Je ne veux pourtant taxer beaucoup d'honnestes & sages Dames mariées , qui se font comportées vertueusement & constamment en la foy conjugale promise saintement à leurs marys ; & espere faire un chapitre à part à leur louange , & faire mentir Maistre Jean de Muns (a) , qui , en son *Roman de la Rose* , dit ces mots : *toutes vous autres femmes*

(a) Mehun ou Meun.

estés ou fustes , de fait , ou de volonté , putes : dont il encourut une telle inimitié des Dames de la Cour pour lors , qu'elles , par une conjuration & de l'avis de la Reyne , entreprirent un jour de le foüetter ; & le despouillerent tout nud ; & étant prestes à donner leurs coups , il les pria , qu'au moins celle qui estoit la plus grande Putain de toutes , commenceast la premiere : chacune , de honte ; n'osa commencer & par ainsi il évita le foüet. J'en ay veu l'histoire représentée dans une vieille tapifferie des vieux meubles du Louvre.

J'aimerois autant un prescheur , qui , preschant un jour en une bonne compagnie , ainsi qu'il représentoit les mœurs d'aucunes femmes , & de leurs marys qui enduroient estre Cocus d'elles , il se mit à crier : *oui , je les connois , & m'en vais jetter ces deux pierres à la teste des deux plus grands Cocus de la compagnie ; & faisant semblant de les jetter , il n'y eut homme du Sermon qui n'y baiffast la teste , ou mist son manteau , ou sa cappe , ou son bras au-devant , pour se garder du coup. Mais luy les retenant , leur dit : ne vous dis-je pas ? Je pensois qu'il n'y eust que deux ou trois Cocus en mon sermon , mais à ce que je voys , il n'y en a pas un qui ne le soit.*

Or , quoy que disent ces fols : il y a fort sages , honnestes & vertueuses femmes , auxquelles s'il falloit livrer bataille à leurs dissemblables , elles
l'emporteroient ,

l'emporteroient, non pour leur nombre, mais pour la vertu, qui combat & abbat son contraire aisément.

Et si ledit Maître Jean de Muns (a), blasme celles qui sont de volonté *Putes*, je trouve qu'il les faut plustost louer, & exalter jusqu'au ciel; d'autant que si elles brulent si ardemment dans le corps, & dans l'ame, & ne venant point aux effets, font paroître leur vertu, leur constance, & la générosité de leur cœur; ayant plustost brusler & se consumer dans leurs propres feux & flammes, comme un phénix rare, que de forfaire, de souiller leur honneur, & comme la blanche hermine, qui aime mieux mourir que se souiller, (devise d'une très-grande dame que j'ay connue, mais mal d'elle pratiquée pourtant); puisqu'estant en leur puissance d'y pouvoir remédier, se commandent si généreusement, & puisqu'il n'y a plus belle vertu ny victoire, que de se commander, & vaincre soy-mesme. Nous en avons une histoire très-belle dans les *cent Nouvelles de la Reyne de Navarre*, de cette honneste dame de Pampelune, qui, estant dans son ame & de volonté *Pute*, & bruslant de l'amour de Monsieur d'Avanes, si beau Prince, elle ayma mieux mourir dans son feu, que de chercher son

(a) Meun.

remede , ainsi qu'elle luy sçeut bien dire en ses derniers propos de sa mort.

Cette honneste & belle dame se donnoit bien la mort très-iniquement & injustement : & , comme j'ouys dire sur ce passage , à un honneste homme & honneste dame , cela ne fut point sans offenser Dieu , puisqu'elle se pouvoit délivrer de la mort , & se la poutchasser & avancer ainsi , cela s'appelle proprement se tuer soy-mesme ; ainsi qu'il y a plusieurs de ses pareilles , qui , par ces grandes continences & abstinences de ce plaisir , se procurent la mort , & pour l'ame & pour le corps.

Je tiens d'un très-grand Médecin , (& pense qu'il en a donné telle leçon & instruction à plusieurs honnestes dames) , que les corps humains ne se peuvent jamais bien porter , si tous les membres & parties , depuis les plus grandes jusques aux plus petites , ne font ensemblement leurs exercices & fonctions , que la sage nature leur a donnés pour leur santé , & n'en fassent une commune accordance , comme d'un concert de musique ; n'estant raison , qu'aucunes desdites parties & membres travaillent , & les autres chaument. Aussi qu'en une République , il faut que tous officiers , artisans , manouvriers , & autres , fassent leur besongne unanimement , sans se reposer , ny se remettre les uns sur les autres , si l'on veut qu'elle

aille bien, & que son corps demeure sain & entier: de mesme est le corps humain.

Telles belles Dames, Putes dans l'ame, & chastes dans le corps, méritent d'éternelles louanges; mais non pas celles qui sont froides comme marbre, molles, lasches, & immobiles plus qu'un rocher, & ne tiennent de la chair, n'ayant aucuns sentimens, (il n'y en a gueres pourtant), qui ne sont point ny belles ny recherchées: & comme dit le Poëte:

..... *Casta quam nemo rogavit;*

C'est-à-dire,

Chaste qui n'a jamais esté priée. Sur quoy je connois une grande Dame, qui disoit à aucunes de ses compagnes qui estoient belles: *Dieu m'a fait une grande grace, de quoy il ne m'a fait belle comme vous autres, Mesdames, car aussi-bien que vous j'eusse fait l'amour, & fusse esté pute comme vous: à cause de quoy peut-on louer ces belles ainsi que chastes, puisqu'elles sont de telle nature.*

Bien souvent aussi sommes nous trompez en telles Dames; car il y en a aucunes, qu'à les voir mesme mineuses, piteuses, marmiteuses, froides, discrettes, ferrées & modestes en leurs paroles, & en leurs habits réformez, qu'on les prendroit pour des saintes & très-prudes femmes, qui sont au-

dedans & par volonté, & au-dehors par bons effets, bonnes putains.

D'autres en voyons-nous, qui, par leur gentillesse & leurs paroles folastres, leurs gestes gays, & leurs habits mondains ou affectés, on les prendroit pour fort desbauchées, & prestes pour s'abandonner aussi-tost; mais pourtant, pour leur corps, sont fort femmes de bien devant le monde. En cachette, il s'en faut rapporter à la vérité aussi cachée.

J'en alléguerois force exemples que j'ay veu & sçeu; mais je me contenteray d'amener cettuy-cy, que Tite-Live allegue, & Bocace encore mieux, d'une gentille Dame Romaine, nommée Claude Quintienne, laquelle, paroissant dans Rome par-dessus toutes les autres en habits pompeux & peu modestes, & en ses façons gayer & libres, mondaine plus qu'il ne falloit, acquit très-mauvais bruit touchant son honneur: mais le jour venu de la réception de la Déesse Cybille (a), l'esteignit du tout; car elle eut l'honneur & la gloire par-dessus toutes les autres, de la recevoir hors du bateau, la toucher, & la transporter à la ville: dont tout le peuple en demeura estonné; car il avoit esté dit, que le plus homme de bien, & la plus femme de bien, estoient dignes de cette charge.

(a) Cybelle.

Voilà comme le monde est fort trompé en plusieurs de nos Dames. L'on doit premierement fort les connoistre & examiner, avant que les juger, tant d'une que de l'autre sorte.

Si faut-il, avant que de fermer ce pas, que je die une autre belle vertu & propriété que porte le cocuage, que je tiens d'une fort honneste & belle Dame de bonne part, au cabinet de laquelle estant un jour entré, je la trouvay sur le point qu'elle venoit d'achever d'escrire un conte de sa propre main, qu'elle me monstra fort librement; car j'estois de ses amys, & ne se cachoit point de moy: elle estoit fort spirituelle & bien difante, & fort bien duite à l'amour. Le commencement du conte estoit tel:

» Il me semble, dit-elle, qu'entr'autres belles
 » propriétés que le cocuage peut apporter, c'est
 » ce beau & bon sujet, par lequel on peut bien
 » connoistre combien gentiment l'esprit s'exerce
 » pour le plaisir & contentement de la nature hu-
 » maine, d'autant que c'est luy qui veille, & qui
 » invente & façonne l'artifice nécessaire pour y
 » pourvoir, sans que la nature y fournisse que le
 » desir & l'appetit sensuel, comme l'on peut ca-
 » cher par tant de ruses & astuces qui se prati-
 » quent au mestier de l'amour, qui est celuy qui
 » imprime les cornes: car il faut tromper un mary
 » jaloux, soupçonneux, & colere; il faut trom-

» per & voiler les yeux des plus prompts à rece-
 » voir du mal, & pervertir les plus curieux de la
 » connoissance de la vérité; faire croire de la fidé-
 » lité là où il n'y a que toute déception; plus de
 » franchise, là où il n'y a que dissimulation &
 » crainte; & plus de crainte, là où il y a plus
 » de licence. Bref, par toutes ces difficultez, &
 » pour venir dessus ces discours, ce ne sont pas
 » actes à quoy la vertu naturelle puisse parvenir;
 » il en faut donner l'avantage à l'esprit, lequel
 » fournit le plaisir, & bastit plus de cornes, que
 » le corps qu'il plante & cheville ».

Voilà les propres mots du discours de cette Dame, sans les changer aucunement, qu'elle fait au commencement de son conte, qui se faisoit d'elle-mesme; mais elle l'adombroit par d'autres noms: & puis, poursuivant les amours de la Dame & du Seigneur avec qui elle avoit affaire, & pour venir là & à la perfection, elle allégué, que l'apparence de l'amour n'est qu'une apparence de contentement. Il est du tout sans forme, jusqu'à son entière jouissance & possession; & bien souvent l'on croit qu'elle est venue à cette extrémité, que l'on est bien loin de son compte; & pour récompense, il ne reste rien que le temps perdu, duquel l'on porte un extrême regret, (il faut bien penser & noter ces dernières paroles; car elles portent coup, & de quoy à blasonner). Pourtant, il n'y a

que la jouïſſance en amour, pour l'homme & pour la femme, pour ne regretter rien du temps paſſé : & pour ce, cette honneſte Dame, qui eſcrivoit un conte, donna un rendez-vous à ſon ſerviteur dans un bois, où ſouvent elle s'alloit promener à une fort belle allée, à l'entrée de laquelle elle laiſſa ſes femmes, & l'alla trouver ſous un beau & large cheſne ombrageux; car c'eſtoit en eſté : *Là où, dit la Dame en ſon conte par ces propres mots, il ne faut point douter la vie qu'ils demenerent pour un peu, & le bel autel qu'ils dreſſerent au pauvre mary au temple de Ceraton, bien qu'ils ne fuſſent en Delos, qui eſtoit fait tout de cornes : penſez que quelque bon compagnon l'avoit fondé.*

Voilà comment cette Dame ſe mocquoit de ſon mary, auſſi-bien en ſes eſcrits comme en ſes delices & effets. Et qu'on note tous ces mots, ils portent de l'efficace, eſtant prononcés meſme & eſcrits d'une ſi habile & honneſte femme.

Le conte en eſt très-beau, que j'euſſe volontiers mis & inféré : mais il eſt trop long; car les pourparlers avant que venir-là, ſont beaux & longs : auſſi reprochant à ſon ſerviteur qui la louoit extrêmement, qu'il y avoit en luy plus d'œuvres de naturelle & nouvelle paſſion qu'aucun bien qui fuſt en elle, bien qu'elle fuſt des belles & honneſtes; & pour vaincre cette opinion, il fallut au ſerviteur faire de grandes preuves de ſon amour, qui ſont

fort bien spécifiées en ce conte : & puis, étant d'accord, l'on y voit des ruses, des fineses, des tromperies d'amour, en toutes sortes, & contre le mary, & contre le monde, qui sont certes très-belles & très-fines.

Je priay cette honneste Dame de me donner le double de ce conte; ce qu'elle fit très-volontiers : & ne voulut qu'autre le doublast qu'elle, de peur de surprise, que je garde fort précieusement.

Cette Dame avoit raison de donner cette vertu & propriété au cocuage : car avant que se mettre à l'amour, elle estoit fort peu habile : mais l'ayant traité, elle devint l'une des plus spirituelles & habiles femmes de France, tant pour ce sujet que pour d'autres. Et de fait, ce n'est pas la seule que j'ay veue qui s'est habilitée pour avoir traité l'amour : car j'en ay veu une infinité très-fortes & mal-habiles à leur commencement; mais elles n'avoient demeuré qu'un an à l'académie de Cupidon, & de Vénus Madame sa mere, qu'elles en sortoient très-habiles & très-honnestes femmes en tout : & quant à moy, je n'ay jamais veu putain qui ne fust très-habile, & qui ne levast la paille.

Si feray - je encore cette question, en quelle saison de l'année se fait le plus de Cocus, & laquelle est plus propre à l'amour, & à esbranler une fille, une femme, & une veufve? Certainement, la plus commune voix est, qu'il n'y a pour cela que le

printemps, qui esveille les corps & les esprits endormis de l'hyver fascheux & mélancolique : & puisque tous les oiseaux & animaux s'en réjouissent & entrent tous en amour, les personnes qui ont autre sens & sentiment, s'en ressentent bien davantage; & sur-tout les femmes, selon l'opinion de plusieurs philosophes & médecins, qui entrent lors en plus grande ardeur & amour, qu'en tout autre temps. Ainsi que j'ay ouy dire à aucunes honnestes & belles Dames, & mesme à une grande, qui ne failloit jamais, le printemps venu, à en estre plus touchée & picquée qu'en autre saison : & disoit qu'elle sentoit la pointe de l'herbe, & hannissoit après, comme les juments & chevaux, & qu'il falloit qu'elle en tastast, autrement elle s'amaigreroit; ce qu'elle faisoit je vous assure, & devenoit lors plus lubrique.

Aussi, trois ou quatre amours nouvelles, que je luy ay veu faire en sa vie, elle les a faites au printemps, & non sans cause : car de tous les mois de l'an, Avril & May sont les plus consacrez & dédiéz à Vénus, où lors les belles Dames commencent, plus que devant, à s'accommoder, dorloter, & se parer gentiment, se coëffer folastrement, se vestir légèrement; qu'on diroit que tous ces nouveaux changements, & d'habits & de façons, tendent tous à la lubricité, & à peupler la terre de Cocus, marchant dessus, aussi-bien que le ciel &

l'air en produisent de volants en Avril & en May.

De plus, ne pensez pas que les belles femmes, filles & veufves, quand elles voyent de toute part en leurs promenades de leurs bois, de leurs forests, garennes, parcs, prairies, jardins, bocca-ges, & autres lieux récréatifs, les animaux & les oiseaux, s'entrefaire l'amour, lascivement paillarder, n'en ressentent d'éstranges picqueures en leur chair, & n'y veulent soudain rapporter les reme-des : & c'est l'une des persuasives remonstrances, qu'aucuns amants & aucunes amantes s'entrefont, s'entrevoyant sans chaleurs, ny flamme, ny amour ; en leur remonstrant les animaux, tant des champs, que des maisons, comme les passereaux & pigeons domestiques & lascifs, & ne faire que paillarder, germer & engendrer, & foisonner, jusqu'aux arbres & plantes : & c'est ce que sceut dire un jour une gentille Dame Espagnolle à un Cavalier froid, & trop respectueux : *Il gentil Cavallero mira como los amores de todas suertes se tratan y triomfan en este verano, y V. S. queda flaco y abatido ! C'est-à-dire (a) : Voicy, gentil Cavalier, comme toutes sortes d'amours se menent & triomphent en cette prime ; & vous demeurez flasque & abbatu.*

Le printemps passé fait place à l'esté, qui vient après, & porte avec soy ses chaleurs : & ainsi qu'une

(a) Voyez.

chaleur amene l'autre, la Dame, par conséquent, double la sienne; & nul rafraichissement ne la luy peut offer si bien, qu'un bain chaud & trouble de sperme vénérique: ce n'est pas contraire par son contraire se guérir; ains, semblable par son semblable. Car bien que tous les jours elle se baignast & plongeast dans la plus clair fontaine de tout un pays, cela n'y sert, ny quelques légers habillemens qu'elle puisse porter pour s'en donner fraicheur, & qu'elle les retrouffe tant qu'elle voudra, jusques à laisser les calleçons, & mettre le vertugadin dessus eux, sans les mettre sur le cotillon, comme plusieurs le font-là, c'est le pis: car en tel estat, elles s'en regardent, se ravissent, se contemplent à la belle clarté du soleil, qui se voyant ainsi belles, blanches, caillées, poupines, & en bon point, entrent soudain en rut & tentation; & sur ce, faut aller au masse, ou tout brusler toutes vives, dont on en a veu fort peu; aussi seroient-elles bien sottes: & si elles sont couchées dans leurs beaux lits, ne pouvant endurer, ny couvertes, ny linceuls, se mettent en leurs chemises, retrouffées à demy-nues; & les matins, le soleil levant donnant sur elles, & venant à se regarder encore mieux à leur aise de tous costez, & de toutes parts, souhaitent leurs amys, & les attendent; que si par cas ils arrivent sur ce point, sont aussitost les bien-venus, pris, & embrassés; *car lors,*

difent-elles, *c'est la meilleur embrassade que d'aucune heure du jour : d'autant*, disoit un jour une Grande, *que le cas est bien confit, à cause du doux chaud & feu de la nuit, qui l'a ainsi cuit & confit, & qu'il en est beaucoup meilleur & savoureux.*

L'on dit pourtant par un proverbe ancien, que Juin & Juillet, la bouche mouillée, & le viril sec; encore met-on le mois d'Aouſt : cela s'entend pour les hommes, qui ſont en danger quand ils s'eſchauffent par trop en ces temps, de meſme quand la chaude canicule domine; à quoy ils doivent adviser : mais s'ils ſe veulent bruſler à leur chandelle, à leur dam.

Les femmes ne courent jamais cette fortune; car tous mois, toutes ſaiſons, tout temps, tout ſigne, leur ſont bons.

Or, les bons fruits de l'eſté ſurviennent, qui ſemblent devoir rafraîſchir ces honneſtes & chaleureuſes Dames. A aucunes j'en ay veu manger peu, & à d'autres prou. Mais pourtant, on n'y a gueres veu de changement de leurs chaleurs, ny aux unes, ny aux autres, pour s'en abſtenir, ny pour en manger : car le pis eſt, que s'il y a aucuns fruits qui puiſſent rafraîſchir, il y a bien force autres qui reſchauffent bien autant, auxquels les Dames courent le plus ſouvent; comme à pluſieurs ſimples, qui ſont en leur vertu, & bons & plaiſants à manger en leurs potages & ſallades, &

comme aux asperges, aux artichaux, aux truffes, aux morilles, aux moufferons & potirons; & aux viandes nouvelles que leurs cuisiniers, par leurs ordonnances, sçavent très-bien accoustre & accommoder à la friandise, & lubricité, & que les médecins aussi leur sçavent bien ordonner. Que si quelqu'un bien expert & galland entreprend à déduire ce passage, il s'en acquitteroit bien mieux que moy.

Au partir de ces bons mangers, donnez - vous garde pauvre amants & marys. Que si vous n'estes bien préparez, vous voilà deshonnorez; & bien souvent l'on vous quitte pour aller au change.

Ce n'est pas tout; car il faut, avec ces fruits nouveaux, & fruits des jardins, des champs, y adjouster de bons grands pastés, que l'on a inventez depuis quelque temps, avec force pistaches, pignons, & autres drogues d'apocaires scaldatives; mais sur-tout de crestes & roignons de cocq, que l'esté produit, & donne plus en abondance que l'hyver & autres saisons: & se fait aussi plus grand massacre de ces poulets & petits cocqs, qu'en l'hyver, des grands cocqs, n'estant si bons, & propres que les petits, qui sont chauds, ardents, & plus paillards, que les grands. Voilà un entr'autres des bons plaisirs & commoditez que l'esté rapporte pour l'amour.

Et de ces pastez, ainsi composez de menuifail-

les de ces petits cocqs & culs d'artichaux & truffes; & autres friandises chaudes, usent souvent quelques Dames que j'ay ouy dire; lesquelles, quand elles en mangent & y peschent, mettant la main dedans, ou avec la fourchette, ou en rapportant en la bouche, ou l'artichaud, ou la truffe, ou la pistache, ou la creste de cocq, ou autres morceaux, elles disent, avec une tristesse morne, *Blanque*; & quand elles rencontrent les gentils roignons de cocq, & les mettent sous la dent, elles disent d'une allégresse, *Bénéfice*; ainsi qu'on fait à la blanque en Italie, comme si elles avoient rencontré & gagné quelque joyau très-précieux & riche.

Elles en ont cette obligation à Messieurs les petits cocqs & poulets, que l'esté produit avec la moitié de l'automne pourtant, qui nous donne force autres fruits & petites volatilles qui sont cent fois plus chaudes que celles de l'hyver, & de l'autre moitié de l'automne prochaine & voisine de l'hyver; qui bien qu'on les puisse joindre ensemble, & qu'on les doive, si ny peut-on si bien recueillir tous ces bons simples en leur vigueur, ny autre chose comme en la saison chaude, encore que l'hyver s'efforce de produire ce qu'il peut, comme les bonnes cardes, qui engendrent bien de la chaleur & de la concupiscence, soit qu'elles soient cuittes, ou crues, jusques aux petits chardons chauds, dont les asnes vivent & en boudouinent mieux, que l'esté rend-

durs, & l'hyver rend tendres & délicats, dont l'on en fait de fort bonnes salades nouvellement inventées. Et outre tout cela, on fait tant rechercher de drogues chez les apoticairez, drogueurs & parfumeurs, que rien n'y est oublié, soit pour les pafés, soit pour les bouillons : & n'y trouve-t-on à dire gueres de leur chaleur en hyver par ce moyen & entretenement, tant qu'elles peuvent; *car, disent-elles, puisque nous sommes curieuses de tenir chaud l'extérieur de nostre corps par des habits pesants & bonnes fourrures, pourquoy n'en ferions-nous de mesme à l'intérieur?* Les hommes disent aussi : « Et de quoy leur sert-il d'adjouster chaleur » sur chaleur, comme foye sur foye, contre la » pragmatique, & que d'elles-mesmes elles sont » assez chaleureuses, & qu'à toute heure qu'on » les veut affaillir, elles sont tousjours prestes de » leur naturel, sans y apporter aucun artifice? » Que fériez-vous? Possible qu'elles craignent que » leur sang chaud & bouillant se perde & se resserre » dans les veines, & devienne froid & glacé, si » on ne l'entretient, ny plus ny moins que celui » d'un hermite, qui ne vit que de racines ».

Or, laissons-les faire : cela est bon pour les bons compagnons; car elles estant en si fréquente ardeur, le moindre assaut d'amour, qu'on leur donne, les voilà prises, & Messieurs les pauvres marys Cocus & cornus, comme satyres. Encore font-elles

mieux les honnestes Dames : elles font quelquefois part de leurs bons pastés, bouillons & potages à leurs amants, par miséricorde, afin d'estre plus braves, & n'estre attenuez par trop quand ce vient à la besogne, & s'en ressentir mieux & prévaloir plus abondamment, & leur donnent aussi des receptes pour en faire faire en leur cuisine à part : dont aucuns y font bien trompez, ainsi que j'ay ouy parler d'un galland Gentilhomme, qui, ayant ainsi pris son bouillon, & venant tout gaillard aborder sa maistresse, la menaça qu'il la meneroit beau, & qu'il avoit pris son bouillon, & mangé son pasté. Elle luy respondit : *Vous ne me ferez que la raison ; encore ne sçay-je : & s'estants embrassez & investis, ces friandises ne luy servirent que pour deux opérations de deux coups seulement.* Sur quoy elle luy dit, ou que son cuisinier l'avoit mal servy, ou y avoit espargné des drogues & compositions qu'il y falloit, ou qu'il n'avoit pas pris tous ses préparatifs pour la grande médecine, ou que son corps pour lors estoit mal disposé pour la prendre & la rendre : & ainsi elle se moqua de luy.

Tous simples pourtant, toutes drogues, toutes viandes, & médecines, ne sont propres à tous ; aux uns elles operent, aux autres blanche : encore ay-je veu des femmes, qui mangeant de ces viandes chaudes, & qu'on leur en faisoit la guerre, que

que par ce moyen il pourroit avoir du débordement ou de l'extraordinaire, ou avec le mary ou l'amant, ou avec quelques pollutions nocturnes, elles disoient, juroient, & affirmoient, que pour tel manger, la tentation ne leur en survenoit en aucune maniere; & qui sçait s'il falloit qu'elles fissent ainsi des rusées?

Or, les Dames, qui tiennent le party de l'hyver, disent que pour les bouillons & mangers chauds, elles en sçavent assez de receptes d'en faire d'aussi bons l'hyver qu'aux autres saisons: elles en font assez d'expériences; & pour faire l'amour, le disent ainsi très-propre: car tout ainsi que l'hyver est sombre, ténébreux, quiete, coy, retiré de compagnie & caché, ainsi faut que soit l'amour, & qu'il soit fait en cachette, en lieu retiré & obscur, soit en un cabinet à part, ou en un coin de cheminée près d'un bon feu, qui engendre bien, s'y tenant de près & long-temps, autant de chaleur vénérique, que le soleil d'esté.

Comme aussi fait-il bon en la ruelle d'un lit sombre, que des autres personnes, cependant qu'elles sont près du feu à se chauffer, pénètrent fort mal-aisément; ou assises sur des coffres & lits à l'escart, faisant aussi l'amour, ou les voyants se tenir près les unes des autres, & pensant que ce soit à cause du froid, & se tenir plus chaudement; cependant font de bonnes choses, les flambeaux à

part bien loin reculez, ou sur la table, ou sur le buffet.

De plus, qui est le meilleur, quand l'on est dans le lit, c'est tous les plaisirs du monde aux amants, & amantes de s'entr'embrasser, de s'entrejoindre, s'entre-ferrer & se baiser, s'entre-trousser l'un sur l'autre de peur de froid, non pour un peu, mais pour un long-temps, & s'entr'eschauffer doucement, sans se ressentir nullement du chaud démesuré que produit l'esté, & d'une sueur extrême, qui incommode grandement le déduit de l'amour; car au-lieu de s'entretenir près, & se resserrer & se mettre à l'estroit, il se faut tenir au large, & fort à l'escart: & qui est le meilleur, disent les Dames, par l'avis des médecins, les hommes sont plus propres, ardents, & desduits à cela, l'hyver qu'en l'esté.

J'ay connu d'autres fois une très-grande Princesse, qui avoit un très-grand esprit, & parloit & escrivoit des mieux (a). Elle se mit un jour à faire des stances à la loüange & faveur de l'hyver, & sa propriété pour l'amour. Pensez qu'elle l'avoit trouvé pour elle très-favorable & traitable en cela. Elles estoient très-bien faites, & les ay tenues long-temps en mon cabinet, & voudrois avoir donné

(a) Apparemment *Marguerite de Valois*, première femme du Roi *Henry IV*. Elle se mêloit de poésie, & l'on voit des stances de sa façon.

beaucoup & les tenir, pour les inférer icy. L'on y verroit & remarqueroit des grandes vertus de l'hyver, propriétéz & singularitez pour l'amour.

J'ay connu une très-grande Dame, & des belles du monde, laquelle veufve de frais, faisant semblant ne vouloir, pour son nouveau habit & estat, aller les après-soupées voir la Cour, ny le bal, ny le coucher de la Reyne, & n'estre estimée trop mondaine, ne bougeoit de la chambre, laissoit aller, ou renvoyoit un chacun ou chacune à la danse, & son fils & tout; se retiroit dans une ruelle; & là son amant, d'autres fois bien traité, aymé, & favorisé d'elle estant en mariage, arrivoit, ou bien ayant souppé avec elle, ne bougeoit, donnant le bon soir à un sien beau-frere, qui estoit de grand garde, & là traitoit & renouvelloit ses amours anciennes, & en pratiquoit de nouvelles pour secondes nopces, qui furent accomplies en l'esté d'après, ainsi que j'ay considéré depuis toutes ces circonstances. Je croy que les autres saisons ne leur fussent esté si propres, que cet hyver, & comme je l'ay ouy dire à une de ces dariolettes.

Or, pour faire fin, je dis & affirme, que toutes saisons sont propres pour l'amour, quand elles sont prises à propos, & selon le caprice des hommes & des femmes qui les surprennent: car tout ainsi que la guerre de Mars se fait en toutes saisons & tout temps, & qu'il donne ses victoires, comme il luy

plaist; & comme aussi il trouve ses gens d'armes bien appareillés & encouragés de donner leur bataille: Vénus en fait de mesme, selon qu'elle trouve ses troupes d'amants & d'amantes bien disposées aux combats, & les faisons n'y font gueres rien; ny leur acception, ny élection, n'y a pas grand lieu; non plus ne servent gueres ces simples, ny leur fruits, ny leurs drogues, ny drogueurs, ny quelque artifice que fassent ny les uns ny les autres, soit pour augmenter leur chaleur, soit pour la rafraîchir.

Car, pour le dernier exemple je connois une grande Dame, à qui sa mere, de son petit âge, la voyant d'un sang chaud & bouillant, qui la menoit un jour tout droit au chemin du Bordeau, luy fit user par l'espace de trente ans (a) ordinairement en tous ses repas de jus de vignette, qu'on appelle en France, oseille (b), fust en ses viandes, fust en ses potages, & avec ses bouillons, fust pour

(a) Reine Marguerite, née en 1553, fut sous les ailes de sa mere, jusqu'en 1583, qu'elle fut envoyée à son mari en Gascogne.

(b) Ce que Brantôme appelle ici *Vignette*, n'est l'*Oseille*. C'est l'*Epine-vinette*, *Crespina* en italien, qu'on nomme aussi simplement *Vinette*. *Ménage*, *Or. Fr.*, dit bien qu'en Anjou & en Touraine, l'*Oseille* s'appelle *Vinette*; mais en tout cas, c'est un mot de province, & non pas de toute la France, comme le dit Brantôme.

en boire de grandes escuelles à oreilles, sans autres choses entremeslées : bref, toutes ses fausses estoient jus de vignette. Elle eut beau faire tous ces mysteres réfrigératifs : qu'enfin ç'a esté une très-grandissime & illustissime putain, & qui n'avoit point besoin de ces pastez que j'ay dit, pour luy donner de la chaleur; car elle en a assez, & si pourtant elle est aussi goulue à les manger que toute autre.

Or, je fais fin, bien que j'en eusse dit davantage, & eusse rapporté davantage de raisons & exemples : mais il ne faut pas tant s'amuser à ronger un mesme os; & aussi que je donne la plume à un autre discoureur qui sçaura soustenir le party des unes & des autres saisons : me rapportant à un souhait & desir, que faisoit une fois une honneste Dame Espagnolle, qui souhaitoit & desiroit de devenir hyver quand sa saison seroit, & son amy un feu, afin quand elle se viendroit chauffer à luy par le grand froid qu'elle auroit, qu'il eust ce plaisir de la chauffer, & elle de prendre sa chaleur, quand elle s'y chaufferoit; & de plus se présenter & se faire voir à luy souvent & à son aise, en se chauffant retrouffée, escarquillée, & eslargie de cuisse & de jambes, pour participer à la veue de ses beaux membres cachés sous son linge & habillements de devant; aussi

pour la reschauffer encore mieux , & luy entretenir son autre feu du dedans & sa chaleur paillardes.

Puis desiroit venir printemps , & son amy un jardin tout en fleurs , desquelles elle s'en ornaist sa teste , sa belle gorge , son beau sein , voire s'y vautreast parmy elles sont beau corps tout nud entre les draps.

De mesme après desiroit devenir esté , & par conséquent son amy une claire fontaine ou reluisant ruisseau , pour la recevoir dans ses belles & fraiches eaux , quand elle iroit s'y baigner & esgayer , & bien à plein se faire voir à luy , toucher , retoucher , & manier tous ses membres beaux & lascifs.

Et puis , pour la fin , desiroit , pour son automne , retourner en sa premiere forme , & redevenir femme , & son amy homme , pour puis après tous deux avoir l'esprit , les sens & la raison , à contempler & remémorer tout le plaisir & contentement passé , & vivre en ces belles imaginations & contemplations passées , & pour sçavoir & discourir entr'eux quelle saison leur avoit esté plus propre & délicieuse.

Voilà comment cette honneste Dame départoit & compassoit les saisons ; en quoy je me remets au jugement des mieux discourants , qu'elle des quatre en ses formes pouvoit estre à l'un & à l'autre plus douce & agréable.

Maintenant à bon escient je me départs de ce discours. Qui en voudra favoir davantage, & des diverses humeurs des Cocus, qu'il fasse une recherche d'une vieille chanson, qui fut faite à la Cour, il y a quinze ou seize ans, des Cocus, dont le refrain est :

Un Cocu mene l'autre, & toujours sont en peine,
Un Cocu l'autre meine.

Je prie toutes les honnestes Dames, qui liront dans ce chapitre aucuns contes, si par cas elles y passent dessus, me pardonner, s'ils sont un peu gras en saupicquets, d'autant que je ne les eusse sçeu plus modestement déguiser, veu la faulce qui leur faut; & diray bien plus, que j'en eusse allégué d'autres encore bien plus saugreneux & meilleurs, n'estoit qu'en ne les pouvant ombrager bien d'une belle modestie, j'eusse eu crainte d'offenser les honnestes Dames, qui prendront cette peine (a), & me feront cet honneur de lire mes livres; & si vous diray de plus, que ces contes que j'ay faits icy, ne sont point contes communs de villes ny

(a) Il nous semble que Brantôme ne pouvoit guères en dire davantage; & que le seul rapport sous lequel on doit lire ses femmes galantes, c'est que ce livre est un tableau fidele de l'horrible dépravation des mœurs de ses contemporains.

villages, mais viennent de bons & hauts lieux ;
& si ne font de viles & basses personnes; ne m'estant
voulu mesler que de coucher les grands & hauts
subjects, encore que j'aye le dire bas : & ne nom-
mant rien , je ne pense pas scandaliser rien aussi.

Femmes qui transformez vos marys en oiseaux ,
Ne vous en lassez point : la forme en est très-belle ;
Car si vous les laissez en leurs premières peaux ,
Ils voudront vous tenir tousjours en curatelle.
Comme hommes , ils voudront user de leur puissance ;
Au lieu qu'estans oiseaux , ne vous feront d'offense.

A U T R E .

Ceux qui voudront blasmer les femmes aimables ,
Qui font secretement leurs bons marys Cornards ,
Les blasment à grand tort , & ne sont que bavards ,
Car elles font l'aumosne , & sont fort charitables.
En gardant bien la loy à l'aumosne donner ,
Ne faut en hypocrite la trompette sonner.

Vieille rime du jeu d'amour, que j'ay trouvée dans
de vieux papiers :

Le jeu d'amour où jeunesse s'esbat ,
A un tablier se peut comparer.
Sur un tablier les Dames on abat ;
Puis il convient le trictrac préparer.
Et en celuy ne faut que se parer ;

Plusieurs font Jean : n'est-ce pas jeu honneste ,
Qui par nature un joueur admoneste ,
Passer le temps de cœur joyeusement ?
Mais en défaut de trouver la raye nette ,
Il s'en ensuit un grand jeu de tourment.

Ce mot de *raye nette* s'entend en deux façons :
l'une , pour le jeu de la *raye nette* du trictrac ; &
l'autre , que pour ne trouver la *raye nette* de la
Dame avec qui l'on s'esbat , on y gagne bonne
vérolle , de bon mal , & du tourment.

Fin du LXIV^e Volume.

T A B L E
D E S M A T I E R E S

C O N T E N U E S

D A N S C E V O L U M E .

S U I T E D E S D A M E S I L L U S T R E S .

DISCOURS VI. *Des Mesdames Filles de la noble maison de France.*

ARTICLE PREMIER. *Madame Yoland de France,*
pages. 1

ART. II. *Madame Jeanne de France.* 4

ART. III. *Madame Anne de France,* 16

ART. IV. *Madame Claude de France,* 24

ART. V. *Madame Renée de France,* 27

ART. VI. *Marguerite, Reine de Navarre,* 34

ART. VII. *Mesdames Charlotte, Louise & Magdeleine de France,* 49

ART. VIII. *Madame Marguerite de France,* 51

ART. IX. *Mesdames Elizabeth & Claude de France,* 61

ART. X. *Madame Marguerite de France.* 64

ART. XI. *Madame Victoire de France,* Ibid.

ART. XII. *Madame Diane de France,* 65

ART. XIII. *Madame Isabelle de France,* 71

TABLE DES MATIERES. 491

DISCOURS VII. *Touchant les deux Jeannes, Reines de Hierusalem, Sicile & Naples.*

ART. I. *Jeanne I.* pages 75

ART. II. *De la seconde Reine Jeanne,* 114

DISCOURS VIII.

ART. I. *Ifabelle d'Autriche, femme de Charles IX, Roi de France,* 140

ART. II. *Marie d'Autriche, femme de l'Empereur Maximilian II.* 154

ART. III. *Jeanne d'Autriche, femme de Jean, Infant de Portugal, & mere du Roy Don Sébastien,* 157

ART. IV. *Marie d'Autriche, femme de Louis, Roy de Hongrie,* 163

ART. V. *Christine de Danemarck, niece de Charles-Quint, Duchesse de Lorraine,* 176

DISCOURS IX. *De quelques autres Dames illustres, tant Françoises qu'Estrangeres.*

ART. I. *Blanche de Montferrat, Duchesse de Savoye,* 191

ART. II. *Louise de Lorraine, femme de Henri III Roi de France, avec une digression sur Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, Roi de France,* 197

ART. III. *Marguerite de Lorraine, femme d'Anne Duc de Joyeuse,* 204

ART. IV. *Catherine de Cleves, femme de Henri I, Duc de Guise,* 205

492 TABLE DES MATIERES.

ART. V. <i>Catherine de Lorraine, Duchesse de Montpensier,</i>	206
ART. VI. <i>Eléonore de Longueville, femme de Louis I, Prince de Condé; & la Marquise de Rothelin, sa mere,</i>	207
ART. VII. <i>Madame de Randan,</i>	208
ART. VIII. <i>Madame de Carnavalet,</i>	210
ART. IX. <i>Madame de Bourdeille,</i>	211
<i>Observations des Editeurs sur les Dames Illustres, de Brantôme</i>	215

DAMES GALANTES.

DISCOURS PREMIER. <i>Sur les Dames qui font l'amour, & principalement sur les Cocus, & de leurs diverses especes,</i>	231
---	-----

Fin de la Table.





